Pedro de Lerma
Teodoro

MÉMOIRES

D'UN

COMPAGNON.

Perdiguier.
AN

Digitized by Google

Genève. — Imp. Ducramp et Cᵉ. — 1855.

Digitized by Google

MÉMOIRES

D'UN

COMPAGNON,

PAR

AGRICOL PERDIGUIER.

(Édition autorisée par l'auteur.)

TOME II.

NEW YORK PUBLIC LIBRARY

SE TROUVE :

A Genève, rue de Rive, 200, au 2me, sur le devant.

L 1854-55 = A

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
569722
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

Digitized by Google

MÉMOIRES D'UN COMPAGNON.

LE TOUR DE FRANCE.

MON SÉJOUR A NANTES.

A mon arrivée à Nantes, le dignitaire, Bugiste-l'Estime-des-Vertus (Bernex), excellent homme, auquel Clermont-le-Cœur-Royal devait succéder quelques jours après, car nous touchions à la fête de Ste-Anne, au moment de l'élection, me fait embaucher chez M. Daens, demeurant sur la Fosse, au bord de la Loire, en face d'un chantier de construction de navires.

Nantes est une belle ville, remarquable par son

Digitized by Google

port, ses ponts, ses promenades, quelques-uns de ses monuments, au nombre desquels il faut ranger la cathédrale, d'autres églises, la préfecture, la bourse, le théâtre, décoré de huit colonnes corinthiennes, élevé sur un perron, dans lequel je vis représenter un opéra portant pour titre, si je ne me trompe, *Lodoïska*.

On voit sur le portail d'une église un bas-relief de petite dimension, figurant Marc-Antoine, à ce qu'on dit, et dans une attitude que la pudeur ne permet pas de décrire. C'est l'une des remarques des compagnons.

Je ne devais voir que plus tard les ateliers d'Indret, occupant environ douze cents ouvriers, forgerons, mécaniciens, constructeurs, menuisiers, scieurs de long, chaudronniers, tôliers et autres. Rien de beau comme l'action des forges, des marteaux, des martinets résonnant sur l'enclume, lançant des myriades d'étincelles, produisant des feux d'artifice perpétuels.

Le dimanche, la population aime à sortir de la ville, à échapper aux exigences de l'octroi : elle va à la Ville-en-Pierre, à la Ville-en-bois, où elle se régale de vin blanc, moins cher que le rouge. Mais on le dit souffré et capable d'agir sur les nerfs d'une manière fâcheuse.

A Nantes, le vin est cher, le peuple en boit peu dans la semaine ; aussi, en boit-il trop le dimanche. On passe d'un extrême à l'autre, c'est l'usage. Je vis là plus d'hommes et de femmes ayant trop usé de ce liquide que dans toutes les autres villes que j'avais parcourues. Pourquoi ce-

Digitized by Google

la? Parce qu'il y est plus rare, plus coûteux. On abuse le jour du repos de ce dont on a été privé les jours de travail. La privation fait naître l'abus. Mais je parle de longtemps; les mœurs doivent avoir changé sous ce rapport; je le désire du moins.

COMPAGNONNAGE. — CLOUTIERS. — MARÉCHAUX. — HURLEMENTS.

Le compagnonnage est très-nombreux, très-actif dans cette ville. Les batailles de compagnons y étaient fréquentes. Depuis la terrible lutte des gavots et des forgerons, qui avait coûté la vie à l'un de ceux-ci, il y avait eu d'autres désordres.

Nantes est la ville principale des compagnons CLOUTIERS: ils s'y font remarquer par leur nombre, leur tenue, la nature de leurs cérémonies. Ils commandent ou commandaient alors leurs assemblées en chapeaux montés et en culottes courtes. Ils portent queues ou tresses nattées sur l'occiput. A l'enterrement de l'un de leurs frères, ils délient leurs chevelures, les laissent pendre, flotter, voltiger autour de leurs cous, devant leurs visages, au gré des vents. C'est dans cet état, découverts, graves, silencieux, qu'ils accompagnent le défunt jusqu'au cimetière, où a lieu une cérémonie qui leur est propre et des plus curieuses.

Les compagnons cloutiers sont fort charitables. Ils se soulagent entre eux fraternellement. Voilà un compagnon en voyage. Il est sans travail. Que fait-il? Il entre dans le premier atelier de clou-

Digitized by Google

terie qu'il trouve devant ses pas. Il exprime sa détresse. L'un des ouvriers lui cède son marteau, sa place à l'enclume, et s'en va voyager à son tour, ou bien on donne à l'arrivant des secours, qui ne sont point une aumône, mais une dette, et alors il continue, après s'être réconforté et avoir serré la main de ses amis, d'avancer sur la route du tour de France.

Les compagnons TISSERANDS usent entre eux des mêmes procédés. Le voyageur trouve partout des frères.

Ces mœurs-là sont des plus anciennes.

Les MARÉCHAUX forment l'une des plus fortes associations; ils se répandent partout ; on les trouve dans les villes, dans les villages. Mais qu'ils sont durs ! qu'ils sont rudes!... Ils n'entendent pas raillerie sur le devoir. Ils ont des poignets à tordre le fer : ils le savent; aussi, se battaient-ils beaucoup trop souvent. Il y a chez eux des habitudes toutes particulières. Voici ce que j'ai vu :

Ils étaient dans un champ, à côté de la route. Ils faisaient ce qu'ils appellent le devoir. C'était une cérémonie en plein vent, une *conduite en règle* à propos d'un partant.

Leurs cannes sont plantées en terre. Flottent à leurs boutonnières des rubans rouges, blancs, verts. Ayant coudes contre coudes, ils forment une immense circonférence et regardent tous vers son centre. Un des leurs, portant dans sa main droite un verre plein de vin bien coloré, se met à

Digitized by Google

courir, fait le tour extérieur de cette circonférence, en criant, en hurlant, et se rapproche de sa place, où un compagnon, le partant sans doute, l'attendait, tenant aussi le verre en main. Ils se dressent vis-à-vis l'un de l'autre, se regardent fixement, font des signes, avancent, inclinent sur un côté, passent leurs bras droits l'un dans l'autre, portent chacun son verre à la bouche, et boivent tous deux en même temps. Celui qui avait crié et couru rentre dans son rang. Son voisin en sort, l'imite, et tous, l'un après l'autre, jusqu'au dernier, se livrent aux mêmes exercices, à la même action. Il y eut aussi quelques cris d'ensemble.

Le partant s'éloigne, ayant son sac en peau de chèvre sur le dos, sa longue canne à la main, sa gourde pendante au côté : deux belles boucles d'or ornées d'un fer-à-cheval brillent à ses oreilles. Chacun de l'appeler, et de l'appeler encore. La tentation n'a pas de prise sur son âme : il s'en va sans détourner la tête, sans montrer aucune faiblesse. On redouble d'agaceries, de séductions ; rien n'y fait : il marche fièrement devant lui. Tout-à-coup il prend son chapeau dans ses mains, le jette par-dessus sa tête, bien loin derrière son dos, et se met à fuir. Des compagnons courent le ramasser, poursuivent le fuyard, l'atteignent à la longue, et le lui enfoncent sur la tête. Le partant reste insensible ; il ne sait, il ne veut savoir qui lui a rendu son couvre-chef : il marche d'un pied ferme, sans se détourner ni à droite ni à gauche ; c'est un bronze, rien ne l'étonne, rien ne l'émeut, rien ne peut le forcer à faire un mouvement obli-

que. Les autres compagnons retournent sur leurs pas ; la conduite est achevée ; le partant a fait preuve de fermeté.

Avec un cœur pareil la femme de Loth n'eut pas été changée en une statue de sel ; Orphée eut triomphé des Enfers et sauvé sa belle et toute aimable Eurydice.

Les cris, les HURLEMENTS, ont certainement une signification. Est-ce que dans le temps où les douanes étaient multipliées, où chaque province avait son gouvernement, ses lois à part, son idiome incompris à quelques lieues de là, où l'instruction était peu répandue, l'autorité ombrageuse, le prêtre intolérant, souvent persécuteur, est-ce qu'alors les compagnons eurent besoin d'inventer un langage particulier et simple pour se reconnaître entre eux, de quelque pays qu'ils fussent, et cela sans avoir à redouter les oreilles profanes ? Peut-être.

Enfin par ces cris on articule des mots, difficiles à dérober, plus difficiles encore, pour les non-initiés, à répéter avec le ton qui leur est propre et qui fait toute leur valeur. Les compagnons ne les écrivent pas ; ils se les transmettent de mémoire, et les non-compagnons les sauraient vainement : ils ne pourraient les parler ou les chanter en mesure et se faire croire ce qu'ils ne sont pas. Les professeurs de cette langue mystique sont des compagnons ; ceux qu'ils ont enseigné sont des compagnons : les compagnons peuvent donc seuls en faire usage.

Digitized by Google

Toutefois, ces cris devaient être proférés assez bas, et dans des lieux retirés et sauvages. Plus tard on n'a plus redouté le regard des hommes, et ces cris graves, et les murmures presque renfermés dans la poitrine, sont devenus, surtout dans quelques corps de métiers, des hurlements formidables. Le public a d'abord ouvert de grands yeux et de grandes oreilles ; il a été étonné, ébahi, presque émerveillé ; dans la suite, il a fini par rire; et le compagnonnage a perdu de son prestige.

Je crois qu'anciennement tous les compagnons avaient des cris, des hurlements, une certaine façon d'articuler des mots pour se reconnaître : gens de tous les métiers, de tous les pays, Bourguignons, Bretons, Normands, Provençaux, Languedociens, Auvergnats, Gascons, Basques, Dauphinois, Allemands, Belges, Italiens, Suisses, Levantins, Arabes, avaient inventé, au temps où les vieilles langues se mourraient, où les modernes étaient encore informes et barbares, une langue générale, à eux destinée, connue d'eux seuls, que les initiés seuls devaient connaître. Qu'ils criassent plus ou moins alors, qu'ils fissent des gestes, des contorsions, ils étaient dans les mœurs de l'époque, et, probablement, tout leur cérémonial répondait à un besoin relatif.

Ces hurlements ont été maintenus par des corps de métiers, abandonnés par d'autres. Les maréchaux, les cordonniers, les boulangers, eux qui ont été les derniers initiés au compagnonnage, en font le plus éclatant usage. Trois corps, des plus

influents, des plus puissants, les aînés du compagnonnage, tailleurs de pierre, menuisiers, serruriers, de maître Jacques comme de Salomon, les ont complètement abandonnés ; s'ils ont hurlé jadis, ils ne hurlent plus.

Puisse leur exemple être suivi !... Mais le plus pressé en ce moment, c'est de faire disparaître à tout jamais les haines, les violences, les batailles qui nous ruinent et nous déshonorent. Nos sociétés ne sont pas des nationalités distinctes, perpétuelles, absolues ; elles ne vivent pas de leur propre vie, mais d'une vie d'emprunt qu'elles tirent du peuple, dans le sein duquel elles se recrutent sans cesse. Si donc elles veulent se maintenir, parcourir une longue carrière, elles doivent se conformer à l'esprit, aux tendances du peuple, qui est leur père et leur conservateur. Tout ce qui sera aveugle, obstiné, rebelle à son siècle, tombera dans le néant et n'aura, pour oraison funèbre, que de formidables éclats de rire.

JE TOMBE MALADE. — HOPITAL. — LA MÈRE. — COMPAGNONS.

J'étais arrivé à Nantes dans un triste état. Malgré cela, j'avais été embauché, je travaillais ; mais en travaillant je souffrais. Après neuf jours d'efforts persévérants, je dus laisser là les outils, et aller me renfermer dans ma chambre.

J'avais traversé Rochefort dans le courant de juillet, temps de canicule, de fièvres, de maladies dans ce pays. Néanmoins, le germe de mon mal

Digitized by Google

venait de plus loin ; je l'apportais de Bordeaux.

Jusque-là, dans toutes les villes que j'avais parcourues, j'avais trouvé des mères de compagnons véritablement dignes d'un si beau titre ; elles avaient eu pour moi des soins, des égards. Les compagnons, de leur côté, malgré quelques différends que j'ai fait connaître, s'étaient montrés grands et fraternels. Il n'en devait pas être de même à Nantes... et si je respire encore, je n'ai pas à en remercier ceux avec qui je fus là en rapport. Pourquoi ce changement ? Avais-je été desservi par quelque fâcheuse lettre de Bordeaux ? M'avait-on dénoncé comme dangereux à cause de ma désobéissance momentanée, que j'avais crue légitime, juste, nécessaire ? Je ne le sais. Quoi qu'il en fût, on ne devait pas se montrer barbare : je souffrais, on me devait des secours : on devait faire pour moi ce qu'on fait, en semblable cas, pour tous les membres de la société, sans aucune exception.

Le matin, de bonne heure, j'avais quitté mon travail ; j'étais retourné me mettre au lit. Je tombai dans un accès de fièvre qui me laissa toute la journée sans connaissance. Le lendemain, je me sentis mieux ; je pus descendre de ma chambre dans la salle à manger. Je priai la mère de me faire cuire une côtelette de mouton. Elle me répondit qu'elle n'en avait pas. Je lui dis qu'elle pourrait bien, si elle le voulait, en trouver dans une aussi grande ville que Nantes. Elle prétendit que c'était impossible. Mais une demi-heure

Digitized by Google

après je la vis sortir, et bientôt rentrer portant des côtelettes. « Ah ! m'écriai-je, vous allez m'en faire cuire une: — Non ! répondit elle sèchement, elles ne sont pas pour vous. » Tout ce que je pus obtenir, ce fut un bouillon.

Le jour suivant mon accès me reprit de plus belle : je battais la campagne, je rêvais tout éveillé. Je voyais des batailles, des écroulements, des naufrages, et j'étais acteur dans toutes les luttes, dans toutes les catastrophes.

Je me croyais sur un vaisseau qui bombardait Nantes : nous lancions la flamme et le fer. La ville nous répondait avec du canon. Notre vaisseau, percé de toutes parts, coulait bas ; je me noyais, j'étouffais : je ne faisais que mourir, renaître, et mourir encore ; je souffrais horriblement.

Quelques jeunes gens entrent dans la chambre où j'étais abandonné ; je leur fais des questions sur le siège de Nantes, sur les vaisseaux submergés : je leur demande qui est vainqueur à la fin, de la ville ou de la flotte. Ils me crurent fou.

J'eus cinq accès pareils : chaque fois je perdais connaissance. Un jour, et c'était justement le jour de Ste-Anne, à l'heure où les compagnons faisaient le banquet annuel au premier chez la mère, j'entends les compagnons du devoir appelant, défiant les gavots, leur criant de venir se battre contre eux au bâton dans la rue. Les gavots ne descendaient pas ; et moi de les appeler lâches ; ajoutant : « Oh ! si je n'étais pas malade » Enfin les provocations avaient fini par produire leur effet ; des braves étaient descendus ; le com-

Digitized by Google

bat s'était engagé : j'entendais le bruit des bâtons, des cannes qui se rencontraient, qui se croisaient, qui se choquaient violemment. Puis je n'entendis plus rien. A ce moment entrent dans ma chambre quelques compagnons. « Eh bien ! leur dis-je, qui est vainqueur? — Comment? quoi? — Sont-ce les gavots, sont-ce les dévorants qui l'ont emporté? — Que dites-vous? — Ce que je dis? Est-ce qu'on ne vient pas de se battre, là-bas, dans la rue? — Non; du tout. — Mais j'ai entendu le bruit des bâtons, les coups que l'on se portait. — C'est une erreur; on ne s'est point battu. » Et ceux-là encore de me prendre pour fou. Ils restèrent un peu avec moi : l'un d'eux alla me chercher un bouillon, ou de l'eau sucrée, je ne sais plus bien, mais je me rappelle qu'ils me portèrent de l'intérêt.

Pendant dix jours que je restai dans cet état, battant la campagne, me levant, marchant sans savoir ce que je faisais, j'eus la visite de quelques camarades, mais la Société, mais la mère, m'oublièrent complètement. Ma note, pour ces dix jours, tisanes, bouillons, nourriture, enfin toute ma dépense, ne s'éleva qu'à 3 francs 50 centimes. Mes forces s'en allaient; les jours même que les redoublements de fièvre ne me rendaient pas visite, je ne pouvais plus me soutenir.

Je fais demander le dignitaire. Ce n'était plus, malheureusement, Bugiste-l'Estime-des-Vertus, mais le serrurier Clermont-le-Cœur-Royal. Je le prie de me faire entrer à l'hôpital le plus tôt possible.

Digitized by Google

Bugiste, au moment où il se rendait, le jour de Ste-Anne, de chez la mère à l'église avec la Société toute entière, marchant en tête, précédant le cortége, paré de sa belle écharpe, tenant en main sa canne décorée de rubans, avait été arrêté, ainsi que deux autres ; et on les avait renfermés dans la prison dite le Bouffay. Les autorités affligées des rixes trop fréquentes d'alors, avaient défendu aux compagnons de se parer de leurs insignes sur la voie publique. Ceux-ci n'avaient tenu compte de la défense. De là les arrestations. La Société dut continuer la fête privée de son chef, qui heureusement, sortit de prison au bout de trois jours avec ses camarades, et put partir pour Bordeaux, suivant le projet qu'il en avait formé. Au reste, la durée de sa fonction était accomplie ; Clermont l'avait légalement remplacé, et au temps voulu.

Clermont, sur ma demande, avait fait des démarches, et m'avait obtenu un papier, signé de je ne sais qui, faute duquel il était impossible de se faire admettre dans l'hôpital. J'ignore s'il faut passer encore par les mêmes formalités. Il donne des ordres au rouleur ; et celui-ci, qu'on appelait Rochelais-la-Rose-d'Amour, m'accompagne en me soutenant, son bras passé dans le mien, et en maugréant tout bas. Nous arrivons à l'hôpital, magnifique établissement, des plus vastes et néanmoins encombré de malades : tous les lits étaient occupés ; il ne restait pas une seule place pour moi. Nous sommes obligés de retourner chez la mère et de remettre au jour suivant.

Digitized by Google

Le lendemain, de bonne heure, j'attendais le rouleur. Il arrive, et je lui dis : « Eh bien ! allons-y maintenant ? « Il me répond : « Je vous ai accompagné hier ; vous savez le chemin ; allez tout seul si vous voulez. — Mais si je vais seul, ce qui, du reste, m'est très difficile, la Société ne saura ni dans quelle salle, ni dans quel lit on m'aura placé, et chacun ne pourra, suivant l'usage, me faire visite à son tour. » Rochelais-la-Rose-d'Amour, fort joli garçon, excellent danseur, bon tireur de bâton, capable au travail, montra un mauvais cœur ; il me répondit crûment : « Ça ne me regarde pas. » S'il vit, si ce détail lui passe sous les yeux, qu'il convienne qu'il eut tort, qu'il se le reproche, et je lui pardonne son manquement à mon égard.

Poitevin-bon-Accord, l'un des plus anciens compagnons, était là présent ; à défaut de La-Rose-d'Amour, il s'offrit pour m'accompagner. Chemin faisant, il blâma la conduite du rouleur qui avait ainsi manqué au devoir et à l'humanité.

Je fus admis dans l'hôpital, placé dans un lit, et cela au moment où l'accès de fièvre me visitait pour la sixième fois. En faisant sa tournée dans les salles, le médecin en chef, accompagné de ses nombreux élèves, me regarda, m'examina, et passa sans me rien dire, me laissant dans une sorte d'assoupissement. Je perdis encore connaissance. Le lendemain, c'était mon bon jour. Je fus saigné, puis encore saigné ; je me conformai à toutes les prescriptions ; on prit de moi le plus grand soin, et je n'eus plus de ces terribles accès.

Digitized by Google

Le mal, par bonheur, s'amoindrit promptement.

Lorsque l'un de nous est alité dans un hôpital, il doit recevoir chaque jour, si rien ne s'oppose à cette règle antique de notre Société, la visite d'un camarade. Le dignitaire, de son côté, doit savoir par lui-même, en se rendant une ou deux fois par semaine auprès du malade, si personne ne manque à son devoir. Nos lois étaient mal obéies; je voyais bien peu de monde du dehors.

Ma santé se rétablissait; je remontais de la mort à la vie, pendant que tant d'autres, à mon côté, suivaient une route opposée; j'en vis mourir beaucoup.

Gavots et dévorants !..... voilà deux inflexibles partis..... ils existaient même parmi les moribonds.

J'avais pour voisin un ouvrier qui pouvait avoir vingt ans, le même âge que moi. Un jour il me dit : « Quel est votre état? » Je lui réponds : « Menuisier. » Il ajoute : « De quelle société êtes-vous? » Je réplique : « De celle des compagnons du devoir de liberté. » Il fait la grimace, il se fâche, se met en fureur. Il me dit qu'il est de la Société du devoir, que celle-là est bonne, que la mienne est mauvaise, qu'elle ne peut que déshonorer, que les gavots ne sont pas des hommes, mais de vilaines et méchantes bêtes, ne sachant pas travailler, capables de rien, qu'il faudrait écraser.

Les paroles de mon voisin étaient dures, grossières, provocatrices; et cependant, nous étions tous deux jeunes, tous deux ouvriers, tous deux

Digitized by Google

malades, tous deux ayant besoin de secours étrangers..... Nous aurions dû nous prêter un appui mutuel, nous encourager l'un l'autre ; mais le pauvre garçon sortait de son village, près d'Ancenis, et son ignorance, et ses préventions, et son fanatisme étaient extrêmes. Il ne comprenait pas quels sont les devoirs de l'homme qui raisonne. Je haussai les épaules et le pris en pitié. Si cependant j'avais répondu à ses sottises par des sottises équivalentes, qu'aurait-on vu ? Deux jeunes malades pouvant à peine se traîner, deux fantômes enfin, se battre, s'enlacer et se rouler sur les carreaux de l'asile des douleurs..... Quel beau tableau !.... Et voilà jusqu'où l'on poussait la fureur de Société à Société.... Pauvres travailleurs ! pauvre peuple ! ouvrez donc les yeux.

J'avais rencontré un malade insensé, mais je trouvai aussi de bons camarades, je fis des amis, j'eus une certaine autorité. Je me liai particulièrement avec un Anglais et un Parisien : les deux extrêmes pour le caractère, mais tous deux fort honnêtes.

J'écrivis à mon père ma situation et lui demandai de l'argent pour m'en aller à Chartres dès que mes forces me le permettraient.

La fièvre m'ayant quitté, je dépose la capote grise de malade et me dispose à sortir d'un lieu qui m'avait été salutaire et que j'avais habité vingt-quatre jours. A ce moment, un infirmier me dit : « Vous avez-là un joli pantalon.—Pourquoi cette remarque ? — Je me l'étais approprié, et je ne pensais pas avoir à vous le rendre. —

Digitized by Google

J'étais donc bien malade? — Mort aux trois-quarts et plus..... Mais vous êtes un bon garçon, *autant* j'aime vous voir en aller; bonne chance! »

Je pars, j'arrive chez la mère. « Bonjour la mère. » A peine répond-elle. Point de questions sur ma santé. « La mère, avez-vous reçu une lettre pour moi? — Non. — J'en attends une. — Eh bien! si elle arrive on vous la donnera. » J'avais besoin de manger, je n'osais pas le dire, car je devais encore les 3 francs 50 centimes dont j'ai parlé et deux tiers d'un mois de coucher.

A cet instant le facteur entre; il tient en main une lettre : « Agricol Perdiguier! » — « Me voilà? donnez!.... » Je prends, j'ouvre la lettre, et je m'écrie : « Soixante-dix francs! je suis heureux! je suis riche..... Je vais trouver le premier compagnon : je vais lui dire que je veux partir. — Ne partez pas, répond la mère adoucie, je lui parlerai, je vous recommanderai; il vous placera dans un bon atelier dès que vous serez complètement remis; en attendant je vous soignerai dans votre convalescence. — Merci, la mère, merci; votre bonté vient trop tard; ce n'est pas de moi que vous voulez, mais de mon argent. Vous ne l'aurez pas. »

Je vais trouver le premier compagnon dans l'atelier où il battait le fer; je lui fais part de ma résolution de m'éloigner de Nantes sans plus attendre.

Il convoque l'assemblée des anciens pour deux heures.

Réunis, ils délibèrent, et concluent à ceci :

Digitized by Google

« La ville manque d'ouvriers. La société enjoint à Avignonnais-la-Vertu de rester pour nous aider dans nos travaux. Nous recevons sa déclaration d'aujourd'hui comme avertissement. Il partira dans quinze jours s'il le veut, pas avant. » On me fait entrer dans la salle : on me transmet la décision qu'on vient de prendre. « Mais, leur dis-je, vous ne pouvez en ce moment m'astreindre à la règle commune : je sors de l'hôpital ; je suis faible ; je ne puis travailler. Si je reste quinze jours à ne rien faire, je n'aurai rendu aucun service à la société ; mon argent aura disparu, et il ne me sera plus possible d'aller où je veux. La loi qui oblige les compagnons en état de santé ne peut concerner les malades ; on ne peut exiger de ceux-ci ce qui est au-dessus de leurs forces. L'air de la ville, je le sens, m'est contraire ; il faut que je m'en éloigne. Mon dessein était d'aller à Chartres, je n'irai qu'à Tours si vous le préférez ; et cette ville, recevant un compagnon, pourra vous en envoyer un autre en échange qui, sans aucun doute, vaudra mieux que je ne vaux en ce moment. »

Les compagnons composant cette assemblée ne tinrent aucun compte de mes raisons, et persistèrent à vouloir m'imposer la *quinzaine* de travail, bien que je ne pusse travailler. Ils me dirent : « Si vous partez, la société ne compte plus sur vous. »

« Ce que vous faites là, leur répondis-je, est contre toute justice. Malade chez la mère, on m'a laissé sans soins ; dans l'hôpital, un bien petit

nombre de mes collègues est venu me voir; le premier compagnon ne m'a fait que deux visites en vingt-quatre jours, et encore, si je fusse sorti un jour plus tôt, je n'eusse pu le voir qu'une seule fois. On n'a pas fait pour moi ce qu'on fait, ce qu'on doit faire pour tous les compagnons, pour tous les affiliés. J'ai été traité sans égard, sans humanité. Vous ne comptez plus sur moi, compagnons de Nantes? je ne compte plus sur vous. Je vais de ce pas faire viser mon passe-port, non pour Tours, puisque cela vous est indifférent, mais pour Chartres, suivant ma première pensée. »

Je sors, en tirant vivement la porte sur moi. Je vais à la mairie. Je fais viser mon passe-port pour la Beauce. Ensuite, je vais retenir ma place à la diligence pour le lendemain. Il fallait se hâter : j'avais peu d'argent ; je voulais en faire le meilleur emploi possible.

Le soir du même jour j'étais chez la mère. Je vis arriver beaucoup de monde : il devait y avoir assemblée générale, assemblée de partant. Me concernait-elle, cette assemblée? Peut-être oui, peut-être non. On m'avait dit : « Si vous partez nous ne comptons plus sur vous. » Et cette menace ne m'avait point intimidé. Je devais donc me tenir sur la réserve.

On fait monter les compagnons et les affiliés dans la salle. Je reste en bas tout seul. On m'appelle. J'obéis. Je prends ma place habituelle. Le premier compagnon me dit : « Avancez, mettez-vous à mon côté, à la place de partant..... Cou-

Digitized by Google

vrez-vous. » Je me couvre. Ce n'est que dans cette circonstance, au moment d'un départ, la séance étant ouverte, qu'un compagnon garde son chapeau sur sa tête, pendant que tous les autres membres de la Société sont découverts. Le dignitaire me demande, suivant l'usage, si j'ai des réclamations à faire à la société et à quelqu'un de ceux qui la composent. Je réponds non. Il demande à tous les hommes présents s'ils ont quelque chose à me réclamer. Même réponse. Je descends avec le rouleur chez la mère. Nous remontons. Il déclare que je ne dois rien; que mon acquit est levé. Le dignitaire constate à haute voix que je suis quitte envers la mère, la Société, les compagnons, les affiliés, que toutes les formalités sont remplies, que rien ne s'oppose plus à mon départ. Les affiliés, puis les compagnons reçus, se retirent. Il ne restait plus que les compagnons finis.

« Vous vous êtes plaint, me dit Clermont-le-Cœur-Royal, qu'on avait négligé d'aller vous voir à l'hôpital. Quand je vous ai demandé si vous aviez des réclamations à faire, il fallait parler, et tous ceux que vous auriez signalés comme ayant manqué de vous faire visite auraient été forcés de vous payer ce qu'ils vous doivent. » Je lui réponds : « Quand j'étais malade à l'hôpital, je souhaitais la visite de tous mes confrères, alors j'aurais accepté avec reconnaissance le moindre secours. Leur présence seule pouvait me faire le plus grand bien. Mais maintenant je suis libre ; j'ai, de plus, reçu quelque argent, et il m'est

Digitized by Google

possible de me procurer les douceurs dont je puis avoir besoin. Je ne demande rien à personne, je ne me plains de personne, si ce n'est de vous. — De moi! — Oui, de vous. — Veuillez vous expliquer? — Le troupeau marche comme le berger le conduit. »

Là dessus grand bruit, vacarme, apostrophes.

Je ne reculai pas. Plus ma force physique avait baissé, plus ma force morale avait grandi. L'injustice m'avait indigné.

Le premier compagnon avait osé avancer, dans la discussion, que j'avais apporté ma maladie de Bordeaux, et qu'à la rigueur la Société de Nantes ne me devait rien. Ridicule sophisme, auquel je répondis victorieusement; car pour nous, il n'y a pas une société de Bordeaux et une Société de Nantes, mais une seule Société, la Société des compagnons du devoir de liberté, qui ne se morcelle pas, qui est une pour toute la France. Nous nous devons donc partout des soins, partout des secours; nous ne cessons nulle part d'être pays et frères.

La première partie du débat vidée, le dignitaire me dit : « Où allez-vous? » Réponse : « A Chartres. — Vous aviez promis d'aller à Tours. — Oui, si vous l'aviez voulu. Mais vous m'avez dit : « Si vous partez nous ne comptons plus sur vous. J'ai cru à vos paroles; et j'ai agi en toute liberté. — Si vous n'allez pas à Tours nous ne pouvons vous mettre en règle. — Comme vous voudrez. Mes papiers sont visés pour Chartres, c'est là que je vais; et les compagnons de cette

Digitized by Google

ville me dédommageront des peines que j'endure en celle-ci. Ils verront mon visage pâle, décharné, mes yeux caves, les rides de mon front, ma tête presque sans cheveux : ils ne pourront concevoir comment vous avez pu exiger de moi quinze jours de travail lorsque je suis à peine convalescent et que les forces me font complètement défaut. Je vais à eux en toute sécurité. Leur blâme ne sera pas pour moi, il sera pour vous. »

VOYAGE DE NANTES A CHARTRES.

Le lendemain, sur le soir, enfin le 31 août 1826, quelques affiliés, quelques compagnons reçus, au nombre desquels était Gandiole, dit Vivarais-la-Franchise, m'accompagnent à la voiture. Je les embrasse ; je monte sur l'impériale, place qui convenait, non pas à ma santé, mais à ma bourse.

Les chevaux sont attelés, le conducteur est sur son siége, le postillon sur son coursier : il prend le fouet en main, il le soulève ; on est prêt à partir.

En ce moment arrive en courant Goutille, dit Châlonnais-la-Clef-des-Cœurs, secrétaire du premier compagnon ; il me dit : « La société n'a pas voulu vous laisser partir sans que vous soyez en règle et m'a chargé de vous remettre ceci. » Il me tend un papier, que je reçois en lui répondant : « Il n'était pas nécessaire de vous déranger ; mais puisque vous voilà, j'accepte. » Cet homme, que je connaissais à peine, est devenu, depuis, l'un de mes meilleurs amis.

Le fouet claque, les chevaux piétinent, la diligence s'ébranle, roule, s'éloigne d'une ville que je quittais les yeux secs et le cœur en paix.

Il est des hommes qui, pour avoir subi les outrages, les persécutions de quelques gouvernants, fuient la patrie et vont s'armer contre elle ; acte coupable au dernier chef. Il ne faut jamais se venger sur des vieillards, sur des femmes, sur des enfants, sur tout un peuple, du crime d'un souverain, à une ou plusieurs têtes... Maudissons les méchants, tant qu'ils peuvent faire le mal, mais respect, amour à la patrie!..

Il est des hommes qui, pour avoir reçu les injures de quelques compagnons, désertent leur Société en dépit de la bonté de ses institutions, de ses lois, des fruits excellents que toute la classe ouvrière en peut retirer, et la déchirent à belles dents, et font tous leurs efforts pour la détruire. C'est un tort, c'est un crime. Souffrons momentanément, en attendant des jours meilleurs ; et s'ils se présentent, et si l'occasion nous en est offerte, faisons le bien, servons nos frères les travailleurs, acquérons leur estime. Que ceux qui nous avaient méconnus apprennent que nous leur sommes supérieurs ; qu'ils en rougissent, et que ce soit là notre seule vengeance.

Telle était ma pensée en m'éloignant de Nantes.

Puissent mes jeunes amis, dans les temps d'épreuves, n'en avoir jamais d'autres ! Puissent-ils rester toujours fidèles à leurs Sociétés, à leurs frères, et les servir, dès qu'ils le pourront, avec conscience et dévoûment.

Digitized by Google

Nous marchons, nous avançons, nous dépassons Ancenis, Ingrande ; nous arrivons à Angers, où se trouve une école d'arts et métiers. Quelques heures nous sont accordées. Je parcours la ville ; je vois ses rues, ses monuments. J'entre enfin dans une auberge, sur les bords de la Mayenne, où sont réunis un marchand d'hommes et sa marchandise. Tout coquin qu'était l'acheteur, son emplette était encore plus scélérate : elle l'avait trompé, floué, volé. Comédie, vacarme affreux, scènes des plus étranges.... Changements à faire à tout cela..... Quoi ! des marchands d'hommes ? Quoi ! des remplaçants ? Pourquoi donc ?

Notre voiture nous emporte.... Nous dépassons Durtal ; nous nous arrêtons un instant à la Flèche. Je vois une église, une école militaire.

Nous roulons de nouveau... Belle route ! bordée de noyers, de pommiers..... Je vois des *ardoisières*, et, dans les champs, répandues çà et là, de jolies maisons couvertes en ardoises. Nous verrons le chaume un peu plus loin.

Voilà la campagne du Mans ! voilà le Mans lui-même !.... Quelle richesse de végétation ! Quelle verdure épaisse et sombre, jusque dans le sein de la ville !... Nous nous arrêtons, nous promenons. Je vois des casques briller, des dragons circuler dans les rues, traînant leurs longs sabres qui sautillent et résonnent sur le pavé ; la cathédrale me frappe par sa grandeur, et aussi par sa nudité.

J'étais dans un pays de pommes, et j'avais entendu parler du *cidre*, que je ne connaissais que

Digitized by Google

de nom. Je voulus le connaître de fait. J'entre dansun café, j'en demande. Le cafetier me répond que le nouveau n'est pas encore fabriqué, que le vieux n'est plus bon; et que je ferais bien de m'en abstenir. Je ne tins compte de son avis. Je goûtai du cidre. Quelle boisson !... Elle eut pu, sans désavantage, tenir société à la meilleure huile d'olive dans l'assaisonnement d'une salade ; c'était un acide des plus piquants. N'importe, j'étais satisfait ; je pouvais dire, à partir de ce jour : « J'ai bu du cidre. » Un peu plus tard il m'en fut servi dans un département voisin ; ce n'était plus du vinaigre, mais du frontignan... presque.

Nous reprenons notre course....

Mais que sont ces troupes d'enfants qui, à la sortie de ce village, suivent la voiture au grand galop?... Que veulent-ils ? que disent-ils ? Ecoutons... « Messieurs, un sou, s'il vous plaît ; un sou, s'il vous plaît, Messieurs ; Messieurs, Mesdames, un sou, un sou, s'il vous plaît, s'il vous plaît, au nom de Dieu. » Ce sont des MENDIANTS ! Ils demandent l'aumône... Je n'en ai jamais vu en aussi grand nombre... Toute la génération des hommes et des femmes commence donc ici par ce dégradant métier ? Est-ce par cupidité, par habitude, sans besoin réel dans l'intérieur du ménage, que ces enfants sont ainsi jetés à la poursuite des voyageurs ? Si c'est oui , il faut blâmer les parents, leur donner un avertissement bien formulé, et les punir s'ils ne s'amendent. Est-ce, au contraire, la misère, les privations, le manque de travail et de pain qui les forcent à renoncer à

leur dignité, à implorer le secours des passants ! Il faut alors les plaindre, les consoler, se livrer à de profondes méditations. Ces campagnes sont riches, fécondes ; elles produisent pour nourrir tous ceux qui les fertilisent, et leurs femmes, et leurs enfants. Pourquoi tant de pauvres, tant de mendiants ? Un égoïsme affreux règne donc dans ce pays ?... Quoi ! tout pour les uns, rien pour les autres ? Est-ce là du progrès, de l'humanité, le dernier mot de Dieu ?... Oh ! non, non, impossible ! il doit venir des jours meilleurs.

Dans tout ce parcours, et même depuis la Flèche, nous fumes, à la sortie de chaque village, poursuivis de la même sorte. J'en fus péniblement affecté.

Je m'endors ; je m'éveille. Je n'ai plus mon CHAPEAU sur la tête. Qu'est-il donc devenu. Je cherche en vain... il n'est plus là. .« Conducteur ! conducteur ! arrêtez, s'il vous plaît. » La voiture cesse de rouler. Je conte ma mésaventure. On regarde sur le chemin que nous avons parcouru.... Nous voyons loin, bien loin sur un monticule, un petit point noir, presque imperceptible... Ce doit être mon chapeau.... Je lui tends les bras, je l'appelle dans un langage muet, et tous les voyageurs de s'intéresser à moi, de parler chaudement en ma faveur. Un cheval est dételé : le postillon s'éloigne au galop, revient de même, m'apporte, me remet mon chapeau, qui avait peu de prix, et était néanmoins un trésor pour moi. Mon rapide messager fut sans cupidité, sans égoïsme ; il ne fit valoir en aucune manière le service im-

portant qu'il venait de me rendre. Sa conscience seule le récompensa par un secret applaudissement. Voilà un fait rare, et des plus rares, que je me plais à relater.

Nous avons traversé des villes, des villages, vu les toits en chaume après les toits d'ardoises; nous avons dépassé la Ferté-Bernard, Nogent-le-Rotrou; nous apercevons au loin deux grandes flèches qui fendent le ciel, qui caressent les nuages, qui attirent, qui fascinent nos regards; ce sont les tours de la cathédrale de Chartres, c'est Chartres, chef-lieu du département d'Eure-et-Loir, pays des anciens Carnutes, si riche en blé. Nous y voilà.

MON SÉJOUR A CHARTRES.

C'était le matin. Je me rends chez la *mère*, à côté et en dehors de la porte St-Michel. Je trouve quelques compagnons que j'avais connus ailleurs. Ils me reçoivent bien, mais sans croire m'avoir vu nulle autre part. Je les nomme chacun par son nom, et je leur dis qui je suis. Ils doutaient encore. Ce ne fut qu'à ma voix, qu'à mon sourire qu'ils me reconnurent complètement. De ce nombre, était Morel, dit Vivarais-le-Cœur-Content, qui avait été mon camarade à Avignon, surtout à Montpellier. Se rappelant un peu le patois du Midi, et ayant souvenir qu'à Avignon on m'avait souvent donné le nom de mon village, ses premières paroles furent celles-ci, et en les prononçant il joignait les mains d'un air d'étonnement: « Aco es-tu, Mourières!.. » Ils me firent le meil-

Digitized by Google

leur accueil : ils me dédommagèrent des mauvais procédés des compagnons de Nantes, contre lesquels ils se récrièrent beaucoup ; ils voulaient même écrire au tour de France pour leur faire infliger la censure et une amende. Je m'y opposai.

CHARTRES. — UNE MÉSAVENTURE. — LE MESSIER. — LE MAIRE.

Je me reposai une quinzaine de jours. Pendant ce temps je pus contempler, admirer la cathédrale, le plus riche, le plus grand, le plus sublime des monuments que j'eusse vu jusque-là, et que je décrirais volontiers si j'avais tout un volume à lui consacrer.

Chartres est une petite ville avec des montées, des descentes ; aussi plusieurs de ses rues prennent-elles le nom de Tertre, qui leur convient si bien : elles ne sont point praticables pour les voitures. A part la cathédrale, il n'y a aucun monument qui puisse fixer l'attention. Ses maisons sont d'une grande simplicité, bâties en pans de bois, en lattes, en plâtras, sans pierres de taille. La ville est ceinte de petits murs ; elle a sept portes, comme Avignon ; la seule remarquable est la porte Guillaume. Vient ensuite la porte St-Michel. Ses boulevards sont agréables. L'air qu'on y respire est des plus purs. La population est peu passionnée ; elle est honnête et laborieuse.

Le jour de mon arrivée à Chartres il m'arriva malheur, comme on va le voir. Nous habitions

Digitized

tout près de la porte St-Michel, chez la mère Choupart. C'était le samedi. Il faisait le plus beau temps du monde. Sur le soir Marseillais-Francœur et deux autres compagnons m'invitent à sortir avec eux. Nous nous éloignons, nous avançons dans la campagne, du côté du Coudray. Nous marchions tout doucement, comme des gens qui se promènent, qui respirent avec bonheur l'air embaumé des champs. Convalescent, faible comme je l'étais, un rien me fatiguait. J'avais les lèvres desséchées. J'entre dans une vigne; je cueille une grappe d'une dixaine de grains tout au plus; et j'en sors en la mangeant, sans prendre aucun soin de me cacher. Voilà qu'un garde-champêtre arrive. « A l'amende! à l'amende! s'écria-t-il. — Comment, Monsieur, vous me mettriez à l'amende pour si peu de chose? et encore, c'est par besoin que je l'ai pris. Je suis convalescent; j'avais soif. » Le garde n'entend pas ce langage; il se met en fureur; il veut cinquante centimes ou me conduire à la mairie. « Comment cinquante centimes pour dix grains de raisin! » Sa fureur augmente, il agite sa hallebarde, il gesticule; il pousse enfin l'insolence si loin que l'un de mes camarades, Marseillais-Francœur, du nom de Fantin, en est outré: il lui arrache son arme des mains, et menace de lui en faire tâter s'il ne s'en va au plus vite. Le garde s'apaise, sa lance lui est rendue, et il nous laisse en paix. Mais à coup sûr il nous suivit de loin, il nous moucharda.

Le lendemain dimanche, sur les dix heures du

Digitized by Google

matin, entrent chez la mère un commissaire de police et mon garde. Celui-ci s'écrie aussitôt en me désignant. « Le voilà ! » Le commissaire me demande mes papiers. Je lui présente mon passeport et mon livret. Il les emporte en me disant : « Demain lundi vous vous trouverez à dix heures à la mairie pour parler à M. le maire. — C'est bien ; j'irai. » Je n'eus garde d'y manquer. Me voilà donc devant le premier magistrat de la ville, et, par surcroit, devant le garde-champêtre, qui dressait mon acte d'accusation. « J'avais, disait-il, pris un raisin ; j'avais voulu lui percer le ventre avec sa hallebarde ; de plus, la veille, dans une assemblée ou fête villageoise, j'avais dit en le montrant du doigt à des gens de très-mauvaise mine : « *Le voilà ce coquin de messier.* »

Le maire me regarde en me disant : « Qu'avez-vous à répondre ? »

« Monsieur, lui dis-je, il est vrai que je suis entré dans une vigne, que j'ai pris un grapillon d'une dixaine de grains pour me rafraîchir les lèvres ; je sors d'une forte maladie, il est facile de s'en apercevoir à mon visage ; je me sentais mal à mon aise. Mais quand il ose dire que je lui ai *arraché* sa lance, que j'ai voulu le tuer, il ment. — J'ai des témoins. — Impossible, ils ne pourraient être que de faux témoins ; je ne vous ai point menacé. Quand il ose avancer que je l'ai traité de coquin de *messier*, il fait encore un mensonge. Je viens d'apprendre à l'instant même, et par ses propres paroles, qu'il s'appelle *messier*. Comment pourrais-je l'avoir appelé hier coquin de *messier*,

Digitized by Google

puisque j'ignorais complètement alors que *messier* était son nom. »

Le maire sourit. J'avais pris le nom d'une fonction publique, car messier veut dire garde champêtre, pour un nom de famille. Cette naïveté prouva mon innocence mieux que n'eût pu le faire le plus éloquent plaidoyer.

« Vous pouvez vous retirer, » me dit le magistrat d'un air affable. Il dit au messier : « restez. » Sa figure avait pris de la sévérité. Il est probable qu'il s'était aperçu de la fausseté, de la méchanceté de l'énergumène, et qu'il lui donna une bonne semonce.

On m'attendait chez la mère avec impatience. Chacun se réjouit, à mon arrivée, du résultat de ma comparution. J'avais craint qu'on n'accusât mon camarade Marseillais. Pour le sauver, il m'eût fallu mentir, ce à quoi je ne suis point fort. Je n'eus pas à subir cette épreuve. Le messier n'avait accusé que moi ; ce qui me mettait à mon aise. Néanmoins son action n'était point d'un honnête homme. Il avait menti, il avait inventé, il avait voulu m'écraser parceque je lui paraissais faible. Le misérable échoua dans sa criminelle et lâche tentative.

NOGENT-LE-ROI. — CASTING. — LES CHAMPS. — ROCHETIN. — COMPAGNONS.

Je m'étais reposé pendant deux semaines, mes forces revenaient, mais bien doucement. Les compagnons, dans la pensée de hâter mon rétablissement, décident de m'envoyer travailler à Nogent-le-

Digitized by Google

Roi, charmant village entre Maintenon et Dreux, à six lieues de Chartres, chez M. Casting, qu'on appelait *Nantais-le-Bourreau-des-Dévorants*, surnom dont il était très-fier et sous lequel il était devenu célèbre. Ce n'était pas là un nom de compagnon, décerné en cérémonie et dans toutes les règles, vu qu'il n'avait jamais été qu'affilié, mais un nom de guerre qu'il tenait de la renommée, on ne sait comment, et sous lequel chacun prit l'habitude de le désigner. Ma malle fut remise au messager, et je partis à pied par un beau temps.

J'arrive à Maintenon, dont le château, dont l'aqueduc porté par une longue suite d'arcades, avaient de loin frappé mes regards.

J'entre dans un cabaret; je mange du pain et du fromage; je bois un verre de vin. Puis je donne cinq francs à l'hôtesse, en lui disant: « Payez-vous! » Elle me rend la monnaie de ma pièce. « Que me donnez-vous là? lui dis-je. — Des pièces de *six liards*. — A d'autres! je ne veux pas de ces jetons. — Prenez, prenez, c'est de la bonne monnaie. — Que je ne connais pas, et dont je ne veux pas. Donnez-moi des pièces blanches. — Je ne puis; ça, ou des sous; choisissez. — Eh bien! des sous! »

J'avais dépensé quarante centimes: il me fut rendu quatre-vingt-douze sous, tant en cuivre qu'en fonte: ma poche en était pleine; j'en étais chargé; cela faisait du volume et du bruit: on m'aurait pris pour un millionnaire.

Dans mon pays nous avions des demi-sous, ou

Digitized by Google

pièces de deux liards ; à Montpellier, on appelait six-blancs deux sous et demi ; je voyais à Maintenon les pièces de six liards pour la première fois. On s'en servait aussi à Paris. Ce ne fut qu'à Lyon, au passage des ponts de bois, que je vis les centimes et les liards être reçus comme monnaie.

J'arrive chez M. Casting, *Bourreau-des-Dévorants*. J'étais gavot ; il n'eut pas la pensée de me faire un mauvais parti, au contraire : il m'accueillit avec cordialité. J'eus pour camarades d'atelier un nommé Pierre Mallanfant, qui de garçon de ferme était devenu menuisier, et retourna plus tard à ses chevaux, et un nommé Loiseau, tous deux du département d'Eure-et-Loir. J'étais nourri, couché chez le patron. Il avait deux toutes petites filles et un jeune garçon aussi.

Le père Briaut, charpentier du pays, camarade de M. Casting, avec lequel il allait souvent boire chopine, ayant su que j'avais des plans d'escaliers, me pria de donner des leçons à son fils aîné, qui pouvait être de mon âge. Je refusai obstinément. Je ne me sentais pas assez savant pour oser me faire professeur de trait. Je devais revoir plus tard ces braves gens et leur donner satisfaction. Le fils Briaut, ayant alors succédé à son père dans la conduite des travaux, devint de mes élèves. Il savait déjà faire les escaliers droits ; il apprit de moi à faire les escaliers tournants.

Six jours de la semaine je restais dans l'atelier à travailler : le septième, jour du repos, j'allais dans les champs, et du matin au soir je parcou-

Digitized by Google

rais les coteaux, les bois, un livre à la main. Je lisais souvent la *Henriade* de Voltaire; mais je préférais le théâtre du même auteur. J'étais tout à fait heureux, ma santé, mes forces, revinrent rapidement. J'oubliai mes misères passées; l'avenir me sourit de nouveau.

J'eus la visite d'un ami que j'avais laissé à Bordeaux, ROCHETIN, dit La-Liberté-d'Avignon. Il avait pour camarade de route La-Violette-de-St-Marcelin, compagnon étranger. Ils venaient d'Angoulème, se rendaient à Paris. Sur leur chemin, ils avaient été attaqués, et, comme leurs ennemis étaient nombreux, ils avaient du se servir du bâton et d'instruments pointus. L'un d'eux avait un compas auquel il manquait une pointe, il l'avait laissée dans la cuisse d'un assaillant. Telles étaient les mœurs d'alors.

La ville d'où ils arrivaient, ANGOULÈME, est le siége de la fondation de la Société des compagnons cordonniers, qui tiennent le devoir, ou partie du devoir, d'un compagnon tanneur que sa Société désavoua et répudia. Les cordonniers se parèrent vainement des titres de compagnons du devoir, d'enfants de maître Jacques; les tanneurs et les autres corporations refusèrent de les reconnaître comme tels. De là naquirent des batailles affreuses. Les cordonniers montrèrent du courage et ne se rebutèrent jamais. L'un des leurs, nommé Mouton-Cœur-de-Lion, terrible dans les luttes, fut condamné et enfermé dans les galères de Rochefort, où l'ennui et les chagrins le tuèrent. Albigeois-l'Ami-des-Arts (Capus), compagnon

cordonnier, devait plus tard composer un poème en vers à la gloire du martyr. Je reparlerai de ce poème quand il en sera temps.

Ces deux compagnons étrangers, La-Violette et La-Liberté, couchèrent à Nogent-le-Roi. Le lendemain je leur fis la conduite au-delà de Coulombs, jusqu'au haut de la montée d'un chemin de traverse qui conduit à Épernon.

JE RETOURNE A CHARTRES. — M. LUTON.

Il y avait deux mois que j'étais à Nogent-le-Roi, quand les compagnons m'écrivirent pour me faire retourner à Chartres, où l'on avait besoin de mes services. Je me rendis à leur appel. Ils m'embauchèrent chez M. Luton, dans la basse-ville, près de la porte Guillaume. Nous avions en face de nous la *mère* des compagnons tanneurs, où nous allions chaque matin manger du pain gros comme une noix et boire une petite goutte d'eau-de-vie. Ils n'étaient pas méchants; nos ennemis ; nous n'en reçumes jamais aucune insulte. Il y eut pourtant un peu plus tard, quelques affaires entre menuisiers et tanneurs, mais elles furent, heureusement, de peu de durée.

Mes camarades d'atelier étaient Bordelais-le-Corinthien (Bonnal), Vivarais-la-Bonne-Conduite (Bravais), L'Angevin-la-Liberté et quelques autres. M. Luton, suivant la coutume du pays, nous nourrissait, nous couchait. Nous étions bien chez lui.

VIE D'ATELIER.

Quelquefois entre patrons et compagnons il y

Digitized by Google

avait des taquineries, des hostilités de parole, des plaisanteries d'un goût équivoque.

Quand il tombait de la neige, ceux-là disaient à ceux-ci : « Voyez-vous les mouches blanches qui volent. » Ce qui signifiait : « C'est pour vous la mauvaise saison; parlez bas, baissez l'oreille; redoutez-moi, car je suis le plus fort. » Dans l'hiver le patron était le railleur. Mais les compagnons savaient prendre leur revanche, et ils avaient trois bonnes saisons pour une mauvaise. Leur avantage était célébré par une chanson bizarre, dont je me rappelle ce couplet :

« Quand il vient le temps des glaçons,
Ces bourgeois fripons nous font la grimace,
Quand il vient le temps des glaçons,
Ces bourgeois fripons méprisent les compagnons;
Mais nous avons, à la fonte des glaces,
Le printemps, l'automne et l'été
Pour les faire aller.

Ma reproduction n'est peut-être pas tout-à-fait exacte, mais à coup sûr je m'éloigne très-peu de la vérité.

Il y a toutes sortes de plaisanteries qui courent les ateliers sur les maîtres comme sur les ouvriers. Tel ou tel maître, que l'on cite, que l'on rend célèbre, a une singulière façon de faire travailler, de donner la largeur, la hauteur d'une croisée ou d'une porte. Après avoir appelé l'attention de ses ouvriers, il jette sa casquette en l'air en leur disant : « Voilà la hauteur. » Il étend ses deux bras

Digitized by Google

horizontalement, et leur dit : « Voilà la largeur : allez, faites, et dépêchez-vous. » Et de rire du patron, dont on exagère beaucoup, on peut le croire, la bizarrerie et l'excentricité. Un M. Lemoine, de Marseille, a souvent dû entendre ses oreilles lui corner.

Si l'on met le maître sur le tapis, on y met également le mauvais ouvrier, celui qui ne remplit pas convenablement sa journée.

Un maître était absent de l'atelier. L'un de ses ouvriers, placé entre deux établis, appuyant chacune de ses mains sur chacun d'eux, tenait ses bras raidis, se suspendait, se balançait comme une cloche en branle, en chantant :

« Je suis à la journée du maître,
Tire lire lire, tire lire lère,
Je suis à la journée du maître,
Tire, lire l'en fat. »

Le maître arrive tout doucement ; avance à pas de loup ; se met en action, et répond à l'ouvrier en lui battant la mesure sur le derrière à coups de pied :

« Je te payerai comme tu travailles,
Tire lire lire, tire lire lère,
Je te payerai comme tu travailles,
Tire, lire l'en fat. »

Et de rire à ces plaisanteries, et d'applaudir au maître qui a payé l'ouvrier comme il le méritait.

Digitized by Google

On a vu, d'autre part, un maître faire une injustice à un ouvrier, et celui-ci s'en venger en endommageant son dernier travail. Avait-il fait une commode, ou un secrétaire? il collait, sans qu'on s'en aperçût, les tiroirs dans le meuble, et prenait congé. Ce meuble, fort bien en apparence, était de nulle valeur; on s'en apercevait plus tard. Mais alors l'ouvrier était loin. Un tel fait se produit rarement. Le compagnonnage punirait une action de cette nature dont l'un de ses membres se serait rendu coupable, parce qu'il intervient dans les différents, et que, d'autre part, il tient à conserver ses bons rapports avec les maîtres.

Il y avait donc des tiraillements, des contestations entre maîtres et ouvriers, et il ne pouvait en être autrement, car les hommes ne sont pas des anges; mais il y avait aussi de cordiales relations.

Le jour de la Ste-Anne, les compagnons donnaient un bal, et ils faisaient danser patrons et patronnes; le lendemain, les maîtres donnaient bal à leur tour, et rendaient plaisirs pour plaisirs, joies pour joies. Les entrepreneurs de travaux nourrissaient leurs ouvriers; on s'asseyait tous à la même table, on mangeait le même pain, on buvait le même vin; et, à de certains jours, il y avait festin: on était de la même famille.

Je me rappelle qu'à Montpellier, lorsque les jours furent devenus trop courts et qu'il fallut les allonger soir et matin par la clarté des chandelles,

M. Pradoura commença par nous payer le PATÉ DE VEILLE. C'était un bon dîner, couronné d'un PATÉ, que le chant venait égayer.

A Bordeaux, M. Moulonguet, chez lequel nous étions aux pièces et non nourris, ne nous invita pas à prendre place à sa table, mais il donna trois francs à chacun de ses ouvriers, en leur disant à tous : « Allez faire un dîner en commun pour inaugurer les veillées. »

A Chartres, l'usage du pâté de veille était encore général, et à cette occasion, il y avait fraternisation entre maîtres et ouvriers. Parmi les vieilles choses, il y en avait véritablement de bien bonnes.

Depuis, je n'ai plus vu le pâté de veille e usage ; de plus, les maîtres, au moins dans les villes, ont partout cessé de nourrir et de loger leurs ouvriers. La familiarité entre ceux-ci et ceux-là en a beaucoup souffert. Néanmoins il reste encore de bons liens que le compagnonnage entretient et féconde.

JE SUIS FINI. — AMUSEMENTS. — DANSE.

Jusque-là j'étais resté compagnon reçu ; mais, quelques-uns de mes amis, et entre autres Languedoc-l'Aimable-Cœur (Moynier), natif de Mauguio, près de Montpellier où je l'avais connu, charmant jeune homme, aussi aimable que son surnom, m'excita vivement à avancer dans les grades... je fus donc mis au rang des compagnons finis. Dès lors, je pris une part marquée à la direction de la Société.

A ce moment, il n'y avait à Chartres aucun maître de dessin. Les compagnons ne pouvaient, après leur journée, travailler encore quelques heures pour s'instruire dans l'architecture et le trait. Comme eux tous, j'étais forcé de me négliger. Savez-vous ce que je fis pour employer mes loisirs du soir? Devinez! J'appris à danser. Je n'étais pas un philosophe morose; je voulais bien que la pensée et l'action, que le grave et le gai fussent un peu mêlés, marchassent un peu de compagnie.

Les dimanches nous allions dans les assemblées, aux fêtes champêtres. Nous sautions comme des fous avec les jeunes filles. Notre orchestre était ordinairement composé de deux musiciens majestueusement assis sur deux chaises robustes, trônes élevés, dont les quatre pieds reposaient sur deux grands piédestaux, qu'en langage vulgaire on appelle tonneaux, tonnes, barriques, et ils faisaient entendre, non pas le son du fifre et du tambourin comme à Avignon et à Marseille, non pas le son des hautbois et du tambour roulant, comme dans Montpellier et ses environs, non pas le son de la musette comme en Auvergne, ou du bignou comme en Limousin et en Bretagne, ou de la vieille comme dans les montagnes des Alpes, mais le son d'un violon enroué, criard, discordant, et de la grosse caisse, dont le bruit compense l'harmonie. Cette musique n'était pas enivrante, ne plantait pas des ailes aux pieds des danseurs; elle n'était capable ni de ressusciter des morts, ni d'enchanter les dauphins, ni de bâ-

Digitized by Google

tir une nouvelle Thèbes, comme au temps de Linus et d'Amphion ; mais nous étions jeunes ; il nous fallait du mouvement ; et rien ne pouvait nous lasser et nous démonter.

MES LECTURES. — CHANSONS DE COMPAGNONS.

Oui, je dansais, mais je ne m'en tenais pas là ; je faisais autre chose. Et quoi ? je lisais, j'essayais d'écrire, et tous mes instants de loisirs étaient ainsi complètement occupés.

Etant encore enfant, je m'étais rendu familier avec quelques héros du sage Esope : le lion, le loup, le renard, le cerf, la brebis, ne m'étaient point étrangers ; — j'avais possédé des recueils de cantiques et des recueils de chansons, et appris par cœur du chrétien et du profane : l'enfant prodigue, la belle Judith, sainte Geneviève-de-Brabant, saint Eustache, des chants d'amour, de gloire, de patrie, d'indépendance et de liberté faisaient partie de mon répertoire ; — j'avais possédé l'*Ame dévote*, le *Miroir de l'âme*, les *quatre fils Aymon* ; j'avais mis le nez dans la *Jérusalem délivrée*, entrevu Godefroy de Bouillon, Renaud, Roland, Mongis, Allard, Tancrède, Herminie, Clorinde, Armide ; — j'avais fait connaissance, et ceci m'avait fait la plus forte impression, avec Joseph, que ses frères vendirent, et avec Moïse, que sa mère abandonna sur les eaux dans un berceau flottant. — A Bordeaux, après le *chef-d'œuvre dramatique* de Voltaire, j'avais acheté la *Henriade* du même auteur et les *Tragédies* de Racine. Ces trois derniers ouvrages étaient alors toute ma

Digitized by Google

bibliothèque : je les lisais et les relisais sans cesse; j'en faisais mes délices.

J'avais la pensée de composer des vers, une chanson ; mais il me fallait une provocation pour me déterminer à me mettre à l'œuvre avec courage et persévérance. Cette provocation m'arriva ; voici comment :

Nous étions un dimanche plusieurs camarades réunis autour d'une table : nous avions vidé quelques verres de vin ; nous chantions...

« Quoi ! cela se peut-il ? Vous alliez au cabaret ? Vous chantiez ? »

Pourquoi pas ?..... Mettez-vous un peu à notre place. Le matin à l'établi à cinq heures précises, le soir n'en sortant qu'à huit heures sonnées, et cela, six jours de la semaine, l'hiver, l'été, et toujours ! et toujours ! Le septième était notre jour de repos, de récréation. Mais étrangers dans la ville, pas riches, n'ayant point de chez-nous, point de famille, point de parents, point de société comme les gens du monde en trouvent partout, point de salons, de jardins, de parcs, de chevaux, de meute, de chasses, de pêches, de spectacles, de jeux, étant sans feu ni lieu, que faire, que devenir, où aller, où passer notre temps, nous asseoir, nous reposer, comment nous amuser, nous distraire un moment ?.... Faut-il vivre, faut-il mourir ?....

Vivons !.... mais vivons avec sagesse, avec sobriété, honnêtement, c'est ma pensée ; mais un peu gaîment s'il est possible...

Dieu nous a donné la vie, ne la rendons pas

malheureuse, ne l'abrégeons pas par des ennuis volontaires, par des tortures morales à nos ordres, ce serait un suicide, un crime, une insulte au grand Etre de qui nous la tenons, et nous aurions à lui en rendre compte un jour.

Mais comment la rendre facile, tolérable, supportable, heureuse, s'il se peut?..

Je l'ai dit, nous ne sommes point riches, et j'ajoute : nous ne sommes point savants; nous ne pouvons nous livrer, faute d'une instruction suffisante, d'une expérience qui nous manque, à des entretiens religieux, politiques, philosophiques, historiques, littéraires, scientifiques, artistiques, nobles, élevés, variés, intéressants, capables de nous captiver une journée toute entière... Eh bien! que faire?

Chantons, c'est le plus facile...

Nous chantions donc.

Après quelques chansons passables, l'on en fit entendre une de l'espèce la plus dure, la plus sauvage, dont voici le dernier couplet :

« Qui a composé la chanson,
C'est La-Sincérité-de-Macon :
Mangeant le foie de quatre chiens dévorants,
Tranchant la tête d'un aspirant ;
Et sur la tête de ces capons
Grava son nom d'honnête compagnon. »

Cette singulière production avait été chantée avec vigueur, avec emportement : j'en fus affecté, choqué, et ne pus dissimuler mon impression.

Digitized by Google

« Comment, me dit l'un des convives, vous ne trouvez pas notre chanson jolie? — Je la trouve détestable. — Seriez-vous capable d'en faire une pareille? — Je ne m'en vante pas. — Et vous faites bien. »

Voilà la provocation dont j'ai parlé. Ce fut à la suite de cet incident sans importance par lui-même que je voulus faire, non pas des chansons de progrès, mais au moins quelque chose d'incapable d'aigrir les esprits et de provoquer des désordres.

Nous avions, comme toutes les Sociétés de compagnonnage, nos poètes, nos chansonniers; voici les noms des plus célèbres d'alors : Nantais-Prêt-à-Bien-Faire (Desbois), Bourguignon-la-Fidélité (Thevenot), Lyonnais-l'Union (Chéla), Montpellier-le-Cœur-Royal (Séranne), Languedoc-la-Fidélité (Lafond), Marseillais-le-Corinthien (Portalès), et surtout Marseillais-Bon-Accord (Courbier). Mais la plupart de leurs compositions étaient guerroyantes, violentes, insultantes pour les compagnons du devoir. Je voulais, sur ce point capital, faire autrement que mes prédécesseurs.

Et l'instruction! et les connaissances! et les règles de la poésie!.. Voilà des choses qu'il faut posséder pour composer, écrire des vers... C'est vrai... et l'on ne m'a rien appris, et je ne sais rien... Comment pourrais-je donc trouver, produire une chanson?... N'importe; commençons, essayons. Les compagnons aiment, vénèrent Salomon, qu'ils appellent leur fondateur, leur père; chantons donc Salomon; cela ne peut nuire à

personne ; et, plus tard, si je réussis, si j'acquiers de l'influence, je chanterai, non plus pour plaire, mais pour instruire, moraliser ; je marcherai en avant... Du courage ! de l'audace ! sans quoi les meilleures facultés s'éteignent, et l'on ne fait rien d'utile dans le monde.

Le soir, après ma journée, dans la chambre que j'avais en commun avec Vivarais-la-Bonne-Conduite, chez M. Luton, je fis mon premier essai, que j'intitulai : *Hymne à Salomon*. Était-il bien, en étais-je satisfait ? Non certes.

Je possédais les principales tragédies de Voltaire et toutes celles de Racine. En lisant ces pièces, je sentais la cadence, l'harmonie, j'éprouvais de la joie ; et néanmoins, je ne comprenais pas la construction, la mesure stricte, le secret du vers. J'étais en cela ce que sont tous les lecteurs auxquels on n'a rien enseigné. Aussi mes vers n'avaient-ils que la rime, et point la mesure ; c'était de la prose, des lignes rimées, et encore ces rimes n'étaient-elles pas toujours bien entrelacées. J'avais beau les chanter en les composant, ces pauvres couplets, je sentais le défaut et ne le comprenais pas, je ne savais comment y remédier.

Nous avions un compagnon qui passait pour être instruit, pour avoir fait des romances. Je lui confie ma chanson : je le prie de m'éclairer. Il la prend, l'emporte, me la rend au bout de quelques jours, en me disant : « Elle est bien. » J'étais plus difficile ; je n'étais pas content de ma besogne. Mais je finis, en continuant la lecture

de mes auteurs chéris, par découvrir le mécanisme des vers; et alors je me ravisai, et alors je retouchai. Voici quelques couplets de ma glorification de Salomon.

Dignes enfants du roi dont la sagesse
Créa jadis nos équitables lois,
En ce beau jour, le cœur plein d'allégresse,
Avec transport accompagnez ma voix.
De Salomon, etc.

Il existait dans ses villes antiques
Mille travaux dont l'œil fut enchanté,
De beaux jardins, des palais magnifiques,
Des tribunaux où siégeait l'équité.
De Salomon, etc.

Saint monument! ô merveille imposante!
Temple sacré touchant jadis aux cieux!
Maison de Dieu! ta ruine gisante
Surprend encore et le cœur et les yeux!....
De Salomon, etc.

Tout florissait dans son royaume immense:
Les vrais talents, le commerce, les arts.
La douce paix, mère de l'abondance,
Rendait heureux jeunes gens et vieillards.
De Salomon, etc.

Comme les chansons de compagnons n'étaient pas destinées à l'impression, comme chaque auteur appliquait son nom au bas de chacune de ses productions, je suivis l'usage, et voici comment je signai la mienne:

Digitized by Google

Chers compagnons, agréez cet ouvrage ;
C'est un essai qu'un jeune homme a conçu.
Daignez sourire au fraternel hommage
D'Avignonnais surnommé la-Vertu.
De Salomon, etc.

Je fis, peu après, une seconde chanson, que j'intitulai le *Combat d'Esprit*. Je supposais un compagnon amoureux, auquel la Société ordonne de quitter la ville où il séjourne, et de voyager : c'était l'amour aux prises avec le devoir. Celui-ci finissait par l'emporter. Je donnerai un peu plus loin trois ou quatre couplets de cette chanson. Mes compositions, sans provocations contre les devoirants, ne furent pas mal reçues ; on les chanta.

M. VERCASSON. — UN PREMIER COMPAGNON. — RÉFLEXIONS.

Je sortis de chez M. Luton après y avoir travaillé quatre ou cinq mois, et fus embauché chez M. Vercasson. Ce second atelier valait le premier, même un peu mieux. Nous faisions de très-bons travaux. Le prix de ma journée était de vingt-six sous, la nourriture et le coucher en plus. J'avais là pour camarades, Vivarais-le-Cœur-Content, Marseillais--Franc-Cœur, Languedoc-l'Aimable-Cœur et d'autres. Marseillais avait achevé son temps de premier compagnon, Vivarais l'avait remplacé.

Ce Vivarais-le-Cœur-Content ne savait ni lire ni écrire ; il était faible sur la conversation ; il n'é-

Digitized by Google

tait nullement orateur; et cependant il occupait la première fonction de la Société ! Et ce qui paraîtra singulier à des gens qui n'ont pas vu les hommes à l'œuvre, ou qui ne les ont pas étudiés, observés avec attention ,c'est qu'il s'acquitta parfaitement bien de sa mission.

Vivarais avait de la raison, du bon sens, de l'honnêteté, du caractère. Il présidait les assemblées, était en relation avec les maitres pour leur fournir des ouvriers, accueillait les arrivants, avait l'œil sur chacun, l'intérêt de la Société lui était cher, enfin cet homme, presque sans ouvrir la bouche, conduisait très-bien les affaires.

J'ai vu des compagnons qui avaient de l'instruction, qui savaient parler, discourir, mais qui, manquant de caractère, de fermeté, menaient tout de travers : chacun se repentait alors d'avoir concouru à leur élévation.

L'homme qui a du cœur, du jugement, de l'activité, du respect pour ses semblables, même sans instruction, fera de bonnes choses; l'homme vain, railleur, pointilleux, rusé, aimant l'intrigue, ne peut montrer, dans une haute position, quels que soient d'ailleurs le brillant de son esprit et l'étendue de ses connaissances, que de l'impuissance, que de l'incapacité. Les défauts de sa personne deviendront les défauts de sa Société, son action sera délétère.

Si cependant l'homme de caractère, de cœur, de volonté forte, sympathique au prochain, possède en même temps une brillante intelligence, une riche instruction, le luxe des connaissances

Digitized by Google

tant mieux ! double et triple raison de le préférer. Mais s'il y a séparation de facultés ; s'il se trouve d'un côté l'homme choyé de la nature, de l'autre l'homme choyé de la Société, je préfère le premier au secoud : je sais qu'il conduira bien notre barque, tandis que l'autre la briserait contre un écueil.

Je n'aime rien tant comme les hommes modestes, de bon sens et de cœur ; je ne redoute rien comme les présomptueux, les bavards, les brouillons. Ceux-là agrandissent tout, donnent une âme à tout : ceux-ci rapetissent tout, dessèchent tout : ils sont les dissolvants, la ruine, la mort des Sociétés qui ont eu le malheur de les prendre pour guides. Alors vient le temps des lamentations.

Sociétés, choisissez bien vos chefs ! voilà ce que je vous recommande sur toute chose.

UNE CONDUITE EN RÈGLE.

J'avais vu faire à Avignon une conduite en règle dans tous ses détails ; je vis faire, à Chartres, une autre conduite de même nature. Ces cérémonies, on ne les prodigue pas : elles commencent même à passer de mode.. Les mœurs anciennes cèdent peu à peu le pas aux mœurs nouvelles, ne se manifestent qu'à de longs intervalles, ou subissent des modifications qui les harmonisent avec les choses de nos jours et leur donnent ainsi une seconde vie.

Nous nous mettons en mouvement. Le premier compagnon, le partant, le rouleur marchent en tête. Celui-ci porte sur son épaule, au bout d'un

Digitized by Google

jonc, le paquet de celui-là. Tous les compagnons, cannes en mains, rubans bleus et blancs attachés au côté gauche, flottant, serpentant, livrés à l'empire des zéphyrs, suivent sur deux rangs et forment une longue colonne. Les affiliés font suite et complètent le cortége. Dans une corbeille soutenue par deux compagnons ou deux affiliés, on porte des verres et des bouteilles pleines de vin, dans une autre du pain et du fromage. Au-dessus d'une serviette blanche qui recouvre les aliments, brillent une équerre et un compas entrelacés, symbole, attribut, insignes du compagnonnage. Tout marche au pas, en cadence, avec ordre, régularité. Un compagnon entonne un chant de départ : à la fin de chaque couplet, au refrain, les voix de tous les compagnons, de tous les affiliés, se joignent à la voix du coryphée, et le chœur le plus imposant frappe les échos, résonne dans l'espace...

On arrive au-delà de Lèves; on tourne à gauche; on entre dans un champ : les compagnons, les affiliés se forment en cercle ; les cannes sont plantées en terre. Il y a une sorte de collation, de communion, si je puis m'exprimer ainsi, des trinquements, des guilbrettes, des embrassades fraternelles. Le partant s'éloigne. Ses camarades l'appellent en vain. Il avance fièrement sans se détourner : il est lancé sur la route du tour de France. La conduite revient en ville en bon ordre.

Autrefois il y avait des conduites en règle précédées de tambours, de musiques. De grands honneurs étaient dus aux premiers compagnons,

Digitized by Google

aux capitaines, aux dignitaires, aux élus de la Société qui s'éloignaient d'une ville où ils avaient dignement rempli leur mission. Toutes ces choses étaient belles, mais coûteuses ; on a simplifié, et l'on a sagement fait.

Je vis à Chartres d'autres cérémonies dont je pourrais donner ici la description ; mais comme j'en fus encore témoin dans d'autres lieux, j'en parlerai plus loin et plus à propos.

QUATRE COMPAGNONS TANNEURS. — MA COLÈRE. — RÈFLEXIONS.

Je rappelle mes souvenirs, et comme tout n'est pas grave dans la vie, et que, au reste, j'avais vingt-un ans, je ne veux pas laisser croire que j'étais un sombre philosophe, un second Caton ; ma tête était jeune, mon sang était chaud ; je me passionnais, je m'emportais quelquefois un peu trop vite. Des contradictions pouvaient donc se rencontrer et se rencontrent en effet entre mes principes et mes actes ; en voici la preuve :

Nous étions quatre compagnons du devoir de liberté assis autour d'une table dans un cabaret ; nous causions. Il y avait à la table voisine un nombre égal de compagnons tanneurs du devoir : c'étaient des hommes robustes, fortement constitués. Nous voyant, sachant qui nous étions, ils se firent des signes, se parlèrent à l'oreille, et l'un d'eux chanta une chanson baroque contre les Provençaux, dont je me rappelle le couplet que voici :

Digitized by Google

« Si jamais Provençaux
Dans mon pays j'attrape,
Je lui casserai les os
Et sa maudite carcasse.
De la peau de son ventre
J'en ferai un tambour,
Pour appeler les diables
Qui viennent à son secours. »

Quand ils eurent fini ils se regardèrent en souriant, très-satisfaits d'eux-mêmes : ils avaient parlé dru à des Provençaux à portée de les entendre.

Ils ne s'en tinrent pas là : ils entonnèrent une chanson contre les gavots, et les insultes, et les grossièretés nous arrivaient en pleine face. Nous étions traités d'abominables, de détestables, et le reste. Je fus outré de tant d'insolence. Je dis à mes camarades : « Dès qu'ils auront fini, je commence ; nous nous battrons après s'il le faut. » Ils ne furent pas de mon avis. Notre bouteille vidée, ils payèrent et sortirent. Je les suivis, mais irrité, et je leur dis qu'ils étaient des poltrons, que ce n'était pas par sagesse qu'ils s'étaient retirés, mais par lâcheté. J'étais furieux contre eux. Moi qui tant de fois avais parlé contre les chansons provocatrices et les batailles, je voulais chanter une chanson de guerre et livrer bataille au besoin : j'étais tout prêt à me donner un éclatant démenti ; ce qui prouve que les meilleurs plans de conduite peuvent être hors de saison dans la pratique, surtout lorsqu'on est jeune et qu'on se trouve dans un

milieu un peu querelleur. Si c'était maintenant, je ne me fâcherais pas, et je dirais aux chanteurs provocateurs assis à mes côtés :

« Dites donc, les amis, en chantant comme vous venez de le faire, vous avez eu l'intention de nous blesser, de nous faire de la peine, et vous avez eu tort, car il n'est pas bon d'être hostile à son prochain ; mais nous ne vous répondrons rien de semblable, parce que nous sommes des hommes qui avons pensé, qui avons réfléchi aux misères d'ici-bas, et que nous aimons tous les ouvriers. Voyons, qu'en pensez-vous vous-mêmes ? tanneurs et menuisiers, devoirants et gavots, ne sont-ils pas également d'utiles travailleurs, des Français, des hommes ? .... Et, tenez, il y a des riches qui nous méprisent, qui ont le front, l'audace insigne de dire qu'un ouvrier ne les vaut pas, qu'un ouvrier n'est pas un homme, qu'un ouvrier n'est qu'un tapageur, qu'un ivrogne, qu'une brute, qu'un animal, qu'un rien du tout ; et cela vous révolte, avec raison bien sûr, et vous dites en colère : Les riches qui parlent ainsi sont des individus pleins d'orgueil, de prévention, de sottise ; ils sont des niais, des imbéciles, des bêtes, des fous à lier ; ils radotent, déraisonnent, ne savent ce qu'ils disent. Un homme est un homme, un pauvre vaut un riche, un ouvrier vaut un bourgeois, même un noble.

« Voilà ce que vous soutenez, vous autres tanneurs. Mais si un homme est un homme, si un pauvre vaut un riche, si un ouvrier vaut un bourgeois, même un noble, vous conviendrez, à

Digitized by Google

moins que vous ne vouliez vous-mêmes radoter, déraisonner, bêtifier, qu'un ouvrier vaut un ouvrier, qu'un menuisier vaut un tanneur, qu'un gavot vaut un devoirant, et que nous sommes tous égaux. Eh bien! pourquoi nous avez-vous apostrophés, injuriés, provoqués? Convenez-en, vous l'avez fait sans réflexion, par vieille habitude; et là, la main sur la conscience, vous ne trouveriez pas une parole pour vous justifier. Une autrefois, je l'espère, vous ne le ferez plus.

« Voyez-vous, servons-nous de notre intelligence, et soyons justes. Honorons le travail, les travailleurs, tous les honnêtes gens, seraient-ils nobles ou décrotteurs dans les rues, n'importe. Ne faisons pas aux autres ce que nous ne voulons pas que l'on nous fasse; faisons comme nous voulons qu'il nous soit fait : ne sortons pas de là, et soyons fermes comme des rochers.

« Il n'y a qu'un Dieu, tous les hommes sont ses enfants, les tanneurs comme les menuisiers, les gavots comme les devoirants; nous sommes tous frères; mais que notre fraternité ne ressemble pas à celle d'Abel et de Caïn. Aucun de nous, je pense, n'a sujet d'être jaloux de l'autre : nous sommes tous dans la même condition; nous gagnons tous notre pain à la sueur de notre front; nous avons besoin de nous prêter des secours mutuels : ne l'oubliez pas, pensez-y sans cesse, et à la première rencontre, au lieu de faire comme aujourd'hui, venez nous serrer la main, et nos cœurs seront riches d'émotion et de joie. »

Ou je me trompe, ou une petite harangue ainsi

Digitized by Google

tournée, dite sur un ton familier, eut suffi pour désarmer les tanneurs, et rendre camarades, à l'instant même, gavots et devoirants.

JE VAIS LUTTER DANS UN PRÉ.

Je n'aimais pas entendre les vantards, les fanfarons : je me retournais contre eux. Voici l'une de mes campagnes de jeune homme :

J'étais chez la mère, debout sur le pas de la porte donnant sur le boulevard ; je regardais passer les Chartrains et Chartraines endimanchés. Se trouvait à mon côté, droit comme moi, le gros l'Angevin, gaillard solidement constitué et parlant d'abondance. Il déclamait contre les gens du Midi, d'où étaient la plupart des compagnons qui composaient notre Société dans cette ville. Et pourquoi déclamait-il de la sorte? Je vais le dire.

L'Angevin avait voulu être reçu compagnon. On l'avait refusé. Non pas qu'il fût mauvais ouvrier, bien loin de là, il était habile travailleur; mais il avait quelques dettes. A ce sujet les compagnons lui firent des observations, lui conseillèrent de satisfaire ceux à qui il devait, et de se présenter de nouveau un peu plus tard... On pourrait alors lui faire un meilleur accueil. L'Angevin n'était pas satisfait de la réponse. Ce refus, bien qu'il ne fût pas absolu, lui pesait sur le cœur. De là sa dent contre les compagnons, contre les méridionaux.

Et que disait-il? Qu'il battrait lui tout seul quatre hommes du Midi, qu'il en jouerait à la paume,

Digitized by Google

qu'il les ferait danser sur sa main, tourner sur son pouce, et autres choses semblables.

Il me fatiguait les oreilles depuis un quart-d'heure, il m'impatientait. « L'Angevin, je lui dis, je ne crois pas ce que vous avancez. Je suis des plus faibles de ceux du Midi auxquels vous faites allusion, je ne pense pas que vous soyez capable de me faire sauter sur votre main. — Vous ne me pèseriez pas quatre onces ; je vous mettrais à cheval sur mon pouce, et je vous ferais tourner comme une toupie. — Le croyez-vous ? — C'est sûr. — J'en veux une preuve. — Je suis prêt à vous la donner. — Eh bien ! allons dans le pré, là-bas, et voyons qui, sans y mettre de la colère, renversera son adversaire sur le dos. Que le vaincu soit tenu de payer une bouteille de vin. — Ça me va ! mais vous ne tiendrez pas une seconde. — Soit. »

Nous voilà en marche pour nous rendre dans la prairie. Cinq ou six compagnons, au nombre desquels étaient Marseillais-bon-Accord (Silfrain) et Marseillais-Franc-Cœur (Fantin), nous suivent de loin. Chemin faisant, mon adversaire me dit : « Je sais que dans le Midi vous êtes rusés, que vous avez des coups de surprise ; mais vous aurez beau faire, vous ne réussirez à rien avec moi, et votre dos ira mesurer la terre. — Nous verrons. »

Nous arrivons dans le pré. L'Angevin jette bas gilet, pantalon, chemise, il se met nu comme un ver et montre son énorme carrure. Nos amis eurent peur pour moi. « Ah ! je lui dis, nous som-

mes près du chemin, les passants peuvent nous voir, gardons au moins notre pantalon, qui nous tiendra lieu de caleçon, et faisons attention de ne pas nous déchirer : pour ma part, je porte sur moi ce que j'ai de meilleur. » L'Angevin remet son pantalon. Nous étions tous deux bras nus, poitrines nues. Comme j'ai le corps très-arrondi, je parus, en cet état, aux compagnons témoins de la lutte, beaucoup moins inférieur à mon rival : ils eurent un peu d'espoir, mais bien peu. Ils désiraient mon succès, ils n'osaient y croire.

Nous voilà face à face.

Nous nous tâtons, nous nous attrapons, nous nous lâchons. J'avais affaire à forte partie. Je me baisse, je tourne autour de mon adversaire, je cherche à le surprendre, à le serrer dans les deux bras à bras le corps. Mais profitant de ma position inclinée, et montrant de la prestesse, il m'envoie ses deux mains derrière le cou, se croise les doigts, me donne une violente secousse sur la nuque en me tirant à lui et pesant de toutes ses forces, et m'abat sur le ventre. Je ne perds pas courage. Je glisse ma tête entre ses deux cuisses, sous l'enfourchure ; je m'appuie sur le genou droit, ma main gauche et mon pied gauche portent sur le sol ; de l'un de mes bras je lui serre la hanche, et je fais effort pour me relever avec le gros l'Angevin sur mes épaules : mais celui-ci, se voyant perdu, passe ses doigts par le bas de la jambe droite de mon pantalon, tire brutalement, et me la déchire jus-

Digitized by Google

qu'en haut. Nous nous relevons. Mon beau pantalon des dimanches était fortement endommagé. J'étais fâché. Je me plaignis, et recommandai à mon adversaire un peu plus d'attention.

La lutte recommence avec plus d'ardeur, de passion. Après quelques bousculades, je passe le bras droit derrière le cou de mon adversaire, je lui tourne vivement la hanche, je donne une secousse en avant, et le jette à terre sur le dos. Il prétend qu'il y a là du hasard. Nous nous reprenons ; il tombe sur le dos pour la seconde fois. Nouvelle réclamation de sa part ; nouvelle prise de corps et troisième chute de mon adversaire. Il était renversé. J'étais encore étendu sur lui. La lutte devait être terminée. Nous n'avions plus qu'à nous relever. Voilà que sans motif il m'envoie la main au derrière, empoigne le fond de mon pantalon, et fait une affreuse arrachure..... O mon pantalon ! mon pauvre pantalon des dimanches ! qu'es-tu devenu ?..... Je me relève vainqueur et fort irrité.

Le gros l'Angevin ose articuler que je l'ai renversé par adresse, par ruse, par subtilité ! que si nous nous battions il serait mon maître. Et c'était après avoir détruit iniquement la plus belle partie de mon vêtement, après m'avoir mis en colère, qu'il se permettait un tel propos. Je n'étais pas d'humeur à le supporter. « Je suis votre homme. » lui dis-je en frappant doucement de ma main sur sa grasse poitrine. Les coups allaient pleuvoir. Les compagnons interviennent, nous séparent. Tout finit là. Nous retournons ensemble chez la mère.

Digitized by Google

L'Angevin en était pour son humiliation, moi pour mon pantalon. Ma gloire, comme on voit, n'était pas gratuite. Le vaincu ne voulut pas payer la bouteille qu'il avait perdue, me bouda quelques jours, puis il me parla. Voici quelles furent ses premières paroles : « A vous et à moi, il nous en faudrait bien deux. » Je lui répondis que je n'étais ni Hercule ni Milon de Crotone ; que je ne me sentais pas plus capable de tuer un bœuf d'un coup de poing que de le manger en un seul jour, et que nos égaux étaient très-nombreux.

Ce diable de l'Angevin n'était point adroit, point souple ; quand il tombait, c'était tout d'une pièce, de préférence sur le dos : mais il avait des mains d'une dureté extrême ; elles serraient comme des étaux. Il m'avait rendu les bras et le corps tout noirs. Pendant six jours je me sentis tout brisé, tout moulu. Voilà les agréments et les profits de la lutte...

J'initie mon lecteur à tout mon passé, je me montre tel que j'ai été, tel que je suis. Ma vie se lie à la vie des ouvriers en général ; en parlant de moi, je parle d'eux. Je fais connaître nos travaux, nos études, nos peines, nos misères, nos plaisirs, nos amusements, nos habitudes, nos mœurs, nos faiblesses, nos défauts, nos préjugés, nos qualités.

Des médecins, des avocats, des gens de guerre, auraient autre chose à dire. Le poing, le bâton, armes viles, ne sont pas les leurs ; ils parleraient de sabres, d'épées, de pistolets, de duels, de canons, de batailles où des multitudes périssent.

Digitized by Google

C'est là se lutter, se battre dans le bon genre...

Leurs préjugés sont autres que les nôtres, dans la forme; mais, dans le fond, ils sont leurs parents, leurs bien proches parents; ils sont presque les mêmes.

Néanmoins, ce que je dis diffère de ce qu'ils diraient, porte un cachet particulier. Je vis en bas de l'échelle sociale, et je raconte ce qui s'y passe. Mon lecteur, de quelque condition qu'il soit, je l'attire, je le fais vivre au milieu de mes camarades, dans le milieu où j'ai vécu, où je vis; milieu trop peu connu, trop peu étudié jusqu'à présent. Si ces récits bien simples, si ces confessions d'un artisan pouvaient avoir quelque intérêt, et, plus que cela, quelque utilité, j'en serais heureux.

M. VERCASSON, — NOTRE QUERELLE. — NOTRE AMITIÉ.

Puisque je me confesse, qu'il me soit permis de confesser un peu les autres, parlons de M. Vercasson.

M. Vercasson était un brave homme, sa femme tout ce qu'on pouvait voir de plus doux, de plus humain. J'étais bien dans leur maison; la nourriture, le lit, tout était convenable. Cependant maîtres et compagnons ont des intérêts opposés, et de là naissent parfois des contestations, des brouilles.

M. Vercasson avait beaucoup de croisées, de persiennes, de portes à faire. Contre l'usage de la ville, il lui plut de nous mettre aux pièces. Nous

fûmes d'accord sur le prix du pied courant des ouvrages ainsi que sur la retenue qui devait nous être faite pour la nourriture et le coucher. Nous nous mîmes à travailler avec intrépidité. Qu'en résulta-t-il? Qu'au lieu de gagner, outre la table et le lit, 1 fr. 30 cent. par jour, nous gagnâmes de 2 fr. à 2 fr. 50 c. M. Vercasson ouvrit de grands yeux, se repentit de nous avoir donné à travailler aux pièces, et nous remit à la journée, comme par le passé.

M. Vercasson, brave homme du reste, était un peu taquin, et quelquefois il ne rait que du bout des dents ; je vais le prouver.

Un matin il nous dit, à Vivarais-le-Gain-Content et à moi : « Venez, allons à la campagne. » Nous lui obéissons. Il nous mène dans une église, à deux lieues de Chartres, où il y avait des travaux de pose et des réparations à faire. A neuf heures il nous dit : « Venez, allons déjeûner. » Il marche en tête ; nous après.

Nous voilà attablés dans un cabaret. On nous apporte à manger et un litre de vin. Notre repas était presque achevé, et notre bouteille presque vide. M. Vercasson tend son verre en me regardant ; je comprends son langage ; je lui verse à boire. J'en fais autant pour Vivarais. La bouteille reste à sec ; plus rien pour moi. La mastication allait tout de travers ; mes machoires n'avaient plus d'action, étaient fatiguées ; je ne pouvais venir à bout d'avaler mon dernier morceau. Et M. Vercasson restait muet ; il ne prenait aucune pitié de mon triste sort. Cette exclamation m'é-

Digitized by Google

chappe : « J'étouffe ! » Je fus entendu. « Apportez un litre ! » crie le patron tout aussitôt. La bouteille arrive ; il la prend en main, verse à grands flots dans mon verre en me disant : « Tenez ! tenez ! n'étouffez pas ! » A peine avais-je vidé mon verre, et il m'excitait vivement, qu'il versait de nouveau en répétant : « Tenez ! tenez ! n'étouffez pas ! » Il ne pouvait me laisser en repos, il tenait constamment le goulot de la bouteille appuyé sur le bord de mon verre, disant toujours : « Tenez ! tenez ! n'étouffez pas ! » si bien que je bus, à moi tout seul, les trois-quarts du second litre. Ainsi il me punit, le cruel ! du mot inoffensif qui m'était échappé sans aucune malice... J'en devins... tout gai. N'avais-je pas raison d'accuser la taquinerie de M. Vercasson ? Cette scène était comique, et nous fit rire pendant et après.

Il advint quelque chose de plus grave, qui amena une éclatante rupture entre le patron et moi.

Un dimanche au soir, sur les onze heures, plusieurs compagnons, dont quelques-uns étaient du Midi et fort bons chanteurs, firent entendre, avant de se séparer pour regagner chacun son gîte, un assez joli chœur, et il devait plaire aux habitants du voisinage, car on vit des croisées s'ouvrir, du monde s'y placer et écouter. M. Vercasson était-il du nombre des contents ? Notre chant avait-il quelque charme pour ses oreilles ? Voilà la question ; je n'y répondrai pas.

Le lendemain, au lieu de commencer notre journée à cinq heures précises du matin, comme

Digitized by Google

d'habitude, nous ne la commençons qu'à cinq heures et demie; et comme nous étions quatre compagnons, nous faisions subir au bourgeois une perte de quatre demi-heures, c'est-à-dire de deux heures de travail.

A peine étions-nous en train que nous le voyons entrer dans l'atelier en souriant, en plaisantant; mais sa gaîté ne venait pas du cœur. Il était en droit de se plaindre; de nous dire: « Ce matin vous êtes en retard; dépêchez-vous un peu plus pour rattraper cela. » Mais il ne se plaignit de rien, si ce n'est du bruit qu'on avait fait la veille devant sa porte. Il attaque, sans colère apparente, souriant toujours des lèvres, les chanteurs, le chant, chose ridicule suivant lui; se moque des Languedociens, des Provençaux, des Bordelais, les raille de son mieux, sans merci ni trève. Je réponds sur le même ton. Il avait mis mes compatriotes sur le tapis, je m'attrappe aux Vivarais ses compatriotes à lui; je rends plaisanterie pour plaisanterie, coup pour coup. Voilà que le patron s'emporte et me dit: « Vous êtes une bête. » Je lui réponds: « M. Vercasson, vous plaisantez, je plaisante comme vous; vous avez tort de vous fâcher. » Il reprend en fureur; « Vous êtes une bête et un cochon. — Eh bien! lui répondis-je, vous êtes plus bête et plus cochon que moi. » — Comment, s'écrie-t-il, en me courant dessus le poing levé, vous me traitez de cochon dans mon atelier? » Nous nous attrapons, à toi! à moi! et le vacarme de se faire, et les bouts de bois de tomber, de rouler sous nos pieds. Marseillais-

Digitized by Google

Franc-Cœur, Vivarais-le-Cœur-Content, Languedoc-l'Aimable-Cœur, interviennent, séparent. Sans perdre du temps M. Vercasson s'arme d'un maillet. Je cours hors de l'atelier. Le maître me poursuit quelques pas dans la rue, puis il retourne dans sa maison.

Des amis m'appellent plus loin ; je vais à eux ; je passe là quelques instants ; et quand je suppose la colère de M. Vercasson apaisée, je retourne chez lui, afin de régler mon compte et de prendre congé. Il s'était renfermé dans sa chambre et regrettait son emportement. Je ne pus le voir. La bourgeoise était là. Je lui dis : « Mme Vercasson, je viens pour régler mon compte. — Vous voulez donc nous quitter ? — D'après ce qui vient de se passer, il le faut bien. — Je ne puis comprendre comment mon mari a pu s'emporter jusqu'à ce point ; ça ne lui était jamais arrivé. »

L'excellente dame me donna le peu d'argent qui me revenait. Je fus chez la mère pour rendre compte à qui de droit et me faire embaucher dans un autre atelier. Mais la première formalité à remplir, c'était le levage d'acquit. Accompagné du rouleur, je retourne chez M. Vercasson. Nous le trouvons. Des deux parts, il est convenu, déclaré, que nous ne nous devons rien, et que nous n'avons aucun reproche à nous faire. Nous nous séparons sans rancune. Si le rouleur eut été plus habile, il n'aurait pas eu de la peine à nous remettre ensemble ; parce que, dans le fond, le maître désirait me conserver, et que moi, je n'aurais pas été fâché de rester dans son atelier.

Digitized by Google

Nous nous séparâmes, mais avec espoir de retour.

Depuis, j'ai revu M. Vercasson ; nous avons été amis ; et je pense bien que nous le sommes encore malgré la division du deuxième et du troisième ordre, et bien que nous n'ayons pas été dans le même camp. L'acquit levé, je fus embauché chez M. Charon.

AMUSEMENTS. — AMOUR. — ATTACHEMENT AU PAYS NATAL.

Chartres, l'hiver surtout, n'a, pour l'ouvrier, de refuge, de lieu de distraction que le cabaret. Il y a un théâtre ; pas de troupe. Des acteurs de passage donnèrent quelques représentations. Je vis jouer le *Mariage de raison*, de M. Scribe, et *Oreste ou les Rêveries renouvelées des Grecs*, de Favard. Le vaudeville me fit réfléchir sans convaincre mon cœur ; pourtant je crois qu'il a raison. La parodie me fit beaucoup rire.

L'été nous étions plus heureux.

Alors que la nature se renouvelle, que la campagne reverdit, que les fleurs émaillent les plaines, les coteaux, les vallons, que les oiseaux voltigent de branche en branche et font entendre leurs doux concerts, alors les *assemblées*, les fêtes champêtres recommencent et les champs sont infiniment préférables aux villes. Nous les suivions, ces fêtes, nous nous y amusions; pour ma part j'y goûtais du bonheur; bonheur bien grand ! bonheur extrême !.. et pourtant incomplet !.. Le cœur désirait au-delà.....

Mais je ne pouvais me livrer aux femmes

Digitized by Google

perdues que je n'aimais pas, je ne voulais point tromper la jeune Sophie, cette amie si douce, si tendre, et la pousser dans la misère, dans le déshonneur pour prix de son amour.

Séduire une jeune fille par de belles promesses, par des serments d'attachement sans fin, la rendre mère, l'abandonner ensuite, jeter le trouble, le désespoir dans sa famille, lui briser le cœur, la tuer, l'assassiner, n'était pas dans mes principes, dans mon caractère.

J'aimais, je brûlais, je souffrais, j'étais violenté, secoué, poussé en sens contraire par ma passion et ma conscience : l'une voulait cela ; l'autre lui disait : « arrête, c'est mal. »

Ah! qu'il en coûte à l'homme sensible, aimant, au cœur de feu, pour se rendre l'esclave de sa raison, de son honnêteté, et ne point faillir!..... Quelle rude tâche?...

Je ne voulais point m'attacher, je ne voulais point me fixer hors de mon pays ; mon pays était tout pour moi ; là était ma famille, là étaient mes parents ; c'était auprès d'eux que je voulais retourner, que je voulais vivre....

Si un homme puissamment riche m'eût dit : « Avignonais, voyez ma fille! elle est belle! elle est honnête! elle est intelligente! elle est instruite! elle est laborieuse! elle est aimante! elle est douce! elle est pure! et son cœur n'est pas de pierre à votre égard. Tout mon bien lui est destiné. Epousez-la ; devenez mon gendre, mon fils ; soyez heureux avec nous, dans notre maison, et ne nous séparons jamais! — O non, j'aurais répondu,

Digitized by Google

non : je veux retourner auprès de mon père, de ma mère, de mes frères, de mes sœurs, de mes nombreux parents, de mes amis d'enfance ; je les aime, je ne veux point les abandonner : je veux vivre, je veux mourir à Morières, dans le village où je suis né, je ne pense qu'à lui ; ce n'est que là que je puis être heureux. Merci de votre offre si grande ! si généreuse ! merci, mais je ne puis l'accepter. »

Tels étaient mes sentiments sur la famille et le pays natal.

Quand je voyais quelque compagnon interrompre son tour de France, se marier, se fixer loin de son père, de sa mère, de ses parents, du lieu de sa naissance, je ne pouvais le concevoir.... Que j'étais loin de penser qu'il était dans ma destinée de faire de même... Mais ce fut à la suite de longs déboires, de malheurs réels... On le verra...

UN INCENDIE. — LE CRIEUR DE NUIT. — UN BRULEUR. — UN TROMPEUR.

Pendant mon séjour à Chartres, un INCENDIE terrible éclata au Coudrai. C'était un dimanche. La population s'y porta en foule et montra de la bonne volonté, du courage. Pour ma part je travaillai de mon mieux. Mais, le brave des braves, ce fut un muet. Il courait sur les maisons construites avec du bois, de la paille, de la terre, de la boue : il jetait bas le chaume allumé : il luttait contre les flammes. Je ne vis jamais tant d'intrépidité. Cet homme devait périr au milieu des sinistres, victime de son audace, de son dévoûment,

honoré de ses compatriotes. L'Evêque arriva. Il jeta quelques gouttes d'eau bénite, pria, et les flammes s'éteignirent, non pas tout-à-coup..... mais bientôt après, — et quand ? quand ? quand elles eurent tout dévoré, quand elles manquèrent d'aliment, quand soixante-dix maisons eurent disparu, quand le village eut été réduit en cendres. Ce fut alors, alors seulement, que le miracle éclata et vint tout sauver.

O Monseigneur de Chartres ! si votre puissance était si grande, si vous le saviez, que ne veniez-vous plus tôt ? Vous eussiez sauvé bien des richesses, séché bien des pleurs, consolé bien des affligés, et Dieu ne fut point intervenu en pure perte: votre miracle eut été un utile miracle. Mais éteindre le feu lorsque tout est brûlé, à quoi bon ?

A Marseille, à Montpellier, à Cette, j'avais entendu les *Crieurs de nuit*, qui parcouraient les rues. A Chartres, un soir à onze heures, me trouvant dehors et seul, dans les ténèbres, j'entendis une sorte de hurlement formidable, dont je fus surpris et effrayé : c'était l'homme de la tour de la cathédrale, dominant la campagne et la ville, qui criait à tous les vents l'heure et le temps. Un seul crieur suffit et se fait entendre, grâce à son énorme porte-voix, de tous les habitants de Chartres et de la banlieue.

Dans le dernier mois de mon séjour dans cette ville, un compagnon reçu eut querelle avec un compagnon fini. Celui-ci porta sa plainte devant

Digitized by Google

la Société. Il y eut une sorte de PROCÈS, jugé par les compagnons, suivant l'habitude. Le compagnon reçu avait tort, mais son tort était sans importance; et il méritait, tout au plus une simple réprimande. Mais il avait déplu, il y avait contre lui des antipathies, et il fut chargé outre mesure. On rappela tout son passé; on réunit une foule de petits faits, de petits griefs: on composa du tout un délit punissable. Languedoc-l'Aimable-Cœur et moi nous défendîmes l'accusé avec force; nous prouvions de notre mieux que, si tous les faits rappelés n'avaient pu attirer sur cet homme la moindre poursuite, un fait de plus de la même nature ne pouvait constituer un grave délit et lui mériter punition. Nous perdîmes notre procès; le compagnon reçu fut condamné à 6 francs d'amende et à une interdiction de trois mois des assemblées de la Société.

Nous avions fait notre devoir; notre client, qui était un *Languedoc*, ne fit pas le sien. Au lieu de prouver par une conduite sage, honnête, qu'on avait été sevère à son égard, il enleva secrètement sa malle de chez la mère, et partit sans dire adieu à personne, laissant d'assez fortes dettes. Je fus indigné contre cet hypocrite coquin.

Un *Châlonnais*, affilié, nommé S....., le suivit de près, ne laissant pas un meilleur souvenir.

Lorsqu'un tailleur, un cordonnier, un aubergiste, une mère, une Société ont fait à un homme crédit, l'ont aidé dans ses misères, dans ses maladies, lui ont sauvé parfois la vie, le voir s'en

Digitized by Google

aller furtivement, lâchement, comme un bandit, comme un voleur... que c'est pénible!.. Une action si vile, si infâme, m'a toujours révolté...

On est trop peu sévère sur cette manière de se conduire; elle mérite flétrissure, elle mérite punition. Quoi! vous obtenez du crédit chez la mère, et dans la nuit vous enlevez votre malle, gage sur lequel elle avait droit de compter, et vous prenez la fuite?... Mais, vous êtes des voleurs, vous qui agissez ainsi, et pires que les voleurs de grands chemins; car ceux-ci, du moins, exposent leur vie, leur liberté, attaquent des inconnus, ne rendent pas le mal pour le bien, ne font point acte d'ingratitude : ils sont punissables, sans doute, et la justice les atteint justement; mais ceux que j'accuse, que je flétris ici, sont plus vils et plus méprisables; car ils dérobent sans danger et font du mal à qui leur a fait du bien... J'invoque contre eux des lois rigoureuses; je demande que dorénavant la justice les frappe comme voleurs.

La Société écrivit contre ces deux hommes; ils furent partout inscrits sur le registre des BRULEURS.

Je vis encore faire une chose bien mauvaise, contre laquelle je m'élève de toutes mes forces.

Un compagnon fréquentait une demoiselle; il lui avait promis, assuré le mariage. Celle-ci croyait à sa bonne foi, à son honnêteté. Elle était sans aucune sorte de défiance. Le prétendu fait venir de son pays les papiers nécessaires en pareil

Digitized by Google

cas : les bans sont publiés, le jour de la noce est fixé, les invitations sont faites. Mais le prétendu est gêné d'argent. Il en demande à la prétendue pour acheter une redingote, un habit, des pantalons, une montre d'or. La bonne fille ne lui refuse rien. Il en tire quatre ou cinq cents francs, et tout-à-coup il fuit, il disparait, allant se vanter ailleurs d'avoir joué un bon tour.

Mais c'est un tour d'escroc, un tour de filou, des plus longs à tramer, des plus lâches, des plus horribles... Comment! vous, ouvrier! vous, homme fort! vous abusez de la faiblesse, de l'amour, du saint dévoûment de cette femme? vous lui enlevez en un instant les économies de dix ans de travail, de peines, de souffrances? vous la ruinez, vous la jetez dans la misère, le désespoir? Pour le bien qu'elle vous a fait vous la tuez, vous l'assassinez, et vous ne comprenez pas l'énormité de votre crime?... Vous n'avez donc point de cœur, point d'âme?..... Ah! si l'on faisait semblable chose à vos sœurs, à vos filles un jour, que diriez-vous? quels ne seraient pas votre fureur, votre rage, vos cris?.....

Il y a une mesure pour toutes les actions de la vie; chacun peut comprendre l'importance, le caractère de ses actes; cette mesure, elle se trouve dans l'Evangile; elle est aussi gravée dans la conscience humaine; chacun connait le juste et l'injuste. La règle qui doit déterminer notre marche, notre conduite dans ce monde, que nous devons toujours avoir présente à l'esprit, la voici : « Ne faites pas aux autres ce que vous ne voulez

Digitized by Google

pas que l'on vous fasse, et faites-leur comme vous voulez qu'il vous soit fait. »

Je veux pour me compléter sur le même sujet, emprunter le morceau suivant au *Livre du Compagnonnage*, tome 1, page 148, dont la première édition parut sur la fin de 1839.

« A peine la chanson fut-elle terminée, qu'un compagnon, que j'appelerai l'Inconstant pour ne pas dire plus, s'approche du Partant et lui dit : — « Vous promettez de *revenir* avec l'intention de tenir parole ?

« *Le Partant.* — Pourquoi non ?

« *L'Inconstant.* — C'est que maintes fois j'ai fait de semblables promesses que je ne devais point tenir.

« *Le Partant.* — Et vous n'avez rien à vous reprocher ?

« *L'Inconstant.* — Rien. Sur cet article, on n'en peut trop faire.

« *Le Partant.* — A la bonne heure.

« *L'Inconstant.* — A Châlons, à Nantes, à Marseille, j'ai fait parler de moi.

« *Le Partant.* — Comment cela ?

« *L'Inconstant.* — Je les ai joliment attrapés.

« *Le Partant* — Qui ?

« *L'Inconstant.* — Ecoutez-moi. J'avais pour ami à Marseille un jeune homme de la ville. Il me mena un jour chez ses parents ; il avait une sœur ; je la vis, j'en fus amoureux et le lui exprimai le plus tôt possible. Mes sentiments furent peu à peu partagés, les parents m'accueillirent avec bonté, car j'avouais des intentions honnêtes ; je fus aimé, chéri de toute la famille.

« *Le Partant.* — Et vous la chérissiez aussi ?

« *L'Inconstant.* — C'étaient de bien bonnes gens. A la fin, il fut question de faire venir mes papiers. J'écrivis dans mon pays, où j'avais un correspondant de mes amis qui avait le mot. A toutes les lettres pressantes que j'en-

voyais il faisait des réponses évasives, et les papiers nécessaires au mariage n'arrivaient toujours pas. Je vis le père devenir mécontent ; quelque chose roulait dans sa tête ; je fus au-devant et je lui dis : Papa Briant, je m'impatiente ; si mon pays n'était pas si éloigné, ou, pour mieux dire, si javais de l'argent pour faire un si long voyage, j'irais chercher moi-même ce qu'on me fait attendre depuis trop longtemps. — Quelle somme te faut-il ? - Trois cents francs. — Tu les auras. — Mais j'aurais besoin aussi d'être habillé de neuf, car je ne voudrais pas me présenter chez mes parents sans être proprement mis. — Je t'accorde tout ce que tu désires. Je fus donc habillé en beau drap, je reçus trois cents francs en or ; ma tendre Cécile me remit encore quelque chose en cachette, et je partis en leur témoignant combien je serais impatient de les revoir et de les embrasser. Ah ! je les ai joliment attrapés.

« *Le Partant.* — Attrapés ?

« *L'Inconstant.* — Oui ! j'ai eu de ces bonnes gens tout ce que je pouvais désirer ; je n'en attends plus rien : ils m'ont assez vu.

« *Le Partant.* — Et vous êtes content de vous ?

« *L'Inconstant.* — Très-content.

« *Le Partant.* — Et votre conscience ne vous reproche rien ?

« *L'Inconstant.* — Rien. Qu'ai-je fait, du reste : un bon tour !...

« *Le Partant.* — ites un mauvais tour.

« *L'Inconstant.* — Expliquez-vous ?

« *Le Partant.* — Vous avez votre père et votre mère ?

« *L'Inconstant.* — Oui !

« *Le Partant.* — Vous avez une sœur ?

« *L'Inconstant.* — Oui !

« *Le Partant.* — Supposez, maintenant, que vous êtes dans votre pays, que vous y avez un ami que vous menez chez vos parents, que cet ami se fait aimer de votre

Digitized by Google

sœur, qu'il gagne la confiance de toute votre famille, qu'un mariage est convenu, que, pour l'accélérer, le prétendu doit faire un voyage dans son pays, qu'il se fait habiller aux frais de vos parents, qu'il se fait prêter de l'argent par votre père, qu'il part enfin, et qu'il ne revient plus. Si vous apprenez dans la suite que votre ancien ami se moque de votre père et de votre mère, qu'il insulte, qu'il calomnie, qu'il diffame votre sœur et la traîne dans la boue, que direz-vous ?

« *L'inconstant.* — Qu'il est un fripon, une canaille, un lâche, et j'irai le chercher partout pour le tuer.

« *Le Partant.* — Votre emportement me plaît ! vous êtes donc un fripon, une canaille, un lâche ? vous méritez donc la mort ?

« *L'Inconstant* (*après un moment de silence*). — Je suis confondu ; ne m'en dites pas davantage. J'ai tort ; je comprends toute l'étendue de ma mauvaise action.

« *Le Partant.* — Vous connaissez vos torts ? il faut les réparer.

L'Inconstant. — Je les réparerai.

« *Le Partant.* — Il est permis de s'amuser, mais il ne faut jamais faire du mal à qui nous a fait du bien ; il fu a toujours être honnête homme

« *L'Inconstant.* — Je le sens. »

M. CASTING. — INCIDENTS. — GENDARMES

Au moment où je me préparais à partir de Chartres, j'appris que M. Casting, mon patron de Nogent-le-Roi, s'était battu contre des devoirants, et qu'il venait d'être emprisonné. Sa femme vint me trouver et me demanda pour aller diriger leur atelier pendant la détention du mari, qui devait être jugé quelques jours plus tard. Je lui répondis : « Cela dérange mes projets. Je suis au mo-

ment de mon départ ; je voudrais ne pas avoir à changer de résolution : néanmoins, si la condamnation est rigoureuse, j'irai ; mais si elle ne l'est pas, et que d'autre part vos pratiques veuillent bien patienter un peu, dispensez-moi, j'en serai heureux. » M. Casting fut condamné à un mois de prison ; ses pratiques eurent égard à sa position, et se montrèrent bien disposées en sa faveur. On put se passer de moi. Mon départ fut arrêté pour le dimanche 2 septembre 1827.

Mais la veille au matin, deux compagnons traversaient une vigne en courant ; et l'un d'eux, se heurtant du pied contre une souche, endommagea un raisin. Le garde-champêtre les poursuivit, les atteignit, et voulut les arrêter ou leur faire payer l'amende. Il trouva de la résistance. Il insista, il menaça, il violenta. Les deux compagnons se défendirent, et se sauvèrent ensuite.

Cette affaire leur parut dangereuse : ils allèrent immédiatement prendre leurs passe-ports à la mairie, afin de partir dès le soir même pour Paris... Je me dirigeais du même côté. Je devais partir le dimanche dans la soirée ; à leur occasion j'avançai mon voyage d'un jour.

Une assemblée générale étant convoquée pour le premier dimanche du mois, elle devait aussi servir pour les formalités relatives à un partant. Mais, vu l'incident, il fallut faire en sorte de se réunir le samedi soir à la hâte, et une assemblée expresse fut commandée. Chacun s'y rendit avec empressement. Au moment de monter en salle nous apprenons que la mère, non avertie assez tôt,

Digitized by Google

a mis coucher un étranger dans le local ordinaire de nos séances. On ne voulut pas troubler le sommeil de cet homme. Il fallut donc, au lieu de nous réunir au premier étage, aller au second, dans une espèce de grenier, où se trouvaient des cordes tendues, du linge à sécher; pièce très-incommode. Bien nous en prit !...

A peine avait-on levé les acquits auprès de la mère et de la Société, rempli toutes les formalités d'usage en pareil cas, que nous entendons un bruit qui nous met en émoi. C'étaient les gendarmes qui venaient chercher mes deux camarades... Ceux-ci se dépêchent de monter sur une soupente, de se coucher à plat ventre, de se rendre invisibles le plus qu'ils peuvent. Personne ne soufflait.....

Nous entendions la mère qui disait : « Ils sont partis. » Les gendarmes ne se fiant point à ses paroles, car une mère de compagnons ne trahit pas ses enfants, montèrent au premier, dans la salle d'assemblée : ils virent dans une petite alcôve un homme qui dormait. Ils descendirent, et crurent, décidément, que nous n'étions plus là. Ils se dirigèrent d'un autre côté.

Il fallait profiter de leur éloignement. On se donne rendez-vous à l'extrémité de Lèves, faubourg de Chartres, sur la route de Paris. On part, on se disperse; qui passe par le boulevard de droite, qui par celui de gauche : moi et trois ou quatre autres nous prenons par la grande rue, au centre de la ville, dite, je crois, rue du Commerce. Un ami portait mon paquet sur son épaule. Voilà

Digitized by Google

qu'un gendarme m'arrête, et me demande mon passe-port. Je le lui présente. Il me dit après l'avoir examiné : « Ce n'est pas vous que nous cherchons, mais quelqu'un que vous connaissez et qui probablement est votre camarade de route. » Je puis m'éloigner. Je presse ma marche. J'arrive au-delà de Lèves, au pied d'une pente douce, lieu du rendez-vous. J'y trouve quelques compagnons. Bientôt j'en vois arriver d'autres à travers les champs, débouchant de divers côtés. En un moment, nous sommes réunis au nombre de trente.

Pour suivre mes amis, j'avais précipité mon départ, et je n'avais pas eu le temps d'aller au roulage emprunter sur ma malle, propriété aliénable du compagnon, la petite somme dont j'avais besoin. J'étais donc pauvre comme Job, et pourtant j'étais encore un Crésus auprès de mes deux camarades de route, Bagnol-la-Palme-de-la-Gloire et Caderousse-la-Clef-des-Cœurs, qui n'avaient pas dix sous en leurs bourses réunies.

Les compagnons, comprenant notre détresse, fouillent dans leurs poches, et chacun d'en tirer ce qu'il y trouve et de nous l'offrir avec contentement. Nous voilà riches, et plus qu'il ne le fallait pour arriver au terme de notre voyage. Languedoc-l'Aimable-Cœur m'avait mis 5 fr. dans la main. J'eus la faiblesse de les lui renvoyer de Paris, quelques jours après. Il s'en formalisa ; son amitié en fut offensée, et je compris ma faute.

Nous nous embrassons comme des frères, et de bons frères : vingt-sept compagnons retour-

Digitized by Google

nent à Chartres; trois leur tournent le dos et vont du côté opposé.

VOYAGE DE CHARTRES A PARIS.

Onze heures venaient de sonner; la lune éclairait notre marche; nous avancions à grands pas, portant chacun sur notre épaule, au bout d'une canne, notre petit paquet, renfermant deux chemises, une paire de bas et quelques mouchoirs : nous pensions toujours aux gendarmes, nous craignions toujours les voir arriver sur nos derrières et cette peur nous donnait des ailes.

A cause de ce départ précipité, de ce désir extrême de ne me point séparer de deux amis, j'avais commis une impolitesse, et peut-être plus que cela ; je n'avais point dit adieu à la tendre Sophie : mon éloignement de Chartres était une sorte de fuite. On dit que c'est ainsi qu'il faut vaincre l'amour. Cependant je n'étais pas un scélérat, je n'emportais point de remords : je la laissais avec ses dix-sept ans et toute sa vertu. Sait-elle que le jeune Avignonnais, qui était timide et de plus l'esclave de l'honneur et de sa conscience, est devenu représentant du peuple? que des bancs de l'Assemblée nationale il est tombé dans une prison, et que de là il a été jeté en exil sur la terre étrangère !

Ma seconde chanson, le *Combat d'esprit*, a pour sujet le *Devoir* aux prises avec l'*Amour*. Le devoir me dit, par la bouche des compagnons qui veulent que je continue mon tour de France :

Digitized by Google

« Pars! je te l'ordonne. » Je réponds que je suis à ses ordres, que je vais partir, m'éloigner de la ville ; et puis revenant sur cette détermination un peu prompte, je m'écrie :

Quoi donc ! est-ce là la promesse
Que je faisais tous les moments
A mon idole, à ma maîtresse,
Moi le plus heureux des amants!...
O belle! ô touchante Emilie!
Comment de toi me séparer?
Je veux, je veux toute ma vie
Te voir, te chérir, t'adorer.

Retour sur moi-même, accablement, plaintes en ces termes :

Hélas ! est-ce moi qui soupire,
Esclave d'une passion?
Quelle faiblesse, quel délire
Troublent mon esprit, ma raison !
Oh ! non.... je n'ai plus de courage...
Mes forces m'ont abandonné...
Mes yeux sont couverts d'un nuage...
Et mon corps est tout enchaîné...

Comme l'amour semble mettre en péril le devoir, j'invoque Salomon, notre fondateur : j'ai besoin que quelque chose de merveilleux, de surnaturel, de divin, agisse sur mon âme et me rende fort ; je dis :

Grand Salomon, vois ma faiblesse ;
Vois mes transports irrésolus ;

Digitized by

Vois mon cœur balancer sans cesse
Et pencher même vers Vénus.
Roi bon, exaucé ma prière,
Daigne soulager ma douleur ;
Rends ton enfant à la carrière
De la sagesse et de l'honneur.

Ma prière a été exaucée, et je me sens plein d'énergie ; aussi je puis m'écrier :

Je sens renaître mon courage,
Je sens triompher ma raison :
Je sors d'un pénible esclavage
Et je suis tout à Salomon.
Voyageons dans la belle France,
Accompagnés de l'équité,
En y célébrant la puissance
Du beau devoir de liberté.

Oui, voyageons ! et que l'équité, et que la justice, et que l'honneur, la probité, l'amour du travail et des progrès utiles ne nous quittent jamais; qu'ils soient nos assidus et éternels compagnons ! Il n'est rien de grand comme les nobles cœurs. Si, parmi les hommes, les uns se drapent dans leurs richesses, les autres dans les titres de leurs pères, nous, enveloppons-nous dans nos bonnes actions, et marchons le front haut, sans arrogance toutefois.

Oui : mais mes deux amis, tout honnêtes qu'ils étaient, avaient fait tomber à terre le chapeau d'un garde-champêtre, d'un messier qui les avait brutalisés, et cela, bien que ce ne fût pas un crime

Digitized by Google

pendable, nous mettait dans une fausse position. Je craignais, non pour moi, mais pour eux : je ne voulais pas que ces amis me fussent enlevés.

Nous approchons de Maintenon, nous y arrivons, nous le traversons. Il était de deux à trois heures du matin. A l'une des dernières maisons du village, nous apercevons un rameau vert sur le mur, au-dessus de l'imposte, et de la clarté par une fente de la porte de sapin : c'était un cabaret. Nous avions besoin de prendre une goutte et une bouchée de pain. Nous frappons. On nous ouvre. Nous nous faisons servir. Mais que nous étions loin d'être à notre aise... Eh ! que diable, aussi, allions-nous faire dans cette maudite galère ?.... Il y avait là..... trois gendarmes..... Chacun de nous se disait tout bas : « Pourquoi sont-ils là si matin, ces gendarmes ? » Et il se répondait en soi : « Parce qu'ils ont été envoyés par les autorités de Chartres ; parce qu'ils nous ont devancés par des chemins de traverse ; parce qu'ils sont porteurs de nos signalements et qu'ils nous attendent... Oh!... ils nous regardent... Oh! ils vont nous demander nos passe-ports, et nous voilà prisonniers... » Ces pensées, nous tachions de ne pas les laisser s'afficher sur nos visages. Enfin, nous payons, nous gagnons la porte, nous sommes dans la rue, nous nous éloignons ; les gendarmes n'ont rien dit, ne nous suivent pas ; nous sommes sauvés pour cette fois... Que Dieu veuille donc nous protéger!..

Nous avançons rapidement : nous sommes intrépides ; nos pieds brûlent la route...

Digitized by

L'aube, au levant, commence à blanchir l'horison ; le jour approche ; le temps sera beau. Puissions-nous ne point faire de mauvaises rencontres...

Nous avons dépassé Epernon de quelques lieues... La nuit fait place au jour le plus éclatant... Mais que voyons-nous venir, là-bas, sur notre gauche, à travers les champs ?... C'est un gendarme à cheval : il va au grand galop ; il approche de nous, il nous voit, il nous regarde, il va nous arrêter. Le voilà à moins de cinquante pas..... Je tremblais pour mes pauvres camarades : c'était tout comme si j'avais tremblé pour moi : cela se brouillait dans mon esprit. « Ah ! mes pauvres amis, leur dis-je, vous voilà pris. » Ils le croyaient.

Oh ! Providence !... le gendarme, après avoir franchi un fossé, traversé la route, franchit un second fossé, et s'éloigne dans les champs, à notre droite... Nous voilà sauvés une seconde fois.

Nous traversons le parc de Rambouillet. Les hautes futaies, les statues, les vases, les plantes, les fleurs, les canaux, les bassins qui l'embellissent produisent sur nous un grand effet.

Des cygnes se promenaient doucement, majestueusement, se rengorgeant, sur la surface unie des étangs. Tout-à-coup deux d'entre eux fendent l'onde avec rapidité, dans une sorte de frénésie, en battant des ailes, prennent leur vol, s'élèvent dans les airs, passent au-dessus des taillis, des murs

Digitized by Google

de clôture, et vont se perdre au loin dans la campagne. C'était du nouveau pour moi.

Au sortir du parc nous voyons une caserne magnifique, des gardes royaux, grenadiers à cheval, cuirassiers, gendarmes de chasses, se promenant çà et là dans leurs riches costumes. Pensaient-ils, ces soldats si bien mis, dont la tenue réjouissait la vue de trois jeunes compagnons, qu'ils étaient des enfants du peuple et qu'ils se devaient au peuple? Nullement. Ils étaient l'aristocratie de l'armée et méprisaient tout militaire dont l'uniforme n'était pas aussi beau que le leur. Que les hommes sont faibles! qu'ils sont vains et ridicules!... examinés de près, ils font pitié... Nos ennemis sont souvent les os de nos os et la chair de notre chair.

Nous sommes près de St-Cyr, où se trouve une école militaire pour former de jeunes officiers. La chaleur nous accable; notre fatigue est extrême; nos yeux se ferment malgré nous: nous ne pouvons plus mettre un pied l'un devant l'autre. Nous étions debout depuis la veille au matin, nos forces étaient épuisées. Nous nous laissons tomber sur le bord de la route; nous restons pendant un instant dans un demi-sommeil. Nous nous relevons, nous marchons, nous arrivons à Versailles.

Quelle riche ville! quel magnifique parc! quel somptueux chateau!.. Que de statues, de groupes divers, de bassins, de jets d'eau, d'allées ombreuses dans ce vaste jardin!... Et puis des gardes royaux de tous les côtés... Tout cela frappe, étonne, éblouit... Mais nous étions fatigués; nous avions

Digitized by Google

soif, nous avions faim : il fallait s'asseoir, boire, manger. Nous entrons dans une auberge... Quoi!.. encore des gendarmes ? toujours des gendarmes ! On ne rencontre que cela. Jamais nous n'en avions tant vu. Quel trouble nous causent ces gens-là. Se fussent-ils rencontrés en aussi grand nombre sur notre chemin si mes camarades n'eussent rien eu à se reprocher ? Sans doute ; mais exempts de toute crainte, nous fussions passés à côté d'eux sans en faire cas, et peut-être sans les voir. Nous en fûmes encore quittes pour la peur.

O mon Dieu ! si, pour une peccadille de mes camarades, nous marchions ainsi entourés de terreurs, quels doivent donc être les craintes, les inquiétudes, les agitations, les tourments, les angoisses, l'effroi des voleurs, des assassins, des grands criminels que la justice veut atteindre et punir ?..... Leur existence doit être un affreux cauchemar... Je frémis rien que d'y penser.

Nous partons de Versailles. La route est large, unie, plantée d'arbres ; de temps en temps la Seine qui serpente, contourne, s'offre à nos regards... Rien de plus beau que ce pays... Mais nous avions trop forcé nos jambes ; elles refusent le service.....

Oh ! bonheur inespéré ! Voilà une jeune et jolie demoiselle qui marche derrière nous, puis à côté de nous..... Elle nous parle, nous sourit, se montre tout aimable ! Comme nous, elle va à Paris. Ses jambes sont fermes, ses jarrets sont souples et déliés ; à peine ses pieds mignons touchent-ils la terre!.. Son exemple, ses paroles, sa

Digitized by Google

gentillesse nous raniment, nous redonnent cœur. Elle ne sent point la fatigue, nous oublions la nôtre : nous arrivons à Paris frais comme roses. Nous avions fait vingt-deux lieues sans nous reposer ; nous étions sur nos pieds depuis la veille au matin, c'est-à-dire depuis trente-six heures. « Adieu, Messieurs ! » — « Adieu, Mademoiselle ! »

Voyez comme une femme relève le moral, la force des hommes, et fait des héros des êtres les plus découragés !.... Etonnez-vous, après cela, des miracles de Jeanne d'Arc et des exploits fabuleux des guerriers qui la suivirent dans les batailles !..

MON SÉJOUR A PARIS.

Nous voilà dans Paris, cette grande et belle ville, peuplée à elle seule autant que plusieurs de nos départements... C'est le séjour des rois, des princes, des grands, de l'intelligence, le siége du gouvernement, la tête de la France, le théâtre des révolutions, des transformations politiques et sociales. C'est là que se manifestent ou brillent les talents, les élans du génie, les sciences, les arts, les choses surprenantes. Corneille, Racine, Pascal, Bossuet, Molière, Regnard, La Fontaine, Boileau, Montesquieu, Voltaire, Buffon, Rousseau, Le Poussin, Girardon, et tant d'autres grands hommes, poètes, historiens, orateurs, savants, philosophes, peintres, sculpteurs, inventeurs, artisans illustres ont ici fixé leur résidence, et pro-

Digitized by Google

duit ou mis à jour leurs chefs-d'œuvre les plus remarquables..... Quel beau pays par ses quais, ses boulevards, ses Champs-Elysées, ses places publiques, ses vastes jardins, ses nombreux monuments, ses riches campagnes !.... Il mérite assurément de fixer notre admiration.

Oui, mais un contraste pénible me frappe. Ce beau pays est pour nous, jeunes voyageurs, moins hospitalier que beaucoup d'autres. Dans les villes de province, dès que nous arrivons, le premier compagnon nous accueille, le rouleur nous conduit chez un patron et nous embauche; nous trouvons chez la mère la nourriture, un lit, du crédit. Rien de charmant comme cela!... A Paris, c'est autre chose. Nous rencontrons bien des camarades, qui, individuellement, nous sont favorables, qui s'intéressent à nous: de ce nombre sont St-Péray-le-Cœur-Fidèle (Jacquet), Vivarais-la-Bonne-Conduite (Bravais), Provençal-le-Cœur-Fidèle (Emeric), l'un de mes intimes de Bordeaux, arrivé depuis peu ; mais nous ne trouvons pas une Société organisée comme ailleurs, présentant à l'arrivant une véritable famille.

Au moment de notre arrivée, le travail n'allait pas fort. Ce qui ajoutait à notre embarras, c'est que les maîtres de Paris obligent les ouvriers à se fournir des outils. Ces outils nous manquaient et nous n'avions pas l'argent nécessaire pour nous les procurer. Si nous eussions voulu faire des meubles, il nous eut été facile de trouver de l'occupation au faubourg Saint-Antoine, mais la menuiserie était mieux notre fait. Nous courûmes la

Digitized by Google

ville et les faubourgs, nous nous présentâmes dans beaucoup d'ateliers, demandant partout à haute voix : « Embauche-t-on ici ? » ce qui nous était assez pénible ; vu que, jusque là, le premier compagnon et le rouleur nous avaient épargné toute corvée de ce genre, et que le travail était venu à nous sans que nous eussions à nous en préoccuper. Il nous fut répondu beaucoup de *non* et quelques *oui*. Mais il fallait des outils, varlopes, rabots, scies, etc., et nous n'en avions pas. Toutefois Caderousse et Bagnol finirent par s'embaucher; des camarades leur prêtèrent des outils. Pour moi, je n'avais pas trouvé le compagnonnage ! et mes pensées se mirent en campagne....

J'écrivis à mon père, qui du reste me pressait dans mon voyage, de m'envoyer de l'argent pour m'en aller jusqu'à Lyon tout d'une haleine.

LE BRULEUR — CADET MARTEL. — ROCHETIN. — PARTICULARITÉS.

Le lendemain de mon arrivée, j'eus une visite, ce fut celle de LANGUEDOC, fugitif, *brûleur* de Chartres. Il me dit qu'il était *marchandeur*, qu'il avait entrepris des travaux considérables, très-avantageux, qu'il gagnait beaucoup d'argent, et qu'il venait m'offrir d'être son associé et de bien vouloir partager ses profits. Je lui répondis que puisqu'il était si heureux dans Paris il aurait dû se mettre en voie de s'acquitter envers son tailleur, son cordonnier, la Société, la mère de Chartres, lesquels ne pouvaient que se plaindre de sa

Digitized by Google

fuite précipitée; que puisqu'il ne l'avait point fait et ne pensait point à le faire, il n'était pas devenu meilleur, et qu'alors, plus sa position était brillante, plus je serais honteux d'être son associé et de partager son gain. Après cette réponse un peu rude, je lui tournai le dos, et ne voulus pas l'entendre davantage.

Je vis CADET MARTEL, l'un de mes amis d'enfance, filleul de ma mère. Il était venu à Paris garçon cuisinier; mais après quelques étourderies, il s'était engagé dans la garde royale. Il avait une belle figure; un corps parfaitement bien tourné. Il était magnifique sous son bonnet à poil, son plumet, ses épaulettes blanches, ses aiguillettes, son habit bleu traversé de bandes blanches sur la poitrine, ses grandes bottes, et tout ce qui constituait le riche costume d'un grenadier à cheval. Sa rencontre me fit le plus grand plaisir! nous étions frères..

Il m'avait écrit de Paris à Chartres une lettre pleine de désolation : il me disait de venir à son secours. Mais, lorsqu'on est ouvrier, on ne voyage pas quand on veut; il arrive que l'argent manque, et de la manière la plus complète, qu'on est comme planté en terre, qu'on a pris racine dans le sol comme des ormes, et alors comment bouger, comment s'en aller, comment voyager? Il est probable que si j'eusse pu arriver à lui dès qu'il m'appela, son engagement ne se fût pas réalisé; ma raison, plus ferme que la sienne, l'eut encouragé, relevé, et maintenu dans son état primitif. Il eut

pu faire un Vatel, mais moins haut de cœur, moins susceptible que le premier : le manque d'un peu de marée, ou de toute autre pièce de table, l'eut fait rire et non poussé au suicide : il était ainsi fait : faut-il l'en blâmer? J'arrivai trop tard... au lieu d'un cuisinier je trouvai un soldat, et un beau soldat.

Je vis aussi LA-LIBERTÉ-D'AVIGNON (Rochetin) et LA-VIOLETTE-DE-SAINT-MARCELIN, qui m'avaient fait visite à Nogent-le-Roi. Ils me menèrent chez la mère des compagnons étrangers, tailleurs de pierre, où je fis connaissance de la-Franchise-de-Tournus (Pain) et d'autres excellents hommes; je fus bien accueilli. On me mena voir St-Cloud, ses bosquets, ses allées, ses bassins, ses cascades, son Château royal, un jour de fête. C'était beau. Je me rappelle que, je ne sais par quelle fatalité, nous dûmes coucher à la belle étoile. Le lendemain au petit jour nous étions de retour à Paris : mes amis allèrent commencer leur journée de travail après une nuit presque sans sommeil.

Je leur dus aussi de connaître l'établissement de *Paul Niquet*, ouvert à toute heure de la nuit, refuge des vagabonds, des bandits, des filous, que la police tolère, dont elle se sert comme d'un filet toujours tendu pour attirer et prendre de certains oiseaux fort dangereux; cet établissement, plus singulier que brillant, où chacun doit veiller sur ses poches, qui prend, je crois, le nom de *Souricière*, qu'on voit par curiosité et qu'on ne revoit plus, existe toujours : c'est un joyau du quartier des Halles.

Digitized by Google

LE CIMETIÈRE. — LA MORGUE. — LE THÉATRE. — INSCRIPTION SINGULIÈRE.

Je visitai le cimetière du père Lachaise ; je trouvai que la Chartreuse de Bordeaux, qui m'avait frappé en son temps, était peu de chose auprès. Dans ce champ du repos on ne voit que de belles inscriptions. Toutes les tombes attestent la bonté de ceux qu'elles renferment. Ce ne furent que bons pères, bons époux, bons fils, bons frères, bonnes mères, épouses, filles, sœurs, etc., etc. Si tout cela pouvait être vrai, si les générations qui nous ont précédés avaient eu la valeur qu'on leur attribue, à coup sûr la nôtre serait au-dessus de ce que nous la voyons, et le séjour terrestre serait presque un paradis. Puisse donc l'avenir valoir mieux que le présent.

J'examinai les plus riches tombeaux ornés de pompeuses épitaphes. Là reposent des comtes, des barons, des ducs, des princes, des princesses : on nous donne tous leurs titres, on rappelle toutes leurs vertus, tous leurs faits éclatants, et malgré tant de soins, pour la plupart, ils restent inconnus : leurs monuments ne parlent qu'aux yeux, ne disent rien à notre cœur. Dans le haut du cimetière, près du mur de clôture, je remarquai deux bien modestes tombes l'une à côté de l'autre: sur la première, je lus ceci et rien de plus : MOLIÈRE ; sur la seconde : LA FONTAINE !.. Je fus ému, j'éprouvai je ne sais quoi..... Rien de beau comme un beau nom, rien de doux comme le

Digitized by Google

nom d'un homme de bien, de grand comme le nom d'un homme de génie.....

Que m'importent vos titres, hommes vains, orgueilleuse noblesse, qui vivez dans les illusions !. N'êtes-vous rien par vous-mêmes ? Toutes vos sublimes parades ne pourront vous arracher à l'éternel oubli que vous avez mérité. Ces pauvres hommes que vous avez regardés avec dédain, avec mépris, que vous traitiez comme vos valets, auxquels vous accordiez les miettes de vos tables, que vous receviez à vos pieds la tête basse, ces Molière, ces La Fontaine, sont grands, sont illustres, l'univers les connaît, les lit, les médite, les admire, et vous, vous n'êtes rien, on ne sait même pas si vous avez été.

La morgue est une toute petite maison, carrée, basse, au bord de la Seine, près le pont St-Michel, dans la Cité. Entrez par sa grande porte, tournez la tête à gauche, vous verrez derrière un vitrage, sur des dalles un peu inclinées, des cadavres d'hommes, de femmes, nus, bleuâtres, violacés, meurtris, écorchés par endroits, portant encore sur le visage l'empreinte de la souffrance : leurs vêtements sont appendus à côté d'eux. Ce sont là des noyés, des assassinés qu'on a retirés de l'eau ou trouvés le matin dans les rues de Paris. On les a recueillis, apportés, déposés là, en attendant que quelque ami, que quelque parent vienne les reconnaître, les enlever, leur donner la sépulture. Beaucoup de curieux sont groupés devant le vitrage : les uns entrent, les autres sortent, c'est

Digitized by Google

comme une procession. Je ne pris pas plaisir à ce spectacle ; il m'affecta singulièrement.

Plus tard je devais voir là le cadavre d'un nommé Lerouge, brave homme que mon beau-frère Vergne nous avait amené à la maison et que j'estimais beaucoup. Sorti le matin, il ne rentra plus ; un assassinat avait terminé sa vie. Ce fut à la Morgue, lieu des plus tristes, que sa pauvre et jeune femme le retrouva.

Je fis une visite au THÉATRE FRANÇAIS. Je vis représenter *Turcaret* et *Esther*. La comédie m'amusa, mais je trouvai ses personnages trop vils, trop *vicieux* ; c'étaient des ivrognes, des libertins, des avares, des prostituées ; rien de mieux : ils ne pouvaient me plaire, m'attacher. Je préférais la tragédie. La beauté, la douceur, l'harmonie des vers de Racine me remuaient le cœur.

J'étais au parterre, assis sur le premier banc, en costume de travail : habit veste, casquette en loutre. La blouse alors n'était pas de mode parmi les artisans. J'avais à ma droite un bon vieillard. Pendant les entr'actes nous causions : d'autres aussi prenaient part à notre entretien. — Je savais bien mon Voltaire, bien mon Racine, et d'autres livres qui m'avaient été prêtés. Mes lectures étaient récentes ; ma mémoire, non encombrée, savait bien ce qu'elle savait. Je disais mon sentiment sur chaque chose. Le bon vieillard, qui était l'un des amis de collége de Ducis, me demanda si j'avais fait des études. « Pas le moins du monde, lui répondis-je. » Il me demanda

Digitized by Google

comment j'avais pu apprendre les choses dont j'avais parlé. « Eh! Monsieur, lui dis-je, en lisant pendant les courts instants que le travail manuel ne remplit pas. » Ce brave homme me serra la main avec effusion, me dit les paroles les plus flatteuses, me souhaita toute sorte de bonheur...

Musées d'histoire naturelle, de l'école de médecine, des tableaux, des arts et métiers, d'artillerie, bibliothèques, monuments divers, furent par moi visités et admirés.

Il y avait alors près de la porte St-Martin ou St-Denis, je ne sais plus laquelle, une VIEILLE MAISON étayée, menaçant ruine, qui obstruait et rétrécissait le boulevard d'une manière fâcheuse. Le propriétaire ne voulait pas consentir à ce qu'elle fût démolie; il criait, pestait, s'opposait avec force. Quels etaient donc sa raison, son mobile réel? Avait-il en vue son intérêt particulier ou l'intérêt de sa patrie? Etait-il mu par sa cupidité ou par sa haine envers le gouvernement de Charles X? Je ne le sais. Il affichait ce dernier sentiment. Il avait écrit en grosses lettres sur sa baraque : « *Ma maison est à moi comme la France est au roi.* » Je trouvais, tout anti-bourbonnien que j'étais, l'inscription ridicule, et je disais en moi-même au propriétaire : « Votre maison est à vous comme la France est au roi! Soit; mais alors, si la France n'est pas complétement au roi, votre maison n'est pas complétement à vous, et si la France est complétement au roi, votre maison, qui est renfermée dans la France, appartient

aussi au roi. » Voilà comment j'argumentais tout bas à propos de ce que je voyais. Mais le peuple était moins difficile; l'inscription était jugée sublime et le propriétaire récalcitrant proclamé un grand citoyen.

CONCOURS ENTRE TAILLEURS DE PIERRE.

Il venait d'y avoir un concours entre les compagnons *étrangers* et les compagnons *passants* tailleurs de pierre. Ce concours n'avait pas été poussé jusqu'à son terme, les travaux entrepris n'avaient pas été achevés. Néanmoins, ces derniers, ayant employé des moyens réprouvés, devaient être considérés comme vaincus, et la somme déposée passer entre les mains de leurs adversaires. Ils ne l'entendirent pas ainsi. Les *étrangers* demandèrent. Les *passants* refusèrent. Un jugement devait trancher la question.

Ce JUGEMENT, je le possède ; je voudrais le reproduire en entier ; mais il est long, dans des termes durs aux oreilles, indigestes au cerveau de la plupart des lecteurs. Cependant je tiens à en reproduire la partie la plus claire et la plus essentielle :

« CHARLES, PAR LA GRACE DE DIEU ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : *à tous ceux qui ces présentes verront, salut.*

« Le tribunal civil de première instance du département de la Seine, séant à Paris, a rendu en l'audience publique tenante de la deuxième chambre du dit tribunal le jugement dont la teneur suit:

« Entre 1° le sieur *Bertrand Caron*, demeurant à

Digitized by Google

Absac, département de la Gironde, de présent à Paris, logé place de Grève, n° 15;

« 2° Le sieur *Victor Denat*, demeurant à Castelnaudary, département de l'Aude, de présent à Paris, logé rue de la Vannerie, n° 19;

« 3° le sieur *Samuel Guye*, demeurant à Panthaloz, Canton de Vaud, en Suisse, de présent à Paris, logé rue de la Coutellerie, n° 12; — tous trois tailleurs de pierre, agissant pour leur compagnie, dite des COMPAGNONS ETRANGERS, Demandeurs :

« Et :

« 1° Le sieur *François Train*, demeurant à Pommerol, département de l'Hérault, de présent à Paris, logé rue de la Harpe, n° 47 ;

« Le seiur *François Rula*, demeurant à Loirac, département de la Gironde, de présent à Paris, logé rue des Anglais, n° 15, quartier St-Jacques ;

« Le sieur *Jean Joseph Basile Tourné*, demeurant à Nérac, département de Lot-et-Garonne, de présent à Paris, rue de la Harpe n° 27. — Les trois susnommés, tailleurs de pierre, agissant pour la Compagnie, dite des COMPAGNONS PASSANTS. »

Trois autres compagnons passants, MM. Pinette, Lebarbier, Massé, interviennent, en leur nom privé, comme membres de leur compagnie, pour retenir la moitié du prix du concours, prétextant que MM. Train, Rula et Tourné avaient déposé, irrégulièrement et sans droits ni qualité, la somme de quatre mille francs appartenant aux compagnons passants.

« POINT DE FAIT.

« Les *demandeurs*, (MM. Caron, Denat et Guye,) et les sieurs Train, Rula et Tourné, *défendeurs*, stipulant,

les premiers pour la compagnie des COMPAGNONS ETRANGERS, et les derniers pour la Compagnie des COMPAGNONS PASSANTS, voulant, est-il dit dans l'acte, dans l'intérêt de leur art et de l'industrie, faire concourir un membre de chacune de leur compagnie à la confection d'un ouvrage modèle exécuté en platre et en relief, engager par cette noble émulation chaque compagnon de l'une ou l'autre de ces compagnies à perfectionner son art et par suite les travaux qui lui seraient confiés; ont, suivant acte sous seing privé du 11 de Février 1826, enrégistré et déposé chez Me Fremyn, notaire à Paris, par acte devant le même notaire, le 13 du même mois, aussi enregistré, arrêté un concours avec les conventions suivantes :

« Article 1er. Chaque compagnie de compagnons ci-
» dessus dénommée, (les demandeurs et les défendeurs,)
» s'obligent à fournir un compagnon pour concourir à
» l'exécution d'un modèle en platre et en relief de deux
» édifices. Ce concours devra commencer le 8 août 1826
» et être terminé le 8 février 1828.

« Le lieu du concours, les qualités nécessaires pour y être admis, les clauses relatives au programme et à l'exécution du modèle, objet du concours, étaient déterminés par les articles 2, 3, 4 et 5, et à la fin de l'article 5 il était dit :

« Celui des concurrents qui n'aurait point achevé le
» modèle proposé par son concurrent perdra tout droit
» au prix, et sa compagnie ne pourra le réclamer; dans
» ce cas le prix sera décerné à la compagnie du con-
» current dont le modèle sera achevé. »

« Suivant d'autres dispositions moins importantes relatives au logement des concurrents. « Ils ne pourront,
» dit l'art. 6, avoir pendant toute la durée de leurs
» travaux aucune communication directe ni indirecte à
» l'extérieur qu'en présence d'un *gardien* réciproque qui
» leur sera donné par chacune des deux compagnies, de

569722

» telle sorte que le compagnon *étranger* soit surveillé
» par un gardien de la compagnie des compagnons pas-
» sants, et le compagnon *passant* par un gardien de la
» compagnie des compagnons étrangers. Cette sur-
» veillance, est-il ajouté, a pour but d'empêcher l'in-
» troduction d'aucun outil, livre, traité, imprimé,
» manuscrit, dessins, modèles, ni moyens d'exécution
» autres que les instruments, outils et matériaux qui
» auraient été apportés une première fois et introduits
» dans la chambre de travail en présence et du con-
» sentement des concurrents, etc. »

« Il était dit, art. 8 : « Lors de la distribution du
» prix, celui des concurrents qui sera reconnu avoir
» employé des noyaux, corps solides, etc., perdra pour
» sa compagnie son droit au concours. »

« Les précautions les plus minutieuses avaient été prises par l'art. 9 pour empêcher toute communication étrangère avec les concurrents, et l'art. suivant déterminait les fonctions des gardes chargés de la plus stricte surveillance. Le cas de maladie ou de mort était aussi prévu par l'art. 11 qui accordait, le cas arrivant, un prélèvement de *deux mille francs* à la compagnie du concurrent survivant pour la récompenser de son travail.

« L'art. 12 réglait la manière dont le prix serait décerné.

« Par les art. 13 et 14 le prix était fixé à *huit mille francs*, et a dû être déposé chez Me Fremyn, notaire, à la charge par ce dernier de le rembourser de la manière et aux personnes déterminées aux dits articles.

« L'art. 15 était ainsi conçu :

« Il demeure expressément convenu, comme condi-
» tion de rigueur entre les soussignés, que dans le cas
» où par un motif quelconque, même indépendant de
» l'une des deux compagnies, l'un des deux concurrents
» ne se présenterait pas pour le concours à l'époque
» déterminée, les HUIT MILLE FRANCS seraient alloués à

» la compagnie dont le concurrent serait présent à la » dite époque. »

« Enfin pour assurer l'exécution de ce projet de concours, une somme de six cents francs avait été préalablement déposée chez Me Boustin, notaire à Tournus.

« En conséquence de ce traité, des concurrents et des gardiens ont été nommés de part et d'autre.

« Les concurrents étaient, d'une part le sieur CARON, *compagnon étranger*; et d'autre part le sieur SAINT-MARTIN, *compagnon passant*. Le lieu du concours fut aussi désigné, et suivant acte reçu par Me Fremyn et son collègue, notaires à Paris, le 7 juin 1826, enregistré, le sieur Lanjuinais donna à bail aux dits concurrents les lieux nécessaires au concours, dépendant d'une maison sise à Paris, place Dauphine, n° 5, moyennant un loyer de *six cent vingt cinq francs*; les HUIT MILLE FRANCS, objet du prix à décerner aux vainqueurs, furent déposés suivant les conventions qui précèdent, entre les mains de Me Fremyn, notaire, et le 8 du mois d'août 1826 les concurrents entrèrent dans leurs chambres respectives, accompagnés chacun de leur gardien, et commencèrent leurs travaux.

« Près de trois mois s'étaient écoulés depuis leur entrée en chambre lorsque le sieur *Caron* apprit qu'entre les lieux d'aisance et l'alcove de la chambre occupée par le sieur *Saint-Martin*, il avait été pratiqué un trou au moyen duquel on avait pu communiquer à ce dernier des objets prohibés par les conventions du concours.

« Cette infraction fut constatée par M. le juge de paix du onzième arrondissement de Paris qui se transporta sur les lieux avec le sieur Brunton, architecte voyer, et en dressa procès-verbal à la date du 6 novembre 1826, lequel est duement en forme et enregistré.

« Le sieur *Saint-Martin* prit aussitôt la fuite, et le sieur *Caron*, regardant dès lors le concours comme fermé, requit, de concert avec le gardien du sieur Saint-

Martin, M. le juge de paix d'apposer les scellés sur les chambres destinées au concours, ce qui eut lieu ainsi qu'il résulte du procès-verbal dressé par M. le juge de paix, le 9 du dit mois de novembre, et duement enregistré.

« En conséquence, les demandeurs ont, suivant exploit de Davesne, huissier à Paris, en date du 27 novembre 1826, fait assigner les défendeurs devant le tribunal de première instance du département de la Seine, pour:

« Voir dire que les requérants (les sieurs Caron, Denat et Guye), pour eux et leur compagnie, avaient droit au prix de *huit mille francs* déposé entre les mains de Me Fremyn, notaire; que la dite somme serait, aux termes de l'acte sous seing privé du 11 février de l'an dernier, remise par le dit Me Fremyn, soit à l'un des requérants, soit, aux termes du dit acte, au porteur de la grosse du jugement à intervenir.

« A quoi faire le dépositaire sera contraint, quoi faisant bien et valablement quitte et déchargé.

. . . . . .

« Le tribunal, après avoir entendu en leurs conclusions et plaidoiries respectives à l'audience du 23 de mars dernier, Charles Lucas, avocat, assisté de Labois, avoué du sieur *Caron* et consorts; Portalis, avocat, assisté de Charles Lefèvre, avoué des sieurs *Train* et *Rula*; et Delangle, avocat, assisté de Marbeau, avoué des sieurs *Pinette* et *Lebarbier*; ensemble en ses conclusions, M. Champanhet substitut de M. le procureur du Roi, et après en avoir délibéré conformément à la loi, jugeant en premier ressort la cause continuée à ce jour:

« Attendu qu'on ne peut considérer comme un pari un prix offert et promis dans un concours ouvert pour le développement d'une industrie et le perfectionnement de son art:

Digitized by Google

« Que les conventions dont il s'agit contiennent l'ouverture d'un concours qui a ces caractères ;

« Que l'article 1966 du *code civil* fait exception à la prohibition de l'art. 1965 dans le cas où il s'agit de simples jeux qui tiennent à l'adresse et à l'exercice du corps ;

« Qu'il doit en être de même à plus forte raison lorsqu'il s'agit d'exécuter en relief le modèle d'un édifice avec tous ses détails d'après un programme donné, et de composer le programme d'un autre édifice ;

« Attendu que d'après le temps que devait durer le concours, les dépenses qu'il entraînait, les privations que s'imposaient les concurrents, le prix n'était pas excessif ;

« Attendu que si l'existence des deux compagnies dont il s'agit n'est pas légalement reconnue, rien ne s'opposait cependant à ce que les parties de Lefèvre ne pussent faire des conventions licites sur la propriété d'une somme dont elles s'engageaient à effectuer le dépôt, ce qu'elles ont fait, sauf s'il y a lieu le recours de leurs mandants contre eux ;

« *Attendu que par procès-verbal du juge de paix du onzième arrondissement des 7 et 9 novembre derniers, il a été constaté qu'en contravention à l'article 6 du traité, des plans, ouvrages et autres renseignements avaient été introduits en fraude dans la chambre du concurrent présenté par les parties de Lefèvre, que le même jour ce concurrent était parti en annonçant son intention de ne plus revenir ;*

« Que cette circonstance, aux termes de l'article 9 du même traité, a dû lui faire perdre tout droit au concours :

« Que le gardien du concurrent des parties de Labois s'est aussi retiré, et n'a par conséquent pas permis à ce concurrent de terminer son travail ;

« Que dès lors, suivant l'article 1178 du code civil,

la condition doit être sensé accomplie, puisque c'est le fait des parties adverses qui en a empêché l'accomplissement.

« Que de tout ce qui précède il résulte que les parties de Labois ont seules droit à la somme déposée dans les mains de Me Fremyn, notaire.

« Attendu que les parties sont d'accord sur la sous-location des lieux destinés au concours ;

« Attendu que les intervenants ne justifient ni de leurs droits ni de leurs qualités ;

« Ordonne que la somme de *huit mille francs* déposée à Me Fremyn, notaire à Paris, par les parties de Labois et de Charles Lefèvre, sera, conformément à l'acte déposé au dit Me Fremyn le 14 de février dernier, remise au porteur du présent jugement; quoi faisant, le dit Me Fremyn en sera valablement déchargé envers toutes les parties ;

» Ordonne que par le juge de paix du onzième arrondissement de Paris il sera procédé à la levée des scellés apposés sur les portes d'entrée des lieux destinés au concours, qu'il sera fait remise aux parties de Labois des outils et matériaux existant dans la chambre de Caron leur concurrent ; que les outils et matériaux qui se trouveront dans la chambre de l'autre concurrent, ainsi que le programme remis à Caron, seront remis aux parties de Lefèvre ;

« Comme aussi autorise les parties de Labois à sous-louer pour le restant du bail les lieux dont il s'agit, et à faire faire les réparations locatives, sauf à s'en faire rembourser la moitié par qui de droit ;

« Déclare les intervenants non-recevables dans leur intervention, et les condamne à cet égard aux dépens ;

« Condamne la partie de Lefèvre au surplus des dépens ;

« Fait distraction des dépens à Labois, qui l'a requise, et ordonne que le présent jugement sera exécu-

Digitized by Google

té nonobstant appel, quant à la disposition relative à la sous-location des lieux dont il s'agit seulement.

« (Signé H. Chabaud et Allain, sur et en pareil endroit de la minute du présent jugement.)

« Fait et jugé en la deuxième chambre de ce tribunal par MM. Chabaud, vice-président, chevalier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur ; Regnier et Geoffroy, juges ; en présence de M. Delaye, juge suppléant, le mardi 3 avril 1827.

« Mandons et ordonnons à tous huissiers de ce requis de mettre le présent jugement en exécution ;

« A nos procureurs généraux et à nos procureurs près les tribunaux civils de première instance d'y tenir la main ;

« A tous commandants et à tous officiers de la force publique de prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

« En foi de quoi, la minute du présent jugement a été signée par le président de la deuxième chambre et par le greffier.

« Sur la minute il est écrit la mention suivante :

« Enregistré à Paris le 23 avril 1827, folio 106, cases 2 et 3, reçu 22 fr., centimes, dixième compris.

« Signé : Dupeyroux.

« Par le tribunal ;

« Gauthier. »

Ainsi les deux sociétés de tailleurs de pierre s'étant provoquées, résolurent de vider leurs différents par un concours. Caron, dit La-Fleur-de-Coutras, fut le concurrent des *étrangers* ; Saint-Martin fut le concurrent des *passants*.

On a vu comment les hommes en chambres devaient être gardés, surveillés. Du côté de celui-ci les conventions ayant été violées et de plus les

travaux abandonnés, il en résulta le jugement qui donna gain de cause aux compagnons étrangers, auxquels les huit mille francs, prix du concours, durent être remis.

Caron fut couronné de gloire ; son rival couvert d'opprobre. Quelquefois, en de telles circonstances, on pousse trop loin l'adoration d'une part, la réprobation de l'autre. Ensuite deux hommes ne représentent pas toujours d'une manière bien exacte la mesure de génie et de science de chaque Société.

Cependant ces cartels, ces luttes, véritablement sublimes, pourraient produire d'excellents résultats, si la haine n'en était le nerf, le mobile, la fin, et si, en outre, elles n'engendraient presque toujours les désordres les plus sanglants.

Caron était, dans la théorie comme dans la pratique, un très-savant tailleur de pierre, peu d'hommes pouvaient l'égaler ; il a joui d'une célébrité méritée. Il est plus que probable que St-Martin lui était inférieur, et que lorsqu'il enfreignit les conventions et abandonna la partie, il se voyait perdu.

Les *passants* eurent un tort en cette affaire, ce fut de refuser le prix dû au vainqueur et d'encourir la chance d'un procès, qui ne pouvait en aucun cas leur être favorable. Ne contestons jamais contre l'évidence ; gardons-nous de ruser pour empêcher l'accomplissement de ce qui est juste et légitime.

Caron était un grand tailleur de pierre ; il fit beaucoup d'élèves, et les compagnons étrangers

en sont justement fiers ; mais Douliot, l'auteur d'un *Traité de la Coupe des pierres*, Traité le plus recherché, le plus pratique, ne fut pas moins un homme savant, utile, qu'on peut mettre en parallèle avec les meilleurs ouvriers de la partie, et dont les compagnons passants s'honorent avec raison. C'est là une compensation d'un grand poids.

JE ME DISPOSE A VOYAGER.

Je reçus la réponse de mon père, qui m'envoyait cent francs : je pouvais payer mes petites dettes et me rendre à Lyon.

Vivarais-le-Cœur-Content venait d'arriver de Chartres ; il devait être mon compagnon de voyage.

PARIS, j'ai été frappé de tes beautés : j'ai vu tes Tuileries, ton Louvre, ton Panthéon, ton Hôtel-des-Invalides, ton Hôtel-de-Ville, ton Palais-de-Justice, ton Palais-Royal, ton Palais du Luxembourg, ta Bourse, tes églises, tes arcs-de-triomphe, tes ponts, tes fontaines, ta grande colonne triomphale, ton Champ-de-Mars, ton école militaire, tes Champs-Elysées, tes places, tes statues équestres, tes musées, tes bibliothèques, tes jardins publics, tes avenues, quelques-uns de tes théâtres, tes quais et tes boulevards, qui étaient peu de chose auprès de ce qu'on les voit aujourd'hui. Le voyageur, dès qu'il arrive dans tes murs, court à tout ce que tu renfermes d'intéressant, de beau, de sublime, et te connait mieux en dix jours que

Digitized by Google

le Parisien dans toute sa vie. *N'ai-je pas le temps*, se dit celui-ci, *de voir les beautés de ma ville natale?* Et, dans cette persuasion, il attend toujours! toujours!... Les années s'accumulent, ses cheveux blanchissent, ses dents branlent et tombent, sa peau se ride, son sang se glace, la mort le fauche, et il n'a rien vu.

Je n'ai pas agi de même; je n'ai point épargné mes pas, j'ai pu te voir, t'admirer. Mais quelque chose me choque, me fait de la peine: tes ouvriers, quoique très-habiles, très-éclairés et s'éclairant toujours plus, ont peu de sympathie les uns pour les autres, peu de liens les rattachent les uns aux autres. Quand j'arrivais dans des villes moins grandes, moins célèbres que toi, les compagnons étaient là pour m'accueillir, me faire fête; ils me procuraient travail, aliment, crédit, et, en se comportant de la sorte, ils restaient dans le *devoir*, ils faisaient exactement ce que le *devoir* prescrit, rien de plus: Dès lors je n'étais pas leur obligé, mais l'obligé du devoir, qui commandait à tous, à eux comme à moi. Ici je vois bien des compagnons, mais je ne vois pas de Sociétés; ou du moins, ces Sociétés ne sont que les ombres de celles que j'ai connues ailleurs, et qui m'attirent comme un irrésistible aimant.

Adieu Paris! je m'empresse de te quitter; le compagnonnage me tend les bras, et je vais à lui en toute hâte... Au revoir toutefois...

Digitized by Google

VOYAGE DE PARIS A CHALONS-SUR-SAONE.

Vivarais-le-Cœur-Content et moi, ayant nos malles au roulage pour Lyon, chacun un petit paquet sur l'épaule, nous partons à pied de Paris. Des compagnons nous font la conduite et nous embrassent. Nous avançons, nous passons par Villeneuve-St-George, Melun, Montereau, Villeneuve-la-Guyard ; nous sommes au-delà.

Je me rappelle que nous avions traversé une petite ville, que nous nous étions arrêté sur un PONT bâti sur l'Yonne. Une femme passe à côté de moi. Je lui demande : « Madame, comment appelez-vous cet endroit ? » Elle me répond : « Pont. » Je renouvelle ma question. Elle me répond encore : « Pont. — Je sais bien, Madame, lui dis-je, que je suis ici sur un pont ; mais je vous parle de la ville que voilà. — Eh bien ! C'est Pont, répliqua-t-elle. » Nous avions fini par nous comprendre ; nous venions de traverser la petite ville de Pont-sur-Yonne.

Un peu plus loin nous rencontrons un beau jeune homme, à la figure ouverte, franche, joviale. « Eh bien ! les amis, nous dit-il, où allez-vous comme cà ? — à Lyon. — Et moi à Paris. Je suis aspirant menuisier du devoir ; et vous, vous êtes bien de quelque Société ? — Nous sommes compagnons du devoir de liberté, et menuisiers comme vous. — Bravo ! bravo ! il y a des braves gens partout. Tenez, buvez un coup à ma gourde en signe de confraternité. » Nous nous saisîmes de la gourde et nous bûmes d'un bien bon

cœur. Après cet acte significatif nous causâmes un moment, et nous nous séparâmes en nous serrant la main.

Si c'est pour vous traiter de la sorte, compagnons, allez toujours à pied, portez des gourdes, et de grandes gourdes. Parlez-vous, régalez-vous sur le chemin, embrassez-vous et quittez-vous le cœur joyeux; rien de joli comme cela. Ces scènes sont trop rares entre gens de Sociétés opposées; rendez-les plus fréquentes, plus communes; qu'elles deviennent l'un des points fondamentaux de tous les devoirs, et l'humanité sourira, et du haut des cieux, Dieu, les saints et les saintes tressailleront de joie.

Nous traversons Sens dont nous remarquons en passant l'abondance des eaux, les jolies rues, les portes de ville et la belle cathédrale.

Bientôt nous eûmes du mauvais temps, des éclairs, du tonnerre: il tomba des averses, un déluge réel. Nous étions crottés, mouillés jusqu'aux os. Nous rencontrons vers le soir une auberge sur la route; nous entrons pour souper et coucher. L'hôte, l'hôtesse et les servantes se sentirent le cœur attendri.

On nous apporte des sabots, on nous allume un bon feu, et là, sous la grande cheminée, à la flamme qui pétille, nous séchons nos vêtements, nos membres et nos corps. La chaleur qui nous pénétrait faisait s'exhaler de nous une épaisse vapeur et nous éprouvions la plus douce, la plus agréable sensation.... Comme nous étions heureux! comme nous savourions notre bonne for-

tune ! Comme nous bénissions notre destinée !.. Nous eûmes ensuite un bon souper, puis un bon lit, et nous dormîmes bercés par des rêves angéliques..... Le lendemain matin, après avoir serré la main, même embrassé l'hôte, l'hôtesse et tout le monde, car on avait été humain pour nous, on nous avait bien traités pour peu d'argent, nous continuons notre voyage.

Mais les chemins étaient mauvais ; nous marchions dans l'eau, dans la boue. Mes souliers en souffrirent, se décousirent, m'abandonnèrent : je fus obligé de marcher nu-pieds. Au premier endroit, un savetier me remit ma chaussure dans un état que je croyais passable ; un peu plus loin, il fallut en acheter une autre de quatre francs, qui ne valut guère mieux.

Nous avions traversé Villeneuve-le-Roi un jour de marché : deux portes antiques, de belles allées contournant la ville avaient attiré nos regards. Nous étions un peu plus loin. Vu l'état des chemins, nous jugeâmes à propos de monter dans une patache, et nous roulâmes dans l'affreuse voiture, oui, affreuse ! mais le PATACHEUX, plus affreux encore, s'arrêtait à toutes les auberges, à tous les cabarets, à tous les bouchons qu'il rencontrait, buvant, se grisant, et se moquant des pauvres voyageurs qui se plaignaient de son peu de célérité. Je n'avais de ma vie rien vu de grossier, d'insolent, de brutal, de sans-gêne comme les *patacheux* bourguignons : ils étaient vraiment la plaie de la Bourgogne. C'est là qu'il eut fallu avoir le bras d'Hercule, étreindre ces individus,

Digitized by Google

les faire crier, gémir, demander grâce, et leur donner par l'emploi de la force, seul argument à leur portée, une petite leçon de civilité et d'humanité. J'ai dit que les habitants des pays riches en vin ne se grisent pas ; je n'ai pas prétendu parler des patacheux ; je les excepte, car ils souffletaient, à faire trembler, la règle commune.

Les diligences, les chemins de fer, les services organisés pour desservir les petites localités ont fait tomber les pataches, voitures prolétaires, libres, indépendantes, sans règles ni lois, propriétés de leurs conducteurs, et les *patacheux* ont crié à la spoliation, au meurtre, sans que leurs plaintes m'aient ému le moins du monde, parce qu'ils avaient été sans vertu, sans dignité, sans bonté, sans pitié pour les pauvres voyageurs, et qu'ils avaient mérité leur chute...

Quoi! les riches organisent des Compagnies, d'immenses ateliers ! exploitent toutes sortes d'industries ! s'approprient les routes, les rivières, les fleuves, les canaux, la terre et la mer ! font des travailleurs leurs auxiliaires, des instruments ! donnent par eux-mêmes ou par les hommes qu'ils s'adjoignent, l'impulsion à tout! tout marche, sous eux, avec ordre, précision, régularité, célérité! ils ruinent le travail isolé, ils écrasent de leur concurrence les entreprises privées ! ils bénéficient sur toutes choses! sont riches et s'enrichissent toujours plus ! ils attirent à eux tout l'argent, tout l'or, tout le capital de la France! Faut-il regarder cela comme un progrès ? Où trouverons-nous des travailleurs indépendants ! Que deviendra le

peuple? Quel sera donc son sort dans l'avenir?..

Oui, voilà un effet, un résultat profond qui se produit. Les travailleurs, se manquant à eux-mêmes, ne se respectant point les uns les autres, se faisant la guerre, se dévorant à qui mieux mieux, ont perdu de leur position, de leur liberté, de leur bien-être. C'est un mal. Mais un nouveau soleil brillera dans le monde; ils gagneront en lumière, en intelligence, en vertu, en sagesse, en activité, en droit; et la société renouvelée leur rendra avec usure ce qu'ils ont perdu. Qu'ils développent leur raison, qu'ils consultent sans cesse la voix de leur conscience, qu'ils soient les champions de la fraternité, qu'ils aiment leur prochain, qu'ils espèrent : justice leur sera rendue un jour. Mais qu'ils ne l'oublient pas, suivant leur mérite ils auront en ce monde, sans parler de l'autre, l'enfer ou le paradis.

Notre *patacheux* nous faisait damner : nous le quittons bientôt et nous poursuivons notre route à pied. Nous voyons Joigny, bâti en amphitéâtre, au bord de l'Yonne que nous traversons sur un beau pont de pierre; des cuirassiers circulaient de toute part; Auxerre, ville plus grande, et pourtant d'un aspect tout champêtre; Vermanton, Avallon, Saulieu, Arnay, Chagny et nous arrivons à Châlons. Nous avions mis six jours à faire ce voyage. Le père, la mère, les compagnons, comme partout, nous firent bon accueil.

Digitized by Google

MON SÉJOUR A CHALONS.

Nous pensions ne faire que passer dans cette ville; mais il y avait presse de travail, et la Société en ordonna autrement : elle exigea que nous fissions la *quinzaine*. Nous ne pouvions moins faire que d'obéir à la règle commune. Nous fûmes embauchés tous deux chez M. Monin, homme excessivement haut de taille, qui possédait, outre son atelier de menuiserie, un bureau de tabac. Nous eûmes là pour camarade de travail un ancien compagnon du devoir très-habile ouvrier et d'un esprit fort progressif.

UN ENTRETIEN SINGULIER.

Je me rappelle que le jour de notre arrivée nous promenâmes sur larive droite de la Saône, un peu loin dans la campagne, au milieu de vastes prairies, en société de trois de nos compagnons qui arrivaient de Lyon. Il y avait un Rouergue, un Albigeois, un Languedoc. Leurs propos ne furent pas de mon goût. Ils parlaient de la ville qu'ils venaient de quitter; ils se vantaient, ils se glorifiaient d'avoir laissé des dettes, d'avoir fait des dupes, d'avoir fait du tort à des boulangers, à des cordonniers, à des tailleurs, à des aubergistes. Ils riaient aux éclats de ce qui eût dû les faire rougir de honte. J'en éprouvai du malaise, une peine réelle. Je pris note de leurs paroles. Je devais les leur rappeler un peu plus tard et les contraindre à s'amender.

LE TOUR DE FRANCE. — PRISES DE VILLES.

Les stations reconnues du tour de France étaient pour ceux de ma Société, au moment où je le parcourais : Avignon, Marseille, Nîmes, Montpellier, Béziers, Bordeaux, Rochefort, Nantes, Tours, Chartres, Châlons, Lyon et Valence. Pendant que je travaillais à Bordeaux nous y avions ajouté Toulouse ; lors de mon séjour à Chartres, nous avions pris possession de Blois. Auxerre et Sens, où je venais de passer sans m'arrêter, et pour cause, devaient être prises plus tard, et devenir aussi villes du tour de France. Rochefort, où nous avions trop souvent des fiévreux, devait être abandonné pour La Rochelle.

A part les villes que l'on appelle *villes de devoir*, dans lesquelles on fait des réceptions de compagnons, il y a d'autres villes, telles que Toulon, Cette, Saumur, Alais, Uzès, Annonay, Vienne, Paris, où nous avons également des membres de notre Société, mais où nous ne faisons pas de réceptions, où nous ne portons pas le devoir, et qu'on appelle pour cette raison *villes bâtardes*. Telle ville, *bâtarde* pour une Société, peut se trouver de *devoir* pour une autre. Angoulême est la ville de fondation des cordonniers et leur première ville de devoir. Orléans, Dijon, Agen, Angers, Vendôme, Paris sont d'une grande importance pour d'autres corporations.

J'ai dit que, pendant mon séjour à Bordeaux, nous avions repris Toulouse, et pris Blois pendant

Digitized by Google

mon séjour à Chartres. Prendre une ville, c'est y envoyer de nos compagnons, y fonder une mère, y établir notre Société, en faire une station du tour de France. Les prises de villes coûtent parfois du sang.

Les compagnons du *devoir* étaient établis à Blois ; ils avaient prise de possession. Nous, compagnons de *liberté*, nous voulions également avoir un établissement, un droit de halte, de séjour dans cette ville. On y bâtissait la préfecture ; des travaux nous étaient promis ; des maîtres nous attendaient.

Le tour de France se consulte à cet égard. La Société tout entière a résolu de faire de Blois une ville de devoir. On prend des mesures en conséquence ; on convient du nombre d'hommes qu'on enverra de chaque point de la vaste circonférence : tant de Chartres, tant de Tours, tant de Nantes, tant de Bordeaux, tant de Lyon et d'ailleurs. Paris fournit quelquefois son contingent. Tous les hommes désignés doivent, à un moment donné, partir, voyager, se diriger vers un point unique, se joindre, faire leur entrée dans la nouvelle ville, se rendre dans une maison préparée d'avance, nommer la mère, asseoir la Société.

Il arrive que la Société opposée veut repousser les nouveaux venus, alors des rixes terribles ont lieu.

Les compagnons qui font l'entrée d'une ville viennent généralement des villes du devoir les plus voisines. Cependant, comme elles se dégarnissent, qu'elles s'appauvrissent d'hommes, qui

Digitized by Google

bien souvent leur font faute pour satisfaire les patrons, tout le tour de France tressaille, s'agite, se remue; les villes les plus éloignées même font quelques efforts. Il est ordonné aux compagnons de voyager, d'appuyer du côté où il manque des hommes, afin d'établir partout la proportion voulue entre le travail et les bras pour l'éxécuter.

La prise de Blois amena des luttes, des batailles affreuses; il y eut des blessés et des morts. Nous fûmes obligés d'envoyer de l'argent de toutes les villes du tour de France pour aider nos frères dans leur besoin présent et dans le procès qu'ils devaient avoir à soutenir bientôt; Châlons fit son devoir.

Les compagnons qui concourent à une prise de ville, ou entrée de ville, gagnent un certain temps d'ancienneté, un droit de préséance sur d'autres compagnons. C'est une campagne militaire; elle donne de l'avancement.

SUR LES GRÈVES DE COMPAGNONS.

En cette année (1827), il y eut à Nîmes une *grève* : plusieurs de nos compagnons furent emprisonnés. Nous dûmes leur venir en aide, comme nous l'avions fait pour nos frères de Blois, par des souscriptions faites dans chaque ville.

La concurrence est une chose qui coule de source. Chaque maître veut travailler, et, pour obtenir la préférence, il offre de produire, de livrer à plus bas prix que ses confrères. Le bon marché pousse au bon marché. Mais quand les maîtres font des entreprises peu ou point lucra-

tives, quand ils craignent de perdre, quand ils perdraient en effet, que font-ils? ils baissent le prix des façons, le salaire de l'ouvrier. Ce salaire fléchit, tombe d'une année à l'autre, et cela par un effet tout naturel de l'esprit, de la tendance des hommes, qui sont tous un peu marchands.

L'ouvrier, quand il travaille à très-bas prix, quand il ne sait comment se suffire, ne pouvant rejeter sur personne une partie de son trop lourd fardeau, ne pouvant faire baisser dans la même proportion ni le prix de la viande, ni le prix du pain, ni le prix du loyer, et voulant cependant vivre en honnête homme, faire honneur à ses affaires, que fait-il? Il fait grève.

Aucune autre voie ne lui est ouverte pour arriver à ce que justice lui soit rendue, pour relever le salaire abattu, pour équilibrer son gain et ses dépenses nécessaires.

Les plus intelligents d'entre les ouvriers, les plus actifs, les plus dévoués, les plus gens de cœur, souvent les chefs des différentes Sociétés de la corporation, et alors gavots et devoirants ne font qu'un, rédigent un tarif, côtent la valeur de chaque genre d'ouvrage du métier, et s'abouchent avec les maîtres.

Si ceux-ci veulent écouter leurs plaintes, leurs réclamations, les deux parties adverses négocient, débattent leurs intérêts respectifs, fixent en commun le prix soit de la journée, soit de la façon aux pièces, et tout se règle à l'amiable et comme en famille. Si les maîtres ne veulent rien écouter ou sont trop exigeants, les compagnons disent

un mot, et gavots et devoirants cessent de travailler à la fois. Les ateliers se vident. Les patrons n'ont plus d'ouvriers. Tous les travaux sont en suspens.

Il arrive que, de guerre lasse, les maîtres admettent les prétentions des ouvriers, signent le nouveau tarif, et alors le bon ordre renaît aussitôt. D'autres fois, ils appellent à leur aide la magistrature, tendent des pièges aux directeurs de la grève, les font tomber sous le coup de la loi, condamner, emprisonner comme chefs de coalition.

A Nîmes, trois compagnons du devoir et un même nombre de compagnons de liberté avaient été jetés en prison pour prix de leur dévoûment à leurs frères. De là nos souscriptions, à Châlons comme ailleurs, de là le concours des compagnons du tour de France.

Pourquoi emprisonnez-vous de la sorte, gouvernants, magistrats, des hommes qui demandent à vivre par le travail? Quand le salaire est insuffisant, quand ils ne peuvent plus se substanter, faut-il qu'ils fassent du tort à l'aubergiste, au logeur, à tout homme de cœur qui les oblige et se rendent des malhonnêtes gens! ou bien vaut-il mieux qu'ils soient probes, mais qu'ils ne mangent pas à leur faim, qu'ils détruisent leur santé, leur constitution physique, qu'ils deviennent une race appauvrie, rachitique, incapable de servir la France, de la défendre au besoin? Ce sont là deux extrêmes que vous ne pouvez admettre, que vous repoussez également, j'en suis sûr.

Digitized by Google

Il faut donc que les ouvriers soient honnêtes et qu'ils ne dépérissent pas.

Eh bien ! laissez-les donc faire grève ; laissez-les s'entendre pour relever leur salaire qui croule. Qu'il leur soit permis de ne pas vendre les œuvres de leurs mains, de leur intelligence, leurs seules marchandises, leurs uniques ressources, pour un trop vil prix. Ayez souci de ces hommes, qui sont vos frères, qui se livrent à d'utiles labeurs, et dont la chétive existence forme la base, la réalité des existences plus heureuses.... Comparez la vie des uns à la vie des autres ! Et cependant, sans les travailleurs, que serait la société ? y aurait-il des riches ? y aurait-il des puissants ? y aurait-il des grands, des princes, des rois ? enfin une ombre de civilisation, de prospérité, d'aisance nulle part ?

Si pourtant dans leurs grèves ils se montrent violents, s'ils maltraitent quelque patron, ou quelque ouvrier qui refuserait de cesser de travailler et de les suivre, jugez-les, punissez-les pour leurs actes de violence ; mais laissez-leur la liberté de débattre le prix de leur sueur, de leur sang, de leur vie ; laissez-les vivre par le travail..

Eh ! la Société ne nourrit-elle pas tout le monde : les voleurs, les mendiants, les prostituées, les gens les plus vils et les plus atroces ?... Oui, elle nourrit tout, soit dans les prisons, soit dans les hôpitaux, soit dans les lieux infâmes. D'autres, en liberté, s'accrochent, se cramponnent à elle, la violentent ou la trompent, et vivent encore à ses dépens. Puisqu'elle nourrit tout, pourquoi pas

Digitized by Google

plutôt dans le bien que dans le mal ? dans le travail que dans la paresse ? dans une situation digne et calme que dans l'ordure et la révolte ? Avec ce qu'on dépense pour comprimer et séquestrer quelle belle société ne ferait-on pas ?...

Laissez l'ouvrier, laissez l'ouvrière se protéger eux-mêmes : laissez-les débattre leurs intérêts, relever leur salaire qni ne suffit plus à les nourrir ; permettez-leur de vivre par le travail et dans la vertu ; qu'ils puissent aider leur père et leur mère, soigner leurs fils et leurs filles ; qu'ils s'élèvent, qu'ils grandissent de plus en plus... faisons une société plus juste, plus belle, plus heureuse.... soyons chrétiens, non seulement de nom, mais en réalité... faisons descendre un avant-goût du paradis sur la terre... Pensez au peuple ; pensez aux travailleurs.... Gouvernants ! ne gouvernez plus pour vous, mais pour eux, en vue d'assurer leur bien-être ; et vous ne verrez plus de guerres civiles, de révolutions ; et vous, comme nous, vous vivrez dans la paix, la sécurité, vous serez plus calmes, plus heureux au sein de vos familles ; les nuages de l'avenir se dissiperont, les cœurs seront plus sereins, et du haut de son trône éternel, Dieu bénira tous ses enfants...

CHALONS. — VARIÉTÉS. — DÉPART.

Châlons est une ville fort jolie, décorée de monuments, de places publiques, de promenades agréables. Elle a un beau pont de pierre sur la Saône, des quais très-commodes, un hôpital vaste

Digitized by Google

et des mieux tenus. La population est intelligente et affable.

Chez le père et la mère Goutille, dont les fils étaient encore sur le tour de France, nous étions parfaitement bien. Je me rappelle que nous y fûmes régalés d'un cochon de lait rôti qui nous fut servi sur la table tout d'une pièce, et que ce mets, du goût des gens du pays, ne me déplut pas.

C'était un temps de fièvre ; nous avions beaucoup de malades ; j'allai visiter à l'hôpital Vivarais-le-Cœur-Réjoui (Nadal), que j'avais connu à Nîmes. C'est là que je pus apprécier la tenue parfaite de ce bel établissement.

Les quinze jours de travail exigés de nous par la Société étant écoulés, nous redevenions nos maîtres, et comme nous n'avions pas nos malles et que nous étions presque sans linge, nous résolûmes de continuer notre voyage. Assemblée de partants, adieux à nos frères, et nous voilà dans un bateau de poste traîné par des chevaux, fendant plus ou moins rapidement les eaux de la Saône.

VOYAGE DE CHALONS A LYON.

Mon brave Vivarais-le-Cœur-Content, lui si sobre, si sévère, cédant aux excitations de l'amitié, avait avalé quelques verres de vin ou de liqueur de plus qu'il n'eût fallu, et se trouvait dans l'état le plus étrange ; il était d'une gaîté qui allait jusqu'à la folie : il parlait, il riait, il faisait des déclarations d'amour, il voulait embrasser toutes les dames, et vraiment, je ne reconnaissais

plus mon sage ; sa trop grande jovialité me rendait triste, même un peu confus, car il dépassait toutes les bornes. Mais il finit par se calmer, par s'endormir : son repos amena le mien et me permit de respirer à l'aise.

Il y avait à côté de moi des compagnons DOLEURS ou tonneliers : l'un d'eux me demanda si j'étais compagnon et de quelle Société je faisais partie. Je crus pouvoir satisfaire sa curiosité. C'était trop de complaisance de ma part. Le doleur me répondit qu'il y avait du déshonneur à faire partie de la Société des infâmes gavots. Je lui présentai quelques observations. Mais mon homme ne pouvait les comprendre : il était le type du compagnon orgueilleux, ignorant, grossier, stupide, d'un fanatisme outré ; la raison ne pouvait rien sur sa pauvre intelligence et je rompis tout entretien avec lui. Depuis, cet homme, a-t-il ouvert les yeux ? Je le souhaite.

En voyageant sur la Saône, on voyait alors, de distance en distance, sur la rive gauche surtout, des bandes d'enfants laisser là leurs troupeaux de vaches, suivre le bateau en courant, en faisant la roue, des cabrioles, des culbutes, des sauts périlleux pour amuser les voyageurs et obtenir quelques pièces de monnaies, qu'on leur jetait à force de bras et qui les rendaient on ne peut plus heureux. Cette mendicité n'était pas vile comme celle que j'avais remarquée du côté du Mans. Le petit VACHER du bord de la Saône fait au moins un métier, et gagnait en outre par des tours d'adresse, supplément de travail, les sous qu'on lui lançait

Digitized by Google

aussi avait-il l'air d'un espiègle et non d'un suppliant.

Pendant qu'un jeune vacher suivait le bateau à la course et convoitait des sous, toutes ses bêtes voulurent aussi faire des prouesses ; je les vis se jeter dans la Saône, avancer dans le courant, ne plus montrer que le haut de leur tête, ce qui m'inspirait des craintes sérieuses sur leur sort, aller toujours leur train, et en un moment prendre terre sur la rive opposée : j'étais loin de me douter que les VACHES fussent si bonnes *nageuses*. Je passe sous silence le désappointement du petit vacher dont le troupeau s'était évaporé.

Nous étions traînés par des chevaux qui s'en allaient au galop en longeant la rivière, plus souvent sur la rive gauche que sur la rive droite.

Une fois le long câble d'attelage s'accrocha et nous reçumes la plus violente secousse ; notre bateau pencha considérablement du côté de terre, et j'entendis des cris à faire tout trembler : des femmes étaient là.

Nous avions des demoiselles de la BRESSE parmi nous ; elles avaient des coiffures à chignon : au sommet de leur tête était le chapeau de feutre noir, large comme la main, orné d'énormes rubans qui leur tombaient devant les épaules. Je remarquai aussi leurs robes, dont la taille est ajustée au milieu du dos et dont les manches sont traversées, embellies de galons dorés comme ceux des sergents et des fourriers. A tout cela, ajoutez des bijoux à profusion. Le costume des Bressanes, est très-original, très-riche, et pourtant il laisse

beaucoup à désirer. Pourquoi ne met-on pas la taille à la taille?

Vivarais-le-Cœur-Content s'éveilla. Il était redevenu sage. Nous causâmes sérieusement des affaires de notre Société. Nous allions dans une ville où elle était forte, nombreuse. Nous étions en octobre, nous approchions de la fête de Noël. A ce moment nous élisons notre chef dans chaque ville de devoir.

Mon camarade me dit : « Nous serons l'un et et l'autre choisis comme candidat : il est presque sûr que moi, qui viens d'être premier compagnon à Chartres, je serai élu par la majorité des suffrages et proclamé dignitaire. Vous, vous séjournerez à Lyon, et à la sainte Anne 1828, vous serez encore candidat, et de plus, le candidat préféré : vous me succéderez donc à la tête de la Société. » Telles étaient les pensées, les prévisions de mon ami. Il devait être élu, et puis moi; je croyais qu'il me flattait; je n'osais compter sur une si haute fortune!

Nous avions entrevu en passant la ville de TOURNUS, riche en carrières, où l'on taille et prépare la pierre pour Lyon. Il faut que je rappelle ici une vieille histoire :

Les compagnons *étrangers* et les compagnons *passants* tailleurs de pierre, se disputèrent, sous le règne de Louis XV, Lyon dans un grand concours. Les vaincus devaient abandonner la ville pour cent ans à l'exploitation exclusive des vainqueurs. Le sort ayant été favorable aux étrangers, les passants s'en allèrent.

En 1826, les cent ans étant expirés, les passants voulurent, après une si longue absence, retourner à Lyon. Les compagnons étrangers furent d'un autre avis, se mirent sur leur garde, et parvinrent à repousser, par suite de nombreux combats, leurs rivaux de métier. Les passants se rejetèrent sur Tournus ; ils voulaient, ne pouvant s'établir à Lyon, prendre possession d'un point qui en est assez rapproché et qui occupe plus de tailleurs de pierre que Lyon même.

Les étrangers du lieu se mirent encore en défense, appelèrent des secours, et leur voix fut entendue. Les deux partis étant en présence, une bataille se livra. Il y eut des blessés et des morts. Peu après la justice étant intervenue, des condamnations rigoureuses furent prononcées. Un compagnon, nommé la-Liberté-de-Lavaur, excellent homme, avec lequel j'étais très-lié, fut envoyé dans les galères de Toulon, où il resta de longues années.

La vue de Tournus me rappela toutes ces luttes, tous ces malheurs, et me fit maudire les préjugés qui font des ennemis de tant de braves et laborieux compagnons. Le concours des étrangers et des passants, qui venait d'avoir lieu à Paris, avait pour point de départ les différents de Lyon et de Tournus.

Nous avons dépassé St-Albin, St-Jean : voilà Mâcon, chef-lieu du département de Saône-et-Loire... Beau pont ! large quai ! incliné en pente douce : aspect des plus frappants...

Nous avançons. Rien de charmant comme les

bords de la Saône!... A ma gauche est Trévoux, jolie petite ville, bâtie sur le penchant d'un coteau, où nous nous arrêtons un moment. J'avais lu Boileau. Ce pays ne m'était pas inconnu; et je pensai aux jésuites et à leur célèbre journal.

A ma droite, je vois je ne sais combien de bourgs, de villages, de hameaux; ils sont les uns sur les autres, et tous dans des positions pittoresques. Plus nous avançons, plus les bords de la Saône sont beaux. Ce sont partout de grasses vallées, des coteaux en amphitéâtre, ou arrondis comme des mamelles bien pleines, couverts d'élégantes habitations, de châteaux somptueux, de pavillons, de belvédères, de jardins inclinés, de terrasses, riches en arbres touffus, en fleurs, en fruits, en objets d'art : colonnes, statues, vases, balustres..... Ce sont là des lieux féeriques, enchantés! incomparables! dont je ne puis perdre le souvenir.

Nous côtoyons l'île-Barbe, site d'une grande fraîcheur! Nous voyons la Croix-Rousse à notre gauche, sur une hauteur, Vaise à notre droite, autre faubourg de Lyon. Du même côté, dans un enfoncement, lieu solitaire, triste, au pied d'un énorme rocher, sur un amas de pierres, mes regards se portent sur une statue en bois grossièrement sculptée, peinte, debout, d'un aspect étrange et saisissant : c'est l'HOMME DE LA ROCHE, le bon génie des Lyonnais; l'une des remarques des compagnons.

Nous sortons du coche. En un moment nous sommes chez la mère, rue de la Barre, n° 16,

Digitized by Google

entre le pont de la Guillotière et la place Bellecour. Nous trouvons des amis et un bon accueil.

MON SÉJOUR A LYON.

Au moment de mon arrivée à Lyon, un bateau à vapeur, des premiers construits, venait de sauter sur le Rhône. Il y avait eu de nombreuses victimes.

Lyonnais-l'Ami-du-Trait (Sauvageon), qui avait été, à Avignon, mon professeur de dessin linéaire, était de retour de son tour de France.

Dauphiné-la-Clef-des-Cœurs (Durand), que j'avais vu partir d'Avignon, avait formé à Lyon l'un des meilleurs établissements de menuiserie : il fut toujours bon pour moi.

Je trouvai aussi Poitevin-Franc-Cœur, qui avait été mon camarade de chambrée à Bordeaux, et dont j'ai déjà parlé à propos du vol commis à son préjudice par Lansargue.

Je fus embauché chez M. Audry, de Béziers, l'un de nos anciens compagnons. Il me donna à faire un intérieur de magasin en société d'un Comtois ; ensuite d'énormes croisées et des portes en chêne, à grands cadres. Il faut avoir de bons poignets pour ne pas succomber à la grosse menuiserie lyonnaise ! Rien de plus fatigant ! rien de plus éreintant ! On peut dire que le bois dur est là d'une excessive dureté : c'est du fer...

Digitized by Google

COMPAGNONNAGE. — NOS ANCIENS DIGNITAIRES. — FÊTES. — MESSES.

Lyon compte un nombre immense de compagnons. Les enfants de Salomon y formaient trois mères, trois corps distincts : les compagnons étrangers tailleurs de pierre, les menuisiers et les serruriers du devoir de liberté. Nous nous réunissions dans les fêtes patronales, dans les solennités relatives à chaque corporation ; de plus, dans les dangers, dans les malheurs communs. Nous avions de nombreux points de contact.

Dans les villes où ils sont trop peu nombreux pour faire mère à part, les serruriers se mèlent aux menuisiers, et là ils peuvent atteindre aux charges les plus élevées.

Remontons à deux ans avant mon arrivée à Lyon.

Notre Société eut pour chef Poitevin-la-Clef-des-Cœurs, ensuite Beauceron-la-Vertu. L'administration de ces deux hommes, celle du premier surtout, qui conserva longtemps la plus haute influence, lui fit un tort immense. Vivarais-le-Tranquille succéda à Beauceron. Languedoc-la-Sagesse succéda à Vivarais. Ces deux derniers chefs étaient de très-honnêtes hommes ; mais le Poitevin primait tout par sa langue facile, son adresse, sa ruse, ses sophismes, et toutes sortes de moyens captieux : c'était un démon. Il fit tomber la Société dans des dettes effroyables. Beaucoup de compagnons quittèrent l'association à son

Digitized by Google

sujet pour vivre seuls, dans une sorte de retraite. Cependant sa perversité devint trop évidente, et à la fin on le força de se retirer avec Beauceron, son ami et son instrument très-complaisant. On ne leur applica pas la sévérité de la loi. Ils laissaient dans la Société l'un et l'autre des dettes assez fortes, qu'ils promirent de payer.

Montpellier-l'Amour-Fidèle, homme d'environ quarante ans, avait remplacé Languedoc et régissait la Société au moment de mon arrivée à Lyon.

Nous changeons de chefs deux fois par an, à la fête de Noël et à celle de Ste-Anne.

Autrefois, dans les associations, les solennités étaient plus fréquentes : chez nous il y avait quatre grandes fêtes : Toussaint, Noël, Pâques, et Ste-Anne. De plus, et ceci était général, tous les premiers dimanches de mois, douze fois par an, chaque Société allait à la messe en corps, en cortége, dans ses attributs particuliers les plus resplendissants.

On conserva les assemblées mensuelles pour faire participer chaque associé aux frais communs à tous, mais la messe fut supprimée ; et, probablement, par les gavots d'abord. Le couplet suivant que chantaient contre eux les compagnons du devoir me le fait croire, m'en donne presque la certitude.

« Que sont devenus ces gavots,
On ne les voit plus à la messe,

Sans doute ils boivent de l'eau,
Ou bien le diable les confesse. »

Après les messes mensuelles, on supprima encore les messes et banquets de Pâques et de Toussaint. Il ne nous resta que les fêtes de Noël et de Ste-Anne, qu'on crut utiles, et qu'on n'a point cessé de célébrer avec pompe.

Les devoirants, après avoir chanté et satyrisé les gavots à propos de certaines réformes, ont fini par les imiter. Les Sociétés les plus opposées sont donc maintenant à peu près dans les mêmes usages relativement aux pratiques religieuses.

ÉLECTION D'UN PREMIER COMPAGNON. — JE SUIS ÉLU. — FÊTE.

Nous approchions de la Noël.

Dix jours avant, un dimanche, le 17 décembre, nous avons une assemblée générale. Le chef dit : « Mon temps de premier compagnon tire sur sa fin : je vous ai fait convoquer pour que vous puissiez choisir celui qui me remplacera. » Après ces paroles, ceux des compagnons qui avaient déjà rempli la première charge de la Société passent dans une pièce particulière, où ils forment une sorte de conseil. Le dignitaire les suit en disant : « Ceux d'entre les compagnons finis qui auraient des raisons pour ne pas être présentés comme candidats, viendront un à un faire leurs réclamations. »

Quand il s'agit, dans le monde, d'une haute fonction, chacun la brigue, et, pour l'obtenir, fait

Digitized by Google

ressortir tous ses mérites, même les mérites qu'il n'a pas. Ici l'opposé a lieu. Chaque compagnon fini se rend auprès des anciens, non pas pour afficher ses titres, mais pour exposer ses défauts, ses misères, ses incapacités. Moi, je parlai de ma trop grande jeunesse, car je n'avais que vingt-deux ans. D'autres parlèrent de leur peu de moyens, de quelques dettes qui les gênaient, ou firent ressortir les qualités de compagnons plus capables qu'eux.

Je sais bien que beaucoup de ceux qui disent : « Ne me choisissez pas ! » désirent néanmoins être choisis. Mais cette manière étrange de se poser candidat amoindrit singulièrement les intrigues, et elle est bien loin, par conséquent, de nuire aux affaires de la Société.

Lorsque chaque compagnon fini eut fait sa réclamation, lorsque, après les avoir entendus, les anciens eurent délibéré et arrêté le choix des trois candidats, ils revinrent dans la salle d'assemblée, se mirent à leurs places habituelles. Au bout d'un instant le dignitaire prend un compagnon par la main, deux anciens prennent de même un compagnon chacun. Ils les mènent dans la pièce particulière ; les laissent là : ce sont les trois candidats. Eux, ils retournent dans l'assemblée.

Le dignitaire dit : « Mes pays, après nous être recueillis, consultés, nous avons fait choix de trois candidats. Ces trois hommes sont également dignes, également honnêtes. Mais il n'en faut qu'un pour occuper la première charge : c'est

Digitized by

à vous de le nommer... Nous allons voter. »

Les trois candidats étaient Vivarais-le-Cœur-Content, Languedoc-le-Cœur-Constant, Avignonnais-la-Vertu. Nous étions dans la petite chambre, nous causions ensemble, pendant que la Société se prononçait à notre égard.

A côté de nous, compagnons finis, compagnons reçus, affiliés, chacun écrivait, tour à tour, sur un petit carré de papier blanc, le nom du candidat de son choix.

Tous avaient voté.

On nous appelle.

Nous déposons nos trois bulletins. Je me souviens que je votai pour Vivarais-le-Cœur-Content.

Tous les bulletins furent renfermés avec beaucoup de soin ; et le tout très-bien scellé. Ils ne devaient être dépouillés que huit jours plus tard, en grande cérémonie. Maintenant on fait le vote et le dépouillement le même jour, sans désemparer ; c'est mieux.

Le matin de la Noël, menuisiers, serruriers, tailleurs de pierre, nous allons à la messe à l'église de la Charité, dans nos plus beaux habits, parés de nos couleurs et de nos cannes. La mère était dans une voiture avec le dignitaire, en tête du cortége. Quelquefois des tambours, des musiques, ouvrent la marche. A Bordeaux, j'ai vu les Sociétés aller à la messe en voiture. C'est plus coûteux et moins pittoresque.

Nous retournons chez la mère, nous entrons en séance. Après avoir fait retirer les trois can-

Digitized by Google

didats on brise les scellés. Les bulletins de vote sont déposés sur une table, sur laquelle on place trois chapeaux, ce sont ceux des trois concurrents. Il s'agit du dépouillement. Le dignitaire dit aux affiliés de désigner l'un des leurs pour cette opération ; il fait avancer un compagnon reçu et un compagnon fini. Ces trois hommes sont près de la table. L'affilié ouvre un bulletin, et lit tout haut : « Vivarais ! » Le compagnon reçu le reçoit et répète le même nom ; le compagnon fini en fait autant : ce bulletin est déposé dans le chapeau de celui à qui il appartient. Tous les bulletins sont successivement ouverts, lus et déposés dans les trois chapeaux. Ensuite on les compte. Le candidat qui en a le plus grand nombre est l'élu de la Société. La majorité relative suffit. C'est peut-être un tort.

Trois anciens vont chercher les trois candidats ; les mettent chacun à sa place, et reprennent les leurs.

On apporte l'écharpe du nouveau chef, et le bouquet qui l'accompagnait alors. Le dignitaire prend ces insignes, les essaye à des affiliés, à des compagnons reçus, à des compagnons finis, en leur disant que cela leur va bien. Chacun fait une réponse à sa manière, et souvent on rit. Enfin, il l'essaie aux trois candidats, et, en définitive, il en décore celui à qui elle revient, en l'embrassant et lui disant : « Je vous salue, dignitaire. » Applaudissement général ! ban pour le nouveau chef !

Celui-ci détache de son bouquet un bouquet

Digitized by Google

plus petit, auquel sont attachés des rubans bleus et blancs ornés de franges, et le place sur la poitrine d'un compagnon ; ce qui veut dire : « Je vous choisis pour mon secrétaire. » Applaudissement pour le nouveau secrétaire. Si ce secrétaire ne faisait pas son devoir, la Société le casserait et en nommerait elle-même un autre. J'avais donné le petit bouquet à Languedoc-le-Cœur-Constant.

Le dignitaire adresse la parole au nouvel élu, lui fait envisager l'importance, les difficultés de sa charge ; lui donne des conseils, des avis. Celui-ci répond et promet à la Société tous ses soins, tout son dévoûment.

Après cela, le premier compagnon commande un ban pour son successeur ; celui-ci en fait autant pour son prédécesseur. L'ancien secrétaire fait faire un ban pour le nouveau secrétaire, le nouveau un ban pour l'ancien. On fait monter le père et la mère. On leur fait reconnaître les nouveaux chefs. Le premier compagnon commande un ban pour le père et la mère, un ban pour les compagnons, un ban pour les affiliés, un ban pour toute la Société. Les applaudissements retentissent, la joie est extrême. Chacun se retire dans les meilleures dispositions.

On se réunit de nouveau pour le banquet. Les murs sont décorés de cannes en croix, d'écharpes, de rubans, d'équerres et de compas entrelacés, d'attributs divers, de devises en faveur de l'union, de la fraternité. Le premier compagnon, son secrétaire, quelques anciens maîtres invités sont à

Digitized by Google

la place d'honneur; le nouvel élu, son secrétaire leur font face. Tous les autres compagnons, les finis, les reçus, les affiliés doivent être confondus, mêlés le plus possible. Le rouleur et des rouleurs-adjoints, revêtus de tabliers de cuisiniers, parés de bonnets de coton blanc embellis de couleurs, dirigent le service, et réjouissent les convives par leur zèle, leurs bons mots, leur bonne humeur. On mange, on boit, on chante; la gaîté, la joie, l'enthousiasme ne quittent pas la fête. Compagnons, affiliés, tous sont riches et puissants, tous sont heureux! Les épines de la vie sont oubliées : on n'en voit, on n'en respire que les fleurs les plus douces, les plus belles, les plus embaumées : c'est un ravissement.

Beaucoup de chansons furent entendues. Je veux en reproduire une fort ancienne, pauvre de poésie, mais riche de naïveté, d'honnêteté, de de bons sentiments, que l'on chante toujours, et qui ne cesse de produire le plus grand effet : la voici :

« Enfants vous qui sortez du temple, } *bis.*
Du temple du roi Salomon, }
Venez ici en assurance
Si vous êtes des compagnons (*bis*)
Fondés par le roi Salomon.

« Il nous faut des gens raisonnables } *bis.*
Dans notre aimable Société, }
Un jeune homme prudent et sage
Parmi nous sera respecté, (*bis.*)
Dans notre aimable Société.

Digitized by Google

« O vous, affiliés aimables, }*bis.*
Qui depuis longtemps soupirez, }
Continuez d'être bien sages,
Comme nous un jour vous serez, (*bis.*)
A la tête de la Société.

« Compagnons reçus pleins de charmes, }*bis.*
Qui avez déjà commencé, }
Continuez le tour de France,
Comme nous un jour vous serez, (*bis.*)
A la tête de la Société.

« Que chacun de nous félicite
Nos quatre anciens compagnons;
Et le rouleur d'honneur ensuite,
Sans oublier son second, (*bis.*)
Sans oublier son second.

« Vivent nos anciens *capitaines*,
Qui font leur temps fidèlement.
On les voit quitter avec peine
Lorsqu'ils nous règlent sagement, (*bis.*)
Lorsqu'ils nous règlent sagement.

« Mon cher rouleur, versez à boire,
Voici la fin de ma chanson ;
Buvons à la santé du père,
De la mère et de ses enfants,(*bis.*)
Qui sont ici-présentement. »

Les bravos furent unanimes ; car je le répète, cette chanson antique si simple, dont les lettrés, riront parce qu'elle ne vient ni de Madagascar,

Digitized by Google

ni de quelque île de l'Océanie, est toujours aimée, toujours puissante sur des jeunes hommes réunis en banquet.

On me pria de chanter.

Dès le premier jour que je me vis porter candidat, je m'étais mis à composer une chanson de circonstance, qu'à peine achevée je communiquai à mes deux concurrents, afin que le nouvel élu, quel qu'il fût, pût la faire entendre au banquet de Noël.

C'est celle-là que je chantai ; la voici :

Puisqu'en ce jour votre choix me préfère,
Puisqu'au pouvoir vous me faites monter,
Ce grand honneur je veux le mériter :
Je veux agir, vous servir et vous plaire.

Si dans *mon temps*, par un destin prospère
De mes désirs je puis suivre l'ardeur,
Vous connaîtrez le penchant de mon cœur ;
Je vous chéris, mais je saurai vous plaire.

De Salomon, notre ami, notre père,
Du souverain l'exemple des bons rois,
Je maintiendrai les équitables lois,
Et je saurai vous chérir et vous plaire.

Honneur et gloire à l'ancien dignitaire,
Qui sut remplir sa haute fonction ;
Faisons un ban pour le vrai compagnon
Qui m'a montré le chemin de vous plaire.

Des bravos terminèrent cette chanson comme toutes celles qui l'avaient précédée.

Digitized by Google

Quelques jours après j'y ajoutai, à la sollicitation de quelques compagnons et pour me conformer à l'usage ancien, ma signature par un dernier couplet, non imprimé dans le livre du compagnonnage, que je crois devoir reproduire ici :

Ces couplets sont du nouveau dignitaire,
D'Avignonnais surnommé la Vertu,
Qui vous a dit, vous l'avez entendu :
Qu'il veut toujours vous chérir et vous plaire.

La journée se passa des mieux ; le lendemain il y eut un bal.

Autrefois les fêtes patronales étaient célébrées par les maîtres comme par les ouvriers. On se faisait des invitations mutuelles. Tout fraternisait en ces beaux jours. Les maîtres ont laissé crouler leurs associations, leurs confréries : ils ne portent plus le baldaquin de sainte Anne à la messe, précédés de musiques ; ils ne font plus de repas communs ; ils ne donnent plus de bals. Mais la vieille tradition se conserve parmi les compagnons, et cela dans chaque métier, dans toutes les Sociétés, dans tous les devoirs. Grâce à leurs fêtes, aux bals qu'ils maintiennent, aux invitations qu'ils répandent, maîtres, maîtresses, leurs fils, leurs filles, les ouvriers, se rapprochent, fraternisent : les conditions se mêlent, se confondent, au moins un jour de l'année ; c'est là une bonne et sainte chose.

Les fêtes de compagnons, messes, festins, bals,

Digitized by Google

obligent chacun à la propreté, à la décence, à une mise convenable, à un peu d'élégance, et cela est un grand bien pour les Sociétés, pour les ouvriers en général. Les assemblées de chaque mois, dans lesquelles on ne peut entrer que proprement couvert, ont aussi un bon résultat : elles forcent tous les membres des Sociétés à ne pas se laisser manquer de vêtements, à ne pas négliger leur linge, leur tenue, leur personne.

La fête de sainte Anne s'était bien passée.

JE SUIS PREMIER COMPAGNON. — DIGNITAIRE. — TROISIÈME ORDRE.

Montpellier-l'Amour-Fidèle, suivant les prescriptions du *devoir*, me fit promener par tous les ateliers où travaillaient des membres de notre Société ; me mit en rapport avec tous les maîtres, leur dit que j'étais son successeur ; que, dorénavant, ils n'auraient plus à s'adresser à lui, mais à moi. Le premier dimanche du mois, qui se trouvait quelques jours plus tard, il présida encore l'assemblée, vu que le mois écoulé devait être compris dans les comptes de son administration; mais à la fin de la séance, il me céda sa place, et, à partir de là, ce fut à moi à présider, à diriger.

Montpellier-l'Amour-Fidèle, mon premier ancien, était placé à ma droite, venaient ensuite Vivarais-le-Tranquille, Languedoc-la Sagesse, et d'autres. A ma gauche j'avais Languedoc-le-Cœur-Constant, mon secrétaire, Vivarais-le-Cœur-Content, toujours ferme comme à son habitude, et d'autres anciens compagnons. Mon prédécesseur

Digitized by Google

avait ouvert la séance. Ce fut à moi de la fermer : c'était là mon premier acte de chef.

J'ai souvent prononcé les mots de *capitaine*, de *président*, de *premier compagnon*, de *dignitaire*, indifféremment, sans les expliquer, et cela doit laisser un peu de vague dans les esprits : un détail est ici nécessaire.

Avant 1803, notre Société se servait d'un code très-ancien, qui parlait cependant de lois fondamentales antérieures, auxquelles il avait succédé. Daprès ce code on faisait, comme on le fait de nos jours, dans toutes les villes du tour de France, et deux fois par an, l'élection des chefs, que l'on appelait, non pas premiers compagnons, comme aujourd'hui, mais *Capitaines*.

Dans des ordonnances de François Ier on défend aux compagnons de s'assembler au delà de cinq et de nommer des *Capitaines*. D'autres ordonnances des rois de France désignent également le chef d'une Société de compagnons sous le nom de *Capitaine*.

Pourquoi ce titre de capitaine donné au chef d'une Société d'ouvriers? — Parce que le chef est comme la *tête*, ou le *Cap* de la Société. Du mot *Cap* ou *Caput* on composa le mot *Capitaine*, qui coulait de source ; mot des plus vrais, des mieux choisis, et qu'on fit mal d'abandonner, parce qu'il dit tout et bien en quatre syllabes. Anciennement donc, tous ceux qui marchaient à la tête de la Société, qui la présidaient, qui en étaient le *Cap*, la partie avancée, étaient appelés *Capitaines*.

Digitized by Google

En 1803 il y eut réforme dans notre code. L'ordre des initiés, ordre tout aristocratique, fut créé. Depuis ce temps le titre de *Capitaine* a cessé d'être en usage. On donna à l'élu de tous le titre de *premier compagnon* s'il était compagnon fini, de *dignitaire* s'il était du 3me ordre, ou ordre des initiés. Celui-là devait porter à sa boutonnière de larges rubans bleus et blancs embellis de franges en or, ou bien, sur sa poitrine, une écharpe blanche avec des franges d'argent ; celui-ci devait porter une écharpe bleue avec des franges en or et un épi de plus à son bouquet. Il y avait inégalité entre gens qui remplissaient la même fonction. Après qu'un homme, élu dans une ville, avait rempli la première fonction sous le titre de premier compagnon, il pouvait être élu une seconde fois, mais dans une autre ville, et remplir la même fonction sous le titre de dignitaire. La première fonction est lourde, ruineuse ; c'était trop exiger du même homme : parfois son avenir ou son honneur périssaient sous la charge. Tous ces points ont plus tard subi des réformes : il en sera parlé.

Je venais d'être proclamé premier compagnon, Quelques anciens, quelques maîtres, en dehors de la Société, m'offrirent de m'initier au 3me ordre, J'acceptai. Par ce seul acte, indépendant de la volonté de ceux qui m'avaient élu, qui m'avaient fait ce que j'étais, je fus dignitaire au lieu d'être premier compagnon ; je portais l'écharpe bleue en place de l'écharpe blanche, et, en outre, un épi d'or de plus à mon bouquet. Mais dans les

deux cas la fonction restait la même; je n'étais, en réalité, absolument rien de plus, quant aux principes de mes attributions.

Cette initiation au 3me ordre ne m'enthousiasma point : je compris le vide et le faux de cet ordre. Cependant, je n'en dis rien. Je ne suis pas de ceux qui aiment à soulever des querelles intempestives : je me prononce quand le moment est venu, quand il le faut absolument ; pas plus tôt : mais alors je ne sais plus reculer : la cause que j'embrasse, que je crois la meilleure, la plus juste, étant tout pour moi, je la sers avec constance, ténacité, dévoûment.

JE REMPLIS MA FONCTION. — MONTPELLIER-L'AMOUR-FIDÈLE.

De prime abord, aux yeux de quelques compagnons et de plusieurs maîtres, j'étais un peu trop jeune. Mais la Société m'avait élu, et à une immense majorité, chacun devait respecter son choix.

Mon prédécesseur, devenu le premier de mes anciens, fut peu aimable à mon égard. S'appuyant sur le nombre de ses années, il crut pouvoir me traiter en enfant. Le second jour de mon fonctionnement il me dit, et cela d'un ton qui ne pouvait me plaire : « Avignonnais, vous êtes jeune. — Je le sais, pourquoi me le dites-vous ? — Je vous ferai marcher. — Vous ! c'est ce que nous verrons. »

Jusque là, comme j'étais en effet l'un des plus jeunes compagnons, je n'avais eu que peu

Digitized by Google

de rapports avec cet homme, et je lui croyais quelque raison, un peu de sagesse. Je me trompais. Ayant presque le double de mon âge, il se croyait mon supérieur, mon maître, et voulait faire du nouvel élu son très-humble serviteur, son esclave. Mais en dépit de ses quarante ans, de sa qualité d'ancien militaire, de ses beaux habits, de sa belle montre en or, de ses hautes prétentions, non-seulement il ne savait ni lire ni écrire, mais encore il avait des facultés très-médiocres, il ne pouvait me faire illusion. A la vérité, il était sorti de place avec honneur, il avait soldé sa dette à la Société, il était capable de dévoûment pour elle; mais ce dévoûment n'était pas éclairé; il ressemblait au fanatisme, parfois à la sottise.

Dans les assemblées il voulait parler pour moi, présider pour moi; il prenait la parole à tout propos, et le plus souvent sans rime ni raison; il sortait, il rentrait, il ressortait comme s'il s'en fût fait un jeu, sans me rien demander, sans se conformer à la règle, et vraiment, j'étais honteux pour lui de sa manière d'agir et de faire. Je dus lui parler, lui recommander plus de circonspection, ainsi que ma charge m'y obligeait. Cela choqua *le vieux*; il ne pouvait comprendre qu'un tout jeune homme eût une autorité au-dessus de la sienne, et qu'il osât reprendre le premier ancien, l'ancien dignitaire, le doyen, le vétéran de la Société. Il me chercha toutes sortes de mauvaises chicanes.

Un lundi, ayant des hommes sans travail et ne sachant où les placer, je me lève de très-bonne

Digitized by Google

heure et me mets à courir toute la ville; je vais d'atelier en atelier : je parle à une foule de bourgeois, les invitant à occuper mes ouvriers, oisifs à leur grand chagrin. Je réussis à merveille. Je retourne chez la mère avec une douzaine de bonnes adresses. En attendant le rouleur, qui, cette semaine, se trouvait tout justement être Montpellier-l'Amour-Fidèle, le vieux grognard, je monte dans la salle d'assemblée, je m'assecois au bureau, et je me mets à écrire quelques lettres que mon secrétaire avait trop négligées. Le doyen arrive, fait des yeux irrités, et me dit d'un ton d'importance : « Savez-vous, Avignonnais, que vous ne faites pas votre devoir? Je veux me plaindre à la Société et vous faire punir. — Pourquoi me parlez-vous ainsi? — Comment! il est bientôt dix heures; il y a des hommes à ne rien faire; et vous êtes encore là? vous ne cherchez pas du travail pour les faire embaucher? » Je lui dis vivement, en frappant du poing sur le bureau et écrasant la plume que je pressais dans ma main : « Vous êtes une vieille bête! vous radotez. Que venez-vous dire que je ne fais pas mon devoir, que vous me ferez punir? Pendant que vous dormiez, je courais par les rues de Lyon : j'ai trouvé du travail pour tous mes hommes; et c'est vous qui vous faites attendre et ne faites pas votre devoir. Tenez, voilà des adresses; allez embaucher au plus vite tous les compagnons et affiliés que je vais vous désigner. »

Le vieux, bien que j'eusse été emporté, brutal à son égard, resta muet. Je descendis avec lui dans

Digitized by Google

la salle à manger; et je lui dis, en lui désignant l'un après l'autre tous les ouvriers sans travail : « Embauchez celui-ci chez tel maître, celui-là chez tel autre: là, là, et là, vous placerez tel, tel, et tels. Allez! dépêchez-vous. » Montpellier s'éloigna avec une douzaine d'hommes, qui le suivaient. Il ne riait pas; il se mordait les lèvres.

EXPULSIONS. — ÉPURATION DE LA SOCIÉTÉ.

J'ai parlé de Poitevin-la-Clef des-Cœurs, de Beauceron-la-Vertu, hommes amis des plaisirs, sans délicatesse, que les compagnons avaient fini par éloigner de la Société. On les avait chassés, mais tout le mal fait par eux était loin d'être réparé. Leur exemple était contagieux, et plusieurs compagnons se comportaient de la manière la plus déplorable. Ils ne se rendaient pas aux assemblées, ils ne payaient pas leurs frais de mois; lorsqu'ils étaient rouleurs, ils embauchaient des compagnons, des affiliés, et au lieu de remettre à qui de droit les cinq francs avancés par les maîtres, ils gardaient tout. Chaque premier dimanche de mois, beaucoup de membres répondaient à l'appel de leur nom : « Un tel, étant rouleur, m'a embauché et ne m'a pas fait tenir les cinq francs du patron; qu'il paye pour moi. » Et l'on portait sur le compte des rouleurs des sommes qu'ils ne payaient jamais, et leurs dettes envers la Société s'accroissaient toujours. Il y en avait qui devaient cinquante, soixante francs, et plus.

Digitized by Google

Les compagnons finis ne payaient pas, les compagnons reçus faisaient de même, les affiliés ne pouvaient moins faire que de suivre des exemples qui partaient de si haut ; la caisse restait vide ; et tout allait de mal en pis.

Je faisais commander l'assemblée la veille du premier dimanche du mois. Quand tout le monde était réuni, le secrétaire faisait l'appel des noms et le rouleur était tout prêt pour recevoir les cotisations et faire croiser à mesure. Mais chacun, quoique présent, de répondre: « *Absent !* » et nous arrivions à la fin de la liste sans avoir presque rien reçu. Nous ne pouvions faire face au présent, et la Société devait plus de 900 francs. Il est vrai qu'il lui était dû, mais des chiffres sur le papier ne sont pas de l'argent ; avec cela nous étions extrêmement pauvres : nos dettes étaient réelles ; ce qu'on nous devait pouvait n'être que fictif. Poursuivre une telle marche, c'était approcher chaque jour davantage de la ruine, de la démoralisation, de la chute.

Je me plaignis aux compagnons que je connaissais les plus honnêtes, les plus fermes, à Vivarais-le-Cœur-Content, à Vivarais-le-Tranquille, à Languedoc-la-Sagesse, à Languedoc-le-Cœur-Constant, à d'autres, et à quelques anciens maîtres, tels que Lyonnais-l'Ami-du-Trait (Sauvageon), Dauphiné-la-Clef-des-Cœurs (Durand). Je leur dis qu'il fallait purifier la Société, en chasser les mauvais éléments, lui inculquer un esprit plus sain, un sang plus pur ; la relever, la sauver enfin.

Ils me demandèrent ce que je prétendais faire.

Digitized by Google

Je leur répondis : « Exclure Montpellier-Sans-Rémission, Châlonnais-Va-de-Bon-Cœur, et quatre autres compagnons finis dont vous connaissez la conduite ; ensuite deux compagnons reçus et deux affiliés. — Mais, objectèrent quelques-uns, cela diminuerait, affaiblirait notre Société. — Ce n'est pas le nombre qui fait la force d'une Société, c'est la qualité des membres qui la composent. Débarassons-nous des membres parasites, gangrenés, qui donnent les plus funestes exemples, et soyez assurés que nous aurons fait une bonne journée. Pour dix hommes que nous aurons perdus nous en retrouverons quarante, et notre nombre ira toujours croissant. — Oui, répondaient les bons compagnons, vous dites vrai, mais comment faire pour nous débarraser de ces hommes ? l'entreprise est bien difficile. Vous pouvez échouer ; et si cela arrive vous serez cassé de votre place, chassé de la Société ; sans dire ce qui peut nous revenir pour avoir voulu vous seconder. — Mais nous nous garderons bien d'attaquer à la fois tous ceux que je vous ai désignés : chaque mauvais pourrait rencontrer parmi les bons deux ou trois appuis, s'inspirant plus de l'esprit de camaraderie que de l'esprit de justice et d'équité, et alors la majorité nous ferait défaut, ce qui aurait des conséquences fâcheuses pour nous et la Société. Nous les entreprendrons un à un, en commençant par Montpellier-Sans-Rémission, le plus fort, le plus terrible, le plus compromis, le plus nuisible à la marche de nos affaires, et ensuite nous verrons pour les autres. » Je fus compris ; chacun me

donna raison ; l'attaque fut résolue. Je pris toutes mes mesures.

Après une assemblée à laquelle Sans-Rémission avait manqué, selon son habitude, je convoque à nouveau, en lui faisant dire tout particulièrement de se rendre à l'appel. Il n'y manqua pas.

Je l'attaque de front. Je parle des assemblées auxquelles il a manqué, des frais de mois qu'il n'a pas payés, de l'argent des embauchages qu'il a gardé, de ses dettes envers la Société, envers la mère, envers d'autres ; de sa mauvaise conduite, du danger de l'exemple fatal qu'il donne à tous les compagnons, à tous les affiliés. Pour conclusion je propose de le mettre hors de la Société, sans écrire contre lui, et de lui laisser la faculté de revenir à nous dès qu'il aurait satisfait à toutes ses dettes et qu'il voudrait partir de Lyon pour une autre ville.

Libre de se défendre, Montpellier-sans-Rémission ne se défendit pas. Il garda le silence. Cet homme, bien que coupable, parce que ses passions étaient fortes et que sa volonté était faible, ne manquait pas d'une certaine grandeur : il sentait que sa présence était nuisible à la Société ; et dans le fond de sa conscience, qui n'était pas corrompue, il m'approuvait.

Selon la règle, je le fis retirer dans une pièce à part. En son absence, chacun put l'accuser et le défendre. On passa aux voix. L'exclusion, telle que je l'avais proposée, fut votée à l'unanimité moins une voix.

Il fut ramené dans l'assemblée. Je lui dis : « Mont-

pellier, vous soumettez-vous au jugement de la Société? » Il répond : « Oui. » J'ajoute : « Vous êtes exclus de notre sein. Mais on n'écrira pas contre vous. Quand vous vous ferez honneur à vous-même, nous vous reprendrons : s'il vous plaît alors de partir pour une ville quelconque nous vous mettrons en règle et vous pourrez servir la Société si vous en avez la ferme volonté. » Sans-Rémission se retira sans dire mot.

Je fis faire de la même manière procès à Châlonnais-Va-de-Bon-Cœur, puis à quatre autres compagnons finis, ensuite à deux compagnons reçus. Tous furent repoussés ; mais nous leur laissâmes ouverte la porte du retour.

En même temps je m'occupais des affiliés. Il y avait à leur tête, pour son ancienneté, un Dauphiné. Il devait cinquante francs de nourriture et de coucher à la mère ; il devait aussi à la Société : et, malgré mes conseils, il s'éloignait de plus en plus de la bonne voie. J'avais les yeux sur lui. Je parle au *père* Achard ; je lui demande s'il espère être payé par cet homme. Il répond non. « Eh ! bien ! il faut que nous fassions encore un exemple : La Société, bien entendu, est garante pour lui envers vous d'une petite somme, et elle est toujours libre d'agir sur ses membres comme elle l'entend. Néanmoins, dans l'intention de ne point contrarier vos intérêts, je n'ai rien voulu faire à son égard sans vous avertir. » Je m'entendis également avec les compagnons. Au reste cet homme était repoussé et frappé par tous les articles de notre règlement.

Digitized by Google

J'avais placé ce Dauphiné dans un excellent atelier ; je l'avais mis à même de gagner, d'économiser, de mettre ordre à ses affaires. Le samedi soir, je vais trouver son patron, auquel je demande si Dauphiné a bien travaillé, s'il en est content. Il me répond : « Je ne l'ai pas vu de la semaine. — Comment! il n'a rien fait pendant huit jours? — Absolument rien. »

Le lendemain c'était le premier dimanche du mois. Nous voilà en assemblée générale, tous proprement vêtus à l'exception d'un seul. Le secrétaire fait l'appel des noms. L'argent tombait péniblement. On arrive au Dauphiné, le premier affilié. Il répond : « Absent. » A son exemple, bien d'autres allaient répondre de même. Je lui dis : « Eh quoi ! Dauphiné, vous êtes absent... Hier aussi vous étiez absent de votre atelier. Je suis allé pour vous voir, et j'ai vu votre patron. Vous n'avez rien fait de la semaine... Et cependant vous devez cinquante francs au père ; vous devez à la Société... Et après avoir battu le pavé, fainéanté pendant huit jours tout d'une haleine, vous venez ici en sabots, en chemise crasseuse, avec figure barbouillée, dégoûtant dans toute votre personne, pour nous dire que vous ne pouvez pas seulement payer votre frais de mois, que vous êtes absent, et que vous ne travaillez qu'à augmenter vos dettes. Soyez donc absent pour tout de bon..... A quoi servent des paresseux comme vous ? Vous êtes volontairement à charge à tous vos frères.. Retirez-vous d'ici.... vous nous faites honte.... Allez ! Partez !... » Le Dauphiné se retira tout confus ;

Digitized by Google

une profonde impression venait d'être produite.

Le secrétaire continua la lecture de la liste des noms; mais au lieu de répondre : « Absent. » tous, du premier jusqu'au dernier, répondirent, en offrant leur cotisation mensuelle : « Voilà ! »

Je recommandai à tous d'être exacts aux assemblées ; de payer avec soin, régularité, ce qui était dû à la Société ; leur prouvant qu'il ne fallait que le vouloir pour le pouvoir, et que c'était là la meilleure manière de lui marquer son zèle, son amour son, dévoûment. Beaucoup soldèrent, non-seulement le présent, mais encore du passé.

BON EFFET PRODUIT. — RÉFLEXIONS.

A peine eûmes-nous fait les exclusions urgentes, que des compagnons en grand nombre se hâtèrent de revenir à nous ; nous avions perdu dix hommes, nous en retrouvâmes trente en peu de jours, et ceux-ci avaient de la valeur. L'accroissement continua. Tout prit une nouvelle tournure. Tout s'éleva. La moralité et les finances montèrent à la fois : nous fûmes heureux.

Dans une Société de compagnons comme dans toute autre, il faut que les bons exemples partent du haut. Il ne faut pas que chacun puisse se dire absent quand il est présent. Il faut exiger l'exactitude, il faut que chacun fasse son devoir, il ne faut pas tolérer le relâchement. Il faut se défier de ces paroles banales qu'aucun fait ne suit et qui font mépriser l'autorité de la loi. Il faut l'action du bien contre le mal ; il faut être intrépide contre le vice ; il faut le repousser, l'écraser, l'extir-

Digitized by Google

per ; sans quoi il s'élargit, s'étend, devient formidable, s'empare de l'autorité, du gouvernement, et lors, tout est perdu : car il décompose, énerve, corrompt, empoisonne, met à néant les Sociétés, à moins que d'heureuses révolutions ne viennent les violenter, les purifier, leur inculquer un nouvel esprit, leur infiltrer un nouveau sang, les faire remonter de la mort à la vie.

Parmi les compagnons qui me secondèrent avec le plus d'ardeur je cite Vivarais-le-Cœur-Content et Vivarais-le-Tranquille, qui tous deux, l'un à Chartres, l'autre à Lyon, avaient marché à la tête de la Société, au profit de celle-ci. Ce n'étaient pas là de beaux esprits, des discoureurs élégants ; non, mais des hommes dévoués, fermes, probes. Ce sont rarement les beaux parleurs, les fileurs de phrases qui sont le mieux à la tête des Sociétés ; car il ne s'agit pas de dire mais de faire. Un homme d'esprit, s'il n'est en même temps un homme de cœur, de caractère, je ne le choisirai pas pour chef de Société. L'esprit ne peut rien sans le cœur, le cœur peut encore beaucoup sans l'esprit, le pétillant esprit. Voila pourquoi les hommes que je cite furent des hommes utiles, tandis que d'autres, sur lesquels je passe, ne furent que d'affreux serpents.

Ce que je dis ici est vrai pour les Sociétés d'ouvriers, il ne l'est pas moins pour les empires, pour les républiques. Les sophistes sans moralité sont partout des pestes. Plus leur influence est grande, plus en outre est grand le nombre d'hommes sur lesquels leur autorité s'exerce, plus aussi leur

Digitized by Google

action amène de tiraillement, d'anarchie, de ruine.

Il est des hommes qui pourront me blâmer de ma sévérité; qui demandent des Sociétés sans règle, sans direction, sans répression; qui prétendent que chacun doit faire ce qu'il veut, peu ou beaucoup, bien ou mal, à sa guise, sans contrôle, en toute liberté. Ces hommes ont beau dire, beau faire les savants, ils n'ont point dirigé, point fait prospérer des Sociétés; ils ne connaissent pas leurs semblables, ils n'en ont aucune idée : ils se perdent dans la théorie; ils ignorent la pratique, ils veulent l'ignorer. Au lieu de faire des lois pour les hommes, ils fabriquent des hommes fantastiques pour leurs lois, et ils prétendent avoir créé un monde.

Restez avec le peuple, penseurs, avec le peuple réel, qui vit sous vos yeux, et n'allez plus vous perdre dans le pays des chimères, dont les détours, dont les labyrinthes infinis, où l'on s'enfonce, où l'on se perd, vous ont déjà trop égaré. Travaillez pour ce qui existe, pour ce qui respire, et cessez de poursuivre des ombres et de rêver tout éveillés.

Rappelez-vous les disputes des philosophes, des sophistes grecs; des sectaires, des schismatiques chrétiens; des scolastiques, des théologiens du moyen âge; et ne les imitez pas. Ne vous perdez pas dans l'obscurité des systèmes, dans la confusion des langues, dans les subtilités et les puérilités de l'école. N'argumentez pas pour argumenter, n'écrivez pas pour écrire, pour surprendre, étou-

Digitized by Google

ner, vous singulariser, vous illustrer à quelque titre, à quelque prix que ce soit. Pensez au peuple, toujours au peuple : ayez souci de son cerveau, de ses besoins réels, pressant, et ne l'embrouillez pas, et ne le rebutez pas, et ne le rendez pas malade par une nourriture intellectuelle peu faite pour son esprit, son âme, sa raison. Tentez de réaliser le possible. Ayez pour objet, pour but l'utilité publique. Entendez-vous les uns les autres, ne dédaignez pas les aspirations de la foule, et faites en sorte que ce que vous voulez, le peuple le veuille, le désire, le conçoive, et ne puisse répugner à ses instincts, à sa conscience, à sa nature.

Vous n'êtes pas des philosophes solitaires, contemplatifs, ne regardant que le ciel, les étoiles, les bois, les champs, les ruisseaux, les fontaines, mais des philosophes politiques, vivant avec la foule et parlant à la foule ; ne l'oubliez pas.

Je vous ai lu, j'ai suivi vos débats, vos querelles, vos hostilités, vos évolutions, et j'ai tremblé sur notre avenir.

Vous tirez de toutes choses des conséquences extrêmes, et vous poussez jusqu'à l'absurde.

Quoi ! parce que la chaleur est une bonne chose faudra-t-il habiter sous la ligne ? Quoi ! parce que le froid n'est pas sans vertu voulez-vous nous ensevelir sous les glaces du pôle? Quoi ! parce que le vin reconforte le cœur de l'homme faut-il en boire sans mesure ? Quoi ! parce que l'excès de cette liqueur nous aura vaincu faudra-t-il en supprimer l'usage ?

Digitized by Google

En toute chose il y a l'abus, l'excès, le mauvais; en toute chose il y a aussi le terme moyen, le juste, le vrai, le bon, le solide : c'est sur ce terrain là qu'il faut bâtir.

Vous voulez diviniser ou détruire le *moi* humain, l'exalter ou le supprimer, l'individu doit être tout ou rien : c'est pousser trop loin de moitié.

Chefs d'écoles, de sectes, de groupes, agissez un peu sur vous-mêmes; daignez modifier votre propre *moi*, s'il est possible, et donnez les uns et les autres, placés à des extrêmes opposés, des règles que vous puissiez suivre avec ponctualité, non pas comme chefs, comme maîtres, car il ne faut pas vous considérer comme tels, mais comme simples individus. Ne portez pas vos regards sur vous, mais sur la foule, et pensez que vous devez vivre noyés, perdus dans cette foule, dont vous ne serez qu'une simple unité; que sa loi sera votre loi, que sa peine sera votre peine, que ses joies seront vos joies. Ne faites donc pas table rase chez les autres de ce que vous conservez par devers vous avec quelque énergie. La nature parle à tous les cœurs. Chaque être est un être, et sa voix doit compter.

Respectez, respectons la liberté dans l'homme! Laissons aux hommes toute leur vigueur d'impulsion, tout droit d'initiative.

Qu'ils cherchent partout le bon, qu'ils le prennent partout où ils le trouvent; que les découvertes, les inventions, les progrès, les richesses accumulées ou éparpillées leur profitent à tous; qu'ils se

Digitized by Google

donnent les meilleures lois, qu'aujourd'hui ajoute au bien-être d'hier, demain au bien-être d'aujourd'hui; que chacun concoure au bien général, que tous travaillent à l'amélioration du sort de chacun.

Mais pensons y ! il faut un idéal, une morale, des principes fondamentaux, une base solide, et la terre et les cieux à la société future.... L'édifice de l'avenir ne sera pas l'œuvre d'un seul, mais l'œuvre de tous : chacun devra y apporter sa pierre, sa truélée de vérité, sa part de labeur et de bien.

Je m'expliquerai avec plus de détail quand il en sera temps....

O mon Dieu ! comme je me suis éloigné de mon sujet. . J'y retourne...

NOUS VOULONS LE RÈGNE DE LA PROBITÉ.

Notre Société avait repris de la force, une marche réglée, sûre, progressive : son avenir n'était plus douteux. Mais il restait à faire. Beaucoup de compagnons avaient manqué de probité, étaient partis sans payer leurs dettes, et les arrivants, et bien d'autres, manquaient du crédit dont on avait indignement abusé. Je n'avais pas perdu le souvenir des trois compagnons qui, le jour de leur arrivée à Châlons, s'étaient vantés, s'étaient glorifiés, s'étaient réjouis des torts qu'ils avaient faits à Lyon. Il y avait à faire un acte de réparation, de justice, d'utilité.

En présence de tous les compagnons assemblés

je m'explique sur la matière : je dis que nos arrivants, que d'autres, ne trouvent plus de crédit nulle part à cause de la conduite répréhensible de plusieurs des nôtres ; qu'il ne doit pas suffire, en partant d'une ville, de s'acquitter envers la mère et la société, mais qu'il faut aussi payer le boulanger, l'aubergiste, le cordonnier, le tailleur, tous ceux à qui nous devons, tous ceux qui nous ont fait la grâce de compter sur notre loyauté, ou tout au moins prendre avec eux des arrangements convenables : que tout compagnon ou affilié qui se montrerait ingrat, inique envers ses créanciers, qui manquerait de cœur, d'honneur, de probité, au préjudice de qui que ce fût, nous devions le frapper de réprobation, l'écrire comme brûleur, l'éloigner de notre société, et que c'était là le seul moyen d'arrêter une mauvaise tendance, de relever notre crédit, et de procurer la subsistance à bien des hommes qui arrivent dénués de toute ressource.

Les compagnons m'approuvèrent de la manière la plus complète. Je leur dis aussitôt qu'il serait bon d'envoyer une lettre au tour de France pour obtenir son assentiment et faire de notre résolution une règle générale, obligatoire pour tous. Ils furent de mon avis et me chargèrent de la rédaction. J'écrivis cette lettre, en y mettant toute mon intelligence, tout mon cœur. Elle fut de leur goût. Ils la signèrent ; la revêtirent du sceau de la Société. Nous en avions fait deux exemplaires ; l'un partit pour Valence, l'autre pour Châlons.

L'un des trois compagnons de Châlons dont

Digitized by Google

j'ai parlé occupait la première charge de la Société, car, comme moi, il avait été élu le jour de la fête de Noël ; les deux autres étaient ses principaux conseillers.

Notre lettre leur arriva. Elle dut les surprendre. Ils en comprirent certainement tout aussitôt la pensée générale et la pensée particulière. Ils étaient en cause. Néanmoins ils n'osèrent l'attaquer, l'improuver, la repousser. Il y a un principe de morale, de justice, qui plane haut dans les réunions d'hommes, qui domine toute Société, et fait taire, fléchir, rentrer dans le néant toute pensée mauvaise... Malheur à qui l'enfreint et se laisse pénétrer!...

Les compagnons de Châlons votèrent en faveur de notre proposition.

Nos deux lettres, après avoir fait le tour de France, en passant l'une par Châlons, Paris, Chartres, Blois, Tours, Nantes, Rochefort et Bordeaux, l'autre par Valence, Avignon, Marseille, Nîmes, Montpellier, Béziers et Toulouse, nous furent renvoyées unanimement approuvées : la Société toute entière était de l'avis des compagnons de Lyon; notre proposition était devenue une loi obligatoire; chacun devait s'y soumettre ou être frappé par elle.

Je me hâte de faire des démarches auprès des boulangers, des gargotiers, et autres gens établis qui avaient souffert à cause de leur grande bonté : je demande combien il leur est dû par celui-ci, combien par celui-là ; je leur donne espoir. J'écris en plusieurs lieux, sans oublier les trois

compagnons de Châlons. Les réponses furent favorables; de l'argent me fut envoyé; et je portai la joie dans plus d'une famille.

Ces actes rigoureux, mais justes, relevèrent l'esprit, le moral de notre Société, et à partir de là tout marcha de soi-même. Nous faisions face à nos affaires; nous comblions nos déficits, et chacun se trouvait plus heureux.

Ma lettre approuvée du tour de France fut renfermée dans notre code comme chose précieuse : je pus la voir longtemps après; mais je ne sais si la scission de 1843 ne lui a pas été funeste. Les initiés l'eurent en leur possession, et peut-être, pour se venger de mon amour de l'égalité, ont-ils détruit une proposition passée en loi et qui leur avait souri.

Cependant des haines s'étaient élevées contre moi. Quelques-uns de ceux que nous avions exclus se trouvant réunis dans un cabaret, une proposition de vengeance fut mise sur le tapis. Châlonnais-Va-de-Bon-Cœur disait aux autres : « Avignonnais-la-Vertu est notre ennemi; c'est lui qui a porté la parole contre nous et nous a fait chasser. Il faut le guetter, le surprendre en quelque lieu sûr, et lui donner une bonne raclée. » Montpellier-sans-Rémission, ancien garde royal, le plus fort, le plus courageux, le plus brave de tous, répondit : « J'ai été le premier puni, et loin de vouloir du mal à Avignonnais, je lui veux du bien; il a fait son devoir; et vous tous, ainsi que moi, vous n'avez que ce que vous méritez. Voyons!... est-ce que nous n'étions pas de pauvres garne-

ments? est-ce qu'on pouvait nous conserver dans la Société sans lui porter le plus grand préjudice? Oui, Avignonnais nous a fait expulser, mais il nous a attaqués de face, ouvertement, franchement : je l'approuve... la Société avant tout!.... et si l'un de vous a le malheur de lui chercher dispute, je lui casse les reins. »

Cette réponse naïve, noble, rude, franche, menaçante, d'un homme que ses passions avaient entraîné sans le corrompre, déconcerta ses camarades, qui se gardèrent bien de se plaindre davantage.

Les maîtres menuisiers, anciens compagnons, qui d'abord m'avaient trouvé trop jeune, remarquèrent bien vite la tournure que je faisais prendre aux affaires de la Société, et furent tous pleins de bienveillance pour moi. Ils aimaient à m'obliger. Lorsque j'allais leur offrir des compagnons sans travail, je trouvais toujours quelqu'un de bonne volonté, et je plaçais facilement mes hommes. Il m'arrivait de recevoir, des localités plus ou moins éloignées, des ouvriers très-jeunes, très-faibles; je savais encore où aller frapper; je connaissais les patrons les plus sensibles, les plus faciles à émouvoir, et je leur disais : « Allons! allons! il faut que ces enfants deviennent des hommes, d'habiles artisans : mais, pour cela, il ne faut pas les repousser, les décourager. Chacun a eu son commencement. Voyons! faites-les travailler. J'aurai les yeux sur eux, je les exciterai, et vous en serez contents. » Je réussissais généralement. Parmi les hommes qui furent bien

bons pour moi, je dois citer MM. Sauvageon, père et fils, Durand, Cavaros, Nivet, Roche, Garnier.

J'eus en ce temps la visite de Bugiste-l'Estime-des-Vertus (Bernex), l'ancien dignitaire de Nantes, actuellement établi à Ambérieux, cœur-d'or ! et de Mâconnais-le-Chapitrau (Grandjean), établi à Mâcon, très-savant menuisier. Tout enfant que j'étais, je me trouvais en bon rapport avec des hommes : je fus encouragé dans la marche que j'avais suivie.

UNE ADMISSION DANS LA SOCIÉTÉ. — UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

Entrons maintenant dans le détail de faits particuliers, qui se lient aux affaires du compagnonnage et peignent, non-seulement les habitudes, les mœurs des ouvriers, mais encore l'esprit et la manière d'être de leurs Sociétés spéciales.

Un jour, étant chez la mère, je vois arriver un charmant jeune homme, blond, cheveux bouclés, yeux bleus, physionomie des plus douces, bonne tenue. Il me dit : « Je suis aspirant du devoir ; je viens ici avec le dessein de changer de Société. » Je le fis asseoir et lui dis : « Avez-vous à vous plaindre de la votre ? » Il me raconta des injustices qu'on lui avait faites. Je lui répondis : « Cela prouve contre quelques hommes, et non contre votre Société. Vous feriez peut-être bien d'y rester, de ne pas changer. Je ne vous promets pas que chez nous vous n'aurez jamais à vous plaindre. Nos règles sont bonnes, mais ceux qui sont chargés de les faire fonctionner peuvent les mal com-

prendre, les mal interpréter, et faire l'opposé de ce qu'elles commandent. — Oui, mais chez vous, entre affiliés et compagnons, il y a de l'amitié, de l'égalité ; chez nous, c'est tout le contraire. Je ne puis supporter cela. Je veux être des votres ; accueillez-moi. — Vous êtes donc bien décidé. — Oui, bien décidé. — Vous êtes-vous sagement comporté chez les compagnons du devoir, sagement comporté chez la mère et chez votre patron ? Il faut que nous levions votre acquit, et qu'il n'y ait rien de mauvais sur votre compte. — Je ne crains rien ; j'ai fait mon devoir. — Si vous persistez dans votre résolution, revenez demain ; le rouleur vous accompagnera. »

Le lendemain ce jeune homme, du nom de CHANAVA, natif de saint-Symphorien, près de Lyon, revint en effet. Le rouleur alla lever son acquit chez les compagnons du devoir et chez son patron. Sa conduite avait été bonne ; on ne lui reprochait rien. Je le fis embaucher immédiatement.

Le premier dimanche du mois nous étions en assemblée générale. J'étais dans l'endroit le plus apparent de la pièce, en face de la porte d'entrée. A ma droite, à ma gauche, j'avais mon secrétaire, mes quatre anciens; des deux côtés les compagnons finis, puis les compagnons reçus, ensuite les affiliés, étaient plus rapprochés de leur chef suivant leur grade, ou en proportion de leur ancienneté dans la Société. Tous étaient propres, bien couverts. J'étais revêtu de mon écharpe à franges d'or : tous les compagnons portaient suspendus à une boutonnière de leurs habits ou redingotes le ruban

Digitized by Google

bleu et le ruban blanc, couleurs de la Société du devoir de liberté. La séance était ouverte, chacun était debout, chapeau à la main. Les travaux préliminaires étaient achevés.

J'avais eu plusieurs arrivants, hommes nouveaux, qui demandaient à se mêler à nous. Ils étaient en bas chez la mère; ils attendaient qu'on les fît monter.

Je dis au rouleur : « Introduisez d'abord le Lyonnais. » Il sort, revient, amenant un jeune ouvrier par la main, qu'il me présente, en me disant : « Voici un jeune homme qui demande à faire partie de la Société. » Je questionne le nouveau venu en ces termes : « Vous désirez faire partie de notre Société? — Oui monsieur. — Ce mot n'est pas de mise ici. Il faut dire : Oui pays ; car, quel que soit le lieu où nous avons pris naissance, nous sommes tous pays, tous frères : nous composons une seule famille. — Oui pays. — Je dois vous dire qu'il y a plusieurs sociétés ; celle des compagnons du devoir et celle des compagnons du devoir de liberté. — Je le sais. — Et à laquelle pensez-vous vous adresser en ce moment? — A la Société du devoir de liberté. — Vous dites vrai ; mais si vous vous étiez trompé vous pourriez vous retirer : toutes les Sociétés sont bonnes : vous devez choisir librement. — Je ne me suis pas trompé; c'est bien celle-ci que je préfère. — Tout à l'heure nous vous ferons connaître le réglement. »

M'adressant à celui qui me l'avait présenté et était resté à son côté, je lui dis : « Rouleur,

mettez le pays Lyonnais à sa place. Il est le dernier venu, il doit être le dernier en rang..... Introduisez maintenant le Vivarais. »

Le rouleur introduisit le Vivarais, et successivement tous les nouveaux membres, auxquels j'adressai les questions d'usage, et que je fis mettre en rang à la suite les uns des autres. Les entrées en salle terminées, je leur dis : « Avancez plus près de moi : on va vous faire connaître le réglement, auquel nous devons tous nous soumettre ; prêtez une oreille attentive. »

Le secretaire, sur mon avis, fit lecture du réglement, dont voici les principaux articles que je reproduis en les abrégeant :

« En arrivant dans une ville faites votre entrée chez la mère ; demandez le rouleur. Il fera servir une bouteille aux frais de la Société pour choquer avec vous. Ensuite il vous embauchera après avoir pris l'ordre du premier compagnon.

« Il est défendu de jurer chez la mère le saint nom de Dieu, de se tutoyer, de se quereller. Il faut se porter un respect mutuel, se tenir avec décence ; porter respect au père, à la mère, à tous ceux à leur service.

« Ne venez pas chez la mère les dimanches et jours de fête sans bas ni guêtres ; sur semaine, sans cravate, en bras de chemise, ou avec le tablier.

« En boutique, soyez respectueux envers le bourgeois sans être vil et rampant, ce que nous appelons *pousser la doucine*.

Digitized by Google

«S'il y a de nos membres à l'hôpital, chacun leur fera visite à son tour. Si quelqu'un y était par suite de ses débauches, la Société ne lui devrait rien.

« Si l'un de nous était en prison pour avoir voulu soutenir l'honneur et l'intérêt de notre Société, il aurait droit à tous nos soins. S'il était le provocateur d'une lutte, la Société ne lui devrait que son mépris pour l'avoir déshonorée et le chasserait immédiatement.

« Tout membre qui manquera trois assemblées successives, après avoir été commandé par le rouleur, sera mis hors la Société.

«Chacun doit payer sa cotisation mensuelle pour subvenir aux frais de la Société. Qui se met en retard de plus de trois mois sans raison légitime sera mis hors la Société.

« Chaque fois que vous partez d'une ville, vous êtes mis en règle par la Société, afin que vous ayez accueil dans la ville où vous allez.

«Au sortir de chaque atelier, il faut faire lever son acquit ; on ne peut se faire embaucher ailleurs qu'après cette formalité remplie.

« La Soiété répond d'une somme d'argent pour chacun de ses membres chez la mère. Qui part sans régler et sans payer est réputé brûleur et signalé comme tel au tour de France. Il est exclus.»

« Voilà, mes chers pays, quel est notre réglement : partout où notre Société existe, il est le même. S'il vous convient, vous pouvez rester avec nous : dans le cas contraire, vous êtes libres de nous retirer. »

Digitized by Google

La lecture terminée, je dis aux nouveaux introduits : « Eh bien ! vous sentez-vous capables de vous soumettre à ce réglement? S'il n'était de votre goût, si vous ne pouviez vous y conformer, on vous l'a dit et je vous le répète, vous pouvez vous retirer. — Nous pouvons nous y conformer, il nous convient, » dirent-ils chacun à sa manière. J'ajoutai : « Vous êtes membres de la Société. Regagnez chacun votre place. »

Voilà comment nous accueillons les jeunes gens et faisons les affiliés.

Les cérémonies secrètes, les réceptions de compagnons, le grand code, tout est pour le mieux ; mais je ne puis ni ne dois parler davantage.

Nous eûmes là de nouveaux et bons affiliés. Le Lyonnais, qui n'était autre que Chanava, fut reçu peu de temps après sous le nom de Lyonnais-la-Belle-Conduite.

UN BRULEUR. — GRASSE. — TOLÉRANCE ET INTOLÉRANCE.

Un lundi matin le rouleur et plusieurs hommes inoccupés m'attendaient chez la mère, pendant que je leur cherchais du travail. J'arrive, et ma course n'avait pas été infructueuse. Je dis au rouleur : « Vous placerez celui-ci là, celui-ci là, cet autre là. » Enfin j'indique le maître chez lequel chacun doit être embauché. Un dernier que j'avais oublié, et pour cause, avance, et me dit : « Et moi ! — Vous !.... mais n'êtes-vous pas Châlonnais ? — Si. — Eh quoi ! avez-vous oublié de quelle

Digitized by Google

manière vous êtes parti de Chartres? Vous avez *brûlé*; vous êtes écrit; nous avons ici sur nos registres votre nom, votre signalement, votre histoire. Retirez-vous. Nous n'avons pas de travail pour les gens de votre espèce. — Je payerai. — Quand vous aurez payé, quand vous aurez seulement payé en partie et que les compagnons de Chartres nous l'auront fait savoir, vous reviendrez; mais jusque-là, restez loin de nous. » Le Châlonnais se retira; nous devions nous rencontrer ailleurs.

Nous avions un affilié que nous appelions *Grasse*, du nom de sa ville natale. Son boulanger, son aubergiste, la mère, la Société avaient à se plaindre de lui. Je le grondai, je lui donnai des avis; Grasse n'en tint aucun compte : il s'endettait toujours plus. Son cœur n'était pas mauvais, mais sa tête ne valait pas le diable. Lassé de sa conduite je vais le trouver à son atelier; je l'entretiens tout haut devant son bourgeois, et nous convenons tous trois que Grasse recevra à la fin de chaque semaine la somme qui lui est strictement nécessaire pour vivre, et qu'il me sera remis à moi, premier compagnon, le surplus de son salaire, afin qu'il me soit possible de payer peu à peu toutes ses dettes. Le Provençal faisait la grimace; cet arrangement lui plaisait médiocrement; mais il fallait passer par là ou se voir éloigner de la Société.

Au bout de peu de mois, non-seulement ses dettes furent acquittées, mais encore je pus lui

remettre une somme assez gentille, dont il fut enchanté. Grasse avait une tête de provençal, et dans son exaltation il s'écria : « Oh! que je suis heureux!... Je vous ai ma udit; mais maintenant, je ne sais ce que je ne ferais pas pour vous... Je vous remercie mille et mille fois.. » Il manifesta le désir de voyager, de se rendre à Châlons. Je lui donnai une lettre pour le premier compagnon de cette ville, et il se mit en route.

Il m'avait maudit; puis il me bénit! Que prouve ce rapide changement? Que nous ne devons pas chercher à plaire aux gens, mais à les servir; et que les malédictions du présent peuvent être les bénédictions de l'avenir. Mais devrait-il en être autrement, et quoiqu'il puisse arriver, faisons le bien, et le bien pour le bien, sans calcul, sans combinaisons égoïstes; si les hommes sont injustes, rentrons dans notre fort intérieur : notre conscience est là; elle nous applaudira, elle nous récompensera, et puis les bonnes œuvres ne peuvent être entièrement perdues; c'est une semence féconde qui produit tôt ou tard et sa fleur et ses fruits. Pratiquons-les donc quand même, et ne redoutons rien.

Un jour un grand et beau *jeune homme* arrive chez la mère, son sac sur le dos, en disant : « Est-ce ici la mère? — Oui, c'est ici la mère. » Il ajoute : « Des compagnons menuisiers du devoir? Quel —devoir? — du devoir. — C'est ici la mère des compagnons menuisiers du devoir de liberté, dits les *gavots*. Ainsi vous vous êtes

trompé d'adresse. Allez dans la rue de l'Hôpital, cour Saint-Crépin; vous trouverez ce que vous cherchez. » L'aspirant menuisier se retira avec la plus exquise politesse ; et je suis presque sûr qu'il se disait tout bas en poursuivant sa marche : « Les gavots sont tout de même de bonnes gens! ils ne dévorent personne! qui eût cru cela? » Je parle d'un temps où le fanatisme était extrême.

Un dimanche je vois TROIS COMPAGNONS DU DEVOIR assis à une table, seuls, et leur air était un peu casseur. Notre chez-nous, cependant, n'était pas une auberge, un lieu public, mais un point dont nous étions en possession, complétement et uniquement affecté à notre Société. Ils ne devaient pas l'ignorer. Quelques-uns de nos compagnons et affiliés les regardaient d'un œil peu bienveillant. Je m'approche d'eux et leur dis tout bas : « Vous êtes ici chez la mère des gavots ; je pense que vous le savez et que cependant vous êtes venus sans pensées hostiles. S'il ne s'agissait que de moi je vous dirais : restez aussi longtemps que vous le voudrez. Mais les Sociétés de compagnons, vous le savez, manquent encore de sagesse; quelque membre de la Société qui est opposée à la votre pourrait se trouver formalisé de votre présence ici et croire à une bravade de votre part, bravade qui, assurément, n'existe pas. Dans l'intérêt du bon ordre, lorsque vous aurez vidé votre bouteille, retirez-vous, je vous en prie. Espérons que plus tard la précaution que je prends aujourd'hui ne sera plus utile. » Les com-

pagnons du devoir suivirent mon conseil, et je crois que si en entrant ils avaient des pensées folles, en sortant la raison devait leur parler tout bas et les faire réfléchir.

UN CONDAMNÉ A MORT. — J'AIMAIS A OBLIGER. — INGRAT.

Un soir, chez la mère, je vois arriver un homme qui demande à me parler en secret. Son histoire était pénible. Etant sergent-major, dans je ne sais plus quel régiment, un capitaine lui donna un soufflet. Lui, il riposta par un coup de sabre et le chef tomba grièvement blessé. Le sergent-major, qui était de Saumur et menuisier de sa profession, se hâta de prendre la fuite. Il apprit bientôt que le conseil de guerre l'avait condamné à mort. L'existence de cet homme était des plus tourmentée. Il avait travaillé dans l'Auvergne, dans le Berri, à Issoire, à Issoudun ; et, précédemment, dans la ville de Blois, où nos compagnons, sans l'admettre dans la Société, avaient fait tout ce qu'ils avaient pu pour lui être utiles. Il voyageait sous un faux passe-port. Il me parla de plusieurs compagnons qu'il avait vus et connus à Blois. L'un de ceux-là était arrivé à Lyon depuis quelques jours. Je le fis appeler. Il confirma les paroles que je venais d'entendre. Je me sentis plein de compassion pour ce fugitif. Je lui fis apporter à boire et à manger. Il resta plusieurs jours chez la mère, et j'ordonnai de porter ses dépenses sur mon compte particulier. Ensuite je

Digitized by Google

le menai dans un village à deux lieues de Lyon, sur la rive gauche de la Saône, où je l'embauchai. Mais le maître que j'avais cru intéresser à son sort par une confidence complète, eut l'indignité de vouloir profiter de son malheur pour l'exploiter davantage.

Le Saumurois me revint bientôt. Je m'employai de nouveau en sa faveur. Je rencontrai d'énormes difficultés. Il le vit; et demanda à s'éloigner de Lyon. Je lui offris un peu d'argent, qu'il refusait d'accepter. « Prenez, lui dis-je : si votre fortune devient meilleure vous me le rendrez, et dans tous les cas, vous me donnerez de vos nouvelles. » Je lui fis la conduite, je l'embrassai. Depuis, je ne sais ce qu'il est devenu. Est-il vivant ? est-il mort ? a-t-il subi une cruelle sentence? des balles ont-elles traversé sa poitrine, labouré sa tête ? Je ne le sais..... J'ai souvent et longtemps pensé à cet homme.

Je me faisais un plaisir d'obliger, de secourir un homme dans le besoin ; mais bien souvent mes bons services ont été fort mal reconnus.

Un jeune affilié de Saint-Rémi, près de Tarascon, dans un moment où l'ouvrage languissait, manifeste le désir de partir pour Châlons. Je le mets en règle ; je lui prête onze francs qu'il devait me renvoyer ; il s'éloigne et m'oublie.

Un jeune affilié d'Orange, nommé Loursac, tombe au sort ; il doit se rendre immédiatement dans son pays, de là au sein de son régiment. Mais s'il paye huit ou dix francs qu'il doit à la

Digitized by Google

mère il ne lui reste pas assez pour faire son voyage. Je fais porter sa dette sur mon compte ; il s'éloigne et m'oublie. Depuis Loursac est devenu riche ; je lui ai écrit dans un temps où la détresse me serrait à la gorge. Son oreille et son cœur ont été aussi durs l'un que l'autre ; il n'a jamais répondu.

Un Nîmois surnommé La-Clémence arrive de Châlons dans le dénûment le plus complet. Sa conduite n'avait pas été des plus régulières, des plus louables : il n'était même plus dans de bons rapports avec notre Société. Mais il avait besoin de travailler, je lui procure le travail; il avait faim, je lui prête quatre francs, puis deux francs, puis encore deux francs pour acheter du pain. Cet homme, dans son état d'isolement, n'avait plus de caution que lui-même.... triste caution..... Plusieurs fois je lui demande mes huit francs. Nîmois traîne en longueur, se moque de moi.... Je dirai plus loin la fin de notre histoire.

MOYNIER. — UN MUET. — ENTERRREMENT DE LYONNAIS-L'UNION.

Un beau jour je vois arriver mon brave ami Alexandre Moynier, dit Languedoc-l'Aimable-Cœur. Il était de passage à Lyon ; il se rendait dans son pays, où son père l'attendait pour lui confier la direction de son atelier de menuiserie. Je le fais promener par la ville : je ne le quitte pas un moment. Le soir, je l'accompagne à la voiture ; nous nous embrassons ; il part.

Je retourne en courant chez la mère, car j'avais

fait commander une assemblée de compgnons finis pour huit heures et demi précises. Malgré ma célérité, je me trouve un peu en retard. Les compagnons que j'avais fait attendre me disent : « Dignitaire, vous êtes en retard. — Je le sais ; mais je viens d'accompagner l'un de nos compagnons, jusqu'à la voiture. Je ne pouvais, à titre d'ami et de chef de la Société, le laisser partir seul. J'aurais voulu me partager, être à la même heure en deux lieux à la fois; la chose ne se pouvait; j'ai fait néanmoins tout ce qui dépendait de moi pour ne manquer à aucun de mes devoirs, croyez-le bien. — Le premier compagnon doit donner l'exemple de l'exactitude; il doit toujours être présent pour présider les assemblées qu'il convoque : vous êtes en retard, donc vous êtes à l'amende. — Voilà le registre des amendes; écrivez. — Faut-il écrire? — Je ne vous demande pas de grâce. — Cela ne dépend que de nous.... — Si vous faiblissez contre moi je ne faiblirai pas contre vous, je vous l'assure. — Ah bah! nous n'écrivons pas : nous passons pour cette fois. — Comme vous voudrez, mais ne comptez pas sur ma reconnaissance : qui manquera ne sera pas manqué. — Très-bien! bravo! »

Quoique j'eusse été en retard et malggré la fierté de mes réponses, les compagnons ne voulurent pas écrire mon amende ; ils me firent grâce bien que je leur promisse de marcher à cheval sur le règlement, de ne tenir aucun compte de leur faveur, et de ne point manquer qui manquerait. Nous aimions tous la Société.

Je reçus des nouvelles de mon ami AVIGNONNAIS-LA-PRUDENCE. Pendant que j'étais dignitaire à Lyon il était dignitaire à Bordeaux. Mais j'avais fait du chemin sur la route du tour de France. Je devais arriver dans mon village après avoir parcouru la grande circonférence suivie par les compagnons les plus intrépides. Lui, comme bien d'autres, il devait retourner sur ses pas. Mes prévisions ne m'avaient point trompé.

Un matin, étant chez la mère, je vois entrer un homme d'une trentaine d'années, des mieux vêtus, d'un air respectable. Il approche de moi, me salue d'un geste, tire une ardoise de sa poche, écrit dessus, et me la présente. Je lis ceci : « Êtes-vous le premier compagnon. » Je réponds oui par un signe de tête. Il reprend l'ardoise et écrit ces mots : « Je suis MUET et professeur pour ceux atteints de mon infirmité ; je connais peu le compagnonage ; mais mon frère aîné était compagnon : son nom est Chayla, et vous l'avez surnommé *Lyonnais-l'Union*. Il a fait des chansons en l'honneur de votre Société. Ce frère est mort ce matin. Je viens vous demander de bien vouloir l'inhumer suivant vos règles ; car lui-même, avant de rendre le dernier soupir m'a dit : « Va trouver les compagnons du devoir de liber-« té, et prie-les de me porter en terre.. J'attends « d'eux ce dernier service. » Je répondis, en écrivant aussi sur l'ardoise, qu'on pouvait compter sur notre zèle, que les compagnons du devoir de liberté n'avaient pas oublié Lyonnais-l'Union ;

et qu'ils accompliraient avec recueillement un dernier et pénible devoir. Nous nous séparons. L'enterrement devait se faire le lendemain matin.

Je vais trouver les tailleurs de pierre, les serruriers, nos alliés ; je leur fais part de la mort de cet ami commun, dont nous avions tous ignoré la maladie : je les invite à participer à ce service, à se mettre en mesure pour le moment voulu. Des trois côtés nous convoquons nos hommes.

Le lendemain, à l'heure dite, tailleurs de pierre, serruriers, menuisiers, tant compagnons qu'affiliés, que jeunes hommes, se rendent à la maison mortuaire. On forme une immmense colonne : on revet les écharpes, on se pare de rubans blancs et bleus chez les menuisiers et les serruriers ; rouges, jaunes, violets, variés en couleur et fleuris chez les tailleurs de pierre ; blancs et verts chez leurs jeunes hommes. Chaque homme porte un crêpe noir attaché à son bras gauche. Le frère défunt, renfermé dans un cercueil enveloppé d'un drap noir, couvert, orné d'un équerre et d'un compas entrelacés, de deux cannes en croix, et des couleurs qui lui avaient été chères, est porté par des compagnons.

Le cortége s'ébranle ; les cannes, en frappant le pavé, battent la mesure ; la marche est imposante. Nous avançons. Après une courte paus dans l'église, nous traversons la Saône sur l'un de ses ponts, celui de Tilsit, je crois. Nous gravissons des rues inclinées, nous passons devant les Antiquailles, nous arrivons à Loyasse, cimetière situé sur les hauteurs de Saint-Just.

Nous approchons de la fosse, nous l'entourons, la bière est déposée à terre. Le prêtre fait la prière, la cérémonie religieuse, et se retire. Restait à faire la cérémonie des compagnons. Je demande au commissaire des morts si cela nous est permis. « Hurlez-vous ? — Non. — Et bien, faites. »

La bière est à côté de la tombe ; les compagnons forment un grand cercle. Les têtes sont découvertes ; tout est grave et silencieux. Une voix se fait entendre : ... elle rappelle à tous, les talents, les vertus, les douces qualités de Lyonnais-l'Union ; déplore sa perte prématurée. L'orateur met un genou à terre ; tous les compagnons l'imitent. Il adresse une invocation, une prière à Dieu en faveur de l'âme de l'ami, du frère qui n'est plus. Il se relève ; chacun suit son exemple. La bière est descendue dans la fosse. Près de là, sur le terrain le plus uni, les menuisiers, les serruriers, les tailleurs de pierre, chacun de leur côté, formant ainsi trois groupes, placent sur trois points leurs cannes en croix. Ceux-ci battent l'accolade, ceux-là et ceux-là font la guilbrette; tous s'embrassent successivement et vont faire une courte prière à genoux sur le bord de la tombe, puis jeter trois pelletées de terre sur le cercueil. La fosse est comblée.... Nous nous retirons en bon ordre... Adieu! adieu! Lyonnais-l'Union.

Chaque Société de compagnons fait sa cérémonie funèbre à sa manière ; beaucoup poussent des cris. J'ai parlé en son lieu d'un enterrement de boulangers.

BORDELAIS-LE-RÉSOLU, — UN JUGEMENT. — JE ME BATS.

Un dimanche au soir un assez grand nombre de nos compagnons étaient réunis dans un cabaret des Brotteaux : là ils chantaient, ils s'amusaient paisiblement. Bordelais-le-Résolu, un grand, mince, blond, vif, querelleur, parlant toujours de batailles, arrive en se démenant et leur dit : « Des compagnons du devoir sont dans une auberge ici à côté ; ils chantent des chansons contre nous ; il ne faut pas le souffrir : allons les attaquer. — Pourquoi cela? dirent quelques compagnons ; s'ils chantent de leur côté, nous chantons du nôtre. Que chacun se réjouisse donc en toute liberté. » Bordelais se fâcha ; il traita de fainéants, de lâches ceux qui lui avaient répondu avec trop peu de passion. Une querelle s'en suivit entre lui et un Vivarais qu'on appelait, je crois, Bon-Accord. Celui-ci lança une pierre à la tête de son adversaire. J'appris dès le soir même cette triste scène.

Le lendemain je convoque pour le soir tous les compagnons finis et reçus. Je les préside. Les deux compagnons qui s'étaient battus furent également mis en cause ; mais le Bordelais, qui avait été l'agresseur et avait voulu amener une lutte dangereuse entre deux Sociétés rivales, fut le plus chargé. On passa aux voix. Le jugement fut prononcé. Bordelais-le-Résolu, dont la conduite était mauvaise, fut mis hors la Société ;

Vivarais-Bon-Accord, honnête jeune homme, dut partir dès le surlendemain matin pour Châlons-sur-Saône. En même temps que nous les punissions tous deux, nous tenions à les éloigner l'un de l'autre pour empêcher de nouvelles rencontres.

Vivarais était à Châlons ; Bordelais restait dans notre ville. Bien qu'il ne fût plus de la Société, je le rencontrais quelquefois, et je l'engageais à payer une dette de 5 francs 17 sous qu'il avait laissée chez la mère. Il promettait toujours, mais il oubliait de tenir parole.

Nous devions quitter le père Achard, auquel le père Courtois devait succéder dans la même maison. Dans cette occurrence, nous devions faire tous nos efforts pour exciter les débiteurs à se libérer envers lui. J'allai partout avec l'ancien père, d'atelier en atelier, invitant chacun à faire son devoir. Comme je n'employais que des formes polies, j'étais bien accueilli de tous. Notre démarche portait des fruits. Mais Bordelais-le-Résolu, que nous avions fait demander, qui était sorti de son atelier pour nous parler, se conduisit tout autrement. Voici notre entretien : « Bordelais, la Société doit quitter le père Achard; nous tâchons de faire rentrer ses fonds. Vous savez que vous lui devez 5 francs 17 sous : je pense qu'il vous sera possible de le payer. — Je n'ai point d'argent. — La somme dont il s'agit est pourtant bien petite. — Je n'ai point d'argent, et si vous n'êtes pas content, vous n'avez qu'à le dire. — Bordelais, je vous ai parlé jusqu'à ce jour avec la plus grande modération, mais je vous

Digitized by Google

déclare que si vous prétendez me faire peur vous vous trompez. — Eh bien! marchez..... — Marchons. »

Nous étions en Perrache, quartier peu peuplé alors. Nous nous dirigeons du côté le plus désert. Le père-Achard nous suivait. Bordelais s'arrête tout-à-coup et dit : « Vous êtes deux; et je suis seul : remettons la partie à demain matin. — A quelle heure? — Six heures. — Où se trouver? — En Perrache, rue de la Charité, au café, tel numéro. — C'est bien; comptez sur moi. » Nous nous séparons.

Le lendemain, au petit jour, je m'habille : je pense à la lutte prochaine. La veille, au moment de la provocation, je me serais tiraillé, démené comme un diable; mais au sortir du lit, sans colère, aller se battre! Voilà quelque chose de fort singulier..... J'éveille mon rouleur. C'était Vivarais-le-Cœur-Content, Morel, l'ancien premier compagnon de Chartres, l'un de mes premiers anciens de Lyon. « Vivarais! je lui crie; levez-vous; nous avons affaire. » Le voilà sur pieds et tout dispos. Je marche; il me suit. Nous passons sur la place Belle-Cour, devant la Poste aux lettres, nous enfilons la rue de la Charité; nous avançons dans Perrache. « Où allons-nous, me dit Vivarais. — Je vais me battre; vous êtes mon témoin. — Vous battre! contre qui? — Contre Bordelais-le-Résolu!.... — Bordelais-le-Résolu!... — Oui. » Et j'entrai dans les détails. Vivarais comprit mon bon droit, mais il craignit pour ma peau et pour mes os; parce que le juge-

Digitized by

ment de la force n'est pas toujours le jugement de Dieu.

Nous arrivons au lieu du rendez-vous. Bordelais arrive bientôt avec son témoin, qui était de Chambéry et son camarade d'atelier. Nous allons vers les lieux solitaires. Nous voilà derrière la prison Saint-Joseph, alors en construction. Je marchais devant. Tout-à-coup Bordelais s'écrie : « Arrêtez ; nous sommes assez loin. » Je m'arrête. Il jette sa casquette à terre, quitte son habit, son gilet, relève les manches de sa chemise jusqu'aux épaules, détache ses bretelles, roule la ceinture de son pantalon autour de son ventre, se serre les reins de son mouchoir, prend une position menaçante et me dit : « En garde. » Je me place en face de lui, je me mets en défense, et j'attends.

Bordelais frappe des pieds, agite ses poings, ses longs bras; il saute comme un cabri; il s'élance contre moi dans l'attitude d'un bœuf furieux : sa tête arrive jusqu'à ma poitrine. Je la lui relève vivement du bras gauche, que je tenais en avant formant un angle droit, et de ma main droite fermée je l'atteins au visage. Il recule et revient la tête en avant : malgré ma parade il me touche fortement le sein gauche. Je la lui relève encore du coude, je le prends à bras-le-corps, le serre, le fais ployer et tomber sur le dos : je le suis dans sa chute : mon genou gauche est placé entre ses deux cuisses, mon bras gauche fortement appuyé sur ses deux bras. Ma main droite étant complétemeut libre ne s'endort pas : je frappe à coups de poing sur la tête de mon adversaire.

Digitized by Google

Il crie : « Assez ! » Je me relève aussitôt pour obéir à nos conventions, mais ces paroles un peu fières s'échappent de ma bouche : « Apprenez dorénavant à respecter ceux qui font leur devoir. » Bordelais en est offensé : il veut recommencer le combat. « Pourquoi donc vous êtes vous tant pressé de crier assez ! — Parce que vous me faisiez du mal. — Est-ce que l'on sent quelque chose quand on se bat ? A votre place j'eusse été capable de me laisser écraser. Mais la première affaire est vidée, et puisque vous en voulez une seconde, il faut l'intéresser. » Je jette cinq francs à terre en disant : « Mettez en autant ; et si vous criez : *Assez;* vous aurez perdu. » Il répond qu'il n'a pas d'argent sur lui. « Eh bien, lui dis-je, nous reviendrons demain à la même heure. »

Nous reprenons nos vêtements ; nous retournons sur nos pas. Arrivés devant une certaine auberge, Bordelais nous invite à y entrer. Il fait apporter deux bouteilles de vin blanc, du pain, du beurre, du fromage, qu'il veut payer seul à toute force. Il loue ma modération, ma bravoure. Je pouvais, disait-il, étant chef d'une société nombreuse et surtout lorsqu'il s'agissait d'un intérêt qui n'était pas mon intérêt propre, le faire écraser sans me montrer ; mais j'avais payé de ma personne ; il m'en savait gré. Pour lui, il s'était mal battu ce jour-là ; il s'en accusait hautement.

Au moment de nous quitter, mon témoin lui dit : « A quand la seconde rencontre ? » Bordelais-le-Résolu répondit : « C'est fini ; je suis content. »

Bordelais était la terreur de son atelier, il in-

timidait tous ses camarades. Après son insuccès son témoin me dit tout bas : « S'il lui arrive de me provoquer encore, il trouvera à qui parler. »

Bordelais-le-Résolu, dont le nom propre est Ferbos, solda sa petite dette au père Achard. Depuis, il a fait un congé dans le 11me d'artillerie ; il a été canotier, plongeur sur la Gironde ; il a gagné beaucoup de médailles pour sauvetage ; il a été père des compagnons à Bordeaux. Il est mort il y a trois ans dans la folie en laissant des affaires en désordre. C'était un homme à tête mal réglée, susceptible de mauvaises et de grandes choses, une nature incomplète, qui aurait eu besoin d'être dirigée, et qui, pour son malheur et celui des autres, ne voulait pas l'être. Il a fait des chansons de compagnons à forme ronflante et de peu de valeur. Il n'acceptait pas les avis. Comme compagnon, il était capable de ruiner le compagnonage et de se faire tuer pour lui.

Son témoin, natif de Chambéry, est devenu célèbre à Lyon par sa force et ses fréquentes luttes ; le mien, Vivarais-le-Cœur-Content, mon brave Morel, est aussi resté dans la même ville, mais toujours dans son calme, dans sa sagesse. Il habite la rue Confort, n° 17, où, dans le mois d'octobre 1850, au retour d'un voyage dans le midi, j'ai pu le voir ainsi que sa bonne et rieuse compagne.

Le soir de ce jour il y eut une assemblée chez la mère, je ne sais plus à quel sujet ; mais je me rappelle qu'à la fin de la séance les compagnons me blâmèrent de mon duel à coups de poing.

Digitized by Google

« Si vous aviez eu la figure meurtrie, déchirée, ensanglantée, comme cela pouvait arriver, me dirent-ils, nous aurions eu un joli premier compagnon ! Comment auriez-vous pu vous présenter devant les maîtres qui sont en rapports journaliers avec la Société ? Comment auriez-vous pu présider nos assemblées et vous montrer à tous nos compagnons, à tous nos affiliés ?... Enfin le sort vous a été favorable ; nous nous en réjouissons; mais ne vous exposez plus dorénavant.. Réservez-vous pour nous servir. »

Ils avaient raison. J'avais triomphé de mon adversaire, mais j'aurais pu être vaincu..... Si je n'eusse paré son second coup de tête il m'enfonçait la poitrine... Il y laissa une marque toute noire....

De quoi dépend, bien souvent, notre succès ? D'un instant, d'un hasard. Aussi quel que soit pour nous le résultat d'une bataille ne nous en faisons pas accroire, et ne chantons pas notre gloire avec trop de présomption et de témérité.

MAUVAIS MAITRES. — ATELIERS DÉFENDUS. — LE PREMIER COMPAGNON.

Un Toulousain, ancien compagnon, vient me demander deux ouvriers. Je ne le connaissais pas ; je les lui embauche. Les compagnons plus anciens que moi dans la ville me disent après coup que cet homme est *une mauvaise paye, un chicaneur*, qu'il maltraite ses ouvriers, et que son *atelier est défendu*. Je leur réponds : « Ce que

vous dites de ce maître n'est écrit nulle part; vous devriez avoir un registre spécial; il vous manque; je ne pouvais deviner. Deux hommes sont embauchés. Faut-il les retirer immédiatement? Cela m'est pénible. Laissons-les; ils resteront très-peu s'ils ont sujet de se plaindre. » On les laissa. Je crois que depuis ce maître adroit, fin, retors, emporté, habile travailleur, sans être devenu un modèle d'impartialité, a marché, progressé dans le bien; et a continué d'occuper des membres de notre Société.

Poitevin-la-Clef-des-Cœurs, ce compagnon si beau diseur, plus rusé qu'un renard, d'une probité singulière, avait formé un établissement de menuiserie en société d'un Vivarais, compagnon reçu, qui avait fourni les fonds. Bien que nous eussions à nous en plaindre, en faveur de celui-ci, nous lui avions embauché des travailleurs de notre Société. Mais cet homme habile dans la partie, qui voulait, étant ouvrier, tous les avantages du côté de l'ouvrier, voulut, étant maître, tous les avantages du côté du maître : il était toujours en chicane, en querelle, avec ses compagnons, soit sur la justesse, soit sur la solidité, soit sur le fini de l'ouvrage, soit sur le prix qu'il devait payer. Toutes les semaines j'étais obligé d'aller une ou deux fois chez lui pour mettre d'accord patron et compagnons; et ceux-ci, en le quittant, étaient le plus souvent forcés de laisser du leur entre ses mains crochues.

Je me lassai de mes courses perpétuelles, de

Digitized by Google

ses nombreuses injustices, et je conseillai à ma Société de planter là cet homme, de l'abandonner à lui-même. Mon avis fut approuvé. Je pus dire au Poitevin : « Homme injuste, rapace, inique, vous n'aurez plus de nos compagnons. Suffisez-vous à vous-même si vous le pouvez et pâtissez si vous ne le pouvez pas. Qui fait souffrir et méprise les ouvriers qu'il occupe est indigne des bénéfices qu'il prélève sur leurs sueurs. Que la famine soit donc le partage de ceux qui ont voulu affamer les autres, et de vous en particulier. »

Le maître qu'une Société a quitté va trouver la Société opposée; mais comme son mauvais cœur lui fait commettre de perpétuelles iniquités on fait encore le vide autour de sa personne. Alors il manque d'ouvriers; gavots et devoirants le fuient comme une peste. Et chacun de dire tout bas : « Plus d'ouvriers pour le mauvais maître. »

Le Poitevin avait promis, lorsqu'on le renvoya de la Société, de payer ses dettes. Il n'en avait rien fait; il n'en voulait rien faire. Je dis : « Ecrivons-le comme brûleur, et ne pensons plus à lui. » On l'écrivit. Beaucoup d'anciens compagnons nous devaient; je voulais faire rentrer des fonds. C'était un prélude, une menace pour qui ne paierait pas.

Le Poitevin me détestait, ma physionomie lui paraissait affreuse; il en parla bien des fois et à beaucoup de gens. Il est vrai que de son côté il me faisait horreur. Il y avait une antipathie profonde entre nous deux. J'étais un gamin! un en-

fant? Soit... Mais je pus déjouer les ruses du renard, le prendre à ses propres piéges, le réduire à l'impuissance, réparer le mal presque mortel qu'il avait fait à notre Société : ce n'était pas là peu de chose... Je devais donc lui paraître épouvantable; je méritais donc sa haine, ses malédictions...

Enfin, Poitevin, cet homme de talent, d'esprit, de ruse, d'intrigue, de mauvaise foi, ce démon incarné, déchut rapidement. De maître il redevint ouvrier.

La mort le surprit dans la vigueur de l'âge. Nos compagnons, malgré ses défauts, ses torts, l'enterrèrent par charité. Ils firent bien; je les en loue.

Esprit sans cœur, vous n'êtes rien; cœur sans esprit, vous êtes quelque chose : esprit et cœur! quelle belle œuvre!..... L'homme qui les possède est le favori de Dieu....Il n'est pas de noblesse au-dessus de sa noblesse.

Un Premier Compagnon est un président, un capitaine, un arbitre, un juge, un frère, un père. Il convoque et préside les assemblées; il accompagne les partants, accueille les arrivants, les embauche; il veille sur la marche de la Société, sur les affaires de chacun et de tous; il réprimande, encourage, approuve ou désapprouve; il est en rapports journaliers avec les ouvriers, avec les maîtres; il intervient dans leurs différents. Parfois c'est le maître qui n'est pas juste, et veut tout de son côté, parfois c'est l'ouvrier qui, sans avoir

Digitized by Google

fait un travail recevable, montre de l'exigence et veut en recevoir un bon prix. Je me souviens qu'un affilié du Vivarais avait fait des croisées chez M. Martelin. Celui-ci voulait lui en payer la façon quatre sous par pied courant au-dessous du prix ordinaire. Le Vivarais m'appelle pour apprécier son travail et parler en sa faveur. Le bourgeois, de son côté, m'accepte pour arbitre. Quand j'eus vu, examiné, je tirai Vivarais à part, et je lui dis : « Votre travail n'est pas recevable, je suis sans force pour plaider votre cause ; prenez ce qu'on vous offre ; il pourrait vous arriver pire. » Il suivit mon conseil, et tout fut réglé.

Le pemier compagnon est souvent appelé : c'est le juge officieux. J'intervins dans bien des débats, dans bien des contestations ; je raccommodai bien d'affaires, je remis d'intelligence bien des gens en voie de se brouiller ; et je me fis cent amis pour un ennemi.

LES CHARPENTIERS. — QUERELLES. — TAILLEURS DE PIERRE.

En cette année, les charpentiers compagnons bons-drilles ou passants, ces enfants premiers-nés du père Soubise, construisaient sur le Rhône le pont Charles X, qui fut un peu plus tard appelé pont Lafayette ; et ils étaient très-nombreux du côté des Brotteaux, où ils avaient leur chantier. Ceux des nôtres qui travaillaient dans ces environs étaient obligés de passer tout près d'eux, souvent un à un pour se rendre à leurs ateliers.

Digitized by Google

Les bons-drilles leur cherchèrent querelle, et chaque jour avait son combat. Avignonnais-le-Cœur-Content (Lacroix), l'un de nos compagnons, fit preuve d'une grande valeur : bien des colosses furent terrassés par cet homme agile. Mais se battre chaque matin devenait pour lui et pour d'autres un terrible métier : beaucoup refusaient d'aller travailler davantage dans ce quartier, véritable coupe-gorge.

Que faire en une telle occurrence? Je réunis nos compagnons. Je leur fais la proposition d'aller, moi, deux de nos anciens, en nous adjoignant le premier compagnon des serruriers et le premier compagnon des tailleurs de pierre, trouver les charpentiers, pour savoir d'eux s'ils voulaient la paix ou la guerre; en leur offrant la paix toutefois. La proposition parut aventureuse, téméraire; néanmoins, je fus approuvé.

Le lendemain, je prends Vivarais-le-Tranquille et un autre compagnon; Vigand-la-Verdure, ancien premier des serruriers et leur secrétaire actuel, se joint à nous. Nous allons chez les tailleurs de pierre. N'ayant trouvé personne chez leur mère, nous nous rendons à leur chantier, derrière l'Hôtel-de-Ville, où ils travaillaient à la construction du grand théâtre. Aucun d'eux, malgré notre demande et la gravité de la situation, ne se joignit à nous; mais ils nous dirent : « Traitez en notre absence; et servez-vous de notre nom. Ce que vous aurez arrêté nous l'approuverons et le soutiendrons. »

Nous nous mettons en route, nous arrivons à

Vaise, chez la mère des charpentiers. Nous trouvons quelques compagnons. Nous demandons à leur parler en particulier. Nous exposons l'objet de notre visite. Je leur parle des querelles journalières des Brotteaux, de la situation détestable que l'on fait à nos affiliés, à nos compagnons qui travaillent dans ce quartier; je me plains des agressions et je demande la paix en notre nom, au nom des serruriers et des tailleurs de pierre. Les charpentiers ne répondirent rien de catégorique. Alors je leur dis : « Si vous repoussez nos légitimes réclamations, si votre Société veut à toute force la lutte, il faut qu'elle le dise, qu'elle nous assigne un rendez-vous, un lieu de combat, et là, nous mettrons aux prises de part et d'autre un nombre égal de champions, et nous terminerons notre différent en un seul jour; tout rentrera ensuite dans l'ordre. Mais, pour plusieurs raisons, nous préférons ne pas en venir à une telle extrémité : 1° parce que nous aurions des blessés, peut-être des morts de part et d'autre; — 2° parce que la justice interviendrait, que nous aurions des prisonniers, un jugement à subir, ruineux pour tous ; — 3° parce que les batailles entre ouvriers sont chose horrible, inexplicable, qu'il faut empêcher à l'avenir, vu qu'elles sont une tâche pour le compagnonnage et nous perdent dans l'esprit de tout homme qui raisonne. Nous proposons donc la paix. Cependant, nous nous mettons à votre disposition. Réfléchissez, et répondez. »

Les bons-drilles présents trouvèrent que nous

avions bien un peu raison; mais que nous pourrions nous autres compagnons des deux partis, vivre en paix, et laisser les renards et les affiliés se battre entre eux, pour entretenir leur zèle.

Nous repoussâmes cet arrangement ; nous voulions la paix pour tous ou pour personne.

Les charpentiers répondirent alors qu'ils n'étaient pas assez nombreux pour donner une réponse définitive, nous dirent de leur laisser une lettre signée de notre main, assurant qu'ils la liraient en assemblée et qu'ils nous répondraient au nom de leur Société après en avoir délibéré.

Je dictai la lettre ; Languedoc-la-Verdure l'écrivit. Elle renfermait les raisons que j'ai exposées ci-dessus. Je me signe en tête au nom des menuisiers ; deux signatures suivent la mienne pour la même société. Languedoc-la-Verdure signe en second au nom des serruriers. Nous portons en troisième les tailleurs de pierre comme approuvant notre démarche. Nous nous retirons ensuite.

Les charpentiers, loin de nous brutaliser, comme plusieurs des nôtres nous l'avaient prédit, se montrèrent extrêmement polis et réservés.

La réponse promise par eux n'arriva pas ; mais à coup sûr, ils prirent une résolution, ils donnèrent des ordres, et les combats des Brotteaux cessèrent dès le lendemain pour ne plus recommencer. Notre démarche avait donc eu un plein succès.

Mais les bons-drilles sont fins, s'entendent en diplomatie ; ils conçurent un projet diabolique. De l'écrit que nous leur avions laissé ils firent un sujet de brouille entre nous et les tailleurs de

Digitized by Google

pierre; ils semèrent dans notre camp la zizanie à pleine main, à profusion.

Après avoir lu notre lettre, après l'avoir approuvée dans le fond de leur cœur, que firent-ils? Ils la portèrent aux tailleurs de pierre et leur dirent : « Nous pensions, compagnons étrangers, que vous étiez les plus anciens des compagnons, et que vous deviez toujours marcher à la tête du compagnonnage ; mais maintenant nous voyons que les menuisiers et les serruriers ont le pas sur vous. Voilà la lettre qu'ils nous ont laissée et que nous vous remettons : méditez-la. »

Le coup avait porté. L'exaspération fut grande chez les tailleurs de pierre. Ils déléguèrent auprès de nous. L'un d'eux vint me dire un matin. « Nous vous demandons une assemblée pour ce soir. » Accordé. Et je m'empresse de convoquer pour l'heure convenue. Les étrangers arrivent en grand nombre. Nous voilà en séance.

Un ancien prend la parole. Il fait un discours en quatre points, des plus étendus, dans le style sublime. Il se plaint longuement au nom de sa Société de ce que sur la lettre que nous avons laissée aux charpentiers, au lieu de les signer en tête, nous les avons placé les troisièmes, c'est-à-dire, les derniers. Il dit que les tailleurs de pierre étrangers ont construit le temple de Salomon, que la pierre marche devant le bois, qu'ils sont les pères de tous les compagnons, et qu'il n'appartient qu'à de jeunes gens comme nous de les traiter avec si peu de déférence.

Nous n'avions pas à contester l'ancienneté des

Digitized by Google

compagnons étrangers; cette pensée ne nous était jamais venue : ils sont, nous le croyons, les doyens du compagnonnage. Mais la modestie sied à tout le monde ; et l'âge ne donne pas toujours la raison.

Je me plaignis de l'amertume des paroles que je venais d'entendre; je dis qu'aucune Société n'avait de droit absolu ; que notre Société était indépendante comme la leur ; que nous nous gouvernions d'après nos lois particulières ; que nos Sociétés étaient sœurs, alliées, et non subordonnées l'une à l'autre ; qu'elles étaient égales; que s'ils étaient les premiers chez eux, nous étions les premiers chez nous ; que si dans une affaire où ils seraient particulièrement en cause ils nous appelaient à leur aide, nous serions à leur suite ; que si au contraire cette affaire était la notre, nous serions la partie principale, et qu'ils seraient, eux, les auxiliaires. « Cependant, si vous vous étiez rendus à notre appel, si vous n'aviez pas refusé de vous joindre à nous, de nous accompagner chez les charpentiers, nous aurions rédigé la lettre en commun, et bien que nous fussions les plus engagés dans la querelle, nous n'aurions pas refusé, si vous l'eussiez désiré, de vous laisser signer en tête. Mais vous étiez absents ; nous ne pouvions compter sur vous que comme approbateurs de notre démarche, que comme seconds dans l'affaire. Il était donc impossible de vous placer autrement et surtout plus logiquement.

« Quant au reproche de jeunesse, je ne sais s'il s'adresse à notre Société, ou à nos personnes, ou

Digitized by Google

à notre raison : dans tous les cas, il manque de bienveillance, et nous n'y répondrons pas. Considérez seulement que nous avons agi avec loyauté, que nous n'avons pas voulu vous offenser, qu'il était impossible d'être plus convenables que nous l'avons été, que ceux qui vous ont transmis notre lettre ne peuvent être animés d'un bien grand amour ni pour nous ni pour vous; et qu'il serait prudent, et qu'il serait sage, très-sage de ne pas les faire rire à nos dépens. »

Il y eut encore des discours, des paroles pour et contre. Mais notre justification ne put ramener les tailleurs de pierre. Ils étaient blessés dans leur amour-propre, dans la partie la plus sensible et parfois la plus puérile du cœur de l'homme. Nous nous séparâmes froidement; c'était comme une rupture.

Les charpentiers durent se réjouir.. .Ils avaient réussi à séparer des hommes qu'ils regardaient comme leurs ennemis, et dont la masse compacte les eût combattus au besoin, et pesé sur eux de tout son poids. Que fallut-il pour amener ce fâcheux résultat ? Une question de préséance, un misérable quiproquo.

Aux jours de nos fêtes patronales, menuisiers, serruriers, tailleurs de pierre, nous nous faisons réciproquement des invitations, au moins pour la messe et le bal. Cette année les tailleurs de pierre nous invitèrent d'une manière dérisoire. Il était midi passé quand ils vinrent chez la mère. Je convoque immédiatement les compagnons amis, pour le soir; et, réunis, je leur dis : « Les

Digitized by Google

tailleurs de pierre sont venus dans l'après-midi. Ils invitent le dignitaire, le secrétaire, et l'un des quatre anciens, pour assister demain à leur messe, qui sera célébrée à dix heures. Les mêmes invités pourront aussi assister au banquet. — Qu'avez-vous répondu? — Que jusqu'à ce jour l'invitation pour la messe n'était pas faite à trois hommes, mais à toute la Société, et que je ne comprenais pas ce changement dans leur manière de faire. Qu'au reste ils venaient bien tard nous avertir, que je ne pouvais rien promettre, que j'allais rassembler au plus tôt les compagnons finis pour les consulter et me conformer à leur résolution. — Qu'ont-ils répondu? — Que nous ferions à notre volonté; que nous étions libres. — En ces termes? — En ces termes. » Il fut résolu qu'aucun de nous n'irait à la messe des tailleurs de pierre et que lors de notre fête patronale, qui était prochaine, nous les laisserions en paix, pour ne pas rendre dérision pour dérision. Nous cessâmes de nous voir pendant un temps. Insensiblement nos bons rapports se renouèrent, et se sont maintenus jusqu'à ce jour.

Qu'avait-il fallu pour amener cette brouille momentanée entre deux Sociétés de la même famille? Une futilité, un rien. Que prouve cela? Que nous manquions d'intelligence, de sagesse, et j'en fais un sincère aveu..... Et dire que nos faiblesses, que nos petitesses se retrouvent en haut lieu,..... entre rois, ministres, ambassadeurs, consuls, agents diplomatiques,..... e qu'alors elles sont une calamité publique, qu'elle

enfantent des guerres, qu'elles coûtent aux peuples du sang et des larmes !.... Oh ! pauvres humains !

Les rusés enfants de Soubise nous avaient joué un mauvais tour, un tour pendable! mais les combats des Brotteaux avaient cessé, et nous ne pouvions que nous féliciter de notre démarche auprès d'eux, inspirée, du reste, par un pur sentiment de justice et d'humanité.

DES ENNEMIS RÉCONCILIÉS.

Les boulangers dits les *Rendurcis* et les *compagnons* du même métier se rencontrèrent dans une rue de Lyon. Les cannes se croisèrent, se choquèrent, allèrent leur train. C'était une bataille passionnée, ardente, qui se prolongeait sans terme. La garde avait été avertie. Elle arriva. Quelques compagnons furent appréhendés au corps; les soldats les emmenaient. Que firent alors les deux partis belligérants ? Ils réunirent leurs forces, tombèrent à la fois sur les soldats, les forcèrent, reprirent leurs prisonniers, et tous de se sauver. La guerre était finie.

A Paris, en 1839, devait se produire un fait tout semblable.

Puissions-nous, Français, quand l'étranger veut se mêler de nos affaires, non pas pour notre bien, comme les soldats de ci-dessus, mais dans des pensées sinistres, faire taire, comme les compagnons, tout antagonisme, ne former qu'un faisceau, donner de nouveaux témoignages de notre bravoure et, après nous être affranchis de toute

oppression extérieure, nous garer de toute oppression d'où qu'elle vienne, instituer enfin sur notre sol tout ce qui est bien, tout ce qui est bon, tout ce qui peut donner à l'homme sa valeur d'homme, afin qu'on ne dise plus : « Ce peuple sait conquérir, mais il ne sait rien conserver; ce peuple sait combattre, mais il ne sait ni se gouverner ni s'administrer; ce peuple est vaillant, il est généreux, enthousiaste, mais il manque de bon sens, de raison, de jugement, de sagesse, d'esprit de suite. » Français, prouvons qu'on nous accuse de légéreté à la légère...

MONTPELLIER-L'AMOUR-FIDÈLE ET CLAUDINE.

J'ai parlé de Montpellier-l'Amour-Fidèle, le grognard qui voulait me *faire marcher*, et qui manquait de plus en plus d'intelligence et de sagesse. Cet homme avait une chambre en ville dans laquelle il reçut une maîtresse nommée Claudine. Il vivait secrètement avec elle. Peu à peu il lui engagea tous ses effets au Mont-de-piété; ensuite il la renvoya. Cette fille était au désespoir, et ne savait comment recouvrer ce qu'elle avait perdu; elle ne pouvait attaquer de front son perfide ; aussi comme elle était la plus faible elle tâcha d'être la plus habile.

Elle rencontre Montpellier, lui fait les yeux doux, lui sourit, le flatte, le cajole, lui passe la main sur l'épaule, sous le menton, cherche à lui plaire; se fait emmener : le même réduit les reçoit tous deux ; ils dorment ensemble.

Claudine se lève doucement dans la nuit;

prend la montre d'or du grognard; et disparaît. Le lendemain, elle la porte au Mont-de-piété, l'engage, et de la somme qu'on lui avance, elle décroche ses robes, ses châles, ses bonnets. La reconnaissance de la dite montre est envoyée à l'instant même à Montpellier. Celui-ci, en s'éveillant, a beau se frotter les yeux, il ne voit plus de Claudine, ni de montre d'or. Il entre en fureur. Sa logeuse monte, lui remet un bout de papier. Il sait l'exacte vérité.

Son moral n'y gagne rien. Il court partout publier sa mésaventure. Il ne contait que la moitié de l'histoire ; un autre narrateur la donnait toute entière. Il vint se plaindre à moi, à d'autres, qui savions tout. Nous eûmes la cruauté de rire, même à sa barbe. Sa rage augmente.

Il médite une grande expédition. Claudine était servante de M. Grenouilla, aubergiste, l'un de nos anciens compagnons, chez lequel mangeaient plusieurs membres de notre Société. Montpellier va la trouver là, à son service, à son poste. Ne se possédant plus, il la frappe, lui déchire ses vêtements.

Claudine en appelle au juge de paix. M. Grenouilla, deux compagnons, d'autres témoignent de ce qui s'était passé sous leurs yeux. Le grognard est rudement traité par le juge. Il parle de la montre ; Claudine ajoute les commentaires. Le juge ne peut s'empêcher de rire, et donne raison à celle-ci, grand tort à celui-là. Montpellier est renvoyé avec recommandation de ne pas recommencer ses fredaines et menacé d'être

mené sans merci ni trève s'il n'est plus sage à l'avenir.

Voilà Montpellier plus furieux que jamais, accusant tout le monde, surtout les compagnons, surtout la Société pour ne l'avoir pas soutenu dans sa lutte contre la jeune Savoyarde. Il voulait, disait-il, commettre un crime, se faire condamner à mort, passer sa tête par le trou de la guillotine, se faire couper le cou sur la place des Terreaux, arroser de son sang le pavé, les compagnons, tout exprès pour déshonorer le compagnonnage et tirer vengeance de l'abandon dans lequel l'a laissé sa propre Société.

Ses déclamations n'avaient ni fin ni cesse; et, vraiment, je fus honteux de voir le plus ancien de nos compagnons en être le plus léger, le plus fou et se comporter si indignement.

Je convoque une assemblée. J'y fais appeler expressément Montpellier. Je le mets en cause. Je rappelle sa vie peu exemplaire, sa conduite envers une jeune fille, ses déclamations folles et fatigantes, et je propose de lui appliquer une punition disciplinaire. Il fut condamné à une mise hors de salle de trois mois. Il devait remplir sa fonction de compagnon, faire ses semaines de rouleur, et, en cette qualité, commander les assemblées, embaucher, lever les acquits, etc., etc.; mais quand il y avait séance, il fallait qu'il restât toujours à la porte de la salle, prêt à obéir aux ordres qu'il recevrait. Il se soumit.

Cet homme, malgré ses défauts, avait du bon. Il aimait la Société quand même. Il n'était pas

Digitized by Google

de la nature des traîtres, de ceux qui vendent leur patrie, qui passent à l'ennemi; bien loin de là: c'est une justice qu'il faut lui rendre.

UN HONNÊTE HOMME SANS DÉVOUMENT.

Le père Achard était un fin matois; il avait l'œil des plus perçants. Nous devions le quitter pour aller chez M. Courtois. Il s'informa, sut le nom de son successeur, alla le trouver: proposa de lui céder son fonds, son bail; ils s'arrangèrent ensemble. Nous changions donc de père, de mère, sans changer de maison.....

Mais il fallait régler nos comptes avec M. Achard. Ils étaient longs, compliqués, embrouillés.

Notre meilleur calculateur, Alsacien-l'Exemple-de-la-Sagesse, voulut se retirer de la Société avant même qu'elle fut débarrassée de ses mauvais éléments. « Alsacien, lui dis-je, vous êtes ancien dans la ville, vous possédez la science des nombres, vous connaissez parfaitement tous nos comptes; nous avons besoin de vous : restez jusqu'à ce que nous ayons terminé nos affaires avec le père Achard. — Je ne reste pas davantage, répond Alsacien, je me retire. — Mais restez seulement quinze jours de plus. — Je ne le puis. — Comment! vous refusez de rendre un service à la Société? — Je le refuse. — Je vous en prie, Alsacien, restez encore un peu; nous avons besoin de vous. — Je ne reste pas. » Alsacien remercia la Société et s'éloigna de nous malgré toutes nos prières.

Lorsque nous eûmes épuré notre Société, changé de père et de mère, relevé nos finances, quand tout marchait parfaitement bien, Alsacien vint me trouver, me mena boire *roquille*, et me dit qu'il savait que tout allait au mieux ; qu'il voulait reprendre sa place parmi nous. Je reçus sa déclaration sans enthousiasme ; et loin de lui promettre mon appui, je lui dis que je lui serais contraire bien qu'il fût honnête homme, parce qu'il nous avait quittés malgré nos supplications, au moment où nous avions le plus besoin de ses services. C'était un premier dimanche de mois ; nous allions avoir assemblée générale. Je lui dis : « Montez sur la fin de la séance et faites votre demande. »

Il n'y manqua pas. Mais comme je le lui avais promis en choquant mon verre contre le sien, je lui fus un obstacle. Je rendis hommage à son honnêteté, à sa probité, mais je dis qu'il nous avait abandonnés au milieu de nos peines, de nos misères, de nos embarras ; qu'il avait refusé de nous donner la main ; qu'il avait été sourd à toutes nos prières ; qu'il avait fait preuve de sécheresse ; qu'il avait été sans dévoûmeut, et que s'il nous avait quittés malgré nous, durement, au milieu des ouragans, des périls d'un naufrage, nous n'étions pas forcés de le reprendre lorsque nous étions sauvés et sauvés par nos propres efforts ; qu'il fallait le lui faire sentir ; qu'il ne fallait pas l'accepter sans condition.

Mon avis fut l'avis de tous. On décida, sur ma proposition, qu'Alsacien serait reintégré dans la

Digitized by Google

Société à la condition que voici : c'est qu'il partirait immédiatement pour la ville de Châlons-sur-Saône qui manquait de compagnons et nous en avait demandé par une lettre récente. Alsacien refusa de partir, nous refusâmes de l'admettre.

Cet homme était probe, honnête, loyal, laborieux ; mais cela ne suffit pas dans toutes les situations ; il faut vivre un peu pour soi, mais il faut aussi vivre un peu pour les autres, savoir se dévouer, être sensible à l'appel de nos frères, ne pas refuser de les servir lorsqu'ils ont de nous le plus pressant besoin. Alsacien n'avait voulu, ne voulait encore vivre que pour lui ; nous résolûmes de le laisser à sa vie personnelle, à sa vie individuelle. Cependant aucune réprobation ne le frappait ; il pouvait nous faire visite, assister à nos fêtes, parce que la probité, l'honneur, la bonne foi n'avaient jamais eu à gémir de sa conduite. C'était un honnête homme, ce n'était point un homme de dévoûment ; nous lui tinmes compte de ses qualités.

MES GOUTS. — LECTURES. — THÉATRE. — COUP-D'ŒIL SUR LYON.

J'étais tout entier aux affaires de la Société ; je me livrais peu aux distractions, aux divertissements, aux plaisirs ; et cependant, comme partout, je faisais une étude de la ville que j'habitais.

Les rues de Lyon sont étroites ; les maisons sont hautes, bien construites : au bas de la côte

Digitized by Google

Saint-Sébastien j'en ai remarqué de sept à huit étages. Les rez-de-chaussée, les pièces inférieures manquent souvent de clarté. Les quartiers nouveaux sont d'un aspect plus agréable ; ils reçoivent plus d'air, plus de soleil, plus de vie : la population gagne de ce côté.

J'aimais la place Belle-Cour, la place des Terreaux, avec leurs riches façades, leurs beaux monuments publics, Hôtel-de-Ville, palais des Arts. Je visitai la Cathédrale Saint-Jean, les églises d'Ainay, Saint-Nizier, Saint-Bonaventure, et autres ; et de plus le grand Hôpital, le plus beau que j'eusse vu jusque là.

Je me promenais parfois au bord de la Saône, et de là mes regards se portaient avec ravissement sur les hauteurs de Saint-Just et de Fourvières. Je promenais plus souvent au bord du Rhône, depuis le pont de la Guillotière jusqu'à Saint-Clair, et au-delà.

Chemin faisant je rencontrais des libraires, des bouquinistes : j'achetai les Œuvres de Ducis, de Luce de Lancival ; les Opéras de Quinault ; les Poésies de l'abbé de Chaulieu, de Lafare, de La Harpe, de Marmontel ; les Tragédies de Lafosse, de Duché ; les Satires, les Epitres, les Odes, les Stances, les petits Poèmes, les Poésies Fugitives de Voltaire ; le Discours sur l'Histoire Universelle de Bossuet ; les Ruines des Empires de Volney ; l'Origine des Cultes de Dupuis ; le Bon Sens du curé Meslier.

Ducis était de mon goût ; les Opéras de Quinault me plurent ; je lus avec intérêt l'Hector

de Lancival et surtout le Manlius de Lafosse ; je profitai beaucoup à la lecture de Bossuet ; l'Histoire de l'Univers se déroula sous mes yeux et je compris l'ensemble des choses. Les ouvrages anti-religieux me parurent extrêmement secs. J'admirai, néanmoins, l'invocation aux Ruines de Volney, plusieurs des grandes scènes qu'il décrit si bien ; mais non sa loi naturelle où il ne tient compte ni du cœur ni de l'âme et fonde tout sur l'égoïsme, sur l'impuissance. Je remarquai de bonnes observations dans Dupuis ; mais je ne pouvais croire que Jésus fut le soleil et que l'astre qui nous éclaire eut produit les évangiles et toute la morale chrétienne. L'abbé Meslier me rebuta par ses déclamations matérialistes.

Laissez, philosophes, ma pensée s'étendre, s'élever, s'enfoncer dans les espaces célestes, chercher l'infini, le comprendre si elle peut, et ne l'emprisonnez pas, et ne la brisez pas; respectez son vol, son élan, sa liberté. Elle me rend heureux ! Pourquoi voulez-vous m'attrister, me faire aimer le néant, et m'abaisser au niveau de la brute.

J'assistai à quelques représentations théâtrales. Je vis jouer au grand-théâtre *Sylvain*, opéra de Marmontel qui me fit plaisir, et le Tartuffe de Molière, qui me plut davantage.

Aux Célestins, je vis représenter des drames, des mélodrames ; je vis des traîtres, des espions, des incendiaires, des empoisonneurs, des choses horribles et d'autres qui n'étaient pas sans attraits. Il n'y avait point de bancs au parterre ; les spec-

Digitized by Google

tateurs restaient debout. Il y avait de temps en temps des bousculades, de l'agitation, du bruit : la salle devenait une mer livrée à tous les vents, balançant ses vagues, mugissant, hurlant, et je fus témoin de plus d'un naufrage ; les faibles étaient écrasés, aplatis entre les forts, ou foulés aux pieds comme des insectes. Beaucoup s'en allaient moulus, courbaturés, blessés... Le spectacle, plus d'un l'apprenait à ses dépens, n'était pas un plaisir sans peine, sans dangers des plus graves.

J'ai dominé les hauts côteaux qui bornent la ville et la continuent sous le nom de faubourg; Saint-Clair, Saint-Just, la Croix-Rousse, où battent de si nombreux métiers ; j'ai porté mes regards au loin sur les Alpes, et contemplé l'horizon le plus accidenté, le plus beau, le plus ravissant ; j'ai parcouru la Guillotière, Perrache, les Brotteaux, quartiers qui devaient se peupler, s'embellir, et devenir le nouveau Lyon ; j'ai vu jardins, places, monuments, promenades nombreuses..... Et ce n'est pas tout ; j'ai vu mieux que cela... Qu'avez-vous donc vu? Je vais le dire..... Oh! mon impression fut bien profonde...

LA ROCHE QUI PLEURE.— BEAUTÉS DE LA NATURE.

C'était un matin du mois de mai.

Je vais tout seul ; je marche à l'aventure ; je passe par la place Belle-Cour, le pont d'Ainay ; je suis le bord de la Saône ; j'ai dépassé les dernières maisons de la ville; je me trouve un peu loin dans les champs, au milieu de la solitude.

A ma gauche j'avais des eaux, à ma droite une

Digitized by Google

terre bien boisée. Après avoir admiré, je me recueille... Mais que vois-je là, au bord de cet étroit sentier, enfoncé dans la haute levée que couronnent de belles et riches campagnes, inclinées, en amphithéâtre ?... C'est une grotte profonde.... Entrons...

Quelle jolie voûte ! quels contours arrondis!... et puis de la mousse, du gazon, des arbustes, des feuilles, des fleurs partout.... L'eau suinte, jaillit à travers la roche, tombe dans un réservoir qui la conserve dans sa pureté, dans sa limpidité.... des ruisseaux délicats, mignons, la conduisent plus loin. Des rossignols, des fauvettes, font entendre leurs chants, que l'écho répète....

Oh ! mon Dieu ! que ce lieu est beau ! qu'il est charmant! que je suis heureux!.. Fut-il jamais un bonheur plus grand ?. O nature! nature!. . Je te remercie... tu me fais goûter la plus douce, la plus pure volupté... Mon âme s'élève,se perd dansl'infini ; mon cœur s'émeut,nage dans la joie, dans les délices. J'aime!. j'aime! je ne sais quoi.. j'aime l'humanité... je me mêle à tous les êtres, à la terre, au ciel, aux hommes, à Dieu, à l'espace sans bornes... je vis d'une vie immatérielle, céleste, parfaite, qui n'est qu'une sensation, qu'un rêve, qu'un instant, et cet instant, à lui seul vaut un siècle.

Je revins de mon ravissement ; je sortis de ma grotte ; j'y rentrai de nouveau ; je l'examinai attentivement ; et je promis de lui faire de fréquentes visites. Je tins parole. Mais ma première impression ne put se reproduire dans toute sa force : ma joie fut de la terre, et non du ciel.

Digitized by Google

Je questionnai des paysans que je vis passer, leur disant : « Comment appelez-vous cette belle grotte ? » Il me fut répondu : « C'est la *Roche qui pleure.* » Je n'en pus savoir davantage.

Comment cela se fait-il, me disais-je en moi-même, que depuis que j'habite ce pays personne ne m'ait parlé de cette grotte ? que les Lyonnais, que les compagnons ne lui fassent point visite ? qu'elle ne soit pas pour la population toute entière un lieu de pélerinage, un objet de contemplation? Rien assurément n'est plus digne de soins et d'amour que la *Roche qui pleure.*

En arrivant chez la mère je parlai de ma grotte, j'en parlai encore ailleurs ; on ne la connaissait pas: mon ravissement n'était pas compris.

Ce ne fut que deux ou trois ans plus tard, en lisant les *Confessions* de J.-J. Rousseau et quelques notes attachées à cet ouvrage, que je sus que le sentier que j' avais parcouru était le *Chemin des Etroits*, et que la grotte avait contenu et charmé le philosophe par sa beauté simple et grande.

Si avant de pénétrer sous la Roche qui pleure j'eusse su que Jean-Jacques s'était reposé dans le même lieu, s'était assis sur le même gazon, sur les mêmes pierres, l'effet que je ressentis eut-il été plus grand? Non. Il eut été autre, mais à coup sûr il eut été moindre. Il n'y eût pas eu la surprise, source d'émotions. Ma pensée se fût portée sur l'homme, et moins sur la chose. Le passé eût défloré le présent, le souvenir eût pesé sur le rêve, le positif eût amoindri l'illusion, et l'enchantement se fût évanoui.

Digitized by Google

Je vis donc cette grotte dans les conditions les plus propices; la lecture de Rousseau devait plus tard renouveler mon bonheur.

Lyon est environné de lieux pittoresques.

Les coteaux des bords de la Saône sont charmants. Le Mont-Cindre, qui les domine, est couronné par un hermitage jadis très-fréquenté où des masses de populations allaient en pélérinage. Au-dessous, dans la direction de Vaise, est le bois de Roche-Cardon. C'était là que Jean-Jacques, que nous avons vu dans ma grotte, allait le plus souvent se perdre et rêver. Ce bois renferme une fontaine, au bord de laquelle il s'arrêtait avec amour. On l'appelle maintenant la fontaine de Jean-Jacques Rousseau.

Les compagnons font des remarques dans chaque ville. Je leur recommande les beautés de la nature, qu'ils négligent trop souvent, bien à tort, car celles-là sont locales, on ne peut les transporter, il faut les voir où Dieu les a placées, ou ne les voir jamais, ni elles, ni leurs équivalents. Qu'ils y pensent donc.

MES PLAISIRS VULGAIRES. — RENCONTRE. — FAITS SINGULIERS.

Je ne me promenais pas toujours seul; je n'étais pas toujours grave.

Avant d'être premier compagnon surtout, et lorsque j'avais moins à me préoccuper des affaires

de la société, moins à servir d'exemple, de modèle à tous, j'allais parfois boire bouteille ou roquille, dans un cabaret de la Guillotière, que nous avions baptisé du nom de *Petite Courtille*. Là, nous chantions, nous dansions sans musique, nous sautions par-dessus les tables, nous franchissions des rangées de tabourets. Un soir, je voulus en franchir cinq à pieds joints : je fus un peu court ; mes talons accrochèrent le bord du dernier, qui se renversa en avant, et moi j'allai labourer les carreaux avec mes mains et mes genoux : mon pantalon en fut déchiré ; ma peau aussi, sans parler de ma chair. Quand on est jeune, il faut bien user de cette sève de vie qui déborde : pour ne pas faire alors un peu de gymnastique, il faudrait être mort ; et nous vivions.

Avignonnais-le-Cœur-Content, Flamand-l'Ami-des-Arts, un Cettois, du nom de Piot, quelques autres, étaient en ce gîte mes camarades habituels. Un soir, grand vacarme ! On avait volé le chapeau de Nîmois-sans-Regret, appelé vulgairement *La Ruine*. Terrible homme !... Si nous n'eussions sorti de ses mains un individu de grande taille qu'il croyait le voleur, ou plutôt son complice, il l'écrasait. Ce chapeau renfermait une casquette en loutre, un bonnet de nuit, et était toute la garde-robe de Nîmois-la-Ruine. Quelle perte pour cet homme.

Un soir, nous longions le Rhône du côté de la Guillotière ; nous parlions patois. Des hommes, accompagnés de femmes, marchaient à côté de

nous ; l'un d'eux se met de notre conversation e nous cause dans notre langage, en l'écorchan un peu toutefois ; nous lui répondons familièrement. Mais ces gens, d'une grossièreté extrême, finirent par nous insulter, nous provoquer. Avignonnais-le-Cœur-Content (Lacroix), s'entrepri avec l'un d'eux au moment où nous traversions le Rhône sur le pont de la Guillotière ; il avait le dessus. Les femmes poussèrent les hauts cris ; cela seul sépara les combattants. En arrivant dans la rue de la Barre, nos agresseurs se montrent plus violents, recommencent l'attaque.

Si Dieu voyageait sur la terre, non sous la figure et le corps d'un géant, ce qui inspirerait la crainte et le respect, mais d'un homme de petite taille, de peu d'apparence, il serait plus d'une fois vilipendé, attaqué, forcé de se mettre en défense ou de se laisser battre, tant il y a dans un certain milieu de détestables brutes, chez lesquelles, et il faut les en plaindre, les yeux de la pensée sont encore complétement fermés.

Une dixaine d'hommes se battaient, un contre un, les femmes criaient de plus belle, mais leurs cris avaient perdu toute autorité.

Je fus attaqué par un gros et grand gaillard : c'était un charpentier ou un marinier. Je me défends. Le colosse est lourd, mal-adroit ; pas un de ses coups ne porte ; il reçoit tous ceux que je lui adresse. Que fait-il alors ? Il tire un énorme couteau de dessous ses vêtements, fait briller sa large et longue lame à tous les regards, et me dit : « Avance. » Je m'écrie : « Et quoi ! un couteau à

Digitized by Google

la main ? » Le public pousse un cri. Son indignation est en proportion de la stature de mon adversaire qui me dépasse de toute la tête. L'homme au couteau prend la fuite, traverse des allées, déroute la poursuite de la foule ; s'échappe. Tant mieux ! Je ne sais quel eût été son sort s'il se fût laissé prendre.

Cette semaine était la semaine aux aventures. Nous étions couchés dans notre chambre ; nous dormions : mais nous avions oublié de fermer la porte. Nous sommes éveillés par un bruit de pas. Je crie : « Qui est là. » On ne répond rien. Je crie de nouveau : « Qui est là ? » On répond : « C'est moi, » et les pas continuent à se diriger de mon côté.

Je saute en bas du lit ; je cours à ma canne ; je me mets à faire des moulinets à tort et à travers dans l'obscurité. Je frappe contre les murs, sur le bois de lit, sur les meubles, les malles, les chaises, partout. Languedoc-le-Cœur-Constant s'était aussi armé de sa canne, et nous faisions un affreux sabbat.

Nous cherchons le visiteur nocturne : nous ne pouvions le rencontrer. Tout-à-coup Languedoc l'attrape blotti dans un coin ; lui passe la main dans la cravatte et me crie : « Je le tiens ! Allez chercher de la lumière en bas, » Dans ce temps, on n'avait pas les allumettes chimiques, phosphoriques ; le phosphore était presque inconnu, et éclairer une chandelle la nuit, c'était souvent fort difficile. Je descends ; mais pensant que cet

homme n'était pas seul, je marchais la canne en avant, frappant à droite et à gauche. Le père se lève, me donne une chandelle allumée. Je remonte. Languedoc tenait toujours l'homme dans l'angle du mur.

Ce singulier personnage, d'une assez belle taille, cheveux crépus, teint noir, brûlé du soleil, disait : « Si vous me tuez on vous tuera. » Nous lui adressâmes des questions. Il nous parla de l'Afrique, de l'Amérique, de voyages ; dit toutes sortes de choses décousues, bizarres, étranges, fantasques. Il nous parut fou. Nous nous bornâmes à le mettre à la porte de la maison. Il avait singulièrement troublé notre nuit.

Autre fait. Je ne sais si l'on avait voulu faire croire à l'ensorcellement de notre logis et ramener le règne des fées et des magiciens, mais ceci est vrai : un soir, un peu tard, je rentre, je parcours l'allée à grands pas. J'entends comme un coup de pistolet à terre, derrière moi, et une flamme s'allume juste à l'endroit que venait de quitter le talon de ma botte. Je monte l'escalier : second phénomène, nouveau pétard, flamme nouvelle, éclair prolongé. J'entre dans ma chambre assez étonné. Je me couche.

Dans le milieu de la nuit je m'éveille ; mes regards plongent dans l'obscurité : je vois à terre quelque chose de bleuâtre, de luisant. Je saute du lit ; j'en approche ; je veux le toucher ; ma main glisse sur les carreaux et je la relève teinte de clarté, impregnée d'une odeur suffocante. Je

Digitized by Google

frotte mes deux mains l'une contre l'autre, je les secoue : mes doigts, ma chemise, mes draps de lit, tout se couvre d'une flamme indéfinie, qui ne brûle pas.

D'où viennent ces pétards, ces lumières, ces clartés vagues, ces prodiges nocturnes ? — D'un peu de phosphore alors peu connu, d'un peu de poudre, de quelque matière inflammable répandue çà et là. — Et qui m'avait joué cette farce ? — Je ne le sus jamais.

Au temps de nos aïeux elle eût fait penser aux sorciers, aux revenants et fait dire d'innombrables messes en faveur des âmes du purgatoire : le curé y eût trouvé son compte et se fût réjoui. Ces bons temps ne sont plus !..

COMPAGNONNAGE. — UNE ASSEMBLÉE RELATIVE A UNE RÉCEPTION.

Nous approchions de la Ste-Anne, fête de notre corps de métier. Douze affiliés avaient demandé à être reçus compagnons. Autrefois, dans ce cas, la Société exigeait un chef-d'œuvre de la part de chaque postulant. Maintenant non. Nous fîmes une enquête sur leur conduite, sur leur manière d'être ; nous nous informâmes d'eux auprès de leurs patrons ; nous examinâmes leurs travaux, leur adresse à faire les mortaises, les tenons, à assembler, à couper enfin le bois : s'ils savaient un peu de dessin, d'architecture, de trait, nous leur en tenions compte.

La veille du jour de la réception, j'assemble les compagnons reçus et finis, je leur parle des douze hommes en question : je leur dis ce que je sais sur leur compte, soit en bien, soit en mal. Ensuite je prie les assistants de parler ou pour appuyer les demandes ou pour les combattre. L'exposition des faits, les commentaires, la discussion, tout fut complet, Nous passâmes aux voix ; sur douze demandes il y en eut cinq d'accueillies.

Des anciens compagnons m'avaient dit : « Pourquoi cette assemblée préparatoire?» Pourquoi? Je me rappelais Bordeaux; je savais combien étant encore compagnon reçu on avait tenu peu de compte de ma voix, de celle de beaucoup de mes amis, et combien nous en avions été blessés. Je ne voulais pas faire ce qu'on m'avait fait. En outre, il était bon que je susse d'avance qui devait être reçu le lendemain, qui ne devait pas l'être, afin de convoquer les uns, et de laisser les autres en paix, en leur donnant, toutefois, de l'espérance pour l'avenir.

Pour faire d'un affilié un compagnon reçu, il faut qu'il ait de la probité, de la conduite, du caractère; que, sans être un phénix comme ouvrier, il soit au moins capable de faire les travaux courants de la partie, et qu'un maître puisse s'en accommoder. Le compagnon reçu doit rester peu de temps à ce grade ; très-peu : il faut donc qu'il ait toutes les qualités qu'on exige du compagnon fini.

Au jour voulu, la réception eut lieu. Nous

n'eûmes pas sujet de nous repentir de notre choix. Les nouveaux compagnons firent honneur à la Société. D'autres non reçus au même moment le furent un peu plus tard.

UNE FÊTE DE SAINTE-ANNE.

A la fête de sainte-Anne nous devions avoir messe, banquet, bal.

Quelques jours auparavant dans une assemblée générale, je demande quels sont ceux qui ont des raisons pour s'exempter de la fête et des frais quelle entraine. Il y en eut qui parlèrent. On fit droit aux justes réclamations. Cent et quelques membres voulurent célébrer notre patrone. Rien de joli, de délicieux comme ces fêtes de compagnons! Chacun versa d'avance la somme de dix fr. Ceux qui sans motifs réels refusèrent de se réjouir en commun, durent, suivant l'usage, payer moitié frais, c'est-à-dire cinq francs ; et c'était justice : car une Société ne fait pas la fête pour elle seule, elle la fait aussi pour les maîtres, dans des vues élevées, sociales, qui ont pour but sa conservation, son avenir; puis elle est chargée de beaucoup de faux-frais, auxquels chaque homme qui n'a subi ni maladie, ni manque de travail, ni pertes, ni malheur d'aucun genre doit nécessairement contribuer pour sa part. J'eus entre les mains plus de mille francs : tout devait être employé ; tout le fut.

Digitized by Google

NOUS COMMANDONS EN RÈGLE. — ACCUEIL QU'ON NOUS FAIT.

La veille de la sainte-Anne il faut commander en règle ; et cette fois ce n'est pas le rouleur seul qui se livre à l'accomplissement de ce devoir, ce sont trois hommes : le premier compagnon, le secrétaire qu'on appelle en ce cas rouleur d'honneur, et le rouleur de semaine. Dans beaucoup de villes on fait cette course à pied, mais à Lyon, vu son étendue et le nombre des ateliers à visiter, une voiture est nécessaire.

De bon matin, revêtus de nos plus beaux habits, parés de nos écharpes, de nos couleurs, de nos cannes enrubanées, nous voilà roulant sur le pavé, le dignitaire, le secrétaire, le rouleur. Nous avons en main notre itinéraire. Nous commençons par l'atelier n° 1. A notre arrivée nos frères s'empressent de mettre leurs cravates, leurs vestes, ou habits vestes, ou redingottes, d'approprier leurs établis, de ranger tout avec soin.

Le rouleur approche du plus ancien, ou du plus gradé des ouvriers ? il place sur le devant de son établi, près du crochet, un équerre et un compas entrelacés, et sur le derrière, dans l'un de ses trous, sa canne debout, un peu inclinée. Parallèlement à cet établi, le commandé sur le devant, le commandeur sur le derrière, bien droits, se fixant, leurs corps un peu de biais, partent tous deux à la fois, le pied gauche en

avant ; le droit le suit : ils font un demi-pas en arrière ; un demi-tour sur le pied gauche en avançant le droit ; se donnent la main droite ; l'un parle à l'oreille de l'autre : enfin ils s'embrassent. C'est là la guilbrette. Après le rouleur, vient le secrétaire ; ensuite le premier compagnon. Pour marquer le respect que l'on doit au chef, à l'élu de la Société, on étend pour lui un tablier à terre, tapis précieux, emblême du travail, sur lequel il doit poser ses pieds et faire la guilbrette. On commande de même, l'un après l'autre, tous les ouvriers de l'atelier, qu'ils soient affiliés ou compagnons.

Les commandeurs vont parler au patron, à la patrone, à leurs enfants ; les invitent de la messe et du bal. Ainsi ils s'acquittent de leur devoir. Mais on ne les paye pas d'ingratitude : le maître, la maîtresse, leurs ouvriers qui, dès la veille, s'attendaient à cette visite, ont tenu prêts, dans l'arrière-boutique ou le salon, du vin, des liqueurs, des échaudés, des croquets, des biscuits.... Il faut boire, il faut manger, il faut choquer les verres, il faut fraterniser. Tout est contentement. On se quitte en frères, en sœurs, pour se revoir le lendemain, et le surlendemain : on dansera, on sautera tous ensemble.

On roule ainsi d'atelier en atelier, du matin jusqu'au soir. On voit les ouvriers, les maîtres, les maîtresses, et le bon accueil est à l'ordre du jour. C'est à qui recevra le mieux les voyageurs. Nous parcourûmes Perrache, les quartiers Saint-Jean, Saint-Irénée, Saint-Just, Vaise, la Croix-

Rousse, l'intérieur de la ville, Saint-Clair, les Brotteaux, la Guillotière.

Je me souviens qu'en passant sur le quai de l'Hôpital, nous vîmes, sur le bord opposé du Rhône, une maison sur laquelle était tombé le feu du ciel; les flammes la dévoraient. On prétendait alors qu'un incendie allumé par la foudre ne peut être éteint. C'est l'erreur, c'est le préjugé qui raisonnent ainsi, non la science et la vérité.

Voici un autre souvenir. Lorsque nous arrivâmes entre le bas de la côte Saint-Sébastien et le pont Morand, vers la rue du Griffon, chez un fabricant de métiers-Jacquart qui occupait beaucoup d'ouvriers, la nuit approchait; je me sentais en retard; je craignais de ne pouvoir faire visite à tout mon monde; et, préoccupé de cette idée, je ne voulus pas, après avoir commandé, invité par le bourgeois et ses gens, m'arrêter pour boire et manger de toutes les bonnes choses qu'on avait tenues prêtes à notre intention. On me disait : « Ne faites qu'y goûter, si vous voulez, et trinquer avec nous. » Mais pensant combien il nous restait à faire, je ne le voulus pas : je sortis, mes auxiliaires me suivirent. Ce souvenir m'est resté sur le cœur. J'avais fait de la peine à de braves gens. Ils furent obligés de consommer seuls ce qu'ils avaient acheté en pensant à nous; et toutes ces bonnes choses leur parurent aigres, fades, âpres, amères, parce que nous n'y avions pas goûté; ils mangèrent et burent, mais tristement, dans un ennui mortel... Comment n'aurais-je pas eu du repentir ? ..

Digitized by Google

Si c'est à refaire, je boirai, je mangerai, je trinquerai... Oui mais si après, nous ne pouvons arriver au terme marqué de notre course? si nous ne voyons pas tous ceux qui nous attendent, qui comptent sur notre visite? si nous manquons à notre tâche, à notre mission, que dira-t-on de nous? Au lieu d'un mécontent nous en aurons fait vingt, nous en aurons fait cent... Oh! position terrible! Oh! éventualité fatale!... Que résoudre? que faire?... N'en parlons plus...

Ne m'en veuillez donc pas, mes vieux amis, et vous en particulier mon brave Arnal! je n'ai pas voulu vous contrister, soyez en bien sûr.

Lorsque nous eûmes parcouru les Brotteaux, la Guillotière, il était neuf heures; la nuit était arrivée.

Si je ne me fusse obstiné en plus d'un lieu à ne boire qu'un verre de vin ou de liqueur au lieu de deux, et même à la fin, à ne pas boire du tout, nous n'achevions pas de commander. Combien de plaintes et de cris alors!...

Il était déjà arrivé à des chefs de notre Société, mes prédécesseurs, qu'invités, qu'excités, que violentés par l'amitié, par le bon cœur, dans tous les ateliers ils buvaient vins et liqueurs, se grisaient, ne pouvaient voir tout leur monde, et retournaient chez la mère dans un état anormal dont quelques-uns riaient, dont d'autres étaient tristes, que tous leur pardonnaient en pensant à la faiblesse humaine, et qui néanmoins ne laissait pas d'avoir ses inconvénients, ses résultats

fâcheux. Je ne voulais pas faire et je ne fis pas de même. Qui pourrait m'en blâmer?

MESSE. — ÉLECTIONS. — BANQUET. — BAL.

Le lendemain, jour de Sainte-Anne, cortège, messe en musique, en grande cérémonie : là nous voyons les bourgeois, les bourgeoises, qui occupent nos travailleurs, leurs fils, leurs filles, nos anciens compagnons, nos anciens affiliés qui se sont retirés de notre sein avec les honneurs de la guerre, nos alliés, nos amis, enfin notre Société tout entière.

Nous occupons le chœur, le haut de la nef. Tout est beau d'ordre et de tenue. Les couleurs, les écharpes, les bouquets, les cannes, tout brille et flatte le regard. Nous offrons le pain béni à tous, nous mangeons tous du même pain : c'est là une sorte de communion; c'est là fraterniser.

Après la messe nous faisons l'élection du premier compagnon : c'est Limousin-Francœur qui doit me remplacer. Les bans sont nombreux.

Quelques heures plus tard vient le banquet, que les chants, que la joie, que l'allégresse accompagnent.

Le lendemain matin, du reste du grand dîner, allongé de quelques plats, un déjeuner passable. Encore des chants et du plaisir.

Le soir, bal au Théâtre-Madame, dans les Brotteaux : nos attributs, nos devises fraternelles attirent les regards et frappent la pensée.

Après avoir ouvert la danse avec la mère Cour-

Digitized by Google

tois, qui avait remplacé la mère Achard, je ne m'occupe plus que de l'ordre matériel et moral de la salle. Notre monde est nombreux. Nos bourgeois, nos bourgeoises, leurs fils, leurs filles, nos invités en général, nos compagnons et nos affiliés, que des faveurs décorent, tous circulent, causent, dansent, sautent, tourbillonnent, folâtrent; jouissent d'un instant de bonheur....

Un mois avant la Sainte-Anne j'avais fait décider par nos compagnons que tous ceux qui avaient pris congé de la Société, soit maîtres, soit ouvriers, sans la payer, sans s'acquitter envers elle, ne seraient point admis au bal; que tous ceux qui avaient été expulsés ne le seraient pas davantage. La nouvelle de cette décision, je l'avais fait répandre au dehors, afin que chacun sût, un peu à l'avance, que nous étions rigoureux et justes.

Ce n'était pas sans but que j'agissais de la sorte. Mes prévisions devaient se réaliser. Je vis arriver chez la mère bon nombre de ceux qui s'étaient négligés; ils réglèrent leurs comptes, s'acquittèrent. La Société s'en trouva à merveille; elle accrut ses ressources et se procura en même temps de dévoués amis : il y avait émulation pour le bien.

J'avais fait mettre dans l'intérieur du théâtre, sur la porte d'entrée de la salle du bal, un écriteau portant ceci :

« Il est défendu à tout compagnon ou affilié » expulsé de la Société, ou ayant négligé son » devoir envers elle, d'entrer dans le bal, sous » peine d'en sortir honteusement. »

Digitized by Google

Quelques hommes que nous ne voulions pas ne tinrent nul compte de la défense. Ils furent invités à se retirer sans que j'eusse à m'en mêler. Montpellier-Sans-Rémission était là aussi, avec sa maîtresse. Personne n'osait lui signifier un ordre déplaisant. On vint m'avertir. Je m'en approche et je lui dis : « La règle est générale, vous ne pouvez rester. » Le lion se retira en secouant tristement sa crinière, en rugissant tout bas, sans me lancer de mauvais regards : il comprenait mon amour de la Société et la portée de mes actes.

Le bal fut des plus animés, des plus remarquables ; vieux et jeunes y prirent part. Il dura toute la nuit. C'était une fête en famille.

La messe, l'élection, le banquet, le bal, tout s'était bien passé : compagnons et affiliés étaient contents. Chacun se remit gaîment à ses labeurs journaliers.

JE SORS DE CHARGE.

Le dimanche suivant je cédai la place au nouvel élu, Limousin-Francœur ; je lui fis ensuite connaître tous nos ateliers et tous nos patrons. A lui maintenant de remplir la première et la plus lourde charge.

On règle les comptes de la Société et les miens. Au lieu de 900 francs qu'elle devait à mon entrée en fonction, et grâce à mes efforts pour faire payer les frais courants et solder les arrérages, la dette était enfin réduite à 150 francs. Mon

successeur pouvait sans trop de peine la faire descendre à zéro.

M'occupant sans cesse des affaires de la Société, les miennes en souffrirent. Il me restait peu de temps pour travailler à l'etabli. A peine étais-je dans l'atelier de M. Aubry, qu'on venait me chercher, ou me déranger. Aux approches de la Ste-Anne j'avais pris le parti de céder à Normand-la-Sincérité (Déé), natif d'Alençon, ouvrier instruit, intelligent, capable, qui venait d'arriver avec un Espagnol de Tolosa, des portes en chêne à grands cadres embrevés dans les bâtis, à double parement, que j'avais commencées et que je n'avais pas le temps de terminer assez promptement. Il résultait de tous mes chômages forcés, des prêts, des dons que je faisais souvent, que je dus recevoir de mon père en différentes fois, et malgré ma vie sobre, un total de 320 francs. Avec cette somme je pus vivre et à la fin m'acquitter envers la mère et la Société.

NIMOIS LE MAUVAIS PAYEUR. — JE LE MALMÈNE. — RÉFLEXIONS.

Je ne devais rien à personne ; la Société était avertie de mon intention de retourner prochainement dans mon pays. Je voulus cependant, avant de partir de Lyon, dire deux mots au roi des mauvais payeurs, contre lequel j'avais sujet d'être irrité.

J'ai parlé de Nîmois-la-Clémence, triste hère, qui me devait une petite somme que je lui avais

Digitized by Google

prêtée pour acheter du pain, et qui, en fin finale, se moquait de moi. Je me dis en moi-même : « Je veux contraindre cet homme à un acte qui ne lui est pas familier, et lui crèvera le cœur. »

Je vais trouver M. Cavaros, son patron, et je lui dis de quoi il s'agissait. Il me répond : « S'il consent à ce que je vous paye, je suis prêt à le faire. Il travaille à la pose dans le quartier Saint-Jean, au bout du pont Tilsit, première maison à gauche, construction neuve. Trouvez-vous y demain à dix heures ; j'y serai aussi. » J'y fus.

L'excellent M. Cavaros ne m'avait pas manqué de parole. Il me dit : « Montez au troisième étage; parlez à Nîmois ; je vous suis. »

Je monte, j arrive en face du mauvais payeur. « Eh bien ! Nîmois, je lui dis, et mes huit francs ?» Réponse : « Je n'ai point d'argent. — Il m'en faut absolument. — Je n'en ai pas; passez votre chemin. » Sa mauvaise intention était manifeste. Je lui empoigne de mes deux mains ses deux énormes favoris noirs, lustrés, roulés en hélice, en tire-bouchon, je les serre, je le secoue en lui disant : « Il faut que j'emporte mon argent ou vos favoris ; décidez ! »

Nîmois était dans le plus triste état ; il n'osait bouger, il restait en place, et je ne lâchais pas. Dans ce moment entre le patron disant : « Qu'est-ce que c'est ? qu'est-ce que c'est ?..... — M. Cavaros, s'écrie Nîmois, donnez pour moi, je vous prie, huit francs à Avignonnais. — Je le veux bien, je le veux bien, fit le bourgeois. » Il me compte à l'instant la petite somme. Je me retire,

Digitized by Google

laissant Nîmois confus, m'ayant payé, à son grand regret ; acte contraire à ses habitudes, lourd à sa conscience, faite autrement que les consciences honnêtes.

M. Cavaros conta la mésaventure de son ouvrier; Nîmois, lui même, se plaignit. On le plaisenta sur sa lâcheté, sur sa poltronnerie. Languedoc-le-Flambeau-d'Amour, un ancien compagnon qui faisait semblant de parler sérieusement tout en riant sous cape, lui dit : « Comment ! Nîmois ; vous, homme à favoris sans rivaux, vous vous êtes laissé traiter de la sorte par un tout jeune homme presque sans barbe ? Vous ne pouvez rester sous le coup d'un si sanglant affront ; il faut laver votre honte ; il vous faut une revanche, une vengeance ; assignez-lui un rendez-vous ; et ne le ménagez pas. — Je le voudrais bien, dit Nîmois, mais il a vaincu Bordelais-le-Résolu, qui est mon maître : cela me donne à penser, m'inspire des craintes. Je ne me bats point pour cette fois. »

Un homme inconnu jusque là a-t-il battu un autre homme jouissant d'une certaine réputation de force, la réputation du second passe aussitôt au premier, s'accroît, s'augmente, et le nouvel hercule, qui bien souvent n'est pas hercule du tout, inspire la crainte et le respect ; on n'ose plus se mesurer avec lui !

Un homme a-t-il sur le terrain cassé d'un coup de pistolet le bras à un autre homme ? que le hasard l'ait servi plus que son adresse, soit ; il passera néanmoins pour un grand duelliste, et s'il

Digitized by Google

est fanfaron, bravache, matamore, chacun le redoutera et même beaucoup de tapageurs reculeront devant ses provocations.

Une armée a-t-elle battu une autre armée ? celle-là prend plus de confiance en elle-même, plus d'audace, plus d'élan, plus de cœur, plus de force et morale et physique ; celle-ci éprouve du découragement, le cœur lui défaille, toutes ses facultés baissent à la fois. Le vainqueur a pris comme l'âme du vaincu. Il le domine, il le fascine. Celui-là sera encore vainqueur, celui-ci encore vaincu. L'un avance toujours ; l'autre recule, gémit, s'humilie, augmente par sa fuite, ses plaintes, ses cris, ses frayeurs la puissance de son ennemi, et lui ouvre, et lui applanit les voies pour de nouveaux triomphes.

Les vainqueurs lèvent la tête ; ils ont cent coudées de haut. Les vaincus s'affaissent sur eux-mêmes ; leur front s'en va rasant la terre. Et souvent cette différence de situation est l'œuvre du hasard.

Les hommes ont rarement le courage qu'on leur croit, qu'on leur attribue. Ils sont les instruments de la fatalité, la proie de leur imagination. Ils ne se cramponnent pas à la moralité, à l'idéal du juste ; et cependant, point de puissance morale, point de puissance physique, ni politique.

Des multitudes ont fui devant quelques bandits ; des dangers imaginaires ont produit des terreurs paniques ; des armées se sont dissipées comme des ombres, épouvantées par une ombre ;

des peuples audacieux se sont accroupis sous le pied d'un nain; des hommes qui ont passé pour grands, pour puissants, ont ployé les genoux, courbé les reins, baissé le front jusqu'à terre à l'aspect de tout soleil levant, lui ont offert leur encens, leurs bras, leur science vénale, leur bruyant concours, excitant à la lâcheté, à la bassesse tout ce qui pouvait les voir, tout ce qui pouvait les entendre, et, esclaves couverts d'or, précipité dans l'esclavage peuplades et nations.

Pourquoi cet applatissement, cet état précaire des hommes ici-bas? Parce que les principes religieux et moraux que nous affichons ne sont que grimaces et n'ont rien de réels. C'est l'égoïsme qui nous perd. Ayons la force morale, nous aurons toutes les autres forces par surcroît, manquons de cette force, nous manquons nécessairement de tout le reste.

Nous manquons de vertu, de justice, de grandeur d'âme, de cœur, de foi; l'intérêt privé est notre règle : C'est lui qui fait notre faiblesse et nos malheurs. Relevons nos pensées et nos sentiments! nous aurons trouvé le vrai courage, celui qui ne faiblit jamais. Quand chacun pensera à tous, tous penseront nécessairement à chacun, et le règne du mal aura pris fin sur la terre; le règne du bien commencera.

A propos de Nîmois, je me plains que trop d'hommes tiennent plus ou moins de lui.

Chose déplorable! et qu'il faut que je dise pourtant, même à notre honte...

Digitized by Google

Ouvriers ! trop de nos frères manquent de l'esprit de justice... Il payent d'ingratitude tout ce qui les oblige... Qu'un excellent homme établisse une auberge pour nous, qu'il nous traite des mieux, qu'il satisfasse à tous nos désirs, qu'il nous accorde confiance, crédit; qu'il laisse en paix ses débiteurs; sa bonté lui sera fatale... Dans six mois on l'aura ruiné. Voilà contre quoi je m'élève.

Je parle ici à ceux qui manquent de délicatesse, et je leur dis : — Celui qui vous a fait crédit va-t-il vous trouver dans vos ateliers, dans vos chantiers? a-t-il une langue bien effilée; sait-il vous dévoiler, vous décrier, vous poursuivre comme une ombre attachée à vos pas ? vous craignez les effets de cette langue, et vous le payez ; ou bien ce qui est mieux, a-t-il de l'audace et des bras vigoureux ? menace-t-il d'en faire usage à votre détriment ? vous avez peur ; vous le payez. La langue est quelque chose ; la force physique est au-dessus ; elle a plus de puissance, d'influence sur vous que tous les juges de paix de la terre, elle opère plus sûrement, plus promptement.

Mais, au contraire, votre traiteur ou tout autre créancier vous laisse-t-il en repos? ou ne vous fait-il que quelques très-humbles suppliques? vous riez de sa longanimité, vous êtes sans pitié pour lui et sa famille. Vous cédez au bruit, à la force, à la menace, à la peur qui pénètre en vous, et point au bon droit, à la justice, à l'équité. A vos amis, aux gens qui vous sont sympathiques, vous faites le mal ; à ceux qui vous rudoient, vous

Digitized by Google

malmènent, vous parlent haut, savent vous exploiter et non vous aimer, vous faites le bien; vous les enrichissez. Qu'elle est donc cette conduite? Une conduite d'esclave..... Et vous voulez que mon cœur ne se soulève pas?.....

Qu'on ne vienne pas m'objecter que des étudiants en droit, en médecine, des commerçants, des riches, des nobles, des grands ont manqué de délicatesse, en manquent chaque jour; que la bonne foi fait presque partout défaut.....

Si cela est, déplorons-le, flétrissons-le; mais imitons le bien, non le mal..... Sanctifions la probité, la reconnaissance, la vertu; grandissons notre classe; appelons sur elle les bénédictions des hommes et de Dieu, et justice lui sera rendue, et son règne arrivera bientôt, et son bonheur sera plus grand ici-bas, parce qu'elle l'aura mérité.

Celui qui crie à l'injustice étant lui-même injuste, est inspiré par la convoitise, par la passion, non par la conviction; ce n'est pas l'âme qui proteste en lui, c'est la chair, ce sont les appétits. Que sa position change, que du bas de l'échelle sociale il s'élève aux plus hauts échelons, son langage changera de même; l'homme d'action sera devenu l'homme de réaction, le progressiste ne sera plus qu'un furieux rétrograde. Il y a beaucoup de ces natures-là. Et voilà pourquoi les affaires humaines n'avancent pas, ou peu; et voilà pourquoi les travailleurs, hommes et femmes, sont toujours si mal rétribués, si pauvres, si malheureux; et voilà pourquoi la fraternité

ne peut s'établir sur la terre. C'est là ce qui m'attriste, ce qui m'afflige, me désole. Travailleurs, soyons justes ! soyons justes ; et nous serons heureux.

Nîmois me paya, parce que j'avais vaincu Bordelais, parce que je me fâchai, parce qu'il eut peur, parce que, probablement, il eût été le moins fort. J'eus plaisir à le contraindre à un acte auquel il n'était point habitué.

Cette intrépidité à réclamer mon dû, je ne l'ai pas conservée, et c'est fâcheux ; ma bonhomie a même été poussée trop loin ; sans quoi, en ce moment, dans mon exil, sur une terre étrangère, où il faut vivre sans se manifester, sans liberté, avec aussi peu de sécurité, de fixité, de droit de séjour que l'oiseau de nos champs qu'un rien force au déplacement, à voltiger du saule au peuplier, j'aurais entre les mains quelques milliers de francs qui me seraient des plus nécessaires, pour moi et pour ma famille. Mais bah ! marchons toujours de même et soyons témoins de nos déboires, de nos tribulations, sans nous épouvanter de rien. La terre manquera-t-elle sous les pieds des braves gens ?... Espérons !...

LYONNAIS-L'AMI-DU-TRAIT.

Lyonnais-l'Ami-du Trait, qui avait été mon professeur de dessin à Avignon avant que j'eusse commencé mon tour de France, était allé de cette ville à Marseille, de Marseille à Bordeaux, d'où il partit pour retourner à Lyon. Etant à Lyon il eut

Digitized by Google

la pensée de voir Paris. Il allait se mettre en voyage une seconde fois. Je voulus lui rendre une somme de trente francs qu'il m'avait prêtée. « Non, me dit-il, je ne veux pas; je n'en ai pas besoin : j'ai même parlé à mon père afin qu'il tienne à votre disposition tout ce qui vous sera nécessaire. Vous me rembourserez quand vous serez arrivé dans votre pays, si cela ne vous gêne pas; pas avant. » Il n'y avait pas à répliquer. Cet ami s'éloigna. Ce fut d'Avignon que je lui expédiai la somme dont je lui étais redevable. Il se plaignit encore de mon trop de précipitation. Plus tard une question de principes relative à notre Société compagnonale se jeta entre nous : lui, il défendit l'aristocratie, moi la démocratie. De là une rupture. J'en fus affligé; je le suis encore.

CARACTÈRE DES HABITANTS DE QUELQUES VILLES.

Je touchais à la fin du tour de France, d'un bond je devais me rendre dans mon pays : j'avais vu bien des villes, bien des hommes; j'avais étudié les mœurs, les caractères; et je risque les quelques remarques que voici :

Le Marseillais est vif, gai; il a toujours le mot pour rire.

Le Nîmois est sérieux, moins communicatif, plus rude dans ses formes.

L'enfant de Montpellier parle beaucoup et bien. Il a quelque présomption, mais on se plaît à sa Société. Il aime le chant, le plaisir ; les arts ne lui sont pas indifférents.

Digitized by Google

A Béziers je remarquai de la réserve, de la réflexion, des mœurs patriarcales.

Le Toulousain a la parole facile ; il aime les chœurs, les concerts : l'opéra sait l'apprécier. Il est voisin du département du Gers et le vent de la Garonne l'effleure en passant. Il a de la souplesse dans l'esprit, dans les allures.

Le Bordelais est ami du chant, de la danse, des plaisirs ; un peu engoué de son pays, qui au reste mérite qu'on l'aime. C'est un aimable et joyeux convive, un bon camarade ; peu porté vers la politique grave, vers les affaires compliquées ; assez voltairien.

Le Nantais, bien qu'il aime à discourir, est sérieux, un peu sombre, tenace dans sa volonté, et véritablement breton quoiqu'il dise le contraire.

Le Chartrain a peu de passions fougueuses, ardentes. Il aime les plaisirs simples, qu'il trouve à sa portée. Il tient de la nature de son sol qui est fort plan et fort uni.

Le Parisien n'est point méchant, point intéressé. Il a beaucoup d'esprit. Son caractère manque de force. Il se livre peu aux grandes entreprises ; il fait rarement fortune : il se voit trompé par gens moins éclairés que lui. Il sait bien narrer, bien conter, bien faire la charge, merveilleusement peindre les ridicules. D'autres ont l'esprit mordant, satirique, emporte-pièce ; lui, il a l'esprit gai, jovial, comique ; il sait faire rire, il sait dérider un auditoire. Jodelle, Molière, Regnard, Dufresny, Mariveaux, Collé, Favard, Sedaine, Beaumarchais, Picard, Béranger, Scribe,

Digitized by Google

ont reçu le jour dans Paris.

Le Châlonnais a des qualités aimables et sait raisonner : il est joyeux convive, ami fidèle.

Le Lyonnais a peu d'entrain, de gaieté vive, de brillant dans l'esprit ; ses plaisanteries sont rudes, souvent amères ; il aime la raillerie presqu'autant qu'un Genevois. Il est grave, méditatif ; il creuse le fond des questions ; il a de la suite dans les idées, de la constance dans les principes, du courage.

L'habitant du Midi parle plus vite, plus haut que celui du Nord ; il gesticule davantage. Il est plus extérieur, moins concentré, moins réfléchi ; il semble né pour les arts. Il est sobre, il ne s'enivre pas.

LANGUE D'OC ET LANGUE D'OIL. — COSTUMES.

A Marseille, à Nîmes, à Montpellier, à Béziers, à Toulouse, le patois, ou langue d'Oc, avec quelques variations, est le langage naturel, public, général.

A Bordeaux, on parle patois dans les faubourgs, français dans la ville, à l'exception de quelques rues.

A Rochefort, à Nantes, à Angers, au Mans, à Tours, à Chartres, à Paris, à Auxerre, à Châlons, à Lyon on ne parle que le français, la langue d'Oïl améliorée, avec des accents particuliers. Le Bordelais traîne sur un mot, le Nantais, le Lyonnais traînent sur d'autres mots. Il y a un peu de

chant dans leurs prononciations. Le Parisien grassaie agréablement, tout est net, distinct dans sa parole. Le Chartrain, le Rouennais, le Tourangeau, le Blaisois, l'Orléanais, ont une manière de dire, un accent qui plaisent.

Dans les pays du patois le peuple s'abstient le plus qu'il peut de parler français, il a peur de faire ce qu'on appelle vulgairement des *cuirs* et de s'attirer quelques railleries; c'est un tort. Néanmoins lorsqu'il le parle, à part l'accent qui lui est propre, il suit assez les règles de la grammaire. Dans beaucoup de localités, dans le Languedoc surtout, il fait trop sonner les finales, il lie trop les mots les uns aux autres.

Dans les pays du français, les habitants de la campagne et quelquefois ceux de la ville disent volontiers casterole pour casserolle, castonade pour cassonade, où que tu va pour où va-tu, qu'a qu'elle dit pour que dit-elle, et j'allons, je faisons, je disons pour nous allons, nous faisons, nous disons. Le patois de ces contrées tient de la vieille langue d'*Oïl*.

Dans le midi du Vivarais, du Dauphiné, dans tout le Comtat d'Avignon, on retrouve le patois. Il en est de même dans le centre de la France, l'Auvergne, le Limousin, la Marche, le Périgord et autres provinces. Les Bretons parlent breton, les Basques basque, les Alsaciens un patois allemand, au levant des départements du Jura et de l'Ain, on se sert d'un patois qui n'est ni la langue d'Oc ni la langue d'Oïl; il y a des deux, et puis encore autre chose : c'est du savoyard, de l'allo-

broge. Dans la plus grande partie de l'Est et du Nord, on parle français, mais il y a presque partout des accents et des termes locaux. Les Marseillais apppellent *Francio* l'étranger à la ville qui ne parle que français. Eux, ils parlent le patois, peu le français. Cependant ils sont français ; ils en conviennent; mais ne leur dites pas qu'ils sont des francios; ils se fâcheraient peut-être.

Un mot sur le vêtement.

Dans la Provence, le Languedoc, le Vivarais, le Dauphiné, le Béarn, le Roussillon la veste ronde, courte, était de mode; dans le Nord, c'était l'habit, la redingotte, au moins le dimanche. Je ne parle pas des costumes spéciaux, originaux, bizarres parfois, affectés à quelques contrées.

Les compagnons s'endimanchaient avec la redingotte ou l'habit. Dans la semaine ils portaient, les uns la veste, le plus grand nombre l'habit-veste ; la blouse jamais : elle n'a pris naissance, pour les ouvriers, qu'en 1830, après la révolution de Juillet.

La blouse, qu'on a tant célébrée depuis, cache le pantalon, la veste, le gilet, la chemise du travailleur, et elle invite, par sa forme, à la négligence de tout ce qui ne se voit pas, à la malpropreté. La blouse était portée par les cultivateurs, les charretiers, non par les artisans. Je ne pense pas, quoiqu'on en ait dit, que ce vêtement, de couleur sombre presque toujours, leur soit favorable, dans les villes surtout, et surtout lorsqu'ils travaillent en bras de chemise, qu'elle ne leur sert de rien dans l'atelier, et qu'elle est

tout simplement leur costume habituel de la rue.

Voyez, à la fin de la journée, dans la capitale principalement, ces ouvriers aller au devant de leurs femmes, ou de leurs prétendues, ou de leurs maîtresses qui viennent de quitter le travail, et le moment d'après les ramener en leur donnant le bras : leur tête est couverte de la casquette, leur corps de la blouse bleue sur laquelle le vernis, la colle, l'huile, d'autres substances ont marqué leur empreinte ; on ne voit que ces deux objets de tout le vêtement, et un peu le bas du pantalon.

Leurs compagnes n'ont qu'un petit bonnet blanc, une robe d'indienne, un fichu léger, quelques brinborions de peu de prix ; et cependant elles sont charmantes : leur aspect plaît à la vue et réjouit le cœur. Que les hommes sont loin d'avoir la même propreté, la même élégance.... Les couples paraissent mal assortis ; on ne croirait pas que l'homme et la femme sont de la même classe, de la même condition. D'où vient cela ? de la blouse, blouse sombre, blouse mal entretenue, blouse crasseuse, et qui, loin d'avoir anobli l'ouvrier, comme on le lui a chanté sur tous les tons, a dégradé son physique sans élever son moral.

Je ne proscris pas la blouse ; elle est utile à de certaines professions ; mais je dis que les ouvriers des villes, dans la plupart des métiers, sont mal servis par elle ; qu'elle en fait une classe à part, qu'elle les subalternise, et que bien souvent on est loin, très-loin de se douter de ce qu'il y a

sous elle de pensée, de sentiment, de générosité, de bon et de grand : je sais l'impression qu'elle fait sur de certaines gens, même sur des gens qui se disent nos amis, et qui le sont peut-être.

Que l'homme initie la femme à la politique, à la philosophie, à la vie sociale : c'est elle qui allaite, qui apprend à marcher, à parler les petits enfants ; elle doit en faire des citoyens : son influence n'est donc pas peu chose dans la famille, dans la société. Mais qu'il se modèle un peu plus sur elle quant à la tempérance, à la sobriété, au soin de son corps, de toute sa personne, les idées démocratiques et fraternelles n'en feront pas moins leur chemin : une bonne forme ne peut nuire à un bon fond.

L'ENFANT DE LA VILLE ET L'ENFANT DE LA CAMPAGNE.

Les compagnons nés dans les grandes villes étaient, en général, ceux qui s'occupaient le plus de plaisir, le moins d'études sérieuses. Heureux s'ils avaient appris avant le départ du pays natal !.. car ils apprenaient peu pendant le voyage. Ceux nés dans les petites villes et les campagnes, même dans les faubourgs des grandes villes, moins gâtés par leurs parents, profitaient beaucoup mieux de leur tour de France.

Les fils des maîtres les plus riches ne sont pas non plus les plus vaillants des travailleurs ; ils font rarement un bon emploi de l'argent que leurs parents leur envoient pour les pousser à l'instruc-

tion, à l'étude de la théorie, des principes les plus élevés de leurs métiers; ils s'en repentent plus tard.

Un jeune homme qui se livre à l'étude, qui s'applique au dessin, au travail, cherche à s'instruire pendant ses périgrinations, peut recevoir des secours de ses parents sans mériter le blâme. L'argent dépensé pour acquérir l'art, la science du métier, est un capital bien placé ; il rapportera en son temps à de gros intérêts.

Parmi les compagnons qui manquent au devoir, qui font gémir l'honneur, qui méritent les flétrissures de leurs frères, les uns viennent de telle localité, les autres de telle autre : une ville en fournit plus, une ville moins, je pourrais préciser; je ne le veux pas. Tout cela doit avoir sa cause quelque part. Je m'abstiens de recherches, de commentaires en ce moment. Que chaque pays élève donc ses enfants dans le sentiment de l'honneur, dans l'amour de la justice et de l'équité.

Dans tout ce que je viens de dire sur le caractère, l'esprit des gens de chaque ville, et sur d'autres objets, on comprendra que ma pensée n'est point absolue ; je parle du fait dominant, et tiens compte des exceptions, qui sont certainement très-nombreuses. Les caractères des hommes ont des différences, des oppositions, des nuances infinies dans chaque localité : mais il y a néanmoins un caractère plus prononcé, dominant, qui forme le caractère général : voilà sur quoi mes appréciations se fondent; je prie mes lecteurs de ne pas l'oublier.

LE COMPAGNONNAGE. — LE TOUR DE FRANCE.

Dans ce temps le compagnonnage était immense, répandu partout. La catégorie de MAITRE JACQUES était la première pour le nombre de ses adeptes, celle de SALOMON venait en second, celle du PÈRE SOUBISE en troisième. Des *Compagnons*, des *Aspirants*, des *Affiliés*, des *Renards*, des *Bouquins* étaient dans toutes les villes que voici: Lyon, Vienne, Annonay, Saint-Etienne, Le Puy, Valence, Montélimart, Orange, Avignon, Aix, Marseille, Toulon, La-Ciotat, Saint-Maximien, Arles, Nîmes, Alais, Uzès, Lunel, Montpellier, Cette, Méze, Pézénas, Lodève, Vigan, Bédarieux, Béziers, Narbonne, Carcassonne, Castelnaudary, Montauban, Castelsarrasin, Moissac, Agen, Marmande, Bordeaux, Blaye, Saintes, Rochefort, La Rochelle, Niort, Bourbon-Vendée, Nantes, Ancenis, Angers, Laval, Morlaix, Chollet, Saumur, Tours, Blois, Vendôme, Orléans, La Flèche, Le Mans, Chartres, Paris, Melun, Montereau, Sens, Joigny, Auxerre, Autun, Dijon, Châlons, Mâcon, Poitiers, Angoulême, Cognac, Châteauroux, Nevers, Moulins, Chatellerault, Bourges, Périgueux, Bergerac, Tulle, Limoges, Clermont, et bien d'autres villes et villages. Le compagnonnage couvrait toute la France.

Les tailleurs de pierre, vu la nature de leur métier, se transportaient, comme ils le font encore, partout où il y avait ponts, aqueducs, remparts, fortifications, jetées, églises, temples, monu-

Digitized by Google

ments publics, travaux divers à faire. Ils séjournaient donc tantôt dans les capitales, les chefs-lieux des départements, au centre des populations, tantôt dans un hameau, au milieu des campagnes, dans des sortes de déserts : c'étaient bien là les étrangers et les passants.

J'ai dit dans un livre que le COMPAGNONNAGE compte *cent mille* hommes actifs, qu'il est une filière par laquelle des multitudes d'hommes passent, et qu'il se renouvelle, terme moyen, tous les trois ans dans son entier; je suis resté au-dessous de la vérité. Le nombre des hommes voyageant et attachés, à des degrés différents, au compagnonnage, travaillant aujourd'hui à la ville, demain à la campagne, dans la *broussaille* pour retourner encore à la ville, tantôt faisant partie d'une société, tantôt n'en faisant plus partie, y demeurant néanmoins toujours attachés de cœur, et parcourant la France d'une manière régulière ou irrégulière, se compose de plus de *deux cents mille hommes*. Il y a, en plus, ceux qui ont fait le tour de France et ceux qui veulent le faire, les uns vieux compagnons, les autres compagnons en herbe ; leur nombre dépasse le premier, et de beaucoup.

Le compagnonnage pourrait être la plus utile, la plus belle, la plus puissante des institutions ! ..

Eclairons-le, relevons-le... Quel service ne peut-il pas rendre à la classe travailleuse !....

UNE GÉNÉROSITÉ DE MA SOCIÉTÉ. — CERTIFICAT.

J'étais donc au point de terminer mon tour de France.

Je le répète, j'étais en règle avec la Société. Elle me savait gré de mon zèle, de mon administration, des résultats immenses que j'avais obtenus. Elle était grande, belle, florissante, dans une paix complète.

J'étais au moment de mon départ. L'assemblée de partant avait lieu à mon sujet. Mon acquit venait d'être levé chez la mère et auprès de la Société : nous étions tous quittes les uns envers les autres. Outre le papier dont chaque compagnon doit être porteur en voyage, j'avais encore en main ce CERTIFICAT, couvert du sceau de la Société :

Nous tous compagnons menuisiers, du devoir de liberté de la cité de Lyon, certifions que le pays Avignonnais-la-Vertu (Agricol Perdiguier) a fait son temps de *Dignitaire* de la Noël à la Ste-Anne, et qu'il a rempli son devoir avec honneur et probité. La Société le déclare quitte envers elle et lui sait gré de ses services.

C'est pourquoi nous lui avons délivré le présent certificat pour lui servir et valoir en cas de besoin.

Fait en chambre par devant nous, tous compagnons menuisiers du devoir de liberté de la cité de Lyon.

Lyon, le 18 août 1828.

LIMOUSIN-FRANCŒUR. D*** G*** T***
VIVARAIS-LE-TRANQUILLE (initié.)

L'un des membres de la réunion demande à faire une proposition en mon absence. On me

fait retirer; puis on me rappelle. On me rend *trente-cinq* francs de la somme que j'avais versée pour m'acquitter. Voici pourquoi. La Société en louant à l'année la vaste salle dans laquelle nous tenions nos assemblées, louait en même temps un lit qu'elle renfermait, et dans lequel devait coucher, avec le secrétaire, le premier compagnon, afin qu'il eût moins à s'absenter, qu'on pût le trouver chez la mère le soir et le matin, et à toute heure de la nuit. J'avais occupé ce lit pendant sept mois; j'avais versé pour cela 35 francs, à raison de 5 francs par mois; c'était cette somme que la Société me rendait sans l'avoir réclamée, et malgré mes refus, en reconnaissance de mes bons services. La résolution avait été prise à l'unanimité.

Je réclamai la même faveur, ou plutôt la même justice au profit de mes successeurs, me fondant sur le poids presque écrasant de la charge de premier compagnon dans une ville telle que Lyon, pour celui surtout qui n'a rien à recevoir de ses parents. Ma réclamation fut prise en considération et eut les suites que je désirais. Au reste ce n'était pas là une innovation, c'était remonter un peu et reprendre ce qu'on avait fait quelques années auparavant.

ENCORE MONTPELLIER-L'AMOUR-FIDÈLE.

Tout était fini. On allait fermer la séance; j'allais me mettre en route. Montpellier-l'Amour-Fidèle demanda à être admis dans la salle pour faire une réclamation: il entre; il a la parole.

Digitized by Google

Que dit-il? Qu'il s'oppose à ce que Avignonnais-la-Vertu parte. Avignonnais doit rester encore à Lyon. La loi de la Société lui accorde plusieurs mois pour régler ses comptes et payer toute sa dette; il ne doit donc pas partir tout de suite. S'il a payé, on doit le rembourser et n'accepter son argent qu'à l'expiration du temps voulu. On lui répond ceci : « Si Avignonnais n'avait pas de quoi payer sa dette, nous attendrions; nous le ferions jouir du même temps de crédit que tous les premiers compagnons qui sortent de charge. Mais s'il paie immédiatement, s'il n'use pas du sursis auquel il a droit, tant mieux pour nous et la Société. Puissent donc tous les dignitaires faire de même à l'expiration de leur temps !... Nous nous en réjouirons au lieu de nous plaindre. »

Montpellier-l'Amour-Fidèle, vieux grognard s'il en fût, ne put comprendre des raisonnements si étendus! si profonds! qu'il traitait de subtilités, de balivernes, de ruses; il voulait à toute force que l'argent que j'avais versé pour m'acquitter me fût rendu, afin que la Société fût ma créancière pendant trois mois, et moi son débiteur le même laps de temps : alors je pourrais payer, m'en aller de Lyon, retourner dans mon pays, pas avant.

On vit bien que les idées du vieux se brouillaient dans son cerveau. Néanmoins il fallut passer aux voix. Il fut tout seul de son avis. Il murmura. D'autres sourirent. Tout fut terminé là.

VOYAGE DE LYON A AVIGNON.

C'était le dimanche, 17 août 1828.

Après avoir dit adieu à une foule de maîtres, de braves gens de la ville, embrassé le père et la mère, je me mets en marche. J'avais séjourné onze mois à Lyon.

Un grand nombre de compagnons, d'affiliés, de jeunes gens du pays, les serruriers avec leur dignitaire Sommières-l'Ami-des-Arts (Bourelly) en tête, me font la conduite.

Nous avions passé par le pont et la grande rue de la Guillotière, donné un coup-d'œil sur l'école vétérinaire, nous étions dans la campagne, sur la route de Vienne. Nous entrons dans un cabaret, nous choquons les verres, nous buvons le coup-d'adieu.

Je portais dans mon cœur des pensées que je fis entrer un peu plus tard dans les couplets que oici :

LE RETOUR AU PAYS.

Air : Laissez reposer le tonnerre.

Après avoir pendant cinq ans,
Chers compagnons, voyagé dans la France,
Je vois apparaître le temps
De rentrer satisfait au lieu de ma naissance.
Je reverrai bientôt enfin
De bons parents et des amis sincères ;
Ce plaisir n'est pas sans chagrin,
Quand il faut quitter tant de frères (*bis*).

Non, il n'a jamais existé
Société plus sage et mieux basée ;
Oui, le devoir de liberté
Doit être apprécié comme une œuvre avancée.
Le chef n'obtient de grands pouvoirs
Que du concours de nos voix populaires ;
Sa place impose des devoirs
Dont il rend compte à tous ses frères(*bis*).

L'affilié, le compagnon,
Doivent aux lois l'un l'autre obéissance;
Chez les enfants de Salomon,
Thémis ne quitte point sa divine balance.
Le devoir nous rend tous égaux ;
Nous partageons fortunes et misères,
Mais plus de plaisirs que de maux ;
L'on est si bien avec ses frères (*bis*)!

Nous repoussons avec fierté
Les préjugés, l'orgueilleuse ignorance ;
Nous chérissons l'humanité,
Nous cultivons en paix les arts et la science.
Un jour viendra que nos rivaux
Seront contraints d'abjurer leurs colères,
Et d'estimer dans les gavots
Une pépinière de frères (*bis*).

Dans peu je serai de retour
Au doux pays qui berça mon enfance ;
Là je penserai chaque jour
A mes instants passés sur le beau tour de France;
Je chanterai, rempli d'ardeur,
Le saint pouvoir de nos lois salutaires,

Et sentirai toujours mon cœur
Battre au souvenir de mes frères (*bis*).

Il fallait nous séparer. J'embrasse tous ces braves amis, et je m'éloigne d'eux à grands pas, ayant sur mon épaule, au bout de ma canne, l'éternel petit paquet, que j'allais enfin déposer au foyer de mes pères.

Je traverse Saint-Symphorien; j'arrive à Vienne, où ma malle me suit. Je soupe : un poulet m'est servi ; quelle fête ! Mais on ne m'écorcha pas : la volaille est à bon marché dans ce pays. Le lendemain je me lève de bon matin. Je parcours un instant la ville. Je vois la cathédrale, au perron élevé, comme celle de Sens, et la pyramide antique, travail des Romains.

Je me rends au bord du Rhône; je vois un petit bateau à rames prêt à partir. Je m'embarque.

Nous allons au gré des eaux impétueuses, qui clapotent, qui bondissent, qui nous entraînent avec rapidité. Nous avançons.

Je vois à ma gauche le Dauphiné, à ma droite le Forez, puis le Vivarais. De ce côté-là des plaines, et les Alpes dans le fond; de ce côté-ci une plage élevée, des vallons, des montagnes, des rochers, quelque chose de rude, de sauvage, d'imposant.

Mes mariniers n'étaient pas pressés. La barque s'arrêtait fréquemment; ses conducteurs faisaient de longues pauses dans d'excellentes auberges. J'avais les Epitres et Poésies fugitives de Voltaire; elles me tenaient lieu de société, m'empêchaient

Digitized by Google

de m'ennuyer. Je lus plusieurs fois son épître à la *Liberté*.

Il fallut coucher deux nuits en route; et nous n'étions pas encore à Valence...

J'avais vu Condrieux dont on vante le vin blanc, Tain, Tournon avec sa tour, ses vieilles ruines. On dit que « De Tain à Tournon on ne nourrirait pas un mouton. » Pourquoi dit-on cela? — Parce que ces deux villes sont voisines, séparées par le Rhône, reliées par un pont, sur lequel il ne pousse point d'herbe, point de foin. Voyez comme c'est drôle!...

Je vis la table de Henri IV. C'est une roche étendue, d'une surface plane, unie, au milieu du Rhône, dominant les flots de quelques pieds. Les marins me dirent que le Béarnais, qui était bien aussi un peu Gascon, s'était fait servir un dîner sur cet îlot. C'était, ma foi, très-original; mais à sa place, si je ne me trompe, j'en eusse bien fait autant : cette table était de mon goût.

Nous arrivons à Valence. Nous avions mis trois jours pour faire trente lieues.

Je vais chez la mère Clément, rue de la Pérollerie. Je trouve Nantais-la-Victoire, rude luron; Beauceron-la-Fidélité (Chapelain), l'un de mes amis de Bordeaux, que j'avais vu passer à Lyon, alors premier compagnon, ou plutôt capitaine; Lorient-le-Bienvenu (Guibert); le vieux Beauceron-la-Sagesse (Ferré), ancien capitaine, qui habitait Valence depuis six ans et plus. Il connaissait tout le monde; tout le monde le connaissait. Les vieillards, les femmes, les petits enfants

Digitized by Google

l'agaçaient dans les rues; il plaisantait, il riait avec tous.

Les amis que je viens de nommer, et d'autres, me firent promener par la ville, voir l'arsenal, le polygone, les curiosités; m'introduisirent jusque dans les combles de la cathédrale, dont Beauceron connaissait le sonneur de cloches, avec lequel il vidait souvent bouteille, très-souvent, sans préjudice pour personne, car il était tout à tous.

Je dis adieu à mes amis. Je continue ma route.

Cette fois je suis en bateau de poste ; nous allons un peu plus vite... Toujours des montagnes, des horizons accidentés, dentelés.

Nous arrivons au bourg Saint-Andéol : une sorte de cascade attire mes regards. Nous nous arrêtons, nous mangeons, nous couchons. Il me fut servi encore un poulet, comme à Vienne. Mais cette fois il puait ; mieux eut vallu un bon anchois. Nous embarquons ; nous avançons...

Voilà le Pont-Saint-Esprit, aux arches nombreuses, œuvre de Saint-Benezet, chef de la corporation des frères pontifes ou faiseurs de ponts! Il a été commencé en 1265, achevé en 1309 : il a plus de cinq cents ans ; on le croirait bâti d'hier : il paraît neuf. L'eau se précipite, se brise contre l'angle avancée des piles, se serre, se presse, jaillit contre leurs parois, forme sous chaque arche un creux considérable, une sorte de gargouille, et nous emporte avec impétuosité. Nous allons comme une flèche... Le pont était là ; il est déjà bien loin...

Le Pont-Saint-Esprit était comme le Cap des

Digitized by Google

Tempêtes, on le redoutait. Aussi beaucoup de voyageurs étaient-ils descendus à terre avant le passage : on les reprit plus bas... La navigation continue...

Quel magnifique soleil ! comme il est ardent ! comme il pénètre les chairs !... Quel air pur et vif ! Quel ciel éclatant !...

Des nuages blancs, floconneux, pommelés, d'une extrême légèreté, moutons aériens, distancés les uns des autres, glissent, se balancent, se promènent au-dessus de nos têtes et tranchent sur le front bleu du firmament.

Ici, tout prend un nouvel aspect, la terre et les cieux...

Les ponts antiques, les châteaux bâtis par la féodalité, les vieux monuments, les débris du passé, la pierre travaillée, la pierre brute, le granit, le marbre, les rochers, rien ne semble vieillir, rien ne devient noir et sombre... Tout est gris blanc, tout est jaune doré ; tout conserve un air de jeunesse et d'éternité, tout frappe la vue et agit sur le cœur...

Voilà le Mont-Ventoux, là-bas, sur ma gauche... Comme il s'élève, comme il s'arrondit, comme il tranche et se découpe dans le lointain !... On a beau marcher, avancer, contourner, on le voit toujours, toujours devant soi, on ne peut cesser de le voir... Il a charmé les regards de mon enfance, il ne cesse de parler à mon cœur....

Je vois les ruines des vieux châteaux gothiques qui couronnent Montdragon, Mornas ; nous dépassons Orange, ville riche en antiquités romai-

nes ; Caderousse, Roquemore, château neuf du pape, village bâti sur le penchant d'un mamelon, que domine une vieille tour.

Nous sommes à la Traille ou bac de Sorgues : je vois là l'habitation isolée de mon cousin Simon Dumas, germain de mon père, excellent parent. C'est peut-être lui que j'aperçois remuant des branchages devant sa porte... Que je serais heureux d'en approcher, de lui serrer la main, de l'embrasser ? Mais je ne le puis ; le bateau m'emporte ; je m'éloigne rapidement.

Voilà le Pontet, village qui nait et qui grandira promptement ; voilà dans le lointain, à ma droite, le château de Villeneuve, reste des temps féodaux, puis, à ma gauche, et vis-à-vis, Avignon, ses murs crénelés, flanqués de tourelles, son palais papal, son Rocher-des-Dons couronné d'une église, d'un calvaire, d'une tour élevée, qu'on appelle la Glacière, sur lequel je me suis si souvent promené seul, bravant la bise, luttant contre elle, et trouvant un charme infini à résister à ses efforts, à ses redoublements de fureur. Cet aspect m'émeut... Mes parents sont là, un peu plus loin...

Nous arrivons.

Voilà le port ; voilà les porte-faix : ils nous attendent au bord du Rhône, en avant du pont Saint-Bénézet, près la porte de la Ligne. Ils se poussent, se pressent, se parlent haut, en gesticulant, en se menaçant peut-être. Notre bateau s'arrête, amarre. Ils vont se précipiter dedans, le prendre à l'abordage, en faire leur capture : je vois des voyageurs, des dames surtout, frissonner

d'épouvante. Enfin après avoir frappé trois fois dans leurs mains ils sautent tous dans notre embarcation. Dès lors ils ne parlent plus patois mais français : ils se dépouillent le plus possible de leurs rudes allures, et disent à chacun :« Monsieur (ou Madame), voulez-vous que je porte vos effets ? »

Au milieu de ces colosses j'en vois un qui les domine tous, c'est Granier, dit Quatre-Bras, l'un de mes amis d'enfance. Nous nous embrassons. Etant lui-même occupé, il donne ma malle à porter à l'un de ses camarades de travail. Arrivé au lieu désigné je veux payer le commissionnaire. « Ah bien oui ! me fit-il, que dirait Granier si je recevais de l'argent de vous... »

Les porte-faix d'Avignon ont l'abord rude ; ils rançonnaient les voyageurs ; ils excitaient de nombreuses plaintes ; ils se sont fait une réputation européenne. On leur a imposé des réglements, un tarif ; c'était justice. Mais ils ne sont pas aussi méchants qu'ils le paraissent, qu'on les croit communément, qu'on les dit en tous lieux. En Belgique, en Allemagne, en Suisse, j'ai entendu parler des porte-faix d'Avignon... Le tableau était chargé. Il y a parmi eux beaucoup d'hommes de cœur, de dévoûment, désintéressés, capables de sacrifier leur vie pour sauver toute vie en péril. Avec un peu d'instruction, de culture, on pourrait faire d'eux des hommes remarquables. Quand il en sera temps j'en reparlerai, et surtout de Granier et des actes qui lui ont mérité, plus tard, médailles et croix d'honneur.

Digitized by Google

MON ARRIVÉE A AVIGNON ET A MORIÈRES.

Bien que j'eusse des parents, des amis dans la ville, je me rendis de préférence chez la mère des compagnons menuisiers du devoir de liberté qui, quatre ans et demi auparavant, m'avaient fait la conduite sur la route de Marseille : les derniers ils m'avaient dit adieu lors de mon départ du pays, les premiers ils devaient me recevoir, m'accueillir, me fêter.

Je soupe avec ces amis ; je couche dans l'une de leurs chambrées.

Le lendemain matin je me mets en marche pour Morières, lieu de ma naissance : quelques compagnons m'accompagnent.

Le chemin d'Avignon à Morières est doux, uni, bordé de deux ruisseaux toujours frais, dont les rives sont plantées de peupliers, de saules aux grandes branches, aux rameaux qui se joignent, se croisent, se pénètrent et forment une immense avenue voûtée, sous laquelle le voyageur marche constamment à l'ombre. La campagne est plane, riche en garance, en céréales, en pâturage. Nous avons dépassé Saint-Véran, Réal-Panier, Brignand, la Roque, les Marionettes, Saint-Martin, Chateaux-Isolés, de l'aspect le plus agréable !... Nous arrivons au petit canal, puis au canal de Crillon, dont les eaux bienfaisantes ont transformé des garigues, des terres maigres, rouges, pierreuses, arides, en paradis terrestre.

Près du pont de la Fuste j'entre dans notre jardin ; je m'y arrête un moment ; je cueille une

fleur, un fruit. Quelle odeur! Quelle saveur!...

J'avais rencontré çà et là, dans mon chemin, quelques-uns de mes compatriotes, hommes et femmes, qui s'en allaient à la ville en charrettes, ou à pied, ou montés sur des ânes et des ânesses: ils m'avaient témoigné leur bonne amitié.

Je suis dans le village. Chacun me regarde, m'appelle, vient à moi, me fait fête. Ma tante, mon oncle Turin, me comblent de caresses.

J'arrive au seuil de notre demeure. J'entre. J'embrasse mon père, mes frères, mes sœurs, ma mère... qui pleure. Je ne puis contenir mon émotion, ma poitrine se gonfle,... la parole me manque... des larmes s'échappent de mes yeux...

Il n'y a rien de tel qu'une mère pour nous impressionner, agir sur notre cœur... Je fais effort pour cacher mon trouble, ma faiblesse, et montrer du courage, de la fermeté, une âme d'homme.

Le bruit de mon arrivée se répand. Mes tantes, mes oncles, mes cousins, mes cousines, ma marraine, mon parrain, mes camarades, nos voisins, une foule de braves gens arrivent à la maison. A une troupe il en succède une autre. Ce jour fut un beau jour!... Il y eut des pleurs de joie...

Ces pleurs renaissent à un si doux souvenir, dégouttent de mes yeux, mouillent mon papier. Les grandes douleurs et les joies les plus profondes s'expriment de même, ont le même langage; les larmes! les larmes!...

Tout le village me montra une réelle sympathie.

Digitized by Google

Si mes parents, si mes amis, si mes concitoyens tenaient à moi, je puis me rendre cette justice que je ne les payais pas d'ingratitude, que je tenais à eux,

Je l'ai dit et je le répète, si on m'eut offert, loin de mon village, la femme la plus belle, la plus riche, la plus parfaite, en me disant : « Accepte, et reste ici. » on ne m'eut pas tenté; on n'eût pu me faire renoncer à ma famille, à mon pays natal. Aussi jamais je n'avais pu comprendre les compagnons qui se mariaient sur le tour de france et disaient par là, à tout ce qui avait entouré leur berceau, un éternel adieu... Je ne pouvais faire comme eux;... C'était ma pensée.

Le 24 août 1828, après quatre ans et demi de voyage, j'étais de retour au lieu d'où j'étais parti; je comptais vingt-deux ans et neuf mois.

J'avais reçu de temps à autre un peu d'argent, mais j'en avais fait un bon usage. J'avais cherché à m'instruire, à m'éclairer, unique but du tour de France. Ma charge de premier compagnon à Lyon nous avait coûté, mais elle devait ne pas être tout perte. Elle m'avait mis à même de diriger, de gouverner des hommes, de les étudier, de les connaître à fond, d'acquérir de l'expérience. C'était quelque chose.

La politique des Sociétés ouvrières ne diffère pas, à quelques égards, de celle des royautés, des empires, des républiques. Chez les pauvres, chez les riches, en bas, en haut, dans les petites, dans les grandes Sociétés, ce sont partout les mêmes sentiments, les mêmes passions, les

mêmes courages, les mêmes faiblesses, les mêmes intérêts sans relâche excités, constamment mis en jeu, produisant tantôt d'excellents fruits, tantôt des fruits empoisonnés. Cependant les différences dans les institutions en produisent dans les caractères, ce que je traiterai ailleurs; mais l'homme reste l'homme.

Je réussis à diriger une Société d'ouvriers, et à la diriger sans efforts, avec son concours, son complet assentiment.

Si les chefs des Etats y mettaient la même bonne volonté, le même désintéressement; s'ils pensaient moins à eux et plus à ceux qu'ils sont chargés d'administrer; s'ils parlaient au nom de l'honneur, de la justice, de la probité, de l'humanité, des sentiments les plus nobles, les plus relevés, et s'ils donnaient l'exemple en même temps que le précepte, quel bien ne feraient-ils pas !

Les peuples sont difficiles à gouverner parce qu'on les gouverne mal; les peuples renversent les gouvernants parce que ceux-ci, trop souvent, oublient à quel titre, à quelle condition ils gouvernent, et trahissent le mandat qui leur a été confié, et méprisent, et insultent, et oppriment, et pressurent leurs administrés.

Que les gouvernants gouvernent pour le peuple, en vue du peuple; qu'ils aient pour lui du respect, de l'amour, des soins assidus, et le peuple saura respecter, aimer qui le gouverne; il ne sera que douceur, que bienveillance, que reconnaissance; il n'aura pas même la pensée des révolutions,

Digitized by Google

parce qu'il est mille fois moins exigeant et plus sage qu'on ne le suppose.

Je retourne à Avignon avec les compagnons qui m'avaient accompagné jusqu'à Morières. Je vois mes amis de cette ville : François Faraud, dit le Grand--Quiqui, vieil ami de mon père, homme de six pieds, ancien tambour-major d'un régiment de volontaires de 1792, dont le cœur resta toujours républicain et la bonté inépuisable, ainsi que ses deux fils et sa fille Thérésine : Cette famille et la notre ne formaient qu'une seule famille. Je vois Granier et ses proches, Finet, Rochetin, une foule d'amis du tour de France.

Je retourne au village, pensant ne plus le quitter jamais, ne plus voyager, m'établir, me marier, vivre et mourir là.

Peu après je *remerciai* la Société des compagnons menuisiers du devoir de liberté; c'était prendre congé d'elle. Il y eut à cette occasion une cérémonie, une fête bien douce. Un certificat sur parchemin, couvert d'attributs, des sceaux de la Société, envoyé de Marseille, ville à laquelle Avignon l'avait demandé, parce qu'Avignon n'avait pas le dessinateur ni un certain cachet, me fut délivré. En voici le texte :

CERTIFICAT D'HONNEUR.

Nous tous compagnons menuisiers et serruriers du devoir de liberté de la cité de Marseille, certifions que le pays Avignonnais-la-Vertu, nommé Agricol Perdiguier, compagnon menuisier du 3me ordre, a occupé la place de DIGNITAIRE dans la cité de Lyon de la Noël à la Ste-

Anne 1828, et qu'il a rempli son devoir avec zèle et exactitude. C'est pourquoi nous lui avons délivré le présent pour lui servir de certificat d'honneur, et de récompense, et lui valoir en cas de besoin.

Fait en chambre pardevant nous tous compagnons menuisiers et serruriers du devoir de liberté de la cité de Marseille.

Marseillle le 1 avril 1829.

Beauceron-le-Décidé, P** C** P**,
Toulonnais-la-Fidélité (*initié*),
Vaudois-la-Fidélité,
Châlonnais-bon-Accord,
Nantais-la-Victoire,
Chambéry-le-Flambeau-d'Amour,
Lyonnais-l'Exemple-de-la-Sagesse,
Alsacien-la-Sincérité.

Délivré par nous tous compagnons menuisiers et serruriers du devoir de liberté de la cité d'Avignon, le 5 avril 1829.

Montauban-le-Laurier, P** C** P**,
Languedoc-le-Cœur-Constant,
Grenoblois-la-Douceur,
Languedoc-la-Victoire, S** C** T**.

Comme compagnon, tout semblait fini pour moi. Mes rapports avec le compagnonnage devaient être, dorénavant, ceux de l'un de ses anciens et fidèles adeptes et puis ceux d'un maître, d'un patron; voilà tout. Ma vie devait être celle d'un villageois: retirée, obscure, tranquille, heureuse. Mon ambition était satisfaite; je ne désirais rien de mieux...

Digitized by Google

ITINÉRAIRE

DU TOUR DE FRANCE

ou

GUIDE DU COMPAGNON EN VOYAGE.

VAUCLUSE.—Lesbeautés les plus remarquables du département de Vaucluse, dont Avignon est le chef-lieu, sont la Fontaine de Vaucluse, où partout les noms de Pétrarque et de Laure frappent le regard ; le Mont-Ventoux, signal de mer; la grotte des Enfers, près de Cavaillon; le pont romain de Bonieux. — Cours d'eau : le Rhône, la Durance, petites rivières, canaux. — Les hommes les plus célèbres de ce département sont : le prédicateur Fléchier né à Pernes ; l'abbé Maury, orateur, né à Valréas ; Mirabeau, économiste, père de l'orateur du même nom, né à Pertuis ;

Digitized by Google

le savant Raspail, né à Carpentras; le brave général Crillon, ami de Henri IV; l'abbé Paule, prédicateur; le chevalier Folard, écrivain militaire; Vernet, le peintre des marines; Viala; nés à Avignon. — Villes principales : Carpentras, Orange, Apt. — Produits : huiles d'olives, garance, vers à soie, chardons, vins, blés, fruits des meilleurs.

D'AVIGNON A MARSEILLE. — Avignon était la capitale des Cavares avant la domination romaine. — Voir la montée du palais, le palais des papes, Notre-Dame-des-Dons, les églises St-Agricol, St-Pierre; le théâtre; le Rocher-des-Dons, magnifique point de vue. On parle d'un beau Christ en ivoire renfermé dans l'église de la Miséricorde. La soierie occupe beaucoup de bras. — (population, 55,890 habitants). — 4 lieues 1/2 * — St-Andiol (950 habitants). — 2 lieues 1/2. — Orgon (voir près de la route, la voûte sous laquelle passe le canal. 3,081 habitants). — 6 lieues 1/2. — Lambesc (3,747 habitants). — 1 lieue 1/2. — St-Canat (patrie de Suffren, célèbre marin. 2,006 habitants) — 4 lieues. — Aix (fondée

* Les chiffres entre deux tirets, ou entre deux villes, marquent le nombre des lieues qu'il y a de l'une à l'autre.

1 kilomètre vaut 1,000 mètres; 1 lieue vaut 3,898 mètres. On dit communément que 4 kilomètres font 1 lieue; il y a là erreur, mais l'erreur est minime pour les courtes distances. 40 kilomètres valent 10 lieues, plus 1,020 mètres; 160 kilomètres valent 40 lieues, plus 4,080 mètres; ou 41 lieues et 182 mètres. Il est donc facile de transformer les lieues en kilomètres et les kilomètres en lieues.

124 ans avant Jésus-Christ. — Voir le palais de Justice, le Cours, les fontaines, la Tour de l'Horloge, ses églises ; etc. — Hommes célèbres : les naturalistes Adanson, Tournefort ; le moraliste Vauvenargues, le poète Brueys, le marquis d'Argens, littérateur ; le musicien Campra, le peintre Vanloo ; le général Miollis ; le contre-amiral Entrecasteaux ; etc. 27,255 habitants) — 8 lieues — Marseille. D'Avignon à Marseille 27 lieues, à Paris 178 lieues.

Bouches du Rhone. — Dans ce département, dont Marseille est le chef-lieu, voir les ports, la mer, le site du Tholonet, le camp retranché de Vauvenargues, l'ile de la Camargue, la plaine de la Crau, le pont de St-Chamas, la grotte de Fontvieille, la grotte du Puy de Minet, les gigantesques travaux en pierre de Roque-Favoure. — Ports de mer, le Rhône, la Durance, étangs, canaux. — Villes principales : Aix, Arles, Salon, Tarascon. — Produits : huiles d'olives, vins, eaux-de-vie, fruits, etc. — L'abbé Barthélemy, auteur du voyage d'Anacharsis, est né à Cassis. L'ingénieur de Craponne, était de la Provence.

De Marseille a Toulon. — Marseille (fondée 600 ans avant Jésus-Christ, par des Grecs de Phocée, dits Phocéens. — Voir le port, l'Hôtel-de-Ville, l'Hôtel de la Préfecture, le grand théâtre, l'église de la Major, la Bonne Mère de la Garde, le Château d'If, l'Observatoire. — Hommes célèbres : Pétrone, écrivain latin ; Pythéas, astronome, géographe et navigateur, il vivait 300 ans

avant Jésus-Christ; le généalogiste d'Hozier, le sculpteur Pierre Puget, le grammairien Dumarsais, le romancier Honoré d'Urfé; le prédicateur Mascaron; les poètes Barthe, Barthélemy et Méry; les orateurs Barbaroux et Garnier-Pagès aîné; l'aventurier militaire Libertat. — Savonneries, raffineries de sucres, manufacture de tabac. Population 195,237 âmes). — 4 lieues. — Aubagne (6,482 habitants). — 3 lieues. — Cuges (1,900 habitants) — 4 lieues. — Le Beausset (*Var* 2,833 habitants). — 2 lieues. — Ollioules (3,258 habitants). — 2 lieues. — Toulon. De Marseille à Toulon 15 lieues, à Paris 205 lieues.

Var. — Voir dans ce département, dont Draguignan est le chef-lieu et Toulon la ville la plus importante, la cascade de Vidauban, le site de la Garde-Freinet, la grotte de Muy, le passage de la Clue du Montauban, la grotte de Gourdon, la vallée de St-Barthélemy, la grotte de Mons et le pont naturel de Pont-à-Dieu, la grotte du Claviers, les îles d'Hyères, où l'on cultive l'oranger; la Ste-Baume, lieu de pélérinage pour les compagnons du devoir; les Vaux d'Ollioules. — Ports de mer, le Var, l'Argens. — Hommes célèbres : le poète latin Gallus, le chansonnier Desaugiers, Siéyès, homme d'état, nés à Fréjus; Massillon, prédicateur, né à Hyères; le savant Moreri, né à Bargemont; Barras l'un des chefs du Directoire, né à Fos-Amphoux; le poète tragique Raynouard, né à Brignolles; Poncy, maçon et poète de mérite, Pélabon, autre ouvrier poète, nés à Toulon. —

Villes principales : Toulon, Brignolles, Grasse, Draguignan, Canne, Antibes. Nice, patrie du général Masséna est tout près d'Antibes ; elle appartient au Piémont. — Huile d'olives, soies, liège, capres, beaucoup de fruits.

DE TOULON A NIMES. — Toulon (ville ancienne. — Voir le port, le chantier de construction, le bagne, l'arsenal maritime, la salle d'armes, la corderie, etc. Population : 69, 474 habitants.) — 12 lieues. — Roquevaire (3,180 hab.) — 5 l. — Aix (27,255 h.) — 12 l. — Orgon (3,081 h.) — 4 l. — St.-Rémy (ruines romaines. — Patrie du médecin et astrologue Nostradamus, et de l'abbé Expilly, auteur d'une description de la France. 6,024 habitants) — 4 l. — Tarascon (12,539 h.) — La largeur du Rhône — Beaucaire, (*Gard*. Ruines d'un vieux château ; foire célèbre chaque année. — 11,045 h.) — 7 l. — Nîmes. De Toulon à Nîmes 46 lieues, à Paris 215 lieues.

DE MARSEILLE A NIMES, AUTRE ROUTE. — Marseille. — 8 l. — Aix. — 8 l. — Salon. (là est le tombeau de Nostradamus. Population : 6,564 h.) — 8 l. — Arles (fondée depuis deux mille ans. — Amphitéâtre, belles ruines romaines. — Patrie du philosophe ou sophiste Favorinus. 23,208 h.) — 7 l. — Nimes.

GARD. — Voir, dans ce département, dont Nîmes est le chef-lieu, le pont du Gard, magnifique construction romaine; une grotte tout près de ce pont, très-large, très-profonde, qui a servi de salle de danse; les salines de Peccais. — Port

Digitized by Google

de mer, le Gardon, l'Hérault, le Rhône, canal de Beaucaire. — Hommes célèbres : les littérateurs La Beaumelle et Rivarol, l'un né à Vallerogue, l'autre à Bagnol; le chevalier d'Assas, né au Vigan; Cavalier, chef des *Camisards*, qui de garçon boulanger s'éleva aux plus hautes fonctions, né à Ribauté, près Anduze; Florian, romancier et fabuliste, né à Florian, près de Sauve; Latude si célèbre par sa longue détention, né à Montagnac; le général Montcalm, né à Candiac; le père Bridaine, ardent, populaire, et célèbre prédicateur, né à Chusclan; l'érudit Court de Gébelin, le prédicateur protestant Saurin, les poètes Imbert, Michel, Reboul, Mme Verdier; Sigalon peintre; Rabaud-St.-Etienne, Crémieux, Guizot, nés à Nîmes. —Vins, eaux-de-vie, vers à soie, bonneterie, etc. Villes principales : Nîmes, Alais, Uzès, Vigan.

De Nimes a Montpellier. — Nîmes. (Voir la Maison-Carrée, les Arènes, la Fontaine, la Tour-Magne, la cathédrale, le théâtre. — 53,619 habitants.) — 3 l. 1/2 — Uchaud (1,000 h.) — 3 l. 1/2 — Lunel, (*Hérault*. célèbre pour son vin muscat. 6,392 h.) — 6 l. 1/2. — Montpellier. De Nîmes à Montpellier 13 lieues, à Paris 186 lieues.

Hérault. — Dans ce département, dont Montpellier est le chef-lieu, voir la chute du pont du Verdier, le chemin de l'Escalette, la source du Pétrole de Gabian, la grotte de St-Chinian, la grotte de Minerve, la grotte des Demoiselles, la source de St-Pont, la source du Lez, la cascade

Digitized by Google

formée par le Verdue, les ruines de Maguelonne. — Port de mer, des étangs, l'Hérault, le Lez, canaux. — Hommes célèbres : le cardinal Fleury né à Lodève; Riquet, Barbeyrac, Pellisson, Mairan, Viennet, nés à Béziers; Cambon, Cambacères; les savants Alletz, Castel; le peintre Vien; le poète Roucher; les chanteurs L. Nourrit, La Feuillade nés à Montpellier. — Villes principales : Montpellier, Béziers, Cette, Lodève, St-Pons, Pézenas. — Eau-de-vie, esprits, huile d'olive, vert-de-gris, etc. Vins muscats de Lunel, de Frontignan, de St-Georges.

De Montpellier a Béziers. — Montpellier (fondée vers le huitième siècle. — Voir le perron, l'esplanade, la cathédrale, l'Ecole de médecine, le jardin botanique, le théâtre, le musée de tableaux. — 45,619 habitants.) — 8 l. — Mèze (4,986 h.) — 4 l. 1/2 — Pézenas (le célèbre Molière séjourna dans cette ville avec sa troupe de comédiens et donna des représensations théâtrales. 7,375 h.) — 6 lieues. — Béziers. De Montpellier à Béziers 18 lieues 1/2, à Paris 199 lieues.

De Béziers a Toulouse. — Béziers (voir la cathédrale, la statue de Riquet, les écluses, la voûte sous laquelle passe le canal du Midi. 19,383 habitants.) — 6 lieues. 1/2 — Narbonne (*Aude*. fondée 636 ans avant Jésus-Christ. — Voir la cathédrale — patrie du général Mirabel, du poète Calhava. 19,383 h.) — 6 lieues. — Lésignan (2,537 h.) — 9 l. — Carcassonne. (C'est le chef-

Digitized by Google

lieu du département de l'Aude, dont les principales villes sont Castelnaudary, Narbonne, le pays au bon miel, Limoux, le pays au bon vin blanc. Voir la caverne à ossement de Bize, les carrières de marbres de Caunes. Carcassonne a été fondée avant notre ère. Voir le pont-aqueduc de Fresquel. Patrie de Fabre d'Eglantine, membre de la convention, auteur de quelques bonnes comédies. 20,005 h.) — 4 l. 1/2 — Alzonne (1,600 h.) — 5 l. — Castelnaudary (patrie des généraux Dejean et Andréossy, et du poète Alex. Soumet. 9,992 h.) — 2 l. — Avignonnet (2,418 h.) — 3 l. — Villefranche, *Haute-Garonne*, (2,876 h.) — 3 l. — Montgiscard (1,400 h.) — 3 l. — Castanet (1,200 h.) — 3 l. — Toulouse. De Béziers à Toulouse 45 l., à Paris 203 lieues.

Autre route de Béziers a Toulouse. Béziers — 7 l. — St-Chinian (4,059 h.) — 6 l. — St-Pons (7,056 h.) — 6 l. — St-Amand (patrie du maréchal Soult — 2,400 h.) — 8 l. — Castres (la plus grande ville du département du Tarn, dont Albi est le chef-lieu; patrie de l'érudit Dacier, de Rapin-Thoyras, du critique Sabatier. Le marin La Pérouse est né à Albi — 22,000 h.) — 9 l. — Lavaur (8,000 h.) — 9 l. — Toulouse.

Haute-Garonne. Voir dans ce département, dont Toulouse est le chef-lieu, la grotte d'Elcalel et le réservoir de St-Feréol, qui alimente le canal du Midi à Sorrèze; le Canal du Midi, les sources de la Garonne, le lac d'Oo, le lac et la cascade de Séculéjo, les carrières de marbre de Sarran-

Digitized by Google

colin. Hommes célèbres : Le général Pérignon, né à Grenade, Sicard, instituteur des sourds-muets, né à Fousseret; Clémence-Isaure, l'institutrice des jeux floraux, Calas la victime du fanatisme; Pibrac, l'auteur des quatrains; Cujas, grand jurisconsulte ; les poètes Campistron, Palaprat, Goudouli, Maynard, Baour-Lormian, le général Dupuy, mort au Caire , Ricard, traducteur de Plutarque, nés à Toulouse. Villes principales après Toulouse : St-Gaudens, Villefranche, Muret. Cours d'eau : Garonne , Ariège , Tarn , Salat , Canal du Midi. Produits : Vins, blés, maïs, fruits, chanvre.

De Toulouse a Bordeaux. — Toulouse (fondée sept ou huit cents ans avant J.-C. Voir le Capitole, le pont sur la Garonne, la cathédrale, l'église de St-Sernin, la préfecture. 93,375 h.) — 4 l. 1/2. — St-Jory (1,200 h.) — 3 l. — Grisolles (Montauban, chef-lieu du département de Tarn-et-Garonne, est à six lieues sur notre droite. Sa population est de 24,727 habitants. Patrie de Lefranc de Pompignan et d'Olympe de Gouges. Grisolles 2,051 h.) — 7 l. 1/2 — Castel-Sarrasin (7,028 h.) — 2 l. — Moissac (10,655) —4 l. 1/2. — Valence — (6,279 h.) — 3 l. 1/2 — la Magistère (2,000 h.)—4 l. 1/2—Agen (chef-lieu du département de Lot-et-Garonne, dont les principales villes sont Marmande, Villeneuve, Nérac, Tonneins. Patrie de l'érudit Scaliger, du naturaliste Lacepède , du général Valence , du perruquier-poète Jasmin. Hôtel de la préfecture,

pont sur la Garonne. Sa population : 16,027 h.) — 5 l. 1/2. — Port Ste-Marie (3,022h.)—2 l. -- Aiguillon (pont sur le Lot, quelques antiquités. 4,020 h.) -- - 3 lieues ---- Tonneins, (patrie de la romancière Mme Cotin. On y cultive le tabac. 7,549 h.) — 4 l. — Marmande (8,336 h.) —5 l.—La Réole, *Gironde*, (patrie des généraux Faucher. 4,080 h.) — 5 l. — Langon (3,955 h.) — 12 l. — Bordeaux. De Toulouse à Bordeaux 66 l. 1/2, à Paris 181 l.

Gironde. Voir dans ce département, dont Bordeaux est le chef-lieu, les grottes de Langoiran, le beau pont suspendu de St-André de Cubjac, sous lequel les navires qui fendent les eaux de la Dordogne passent tout mâtés, le phare de Cordouan, les effets de la marée sur la Gironde. La mer, des étangs, la Gironde, la Dordogne, l'Ile, le Dronne. Hommes célèbres : le général Bessières, né à Preissac, Montesquieu, né à la Brède; Ausone, écrivain latin, Berquin l'ami des enfants, le poëte satirique Despaze, Gensonné, Desèze, Lainé, Martignac, Peyronnet, nés à Bordeaux. Villes principales : Bordeaux, Bazas, Lesparre, la Réole, Libourne, Blaye. Produits : grains, vin des meilleurs, tabac. etc.

De Bordeaux a la Rochelle. Bordeaux (fondée avant notre ère. Voir le palais Galien, les églises St-André, Ste-Croix, St-Seurin, Notre-Dame; le grand Théâtre, la Bourse, la Bibliothèque, le cabinet d'Histoire Naturelle, le Musée, la Rade, le Pont. — Population : 130,927 h.) — 6 l. —

St-André de Cubjac (3,800 h.) — 7 l. — Blaye (4,659 h.) — 7 l. — Mirambeau, *Charente-Inférieure*, (2,600 h.) — 6 l. — Pons (7,765 h.)— 5 l. — Saintes (fondée longtemps avant notre ère. Antiquités romaines. Patrie du marquis de Luchet, (11,566 h.) — 10 l.— Rochefort (ville toute nouvelle. Voir l'Hôpital, le Bagne, l'école d'artillerie de la marine, la Corderie, le Port, les vaisseaux en construction et autres, les Galériens. 24,330 h.) — 8 l. — La Rochelle. De Bordeaux à La Rochelle 49 l., à Paris 153 l.

Charente-Inférieure. Voir dans ce département dont La Rochelle est le chef-lieu, la Source de St-Vénérand, les Salines. Ports de mer, la Gironde, la Charente, la Boutonne, la Sèvre-Niortaise, le Canal de La Rochelle à Niort. Vin, sarrasin, maïs, huitres, sardines. Hommes illustres : le médecin Cabanis, né à Cosnac; Réaumur, le président Dupaty, Billaut-Varennes, l'amiral Duperré, nés à La Rochelle. Villes principales : La Rochelle, Rochefort, Saintes, Marennes, Jonzac, St-Jean d'Angely.

De La Rochelle a Nantes. La Rochelle (voir le Port, l'Hôtel-de-Ville, la porte de l'Horloge, la place du Château, la salle des Armures. 16,107 h.)— 6 l. — Marans (4,557 h.) — 6 l. — Luçon, *Vendée*, (4,810 h.)—7 l. 1/2—Bourbon-Vendée (chef-lieu du département de la Vendée, dont les principales villes sont : Bourbon, Fontenay, les Sables d'Olonne. Ports de mer, l'Antèse, la Vendée, le Lay, la Vie, les Deux-Sè-

Digitized by Google

vres, Canal de Luçon. Voir le Chêne de Pouzauges, le site des Lucs, les sites des environs de Tiffauges. 7,498 h.) — 8 l. 1/4 — Montaigu (1,200 h.) — 3 l. 1/4 — Aigrefeuille, *Loire-Inférieure*, (750 h.) — 4 l. 1/2 — Nantes. De La Rochelle à Nantes 56 lieues, à Paris 124 l.

Loire-Inférieure. Voir dans ce département, dont Nantes est le chef-lieu, les Salines de Batz, les environs de Clisson, les ateliers d'Indret. Ports de mer, la Loire, la Sèvre-Nantaise, l'Isac, le Maine, le Moine, l'Acheneau, l'Erdre, le Don, l'Ognon, Canaux. Produits : grains, sel, bétail. etc. Hommes célèbres : Abailard, né à Palais; Olivier de Clisson ; Mme Dufresnoy, femme poète pleine de feu, Fouché, le général Lamoricière, nés à Nantes. Villes principales : Nantes, Paimbeuf, Châteaubriand, Ancenis.

De Nantes a Tours. Nantes (très-ancienne ville. Voir la Préfecture, la Bourse, l'Hôpital, le Théâtre, le Muséum d'Histoire Naturelle, le Musée de peinture, la Bibliothèque, le Bouffay, les ponts sur la Loire, les Statues de Clisson et de Duguesclin. Clouterie, chaudronnerie, toilerie. Sa population : 96,362 h.) — 9 l. 1/2 — Ancenis (3,589 h.)—5 l. 1/2 — Ingrande, *Maine-et-Loire*, (2,400 h.) — 7 l. 1/2 — Angers (très-ancienne ville. C'est le chef-lieu du département de Maine-et-Loire, dont les villes principales sont : La Flèche, Ségré, Beaupréaux, Saumur. Patrie du voyageur Bernier, de l'érudit Ménage, de l'écrivain politique Bodin, du Statuaire David. Voir

Digitized by Google

la Cathédrale, le Château, l'école d'Arts et Métiers. Population : 46,599 h.)— 11 l. 1/2.— Saumur (il y a une école militaire. Patrie de Mme Dacier, qui a traduit Homère. 14,119 h.)— 10 l. 1/2 — Langeais, *Indre-et-Loire*, (3,000 h.) — 6 l. — Tours. De Nantes à Tours, 50 l. 1/2 à Paris 95 l.

Indre-et-Loire. Voir dans ce département, dont Tours est le chef-lieu, l'immense dépôt de coquillages de Bossée. La Loire, le Cher, la Creuse, la Vienne, Canal de la Loire au Cher. Excellent territoire. Hommes célèbres : le philosophe et méthaphysicien Descartes, le romancier Victor Ducange, nés à La Haye; le poète Racan, né à Roche-Racan ; Rabelais, né à Chinon ; le général Marescot, la Vallière, le poète Grécourt, le poète Destouches, auteur de comédies, nés à Tours. Sous-chefs-lieux : Loches, Chinon.

De Tours a Chartres. Tours (voir la cathédrale, la fontaine de Beaune, le pont sur la Loire. Population : 33,530 h.) — 6 l. 1/2. — Amboise (voir le château. 4,762 h.) — 9 l. — Blois (chef-lieu du département de Loir-et-Cher dont les villes principales sont : Vendôme, Romorentin. Le poète Ronsard est né dans ce pays. Château de Chambord. Voir à Blois, l'ancien château, la préfecture. Patrie de Papin. 17,749 hab.) — 8 l. — Beaugency (5,258 h.) — 6 l. — Orleans (chef-lieu du département du Loiret, dont les principales villes sont : Montargis, Gien, Pithiviers. Voir la cathédrale, l'Hôtel-de-Ville, le

Digitized by Google

monument de Jeanne d'Arc. Canal de Briare, la Loire. Patrie du jurisconsulte Pothier, d'Hamelot de la Houssaye, de l'imprimeur Dolet, qui fut brûlé comme athée ; de St. Hyacinthe. 41,507 habit.) — 5 l. 1/2 — Artenay (1,400 h.) — 12 l. — Chartres. De Tours à Chartres, en passant par Orléans, 47 lieues, à Paris 58 lieues 1/2.

Autre route de Tours a chartres. Tours. — 7 l. 1/2. — Château-Regnault (patrie de Moreau, serrurier, l'un des fondateurs de la Société de l'Union, auteur d'un livre sur le compagnonnage. 3,270 h.) — 7 l. — Vendôme (patrie de Piron, dit Vendôme-la-clef-des-Cœurs l'un des meilleurs chansonniers du compagnonnage. 8,400 h.) — 10 l. — Chateaudun, *Eure-et-Loir*, 6,745 h.) — 4 l. — Bonneval (1,800 h.) — 8 l. — Chartres. De Tours à Chartres, en passant par Vendôme, 36 l. 1/2.

D'Angers a Chartres en passant par le Mans. Angers — 12 l. — La Flèche, *Sarthe* (voir l'école militaire, l'église St-Thomas. 7,048 h.) — 11 l. — Le Mans (chef-lieu du département de la *Sarthe*, dont les sous-chefs-lieux sont : La Flèche, Mamers, St-Calais; les rivières : la Sarthe, le Loir. Curiosités : le Tumulus, près de Beaumont, le dolmen de Connéré. Voir au Mans la cathédrale, la préfecture, la bibliothèque. Patrie de l'économiste Forbonnais, du romancier et traducteur Tressan. Population : 27,059 h.) — 10 l. 1/2 — Laferté-Bernard (2,615 h.) — 5 l. — Nogent-le-Rotrou, *Eure-et-Loir*, (voir le tom-

Digitized by Google

beau de Sully 6,983 h.) — 13 l. 1/2 — Chartres. D'Angers à Chartres 52 l., à Paris 71 l. 1/2.

Eure-et-Loire. Voir dans ce département, dont Chartres est le chef-lieu, Chateaudun, Dreux, Nogent-le-Rotrou, les sous-chefs-lieux, l'Eure la seule rivière, les ruines de l'aqueduc de Maintenon. Grande richesse en blés. On y fait du cidre. Hommes célèbres : Amaury, philosophe et théologien, né à Bène; le tragique Rotrou, né à Dreux, l'auteur comique Collin d'Harleville, né à Maintenon ; Panard, le chansonnier, né à Nogent-le-Roi ; le savant Félibien, le moraliste Nicolle, les poètes Desportes, Regnier, d'Allainval, le critique Dussault, les conventionnels Brissot, Pétion, le général Marceau, nés à Chartres.

De Chartres a Paris. Chartres (très-ancienne ville; elle était déjà, longtemps avant l'ère nouvelle, le siège principal du druidisme, religion des Gaulois, et la capitale des Carnutes. Voir sa cathédrale, l'une des plus belles de la France. Population : 18,234 h.) — 4l. 1/2 — Maintenon (2,000 h.) — 5 l. — Rambouillet, *Seine-et-Oise*, (voir le parc, le château, les casernes. 4,130 h.) — 7 l. 1/2 — Versailles, (chef-lieu du département de Seine-et-Oise, dont les sous-chefs-lieux sont : Pontoise, Mantes, Corbeil, Etampes, Rambouillet ; les courants d'eau : la Seine, l'Oise, la Marne, le canal d'Ourcq; les curiosités : les fossiles d'Etampes, la vallée de Buc, le château de Vigny; les hommes célèbres : Sully né à Rosny,

Digitized by Google

La Bruyère né à Dourdan, Louis I né à Poissy; Ducis, poète tragique, l'abbé de l'Epée, instituteur des sourds-muets, les généraux Hoche, Berthier; le littérateur Tissot, Poinsinet, Merville, Gorsas, nés à Versailles. Voir le château, le plus magnifique de France, le parc, les jardins, les bosquets; rien de plus beau! Population : 35,767 h.) — 4l. 1/2 — Paris. De Chartres à Paris, 21 l. 1/2.

Département de la Seine. Ce département, le plus petit de la France, en est en même temps le plus peuplé grâce à Paris son chef-lieu, et à une foule de villes qui l'entourent et le pressent comme une ceinture. Les sous-chefs-lieux sont : St-Denis et Sceaux. Entre le mur d'octroi et l'enceinte fortifiée, et faisant autant dire partie de Paris, sont : Bercy, Passy, la Villette, Grenelle, comptant chacune de 10 à 12 mille habitants ; Batignoles, qui en compte 28 mille ; Belleville, qui en compte 34 mille : c'est là ce qu'on appelle les Barrières ! ce n'est rien comparativement à Paris, c'est beaucoup comparativement à d'autres villes de France qui jouissent cependant de quelque célébrité. On peut voir le château, le fort, le bois de Vincennes, le tunnel ou voûte de St-Maur, les carrières et la butte de Montmartre qui domine Paris, St-Denis et son église, où sont les tombeaux des rois de France, Sèvres et sa manufacture de porcelaine, Romainville et ses jolis bosquets, Boulogne et surtout le bois qui porte son nom, bois si vaste, si peuplé dans la saison des fleurs ;

St-Cloud, son château royal, son parc, ses jardins si beaux, si merveilleux! Parcourez les environs de Paris; c'est un ravissement. Voltaire est né à Châtenay-les-Sceaux; l'abbé de Chaulieu est né à Fontenay-aux-Roses. Cours d'eau: la Seine, la Marne, canaux de l'Ourcq, St-Denis, St-Martin, St-Maur.

Paris. Paris, chef-lieu du département de la Seine, capitale de la France, est une ville des plus anciennes; lors de l'invasion des Romains sous le commandement de Jules César, 50 avant J.-C., elle était de peu d'étendue, et avait pour nom Lutèce; ses habitants, les *Parisii* étaient pêcheurs. Paris est entouré d'un mur d'octroi d'environ six lieues de circonférence, et d'une enceinte fortifiée d'une étendue à peu près double. Il a plus d'un million d'habitants. Paris est divisé en douze arrondissements, dont chacun a sa mairie; la préfecture de la Seine est le centre de l'autorité civile et relie tous les arrondissements. Il y a 60 places, 1,100 rues, 32 passages, 56 barrières, 10 ports, 24 ponts, 35 quais, 6 halles, 38 marchés, 39 églises, 3 temples protestants, 1 synagogue, 90 fontaines, 1 puits artésien, 20 hôpitaux, 20 théâtres, 1 canal, 6 embarcadères de chemin de fer, d'où naissent des embranchements divers qui se dirigent sur tous les points de la France. Voir les Boulevards, les rues St-Honoré, Vivienne, de Rivoli, Castiglione, de la Paix, Tronchet, Royale, St-Denis, St-Martin; les places du Carrousel, de la Concorde, Vendôme, Royale, des Vic-

toires, de la Bastille, du Trône; le Champ-de-Mars; les passages de l'Opéra, de Choiseuil, des Panoramas, Vivienne, Colbert, Véro-Dodat, du Saumon, Montmartre; le pont-neuf, le pont-au-Change, Notre-Dame, des Tournelles, Louis XV, des Arts; les jardins des Tuileries, du Luxembourg, des Plantes; les Champs-Elysées; les quais; les palais du Louvre, des Tuileries, Royal, du Luxembourg, Bourbon; le Panthéon, le Val-de-grâce, l'Hôtel-des-invalides, l'Hôtel-de-Ville, l'Hôtel du quai d'Orsay, l'hôtel de la Légion-d'Honneur, la préfecture de la Seine, le palais de justice, l'école militaire, la bourse, la banque, le garde-meuble, la monnaie, le timbre, l'arsenal, l'observatoire; les arcs de triomphe de l'étoile du Carrousel, de la porte St-Martin, de la porte St Denis; les embarcadères des chemins de fer; quelques barrières, les fortifications, le grenier d'abondance, l'entrepôt des vins, la halle au blé; les églises Notre-Dame, St-Sulpice, St-Eustache, St-Roch, St-Etienne, St-Germain-l'Auxerrois, Notre-Dame-de-Lorette, St-Paul, St-Vincent, St-Gervais, la Madelaine; le Théâtre-Français, l'Opéra, les Italiens, l'Odéon, la Porte-St-Martin, le cirque, les hippodromes; l'hôpital St-Louis, l'hôtel-Dieu, le marché des innocents; les cimetières de Montmartre, du Mont-Parnasse, et surtout celui du Père-Lachaise; les catacombes; la colonne triomphale de la place Vendôme, celle de la place de la Bastille; les statues équestres de Henri IV, Louis XIII, Louis XIV; l'école de médecine, le musée d'histoire naturelle, les musées de pein

Digitized by Google

ture, de sculpture, d'artillerie, des armures; le conservatoire des arts et métiers; la Bibliothèque nationale, Ste-Geneviève, de l'arsenal, mazarine; la manufacture des gobelins. On exerce à Paris toutes les industries avec la plus grande perfection : machines, bronzes, bijouterie, horlogerie, ébénisterie, filatures, tissages, châles, bonneterie, ganterie, coutellerie, tannerie, librairie, etc. etc. Grands hommes nés dans la capitale : Philosophes et théologiens : Charron, Helvetius, d'Alembert, Fréret, St-Simon, Pierre Leroux, Larochefoucauld, Mallebranche, Antoine Arnaud, De Rancé, Quesnel; hommes d'état, magistrats, orateurs : le cardinal de Richelieu, Louvois, Turgot, Malesherbes, Mathieu Molé, Talleyrand, Collot d'Herbois, Tallien, Patru, Cochin, Berryer, Ledru-Rollin; généraux : le grand Condé, Catinat, Augereau, Beauharnais, Dampière, Eugène de Savoie, Grouchy, Rossignol, Cavaignac : astronomes et géomètres : La Condamine, Bailly, Biot, Clairaut, Legendre, Lacroix, Francœur; géographes : d'Anville, Mentelle, Delamarche; chimistes : Fourcroy, Lavoisier, Darcet, Payen; architectes : Lescot, Lenotre, Lepautre, Mansard, Pérault; statuaires : Jean Goujon, Cortot, Pigalle, Romagnesi; peintres : Boullogne, Coypel, Lesueur, Lebrun, David, Gros, Charlet, Delacroix, Delaroche, Devéria, Vernet, Gudin, Bellangé; voyageurs : Bougainville, Chardin, Tavernier, poètes comiques : Jodelle, Molière, Regnard, Beaumarchais, Picard, La Chaussée, Marivaux, Dufresny, Rochon de Chabannes, Carmontelle, Favard,

Digitized by Google

Sedaine, Scribe; poètes tragiques : Lemierre, Arnault, Lemercier, Legouvé, La Harpe, Lamotte-Houdard; chansonniers : Béranger, Emile Debraux, Piis, Laujon, Brazier, Collé, Gallet; poètes lyriques : J.-B. Rousseau, Quinault, Ecouchard Lebrun ; compositeurs de musique : Halevy, Berton, Hérold ; poètes satiriques : Boileau, Auguste Barbier ; poètes et littérateurs divers : Gringore, Lemoine, Chapelain, Dorat, Scarron, Villon, Chapelle, Bachaumont, Ch. Perault, Sylvain Maréchal, Ducray-Duminil, Louvet, Mercier, Paul-Louis-Courier, Guy Patin, Freron, Dussault ; historiens : De Thou, St-Simon, Rollin, Crevier, Fleury, Le Beau, Anquetil, Michelet ; acteurs : Baron, Talma, Le Kain, Molé, Potier, Martin, Nourrit, Préville, Vestris ; actrices : Champmeslé, Contat, Guimard, Volnais, Mars; femmes auteurs : Mmes Deshoulières, Lambert, Ninon de Lenclos, Roland, Staël, Sophie Gay, Ségalas.

De Paris a Auxerre. Paris (1,000,000, et en y comprenant les communes renfermées dans l'enceinte des fortifications 1,260,000 hab.)—2 l. —Charenton (maison de santé pour le traitement des fous. 3,450 h.) — 2 l. 1/2. — Villeneuve-St-Georges (1,200 h.)—7 l. — Melun (chef-lieu du département de Seine-et-Marne, dont les villes principales sont : Fontainebleau, Meaux, Coulommiers, Provins ; les courants d'eau : la Seine, l'Yonne, la Marne, les canaux de Loing, de l'Ourcq et de Provins ; les hommes célèbres : Amyot, traducteur de Plutarque, né à Melun ;

Digitized by Google

Bezout, mathématicien, né à Nemours ; Magu, tisserand-poète, né à Tancrou ; Dancourt auteur comique, Durand menuisier-poète, nés à Fontainebleau, Bouchardon sculpteur, né à Chaumont-en-Bassigny, Hégésype Moreau, ouvrier imprimeur, poète d'une grande puissance, né à Provins, Mirabeau, le plus grand orateur de la France, né à Bignon. Il y a à Melun une maison centrale de détention. 10,645 h.) — 7 l. — Montereau (son pont est célèbre par des meurtres et des batailles. 5,465.)—6 l.—Pont-sur-Yonne, *Yonne*, (2,076 h.) — 3 l. — Sens (très-belle cathédrale. Patrie des deux cordonniers-poètes Savinien-La-Pointe et Voisin. 10,645 h.) — 3 l. 1/2. — Villeneuve-le-Roi (5,206 h.) — 4 l. — Joigny (beau pont sur l'Yonne. 6,455)—7 l.— Auxerre. De Paris à Auxerre 42 lieues.

Yonne. Voir dans ce département, dont Auxerre est le chef-lieu, la grotte de Druyes, les grottes d'Arcy-sur-Aire. Villes principales : Sens, Joigny, Avallon, Tonnerre; Courants d'eau : l'Yonne, les canaux de Bourgogne et du Nivernais. Beaucoup de vin; le plus renommé est celui de Tonnerre et de Chablis. Hommes célèbres : Boursault, auteur de comédies, né à Massy-l'Evêque, le peintre Jean Cousin, né à Soucy, le général Davoust, né à Annaux, les poètes La-Pointe et Voisin, nés à Sens; l'illustre général Vauban, né à St-Léger-de-Fourcheret ; le mathématicien Fourrier né à Auxerre.

D'Auxerre a Chalons. Auxerre (déjà célèbre

Digitized by Google

sous la domination romaine. Voir la cathédrale. 14,166 h.) — 6 l. 1/2 — Vermenton (2,714 h.) — 6 l. — Avallon (5,473 h.) — 4 l. 1/2 — Rouvray, *Côte-d'Or*, (1,165 h.) — 5 l. — Saulieu (2,721 h.) —6 l. 1/2 — Arnay-le-Duc (2,473 h.) — 9 l. 1/2 — Chagny (2,500 h.) — 4 l. — Châlons. D'Auxerre à Châlons 42 l., à Paris 42 lieues.

Autre route d'Auxerre a Chalons. Auxerre — 4 l. — Chablis (bon vin. 2,601 h.) — 3 l. 1/2 —Tonnerre (bon vin. 4,672 h.) — 11 l. 1/2 — Montbard, *Côte-d'Or*, (patrie des savants naturalistes Buffon et Daubenton, 2,719 h.) — 8 l. — Chanceaux (800 h.)—9 l. 1/2—Dijon (a précédé la domination romaine. Chef-lieu du département de la Côte-d'or, dont les principales villes sont : Semur, Châtillon, Beaune; les cours d'eau : la Rance, le Blavet, le Gouet, des canaux. Curiosités naturelles : les pierres herborisées des environs de Viteaux, la source et la grotte de Cusanne, les grottes du Val-Suzon, la source de la Seine. Hommes célèbres : St-Bernard, né à Fontaine; Monge né à Beaune; Carnot né à Nolay, Buffon, Daubenton, nés à Montbard, Saumaise, Mme de Sévigné, nés à Semur, Junot né à Bussy-le-Grand, Joigneaux né à Varennes; Bossuet, Crébillon, Piron, Longuepierre, Rameau, La Monnoie, Jean sans peur, Saulx-Tavanne, Bassano, Jacotot, Cabet, nés à Dijon. Voir à Dijon la cathédrale, d'autres églises, le Palais des Etats, le théâtre. 32,253 h.) — 6 l. — Nuits (3,317 h.) — 3 l. 1/2

— Beaune (bon vin. 10,969 h.) — 4 l. — Chagny (3,090 h.) — 4 l. — Châlons.

Raccordements de route. Joigny — 4 l. — Brinon (2,795 h.) — 3 l. — St-Florentin (2,636) — 6 l. 1/2 — Tonnerre.

Saulieu. — 6 l. — Lucenay-l'Evêque (1,000 h.) — 4 l. 1/2 — Autun (fondée avant J.-C. Voir quelques restes d'antiquités romaines. Patrie du président Jeannin, homme d'état. 11,997 h.) — 6 l. — Couches (3,200 h.) — 6 l. 1/2 — Châlons.

Saone-et-Loire. Principales villes de ce département, dont Macon est le chef-lieu, Châlons, Macon, Louhans, Autun, Charolle. Rivières : la Saône, la Loire, le Doubs ; canaux. Hommes célèbres : Jeannin, né à Autun, le peintre Greuze né à Tournus, le grand poète Lamartine, né à Macon. Vin des meilleurs et en grande quantité.

De Chalons a Lyon. Châlons (existait avant J.-C. Voir la cathédrale, l'Hôtel-de-Ville, l'hôpital, le pont sur la Saône. 16,589 h.) — 7 l. — Tournus (carrières de pierre. 5,324 h.) — 8 l. — Macon (14,883) — 6 l. — Belleville, *Rhône*, (3,000 h.) — 3 l. — Villefranche (8,019 h.) — 8 l. — Lyon. De Châlons à Lyon 32 lieues, à Paris 84 lieues.

De Paris a Lyon par le Bourbonnais. Paris — 7 l. — (Essonne 3,439 h.) — 1 l. — Arpajon (2,090 h.) — 5 l. — Etampes (8,083 h.) — 16 l. 1/2 — Orléans, *Loiret*, (j'en ai parlé page 270) — 14 l. 1/2 — Gien (6,000 h.) — 10 l. — Cosne (6,326 h.) — 6 l. 1/2 — La Charité (4,944 h.)

Digitized by Google

— 6 l. — NEVERS, *Nièvre*, (patrie de maître Adam Billaut, menuisier poète, de Chaumette. 17,045 h.) — 6 l. — St-Pierre-le-Moutier (2,406 h.) — 8 l. 1/2 — MOULINS, *Allier*, (patrie du poète Lingendes, du général Villars. 17,918 h.) — 8 l. — Varennes (2,461 h.) — 5 l. 1/2 — La Palisse (2,696 h.) — 12 l. 1/2 — Roanne, *Loire*, (13,397 h.) — 10 l. — Tarare, *Rhône*, (10,334 h.) — 10 l. 1/2 — Lyon.

RHONE. Les villes principales de ce département, dont Lyon est le chef-lieu, sont : Givors, Tarare, Villefranche. Fabrication de la soie et grand commerce à cet égard. Cours d'eau : le Rhône, la Saône, les canaux de Givors, de Pont-de-Vaux. Hommes célèbres : Roland de la Platière, né à Villefranche; l'empereur Claude, Sidoine Apolinaire, Désargues, Barême, Jussieu, Rozier, Ph. Delorme, Coustou, Rondelet, Perrache, Delilles de Sales, l'abbé Morellet, Terrasson, Poivre, Spon, Duphot, Suchet, Camille Jordan, De Gérando, J.-B. Say, Ballanche, Jules Favre, les poètes Berthaut et Pierre Dupont, nés à Lyon.

DE LYON A AVIGNON. Lyon (fondée longtemps avant J.-C. Promenades, places, ponts nombreux, monuments tels que l'Hôtel-de-Ville, la préfecture, l'hôpital, la cathédrale, le grand théâtre, le palais de justice, etc. Voir le musée, la bibliothèque. Population, en y comprenant les faubourgs de Vaise, la Croix-Rousse, la Guillotière, etc., 238,494 h.) — 7 l. — Vienne, *Isère*, (Elle existe depuis plus de deux mille ans. La cathédrale.

Digitized by Google

Antiquités romaines. Patrie du poète tragique Pichat. 20,754 h.) — 6 l. — Le Péage — 3 l. — St-Rambert — 3 l. — St-Vallier (3,067 h.) — 3 l. 1/2 — Tain (2,647 h.) — 5 l. — VALENCE (chef-lieu du département de la Drôme dont les principales villes sont : Die, Nions, Montélimart, Romans ; les cours d'eaux : le Rhône, l'Isère, la Drôme ; les curiosités naturelles : les carrières de granit de Tain, le passage de la Rochetaillée, la source et la cascade de Bourne, le site de St-Jean de Royans, les grottes de Molans et de St-Nazaire. Valence est la patrie du général Championnet. 16,122 h.) — 6 l. — Loriol (3,586 h.) - 6 l. — Montélimart (9,862 h.) — 4 l. — Donzère (1,800 h.) — 2 l. — Pierrelatte (3,483 h.) — 2 l. — Lapalud (2,586 h.) — 2 l. — Montdragon (2,842 h.) — 1 l. 1/4 — Mornas (1,200 h.) — 1 l. 1/4 — Piolenc (2,000 h.) — 1 l. 1/2 — Orange (très-ancienne ville. Voir l'arc de triomphe de Marius, le cirque, construits par les Romains. 9,824 h.) — 2 l. — Courthezon (3,489 h.) — 3 l. — Sorgues (3,300 h.) — 2 l. — Avignon. De Lyon à Avignon 60 lieues, à Paris 118 lieues. D'Avignon à Paris 178 lieues.

RÉSUMÉ. Avignon — 27 l. — Marseille — 15 l. — Toulon — 17 l. — Aix — 27 l. — Nîmes — 13 l. 1/2 — Montpellier — 18 l. 1/2 — Béziers — 21 l. 1/2 — Carcassonne — 23 l. 1/2 — Toulouse — 29 l. 1/2 — Agen — 37 l. — Bordeaux — 41 l. — Rochefort — 44 l. — Nantes — 22 l. 1/2 — Angers — 28 l. — Tours

Digitized by Google

— 36 l. 1/2 — Chartres — 21 l. 1/2 — PARIS — 42 l. — Auxerre — 42 l. — Châlons — 32 l. — Lyon — 27 l. 1/2 — Valence — 55 lieues. Avignon.

Le tour de France tout entier, par la route la plus directe, route néanmoins circulaire, sorte de boulevart intérieur de notre pays, parsemé de villes, de stations distancées avec quelque méthode, est d'environ six cent soixante lieues.

TABLEAU DES DÉPARTEMENTS

Noms des Départements.	Populat. en 1851	Chefs-Lieux.	Populat. en 1851
Ain	372,939	Bourg	12,068
Aisne	558,989	Laon	10,098
Allier	336,758	Moulins	17,918
Alpes (bas.)	152,070	Digne	4,781
Alpes (haut.)	132,038	Gap	8,797
Ardèche	386,505	Privas	5,278
Ardennes	331,296	Mézières	5,277
Ariège	267,435	Foix	4,688
Aube	265,247	Troyes	27,376
Aude	289,747	Carcassonne	20,005
Aveyron	394,183	Rodez	10,280
B. du Rhône	428,989	Marseille	195,237
Calvados	491,210	Caen	45,280
Cantal	253,329	Aurillac	10,917
Charente	382,912	Angoulême	21,155
Charente-Inf.	469,992	La Rochelle	16,507
Cher	306,261	Bourges	25,037
Corrèze	320,864	Tulle	11,895
Corse	236,251	Ajaccio	11,944
Côte-d'Or	400,297	Dijon	52,255
Côtes-du-Nord	632,613	St-Brieuc	14,053
Creuse	287,075	Guéret	5,033
Dordogne	505,789	Périgueux	13,547
Doubs	296,679	Besançon	41,295
Drôme	326,846	Valence	16,125

Digitized by Google

Noms des Départements.	Populat. en 1851	Chefs-lieux	Populat. en 1851.
Eure	415,777	Evreux	12,877
Eure-et-Loire	294,892	Chartres	18,234
Finistère	617,710	Quimper	6,114
Gard	408,163	Nîmes	53,619
Garonne (h^e.)	480,794	Toulouse	93,379
Gers	307,479	Auch	12,141
Gironde	614,387	Bordeaux	130,927
Hérault	389,286	Montpellier	45,811
Ille-et-Vilaine	574,618	Rennes	39,505
Indre	271,938	Châteauroux	15,931
Indre-et-Loire	315,641	Tours	33,530
Isère	603,497	Grenoble	31,340
Jura	313,299	Lons-le-Saul.	9,410
Landes	302,196	M.-de-Marsan	4,655
Loir-et-Cher	261,892	Blois	17,749
Loire	472,588	Montbrison	8,047
Loire (haute)	304,615	Le Puy	15,723
Loire-Inf.	535,664	Nantes	96,619
Loiret	341,029	Orléans	47,393
Lot	296,224	Cahors	13,350
Lot-et-Garon.	341,345	Agen	16,027
Lozère	144,705	Mende	6,994
Maine-et-Loire	515,452	Angers	36,599
Manche	600,882	Saint-Lo	9,682
Marne	373,302	Châlons	15,864
Marne (haute)	268,398	Chaumont	6,374
Mayenne	374,566	Laval	19,218
Meurthe	450,423	Nancy	45,129
Meuse	328,657	Bar-le-Duc	14,806

Digitized by Google

Noms des Départements.	Populat. en 1851.	Chefs-lieux.	Populat. en 1851.
Morbihan	478,172	Vannes	13,585
Moselle	459,684	Metz	57,713
Nièvre	327,161	Nevers	17,045
Nord	1,158,285	Lille	75,775
Oise	403,857	Beauvais	14,216
Orne	439,884	Alençon	14,076
Pas-de-Calais	692,994	Arras	25,271
Puy-de-Dôme	596,897	Clermont	35,516
Pyrénées (b.)	446,997	Pau	16,196
Pyrénées (h.)	250,934	Tarbes	14,000
Pyr. (orient.)	181,955	Perpignan	21,783
Rhin (bas.)	587,434	Strasbourg	75,665
Rhin (haut.)	494,147	Colmar	21,348
Rhône.	574,745	Lyon	258,494
Saône.(haue.)	547,469	Vesoul	6,621
Saône-et-Loi.	574,720	Mâcon	14,883
Sarthe	473,071	Le Mans	27,057
Seine	1,422,065	Paris	1,000,000
Seine-et-Mar.	345,076	Melun	10,395
Seine-et-Oise	471,882	Versailles	35,767
Seine-Infé.	762,039	Rouen	100,265
Sèvres (deux)	323,615	Niort	18,727
Somme	570,641	Amiens	54,149
Tarn	363,073	Albi	13,788
Tarn-et-Gar.	237,553	Montauban	24,726
Var	357,967	Draguignan	8,972
Vaucluse	264,618	Avignon	35,890
Vendée	383,734	Nap.-Vendée	7,498
Vienne	317,305	Poitiers	29,277

Digitized by Google

Noms des Départements.	Populat. en 1851.	Chefs-lieux	Populat. en 1851.
Vienne (h.)	319,379	Limoges	41,630
Vosges.	427,409	Epinal	10,984
Yonne.	381,133	Auxerre	14,166

Total des départements, 86; ils se divisent en arrondissements, en cantons et en communes; le nombre des communes est de près de quarante mille.

La population de la France s'élevait en 1851, époque à laquelle remonte le recensement dont je me suis servi, à 35,781,628 habitants.

PROVINCES ET DÉPARTEMENTS.

La France, divisée en 32 provinces sous l'ancienne monarchie, dont chacune avait sa capitale et son gouverneur, et des règles particulières, fut, en 1789, divisée par départements, dont chacun prit son nom d'une rivière, d'une source, d'une montagne, d'une forêt, de son voisinage de la mer, ou de tout autre grande remarque naturelle; les préfets et les sous-préfets furent mis à la tête des départements. Voici l'ancienne division comparée à la division actuelle: les noms des provinces seront écrits en lettres capitales, ceux des départements en lettres italiques.

Flandre-Française; sa capitale Lille; forme 1 seul département : le *Nord*. Le Cambraisis était enclavé dans la Flandre.

Artois; sa capitale Arras; forme 1 département : le *Pas-de-Calais*. Le Boulonnais était enclavé dans l'Artois.

Picardie; sa capitale Amiens; forme un département entier : la *Somme*. Plusieurs autres, tels que l'Aisne, l'Oise, le Pas-de-Calais, ont pris des fragments de la même province.

Normandie; sa capitale Rouen; forme 5 départements : la *Seine-Inférieure*, l'*Eure*, le *Calvados*, l'*Orne*, la *Manche*. Le pays de Caux, le Contentin, le Perche, etc., étaient enclavés dans la Normandie.

Champagne et Brie; capitale Troyes; forme 4 départements : la *Marne*, la *Haute-Marne*, les *Ardennes*, l'*Aube*. Le Bassigny, le Perthois, le Remois, le Rethelois étaient enclavés dans la Champagne.

Lorraine et Barrois; capitale Metz; forme 4 départements : les *Vosges*, la *Meurthe*, la *Moselle*, la *Meuse*.

Alsace; capitale Strasbourg; 2 départements : *Haut-Rhin*, *Bas-Rhin*.

Bretagne; capitale Rennes; 5 départements : *Ille-et-Vilaine*, *Côtes-du-Nord*, *Finistère*, *Morbihan*, *Loire-Inférieure*.

Anjou; capitale Angers; 1 département : *Maine et Loire*.

Maine et Perche; capitale le Mans; 2 départements : la *Sarthe*, la *Mayenne*.

Digitized by G

Touraine ; sa capitale Tours ; 1 département : *Indre-et-Loire*.

Poitou : sa capitale Poitiers ; 3 départements : la *Vienne*, *Deux-Sèvres*, *Vendée*.

Aunis et Saintonge ; capitale La Rochelle ; 1 département : la *Charente-Inférieure*.

Angoumois ; sa capitale Angoulême ; 1 département : la *Charente*.

Ile-de-France ; sa capitale Paris ; 5 départements : *Seine*, *Seine-et-Oise*, *Seine-et-Marne*, *Oise*, *l'Aisne*. Plusieurs de ces départements empruntent aussi à la Picardie et autres provinces. La Brie, le Gâtinais, le Vexin étaient en partie enclavés dans cette province.

Orléanais ; sa capitale Orléans ; forme 3 départements : le *Loiret*, *Loir-et-Cher*, *Eure-et-Loir*. Compris dans cette province, ou en partie, le Gâtinais, la Sologne, la Beauce, le Perche.

Berry ; sa capitale Bourges ; 2 départements : l'*Indre*, le *Cher*. Ces départements ont aussi emprunté au Bourbonnais et à la Touraine.

Auvergne ; sa capitale Clermont ; 2 départements ; le *Puy-de-Dôme*, le *Cantal*. La Limagne était enclavée dans cette province.

Limousin; sa capitale Limoges; 2 départements : la *Haute-Vienne*, la *Corrèze*. Ces départements se forment aussi d'un fragment de la Marche.

Marche ; capitale Guéret ; 1 département : la *Creuse*.

Bourbonnais; capitale Moulins; 1 département : l'*Allier*.

Nivernais ; capitale Nevers: 1 dép. : la *Nièvre*.

Digitized by Google

Franche-Comté; sa capitale Besançon; 3 départements : *Haute-Saône*, *Doubs*, *Jura*.

Bourgogne et Bresse; capitale Dijon; 4 départements : *Côte-d'Or*, *Yonne*, *Saône-et-Loire*, *Ain*. Enclavés dans cette province, le Bugey, le Charolais, le Mâconnais, le Sénonais, etc.

Guyenne et Gascogne; capitale Bordeaux; 9 départements : la *Gironde*, la *Dordogne*, *Lot-et-Garonne*, le *Lot*, l'*Aveyron*, *Tarn-et-Garonne*, les *Landes*, le *Gers*, les *Hautes-Pyrénées*. Dans cette province, ou plutôt ce gouvernement, se trouvaient enclavés le Périgord, le Bigorre, l'Armagnac, le Rouergue, le Quercy, l'Agenais, le Médoc, etc.

Languedoc; sa capitale Toulouse; 8 départements : la *Haute-Garonne*, le *Tarn*, l'*Aude*, l'*Hérault*, le *Gard*, la *Lozère*, la *Haute-Loire*, l'*Ardèche*. Cette province, comme bien d'autres, se formait de plusieurs provinces : le Vivarais, le Gévaudan, l'Albigeois, le Velay, le pays de Comminges, un peu de la Gascogne.

Béarn et Navarre; capitale Pau; 1 département : *Basses-Pyrénées*.

Comté de Foix; capitale Foix; 1 département : l'*Ariège*.

Roussillon; sa capitale Perpignan; 1 département : *Pyrénées-Orientales*.

Lyonnais et Forez; capitale Lyon; 2 départements : le *Rhône*, la *Loire*. Enclavé : le Beaujolais.

Dauphiné; sa capitale Grenoble; 3 départements : l'*Isère*, la *Drôme*, les *Hautes-Alpes*.

Digitized by Google

PROVENCE ; sa capitale Aix ; 3 départements, *Bouches-du-Rhône*, *Basses-Alpes*, *Var*.

A ces 84 départements, formés par les 32 provinces primitives, ajoutez celui de la *Corse*, formé de l'île de ce nom, et celui de *Vaucluse*, formé de l'ancien comtat d'Avignon ou Venaissin, qui a appartenu au pape jusqu'à la révolution de 1789.

Digitized by Google

LETTRE A M. BACHET,

IMPRIMEUR ET PROPRIÉTAIRE

Du Constitutionnel Savoisien.

Genève, le 21 *décembre* 1854.

Monsieur,

Avant de rompre toute relation avec vous, je veux faire passer sous vos yeux le tableau de votre conduite inqualifiable : puissiez-vous en rougir!

Le 5 janvier 1854 j'écrivis à M. Peyssard, directeur du *Nouveau Patriote Savoisien*, pour lui proposer de publier en feuilleton deux volumes des *Mémoires d'un Compagnon*, que j'avais écrits dans l'exil, demandant pour tout salaire, de jouir de la composition faite pour le journal et de tirer à mon compte 500 exemplaires d'un petit in-18, dont je m'obligeais à payer le tirage et le papier.

Cette proposition fut bien accueillie. M. Peyssard s'entendit avec vous, vous m'écrivîtes de votre côté, et nous fûmes d'accord sur le prix du travail que vous deviez me fournir.

Tout marcha bien jusqu'à la septième feuille. Dès que vous aviez trente-six pages de compo-

Digitized by Google

sition, vous vous hâtiez de mettre en forme, de m'envoyer une épreuve, dont je ne faisais pas attendre le retour, et vous tiriez le nombre convenu.

A partir de là, votre conduite fut autre; vous sûtes passer d'un bond de l'extrême exactitude à l'extrême négligence. Vous aviez de la matière pour la huitième feuille, dernière du 1er volume, et je ne recevais rien; bientôt vous en eûtes pour la 1re feuille du tome 2, et rien ne m'arrivait. Je voyais vos caractères s'engager, les feuilletons devenir plus courts par votre volonté, et je conçus de l'inquiétude, car je savais le *Patriote* menacé dans son existence. Je vous écrivis. Point de réponse; point d'épreuves...

Assailli de craintes sur le sort de ma publication en volumes, je me décide, bien que j'eusse besoin de vivre dans une extrême économie, à faire le voyage de Chambéry. Gêné en ce moment, j'emprunte pour moi, j'emprunte pour vous. Il me semblait qu'il fallait de l'argent pour vous activer. Je vous vis. Je sus de vous-même que si les derniers feuilletons avaient été si courts, c'était de votre faute; que vous n'aviez pas imprimé assez tôt les feuilles composées, et que, manquant de caractères, vous aviez dû les ménager. Enfin je corrigeai la dernière feuille du 1er volume, de ce volume dont le dernier feuilleton avait paru le 10 Juin, et qui eut pu m'être déjà livré si vous l'eussiez voulu; je corrigeai aussi la 1re feuille du tome second. Je vous priai, instamment, de vous presser davantage à l'avenir, de

Digitized by Google

ne plus entraver ma publication. Je reçus de vous toutes sortes de bonnes paroles.

Je payai, pour vous stimuler, le 1er volume moins la composition du titre et de la table, le brochage et la couverture que je devais payer avec le tome second. Voici la teneur du reçu que vous me fîtes, et qui est là sous mes yeux :

« Reçu de M. Agricol Perdiguier la somme de cent vingt-sept francs pour papier et impression du 1er volume des *Mémoires d'un Compagnon*, la table, le titre, le brochage et la couverture du dit volume devant être payés avec le second volume. — Chambéry, le 21 Juin 1854. — Jh. Bachet. »

Je retourne à Genève. Les 500 volumes, dont toutes les feuilles tirées avaient été prises et pliées par le brocheur à mesure quelles sortaient de votre presse, devaient m'être envoyés sous huitaine au plus tard, vous me l'aviez promis. Ce terme arrive et passe ; je ne reçois rien. Je vous écris ; point de réponse. J'écris de nouveau, et cette fois je vous dis de m'expédier les feuilles telles quelles, me chargeant de faire imprimer la couverture et brocher à Genève. Point de réponse, point de volumes. Le tome second n'avance pas ; après l'épreuve de la seconde feuille je ne reçois plus rien ; mes réclamations, mes supplications, tout cela est sans effet. Je vous disais : « Allongez les feuilletons, ne me laissez pas en chemin. » Je criais dans le désert.

Enfin le *Patriote*, que vous aviez acheté depuis un mois, ce que j'ignorais, et qui continuait de publier mon travail, ce qui faisait vôtres ses engagements avec moi, tombe ; le *Constitution-*

Digitized by Google

nel Savoisien le remplace. Mes *Mémoires* sont exclus du feuilleton. Je vous écris, je vous demande quelle est la pensée des directeurs du nouveau journal sur ma publication et si on la continuera, je vous demande aussi mon tome 1. Vous répondez ceci sous la date du 5 Août :

« Si le journal qui a succédé au *Patriote* n'a pas publié la suite de votre travail, ce n'est point par un sentiment d'antipathie ; loin de là. *C'est tout simplement pour ne pas avoir un trop grand air de parenté avec le PATRIOTE qu'on regardait en certain lieu comme l'organe de l'émigration française*, afin d'obtenir, si faire se peut, la grâce de ce pauvre gérant dont les condamnations viennent d'être confirmées par la cour d'appel. »

Vous ne me disiez pas, mais je sus, peu de jours après, que le propriétaire, que le directeur, que l'inspirateur du *Constitutionnel*, c'était vous. Pourquoi du mystère? Vous achetez le *Patriote*, vous le tuez. Vous lui substituez le *Constitutionnel*, vous voulez qu'il soit l'héritier du pauvre défunt, que tous ses abonnés vous reviennent, et, en même temps, vous repudiez ses principes, ses sympathies, vous foulez aux pieds ses engagements. Il y a là une extrême contradiction, quelque chose de bas, quelque chose de laid. Vous voulez la grâce du gérant, de *ce pauvre gérant* du journal tombé! et c'est en tirant l'argent de ma poche, en me chargeant des frais, en me sacrifiant, en me torturant, en rampant, vous, comme un reptile, que vous pensez l'obtenir..... Vous visez au succès matériel, monsieur, à l'intérêt mercantile, à la fortune, et vous avez pris la voie qui vous a paru, non la plus noble, mais la plus

Digitized by Google

sure. Vous pourriez bien vous être trompé dans vos prévisions. La probité, ne l'oubliez pas, est souvent un puissant moyen de réussite.

Vous dites en outre dans la même lettre :

« Je comprends votre impatience, et je regrette, croyez-le bien, le retard que vous éprouvez ; mais on ne fait pas toujours ce qu'on veut..... Quant à votre travail, le 1er volume est tout broché. Je vais m'occuper définitivement de la couverture ces jours-ci, et je vous expédierai le tout. »

Je vous avais payé le 21 Juin, votre reçu en fait foi, et le 5 Août, six semaines plus tard, après m'avoir bien fait souffrir, vous allez enfin m'expédier mon volume ; vous le dites, vous me l'annoncez ; le ferez-vous ? Non. Vous ne m'avez pas encore assez torturé. J'attends vainement. Je vous écris ; point de réponse.

Plein de dégoût, ne sachant plus comment faire, votre conduite m'étant plus que suspecte, éprouvant de la répugnance à m'adresser à vous directement, j'écris à M. Combier ; c'était le 22 Août ; je le prie de s'occuper de mes intérêts ; je terminais ainsi :

« Voyez si je puis avoir mon tome 1er ; si je puis, sans contestations, obtenir les quatre feuilles du tome second qui ont paru dans le *Patriote ;* ce que me coûterait la composition des trois ou quatre feuilles encore en manuscrit, et quel temps il faudrait pour terminer et m'envoyer le tout. »

Le 25 Août M. Combier me répond ceci :

« Mon cher collègue et ami, avant-hier, au reçu de votre lettre, je me suis empressé de m'occuper de votre commision ; j'ai prié l'excellent M. Rey d'appuyer ma démarche auprès de M. Bachet. *Nous l'avons u plusieurs*

Digitized by Google

fois sans pouvoir tirer de lui la réponse à toutes les questions que vous me posez et ce n'a été que ce matin que je l'ai obtenue. Je le quitte à l'instant et voici, en somme, ce que je suis chargé de vous transmettre.

« M. Bachet aurait été très-heureux de continuer à donner en feuilleton votre œuvre originale, morale et intéressante pour un si grand nombre de lecteurs, pour ceux-là surtout qui accordent leur sympathie à son journal ; *mais l'AUTORITE, par un de ces moyens qui lui sont familiers, lui a rendu cette publication impossible, en lui déclarant qu'elle n'accepterait le gérant qu'il présentait qu'à la condition que les MEMOIRES D'UN COMPAGNON ne seraient pas continués. Il a été forcé de subir cette condition.* »

Les démarches de M. Combier, assisté de M. Rey, finirent par faire effet, et deux jours après sa réponse, je reçus mes 500 tome 1 et une lettre de vous, où vous dites :

» Je vous envoie enfin votre 1er tome des *Mémoires d'un Compagnon*..... Je n ai qu'un regret, c'est de vous avoir fait attendre ce travail. Mais on ne fait pas toujours comme on voudrait. »

Quoi ! je vous paye le 21 juin ; je devais recevoir ce volume peu de jours après, le brocheur n'était point en retard, je le sais, et c'est vous, vous, qui faites attendre la couverture ; je vous écris, vous ne répondez rien ou me répondez pour me donner de fausses espérances, et quand, plus de deux mois après, poussé par des tiers, vous êtes forcé de vous exécuter, de m'envoyer mes volumes, qu'à ma grande surprise je trouvai vêtus les uns en couleur jaune, les autres en couleur rose, ce qui était encore une bêtise ou une méchanceté de votre part, et après m'avoir tant

Digitized by Google

fait attendre, vous me dites pour toute excuse : « On ne fait pas toujours comme on voudrait. » Cette conduite est singulière ; elle ne peut être justifiée; à coup sûr vous aviez un plan, un but, le désir de nuire, et pour arriver à vos fins vous deviez déployer le plus triste génie.

M. Combier avait été d'accord avec vous ; vous deviez me livrer le tout en deux mois, et en moins de temps s'il était possible. J'avais corrigé les épreuves des feuilles 1 et 2. Avec l'épreuve de la feuille 3 je reçus un exemplaire de la 2me feuille alors tirée : autre mécompte ! vous aviez changé de papier : les deux cahiers de cette feuille étaient 2 lignes plus étroits et 4 lignes plus courts que tous les cahiers précédents ; il ne restait plus de marge au bas des pages. Continuer de la sorte c'était gâter ce volume, et par conséquent tout l'ouvrage, qui n'aurait pas été de vente. Je me plaignis, mais, pour ne rien retarder, j'acceptai cette feuille, bien qu'elle ne fût pas acceptable, en vous demandant pour la suite du livre un papier conforme à celui des neuf premières feuilles. Nouvelles lenteurs de votre part; plus d'épreuves.

J'écris à M. Combier; je manifeste mes craintes, je parle de votre mauvaise volonté, je veux qu'on me rende mon manuscrit pour terminer ma publication à Genève, ou bien que vous vous engagiez par un écrit en forme ; votre parole verbale n'étant plus rien pour moi. M. Combier me répond qu'il s'est de nouveau abouché avec vous, qu'il vous a fait connaître mes exigences, *sur lesquelles vous avez voulu réfléchir*.

Digitized by Google

« Ce matin, ajoute-t-il, je suis allé chercher la réponse.

« Il va tirer la couverture du tome 2. Il vous a envoyé la 3me feuille pour en corriger l'épreuve, la 4me est prête et il vous l'enverra aujourd'hui ou demain.... La question qui a soulevé les plus longs débats a été celle du délai. *Tout ce que j'ai pu obtenir c'est SON ENGAGEMENT D'HONNEUR que tout serait prêt à vous être livré le 15 octobre.* J'ai cru pouvoir dire à M. Bachet que l'affaire était conclue... M. Bachet *paraissait tenir à terminer l'ouvrage* ; je dirai plus, *il me semble qu'il regarderait comme un affront qu'il lui fût retiré. Il aurait pu vous contrarier par les lenteurs qu'il aurait mis à la mise en pages des feuilles composées et à la restitution de votre manuscrit.* Enfin vous comprenez qu'on ne discute pas sur le prix et le délai sans s'engager jusqu'à un certain point... Je le répète, j'ai fait ce que j'ai cru vous être le plus avantageux. »

Vous regardiez comme un affront que le travail vous fût retiré, vous ne paraissiez pas disposé à rendre le manuscrit à première sommation, enfin vous étiez engagé sur l'honneur à me livrer le tout le 15 octobre. Mes craintes continuèrent, car votre engagement, pour moi qui vous connaissais, était chose puérile; cependant j'approuvai tout ce qu'avait fait mon correspondant.

Je n'étais pas au bout de mes tribulations.

Je ne voyais point arriver d'épreuves.

M. Combier fait le voyage de Genève, vient me voir, me dit que vous n'aviez point de papier, que vous n'en trouviez point à Chambéry, et que vous demandiez qu'il vous en fût envoyé par moi de la Suisse. Encore des entraves! encore des prétextes pour ne point avancer, pour me traîner en longueur, pour me faire souffrir. M. Combier

Digitized by Google

vous porte une note de moi. Je vous disais que le papier était plus cher en Suisse qu'en Savoie, qu'il faudrait de plus, pour l'envoyer, payer le transport et des frais de douane très-élevés, que vous avez des fabriques à Chambéry ou tout près de Chambéry, et, qu'à la rigueur, j'acceptais le papier qui sert à votre journal ; vous priant de pousser en avant.

Tout cela ne vous émeut point, vous continuez votre système. Aucune épreuve ne m'arrive.

J'écris à M. Combier, je vous écris à vous-même, c'était le 14 Octobre, je vous disais ceci :

« Le tome second devait être terminé le 15 Octobre, vous vous étiez engagé sur l'honneur envers M. Combier, nous y voilà, à ce terme, et vous n'avez pas seulement imprimé les quatre feuilles parues dans le *Patriote* avant le 27 Juillet. Pourquoi n'avez-vous pas tiré à mesure que vous aviez de la composition pour une feuille ? Si vous aviez déployé un peu d'activité, un peu de bonne volonté, tout paraissait avant la chute du *Patriote*, je n'aurais pas un centime de composition à payer, mes 500 exemplaires seraient vendus, j'aurais réalisé un petit bénéfice, et je n'aurais pas éprouvé des ennuis de toutes les sortes.

« Vous dites que vous avez manqué de papier. C'est là une mauvaise plaisanterie. Lorsqu'un imprimeur se charge d'un ouvrage dont il sait d'avance l'étendue, il ne peut, après avoir fourni le papier de neuf feuilles, dire qu'il ne sait où prendre celui des sept dernières.

« Vous avez des fabriques à Chambéry, ou tout près de Chambéry, vous ne deviez pas rester au dépourvu, vous pouviez commander le nombre de rames dont vous aviez besoin, et si vous ne l'avez pas fait, c'est que vous ne l'avez pas voulu, chose dont je ne puis me rendre compte. Je vous disais en outre, et ceci vous enlève toute excuse, tout moyen de justification, que vous pouviez

Digitized by Google

employer le papier qui sert à votre journal, que je l'acceptais. Ce papier, à coup sûr, ne vous manquait pas ; car, combien en fallait-il de rames pour terminer mon travail ? Six, pas plus.

« Dites-moi franchement ce que vous pensez, quel est votre but, et quand il me sera possible de recevoir mon tome second. Voyez l'embarras dans lequel vous me jetez, la gêne à laquelle vous me réduisez.... Descendez dans votre conscience , et, à la fin, donnez-moi une parole sur laquelle je puisse compter, une parole vraie, positive, irrévocable.

« Voulez-vous terminer ce que vous avez commencé ? dépêchez-vous, et réparez autant que possible, le temps que vous m'avez fait perdre et le tort que vous m'avez causé ; ne voulez-vous pas le terminer ? libre à vous, mais alors renvoyez-moi mon manuscrit afin qu'un autre le termine.

« Quelle que soit votre pensée, agissez promptement, afin que je sorte de l'horrible position dans laquelle vous me tenez depuis trop longtemps et dont j'ai tant à souffrir. »

A une lettre si nette, si franche, vous ne daignâtes pas répondre. Cependant le 27 M. Combier m'écrivit.

« Je sors, me dit-il, de chez M. Bachet, et voici où en sont les choses. M. Bachet a commandé du papier conforme au 1er volume, et on doit le lui livrer aujourd'hui. Quatre feuilles sont composées dont l'une est tirée: et il va vous en envoyer les épreuves. Il a en ce moment un personnel suffisant pour opérer avec célérité, et il m'a promis qu'il allait vous donner complète satisfaction sous très-peu de jours... Tranqullisez-vous, mon cher ami, et occupez-vous à présent du placement de votre ouvrage. »

Ces paroles étaient positives, rassurantes, mais vous connaissant à fond, je crus devoir me tenir

Digitized by Google

sur la réserve et ne point écrire encore pour le placement de l'ouvrage. J'attends les épreuves promises, j'attends vainement : rien au bout de la première semaine, rien au bout de la seconde, rien au bout de la troisième. Décidément, c'était encore un leurre, une tromperie de votre part. C'était le couronnement de votre abominable rôle. mon dégoût pour votre personne, pour vos actes monta aussi haut qu'il pouvait aller, et, le 18 novembre je vous écrivis ces dernières lignes :

« Monsieur, je vous ai écrit il y a cinq semaines, je vous disais de vous presser de terminer mon second volume, ou de me renvoyer mon manuscrit au reçu de ma lettre. Vous ne m'avez envoyé aucune épreuve, vous ne m'avez pas renvoyé mon manuscrit, et vous n'avez point répondu. Cette conduite est inexplicable : il faut, pour agir ainsi, que vous portiez une bien grande haine aux républicains, et j'ai eu le malheur d'avoir affaire à vous.

« Il me reste un manuscrit un peu embrouillé, que je travaille à mettre au net, et si d'ici à huit jours je n'ai rien reçu de vous, je vais faire faire le second volume tout entier à Genève, et Dieu me fasse alors la grâce de ne plus entendre parler de vous, parce que je me fermerai les oreilles »

Vous me répondez le 19, et vous osez dire que vous n'avez point trouvé de papier, faisant semblant d'oublier que je vous avais mis à même de vous servir du papier qui sert à l'impression de votre journal, dont à coup sûr vous pouviez disposer au moins de quelques rames. Vous ajoutez que vous avez remis mon manuscrit à M. Combier, ce qui prouve qu'entre vous et moi la rupture est complète.

Digitized by Google

Enfin, vous avez fini par me décourager, par me lasser, par me vaincre. Si vous êtes payé, monsieur, pour l'accomplissement d'une telle œuvre, vous avez savamment rempli votre tâche, largement gagné votre salaire.

Que vous m'avez fait du mal ! Ce mal il reste, il restera, et je ne puis avoir de vous qu'un pénible souvenir... Quelle est donc cette conduite, et quel homme êtes-vous donc?...

Remontons à nos premiers rapports, résumons vos actes, vos faits ; qu'on réfléchisse ; qu'on se prononce ensuite.

Et d'abord, je vous demande un in-18 ; vous me parlez d'un in-quarto à deux colonnes, format ridicule pour mon genre de travail. Je persiste à demander un in-18, dont je précise la hauteur et la largeur en pouces et lignes. Vous m'envoyez l'épreuve de la 1re feuille ; c'était un petit in-16 carré, pas plus grand qu'un in-32 ordinaire ; c'était vouloir multiplier les tirages et les frais fort inutilement. Je demande un in-18 pour la troisième fois, et je vous envoie en même temps, comme modèle, un volume d'Alexandre Dumas, en vous disant : « Faites pareil. » Vous faites cinq lignes plus court. Pourquoi cette obstination? pourquoi ne pas faire ce que je demande avec tant de persistance? Vous aviez probablement quelque reste de papier dont vous ne trouviez pas l'emploi, et dont je devais vous débarrasser bon gré mal gré.

Je passe sur votre manque de talent, de goût, sur vos âneries comme imprimeur; ce que j'accuse,

Digitized by Google

ce n'est pas votre ignorance, c'est votre mauvaise foi, c'est votre déloyauté.

Pourquoi, quand je demande un format, m'en donnez-vous un autre? — pourquoi marchez-vous si bien jusqu'à la septième feuille, et ensuite si mal? — pourquoi après m'avoir obligé de faire le voyage de Chambéry, après avoir reçu le paiement du 1er volume, que vous deviez m'envoyer quelques jours plus tard, ne me l'expédiez-vous qu'au bout de deux mois, et encore grâce à l'intervention de M. Combier? — pourquoi dites-vous que ce sont les brocheuses qui vous ont manqué, quand il est positif que le travail fut fait par un brocheur qui ne fut point en retard, et que vingt fois il vous dit ou vous fit dire. « Retirez les volumes; ils sont prêts depuis longtemps? » — pourquoi lorsque je demande une couverture d'une couleur que j'ai choisie, habillez-vous la moitié des volumes comme je l'ai voulu et l'autre moitié tout autrement? Sans doute pour me forcer à faire des écritures onéreuses ou pour me mettre dans le cas d'envoyer au même souscripteur un volume jaune et un volume rose! — pourquoi à mesure que le *Patriote* est plus menacé dans son existence faites-vous les feuilletons plus courts malgré mes réclamations et entravez-vous l'achèvement de mes mémoires avec tant d'entêtement? — pourquoi, ayant acheté le *Patriote*, y avez-vous continué ma publication? n'était-ce pas là accepter tacitement les engagements des premiers directeurs de ce journal ou publier sans convention préala-

Digitized by Google

ble, sans titre, un travail dont je suis l'auteur, le propriétaire, et me donner le droit, car un traité littéraire existe entre la France et le Piémont, de réclamer une indemnité que vous me devez nécessairement? — Pourquoi, après avoir ainsi contracté un engagement, ou une dette, après avoir publié les trois quarts de mon ouvrage, après avoir étranglé *le Patriote*, après lui avoir donné pour successeur, pour continuateur, pour héritier le *Constitutionnel Savoisien*, chassez-vous mon ouvrage du feuilleton? Parce que, dites-vous, l'AUTORITÉ vous a imposé cette loi, parce qu'elle a accepté le gérant que vous lui présentiez à la condition expresse que les *Mémoires d'un Compagnon* ne seraient pas continués. C'était là une transaction, monsieur, un marché dont je faisais les frais. Mais si l'autorité peut tout sur vous, si vous lui êtes complètement inféodé, subordonné, si votre journal ne vit que par son bon plaisir, si vous acceptez cette position, si vous êtes à ses ordres, si elle vous a dit : « Cessez de publier les *Mémoires d'un Compagnon*! » et si vous vous êtes hâté de baisser la tête et d'obéir, ne peut-elle pas vous avoir dit aussi : « Cessez de publier les *Mémoires d'un Compagnon* en volume. Vous avez abdiqué votre droit, votre dignité une première fois; pourquoi pas une seconde, pourquoi pas une troisième, pourquoi pas toujours? Quand l'homme se met à ramper, ce n'est plus un homme; il ne sait plus se tenir debout, c'est alors le plus vil, le plus méprisable des êtres de la création; il trahit son

Digitized by Google

mandat ; il chagrine ses semblables, il fait honte à Dieu !

Que l'autorité locale, l'intendant, ou tout autre, faisant du caprice, ne s'inspirant pas de l'autorité qui siège à Turin, vous ait défendu de publier mon second volume, comme elle vous a défendu, à ce que vous dites, de publier mon feuilleton, feuilleton des plus pacifiques, qui ne peut alarmer personne, encourir la censure, les rigueurs d'aucun gouvernement, oui, que cela soit, je veux le croire, mais vous a-t-elle imposé l'obligation de me mentir, de me tromper, de me torturer, de me martyriser, non, non, cela vient de vous : il n'y a pas d'autorité assez sotte, assez basse, assez vile pour donner des ordres pareils. Tout cela vient de vous, de vous seul ! Vous pouvez avoir voulu plaire, mais une telle conduite, sachez-le bien, n'est point une affaire de parti et mérite le mépris général, l'universelle réprobation.

Si un ordre vous était donné, si vous aviez l'intention de vous y conformer, que deviez vous faire ? m'avertir, m'expédier mon tome 1er, vous hâter de tirer les quatre feuilles du tome second parues dans le *Patriote*, dont la composition m'était due, dont on ne pouvait me frustrer sans commettre un vol à mon préjudice ; imprimer la couverture du même tome ainsi que le titre que vous aviez négligé de mettre en tête de la 1re feuille, je ne sais pourquoi, et m'envoyer le tout avec mon manuscrit. Mais cette conduite, bien que déjà louche, vous paraissait trop franche. Vous

gardez le silence ; je vous écris, vous ne répondez pas, ou vous répondez pour me donner de trompeuses espérances.

Pourquoi, lorsque M. Combier eut été chargé de mes intérêts, tant de conférences pour vous déterminer à vous dessaisir, à m'envoyer le volume imprimé et payé depuis deux mois ? pourquoi tant de pourpalers pour obtenir votre réponse aux questions pourtant bien simples que je vous posais ? — pourquoi après nous être mis d'accord sur le prix et le délai changez-vous de papier et vous disposez-vous à produire un second tome moins grand que le premier, un tout difforme, qu'on n'eût pu vendre certainement ? — pourquoi, après m'avoir fait perdre tant et tant de temps, après m'avoir causé tant et tant d'ennuis, vous engagez-vous à la fin, non par écrit, non par contrat, vous ne le voulûtes pas, et vous aviez vos vues, mais sur *l'honneur*, envers M. Combier, de terminer le tout le 15 octobre 1854, et cela pour n'en rien faire ?

Vous objectez que le papier vous a manqué, objection ridicule !.....

Ne saviez-vous pas, lorsque vous avez été chargé de mon travail, que pour les 16 feuilles il vous fallait 16 rames ?

Vous dites que les fabriques manquent d'eau depuis trois mois !... Mais il y a un an que vous avez mon manuscrit ; il y a six mois que le 1er volume est imprimé. Pourquoi ne point se préoccuper du tome second malgré mes lettres ? pourquoi ne point commander du papier si vous n'en

Digitized by Google

aviez plus ? pourquoi rester tout-à-fait au dépourvu?

Quoi ! il n'y a point de papier à Chambéry ! point dans toute la Savoie !... On n'en peut trouver seulement cinq ou six méchantes rames ! et vous m'en demandez de la Suisse !... Mais vous calomniez votre pays.. Il a plus de ressources que vous ne dites ; on y peut trouver six rames de papier...

Et puis, ne vous mettais-je pas à même de vous servir du papier de votre journal ?... Vous ne l'avez pas fait, vous n'avez pas voulu le faire. Non, non, ce n'est pas pour rien que vous vous êtes obstiné à ne vous engager que sur l'honneur, vous saviez où vous tendiez, et vous m'inspiriez de graves et légitimes soupçons.

Vous me demandiez du papier de Genève ; Moi accéder à une telle demande ! je m'en suis bien gardé... C'était ajouter à mes peines une peine de plus... augmenter mes tourments. Envoyer du papier ! et qui me l'eût renvoyé ? et qui m'eût remboursé ma dépense ?

Enfin puisque vous manquiez de papier, puisque la Savoie, trop pauvre sans doute, n'en peut fournir six rames, pourquoi dire à M. Combier que vous teniez à honneur de terminer mon travail ? pourquoi regardiez-vous comme un affront qu'il vous fût retiré ? pourquoi paraissiez-vous si peu disposé à rendre le manuscrit ? pourquoi, même après l'incident du papier, faites-vous dire que tout allait bien, que vous alliez me donner prompte satisfaction, et que je n'avais qu'à écrire

Digitized by Google

pour le placement de mon ouvrage? Pourquoi? pour me causer plus de retard, plus de déceptions, plus d'ennuis; pour m'induire en de plus grandes pertes, pour me faire souffrir plus longtemps. On ne peut faire d'autres suppositions, on ne peut avoir une autre pensée, une autre croyance.

Tant que vous avez cru que je n'avais qu'un seul manuscrit, vous l'avez bien serré dans vos mains, et n'avez pas voulu me le rendre, quand vous avez su que je possédais un double, et que mon tome deux paraitrait quand même, voyant que vous ne pouviez plus me tenir, que votre rôle était fini, que vous aviez fait tout le mal qu'il vous était donné de faire, vous avez restitué ce manuscrit, que vous avez cru m'être désormais inutile. Ah! monsieur, monsieur, je me contiens pour ne pas laisser échapper tout ce que j'ai sur le cœur d'amer et de poignant...

En post-scriptum à ma lettre du 18 novembre je vous disais :

« En faisant confectionner le second volume à Genève, je suis obligé de faire arracher la converture et le titre du premier, parcequ'on ne trouve pas ici les mêmes caractères. Ainsi vous aurez en pensée que je ne vous devrai rien, et que vous ne m'avez déjà causé que trop de pertes de temps et d'argent.

Malgré le post-scriptum que voilà, vous avez rendu le manuscrit sans balancer, et sans aucune plainte. Si cependant vous eussiez offert de livrer les deux feuilles tirées, la couverture et le titre du tome 2, j'aurais consenti, nonobstant les torts dont je souffrais d'autre part, à vous en tenir

Digitized by Google

compte, et, en outre, à payer le peu qui restait dû sur le 1er volume.

Mais votre résolution était prise. Vous vous êtes dit : « Perdons 60 francs, perdons en 80 s'il le faut, et que cet exilé dont je ne puis cependant me plaindre en aucune manière, en perde davantage, qu'il en perde 300, et même plus. C'est moi qui ai fait échouer sa publication dans le *Patriote*, qui l'ai empêchée d'arriver à sa fin, qui ai repoussé de mon *Constitutionnel* le quart qui restait à paraître, qui l'ai tenu dans une attente si longue, si désolante, qui lui ai fait faire le voyage de Chambéry, qui l'ai traîné, berné, fait languir de jour en jour, de semaine en semaine, et cela pendant une année. Maintenant, qu'il ait à corriger de nouvelles épreuves, à surveiller une nouvelle impression; qu'il ait un tome 2 qui ne ressemble en rien au tome 1, que son œuvre soit difforme, qu'il ne puisse pas la vendre, qu'il attende, qu'il languisse, qu'il souffre, qu'il se dépite, qu'il se désole, et moi j'aurai accompli ma tâche : je me frotterai les mains, je me rengorgerai, je me délecterai dans tout le mal que j'aurai fait à un homme que les honnêtes gens estiment, et que moi je hais naturellement, poussé par un secret instinct, parce que ses opinions ne sont pas conformes aux miennes. Que je suis heureux de nuire ! nuire c'est la passion des envieux, des méchants, des sots quelquefois, c'est ma passion à moi, à moi Bachet.

Oui, monsieur, voilà le raisonnement que vous vous êtes fait. Enfin, vous m'avez lassé, vous m'a-

Digitized by Google

vez vaincu ; et quoi que je pusse faire, je devais l'être : je ne pouvais que souffrir de mes relations avec vous, plus elles eussent été longues, plus mes pertes devaient être grandes.

Mais si l'on vous a imposé de ne pas continuer mon feuilleton, si l'on vous a imposé de ne pas publier mon second volume, si vous avez renoncé, sans un mot de plainte, à la rétribution d'une minime partie du travail exécuté par vous, l'avez-vous fait en pure perte, sans être indemnisé par personne? Vous n'êtes pas, je crois, très-riche, vous êtes intéressé, vous êtes avare, vous désirez acquérir, vous adorez la fortune, et vous aurez pris vos mesures pour ne pas être du vôtre !... Non, on ne peut être ingrat pour un homme tel que vous. J'ai payé la grâce de votre gérant, je vous ai valu son acceptation par l'autorité ; et peut-être vous ai-je donné, sans m'en douter, des profits beaucoup plus considérables. Vous ne faites rien pour rien ; vous savez, homme étrange, satisfaire à la fois et vos basses passsions et vos sordides intérêts... Soit. Néanmoins je ne crois pas à la réalité de votre bonheur, à votre avenir ; vous faites souffrir, vous souffrirez à votre tour ; vous tomberez à plat, couvert de mépris.

Dès votre seconde lettre, qui porte la date du 11 avril 1854, vous faites déjà une insinuation méchante contre moi et mes frères d'infortune ; dans votre dernière, en date du 19 novembre 1854, vous me dites :

« Je trouve aussi étranges qu'inconvenants vos imputations et vos sarcasmes, que je regrette de voir se produire sous la plume d'un apôtre de la fraternité. »

Digitized by Google

La lettre dont vous vous plaignez, reproduite dans celle-ci page 302, ne renferme point de sarcasme, mais des plaintes trop fondées; et elle vous choque, et vous m'appelez, à cause d'elle et par dérision bien entendu : apôtre de la fraternité.

Oui, M. Bachet, j'ai prêché la fraternité, je l'ai servie ; les preuves en sont évidentes, nombreuses, et le peuple, qui n'est point aveugle, ne fut pas sans s'en apercevoir. Oui, je me fais gloire d'être le frère de tous les hommes, même de ceux qui s'égarent et qu'on peut ramener à bien ; mais moi l'ami, moi le frère des loups, des tigres, des serpents ! moi le frère des êtres malfaisants qui sont la honte de l'humanité ! moi votre frère à vous ? non, non, rayez ce mot là.

Je vous salue, Monsieur, pour ne point déroger à l'usage traditionnel.

AGRICOL PERDIGUIER,
Ancien compagnon menuisier, ancien représentant du peuple aux assemblées constituante et législative de France, élu à la fois dans les départements de Vaucluse et de la Seine en 1848, réélu à Paris en 1849.

Digitized by Google

ENCORE QUELQUES MOTS.

Préface.

Les quelques mots qu'on va lire étaient destinés à suivre sans préambule, sans avis d'aucune sorte, la *Lettre à M. Bachet*, dont ils sont le complément. M. Duchamp, citoyen français, ancien notaire dans la Haute-Loire, ensuite avocat dans le même département, zélé républicain, à ce qu'il croit, ami passionné de la liberté, et surtout de la liberté de la presse, cela va sans dire, aujourd'hui réfugié à Genève ainsi que moi, imprimeur dans cette ville où l'on peut tout dire et tout écrire, et voulant faire de l'arbitraire, du caprice, car cet ennemi des tyrans est roi dans sa boutique, et roi très-absolu, me les a repoussés au nom de son bon plaisir. J'ai donc été forcé de recourir à un autre

Digitized by Google

imprimeur, à M. Sabot, qui n'a rien trouvé de bien terrible dans le morceau qui effarouchait si fort M. Duchamp et compagnie. Cet incident sera sans doute le dernier, et mes deux pauvres petits volumes de mémoires finiront par voir le jour; espérons-le du moins!

Voici donc les lignes qui ont subi la censure, la proscription, les rigueurs excessives d'un ardent ami de la liberté, si l'on peut appeler de ce nom quelqu'un de ceux qui veulent jouir de tous les droits et ne sont pour les autres que despotisme, violence et dureté.

« Dire tout le mal que m'a fait M. Bachet ne se peut pas.

« J'avais établi mon plan : mes deux volumes achevés, je devais écrire en France, provoquer des souscriptions ; d'autre part, faire un voyage en Suisse, en Savoie : voir des amis qui, à coup sûr, eussent aidé à mon placement. L'argent que je devais recevoir, le profit que je devais réaliser m'étaient utiles, nécessaires : le bannissement nous jette parfois dans des situations fâcheuses, rudes, extrêmes.

« J'ai supporté la prison, l'exil, l'interne-

Digitized by Google

ment dans l'exil ; j'ai lutté de toutes les manières contre l'iniquité ou la mauvaise fortune, et je ne me suis jamais découragé : j'ai toujours pensé, toujours écrit ; ma tête restait complètement libre ; je conservais toute mon activité, toutes mes facultés, tout mon courage ; il était réservé à ce M. Bachet, à force de me donner de belles espérances toujours démenties, toujours suivies de nouvelles déceptions, de me lasser, de me dégoûter, de glacer mon cerveau, d'attrister mon cœur, de paralyser ma plume, de faire ce que personne n'avait encore pu, malgré les attaques les plus vives, les plus passionnées. Quand on me fait une guerre ouverte, je résiste ; mais comment se défendre des procédés sans nom de M. Bachet?

« M. Bachet est coupable à mon égard, mais d'autres aussi ont des torts très-graves. M. Peyssard, le directeur du *Nouveau patriote savoisien,* m'avait répondu au nom de son journal, et ses lettres sont là ; M. Rey, M. Delachenal, l'un avocat, l'autre maire ou syndic de la même ville, tous deux attachés au journal le *Patriote,* ou plutôt en étant le cœur, l'âme, l'inspiration, enfin les maîtres, et sachant de quelle manière on avait contracté avec moi, n'eussent pas dû m'oublier : en vendant le *Patriote* à M. Bachet, ils devaient stipuler en ma faveur, ils devaient

Digitized by Google

sauvegarder mes intérêts; ils ne l'ont pas fait, et on ne peut pas dire qu'ils aient péché par ignorance.

« En arrivant à Chambéry, j'ai trouvé ces messieurs réunis dans le bureau du journal dont ils étaient l'âme, les maîtres, je le répète; ils se disposaient à tenir conseil à propos d'une condamnation que le *Patriote* venait de subir; tout se faisait par eux et pour eux; ils me touchèrent la main, me sourirent de l'un de ces sourires froids qui ne viennent pas du cœur; ce fut tout.

« Ces messieurs ont su la conduite de M. Bachet, combien j'avais à en souffrir. Leur devoir était d'intervenir, de défendre mes intérêts, de les faire prévaloir : c'était pour eux une question d'honneur, même de probité; ils se sont fermés les yeux et les oreilles, ils n'ont rien vu, ils n'ont rien entendu. M. Wilmin, le dernier rédacteur du *Patriote*, de retour à Genève, et connaissant mes déboires, mes ennuis, leur écrivit : ils ne répondirent rien.

« Et cependant, comme le journal ne m'avait pas payé en espèces, il devait me faire jouir de sa composition; c'était là mon salaire, mon indemnité; il y avait à ce sujet accord, convention entre nous : un échange de lettres le constate, le prouve. Ce qu'on me devait, on ne me l'a pas donné, on m'en

a frustré, on m'a fait une sorte de banqueroute.

« J'ai langui, j'ai souffert, et, en outre, je perds de 300 à 400 francs. Et qui sait si je ne perdrai pas davantage? car ce que j'aurais placé sans peine il y a six mois, le placerais-je maintenant? Nous le saurons bientôt. Ah! messieurs, que votre conduite est laide! Vous vendez votre journal, et vous m'oubliez, et vous ne m'écrivez pas un mot, pas un seul! ce qui est à remarquer, à noter avec soin; vous n'eussiez pas agi de la sorte avec quelqu'un de votre classe; oui, je dis classe, car, malheureusement, les classes existent encore, même au sein de notre parti; votre journal tombe, un autre journal le remplace, mes mémoires cessent de paraître, et vous ne pensez pas à moi; l'on vous écrit, vous ne répondez rien. Vous êtes cependant des hommes de dévouement, çà se dit, des défenseurs du peuple, les amis de ceux qui souffrent pour le droit, la liberté! vous connaissez ma position.... et rien ne vous émeut. Est-ce ainsi qu'on pratique la fraternité, que vous nous soutenez dans nos revers, dans nos tribulations, dans nos misères?.... Puisse Dieu vous accorder plus de bonheur qu'à moi; et si jamais le sort vous persécute, puissiez-vous rencontrer sur votre route un abri quelque part, une main qui presse vo-

Digitized by Google

tre main, et des cœurs plus ardents, plus tendres, plus sympathiques que les vôtres pour calmer un instant vos douleurs.

« Messieurs, vous êtes républicains, vous êtes démocrates, ou du moins vous vous dites tels ; mais vous êtes bourgeois, très-bourgeois, et malgré vous, à votre insu, vous avez des préjugés aristocratiques : en moi, représentant déchu, vous avez vu le prolétaire, l'ouvrier, le pauvre, le compagnon, et de là votre froideur, votre oubli, votre injustice.

« Non, non, vous ne pouvez, vous ne pourrez jamais vous persuader à vous-mêmes qu'un ouvrier, qu'un travailleur soit votre égal, qu'il puisse marcher de front avec vous, qu'il vous vaille, et qu'il vous vaille en toute chose. Nous, humiliés dans la position qui nous est faite, froissés dans notre cœur, dans notre dignité d'hommes, de citoyens, nous jetons nos regards sur vous, prétendus colosses du parti du progrès! nous plongeons jusqu'au fond de vos consciences, et sous vos sourires nous trouvons le dédain. De là nos réflxions pénibles, navrantes ; de là nos doutes, nos craintes sur l'avenir.... Lorsque la fraternité n'est pas gravée dans les cœurs, son nom éclate vainement dans les paroles, son règne alors ne peut venir, se consolider, et nous en éprouvons une grande souffrance.

Digitized by Google

« Si j'eusse été un noble, ou un millionnaire, vous m'auriez montré de l'empressement, je n'aurais pas été abandonné, vous n'auriez pas manqué de m'écrire, de me dire la situation de votre journal, de me parler de sa vente, de prendre des précautions à mon sujet, mes intérêts auraient été défendus, sauvegardés, et vous vous seriez fait gloire de m'avoir servi : mais j'étais trop peu de chose, ou plutôt, j'étais placé trop bas pour mériter un peu de votre zèle. Ce qui est en évidence, ce qui resplendit, on l'encense, on le prône ; ce qui est à terre, on le foule sous les pieds sans se préoccuper ni de sa souffrance, ni de sa valeur réelle.

« O démocratie ! démocratie ! principe saint et bienfaisant ! toi qui débrouilles le cahos, qui fais naître la lumière, qui ouvres les yeux, l'esprit, l'âme et le cœur des populations ! toi qui donnes le mouvement, la vie, le bien-être partout où tu règnes, comment viendras-tu t'asseoir à jamais au milieu de nous si tant et tant de ceux qui parlent en ton nom te comprennent si peu et sont si peu dignes de te servir ? ...

« Avenir comme je le rêve ! intelligence, moralité, accord, bonheur des populations ! quand viendras-tu ? Je désire, j'espère, et néanmoins je crains. Est-ce l'exil sur la terre étrangère, est-ce l'isolement, l'abandon qui

Digitized by Google

me rendent ainsi? Je ne le sais. Cependant mon cœur n'est point vieilli, point desséché; il a toujours vingt ans, et toujours il pleure sur les misères humaines, sur les souffrances d'ici-bas qu'il voudrait pouvoir guérir. Mais les injustices l'ont froissé, l'ont ulcéré, et en ce moment, sous plus d'un rapport, je ne suis plus ce que j'étais : l'amertume a pénétré en moi. Toutefois, je ne me plaindrai pas sans raison, sans grave sujet, et je ne serai que juste envers les injustes.

« Messieurs du journal *le Patriote!* si je n'avais vu que vous à Chambéry, je maudirais votre ville; mais heureusement j'y ai rencontré des ouvriers, des artisans, et entre autres, Denat, Vincenty, Chamousset, qui n'ont pas fait fi de l'expatrié, qui ont montré du cœur, de la bienveillance, de la sympathie, du républicanisme sans se targuer à tout propos d'être républicains, et cela me réconcilie avec votre pays, que j'espère bien revoir un jour; mais, Messieurs, soyez sans inquiétude, je n'irai point frapper à votre porte.

« En terminant ce volume, je demande pardon à mes souscripteurs, à mes amis, de les avoir fait attendre si longtemps, et de leur présenter un travail si défectueux sous tous les rapports, et surtout sous le rapport typographique; le tome 1 et le tome 2 se

ressemblent peu ; mais ma lettre à M. Bachet, qui est resté l'ami, le protégé, l'homme très-haut prisé de M. Rey, leur fera comprendre combien j'ai été trompé, victimé, et ils me plaindront au lieu de m'accuser, j'en ai le ferme espoir. »

Voilà les pages refusées, proscrites par M. Duchamp. Comment s'y est donc pris ce notaire-avocat-imprimeur pour me signifier son étrange résolution? De la manière la moins polie, la plus brusque, la plus carrée ; on va le voir.

M. Font-marcel fils, l'un de ses ouvriers, se présente chez moi et me dit : « M. Duchamp vous prie de passer à l'imprimerie aujourd'hui. » Je promets d'y être avant midi, et je tiens parole.

En arrivant, M. Duchamp me fait entrer dans son bureau et là, tout debout, il me dit : « Je me suis engagé à imprimer le tome IIe des *Mémoires d'un compagnon ;* mais la lettre à M. Bachet et les pages qui la suivent et portant pour titre : *Encore quelques mots,* n'en font pas partie, et je ne suis pas tenu de les imprimer. » Je réponds que tout ce que j'ai donné fait partie, ou comme texte ou comme appendice, des *Mémoires d'un compagnon,* et je demande si en imprimant les deux morceaux désignés il craindrait d'en-

Digitized by Google

courir quelque poursuite, de compromettre ses intérêts. M. Duchamp répond non, et il ajoute : « J'imprimerai la *lettre à M. Bachet;* quant aux pages qui la suivent, je ne les imprimerai pas ; » et en prononçant ces dernières paroles du ton le moins aimable, il me présente le manuscrit des pages qu'il rejette avec autorité. Je lui demande la cause de son refus. Il me dit : « Vous attaquez des hommes honorables. » Je réponds : « Du moment que vous n'avez rien à craindre pour vos intérêts, cela ne regarde que moi ; je me plains de qui m'a donné sujet de plainte, et je suis seul responsable de mes paroles. Critiquez-moi si vous voulez, mais imprimez-moi. » M. Duchamp réplique qu'il a lu cet article avec son associé, qu'il est violent, *délayé*, très-dangereux pour la démocratie, que c'est l'éternelle récrimination de l'ouvrier contre le bourgeois, et qu'il ne l'imprimera pas. Je lui dis : « Vous faites de la censure, de la suppression, un acte contraire à la liberté, que vous prétendez cependant avoir servie. J'imprime mes idées, mes opinions, mes manières de voir, et non les vôtres ; je ne cherche même nullement à vous plaire. J'use de mon droit. Vous êtes mon imprimeur, et non mon censeur ; vous devez m'imprimer. » M. Duchamp ne veut rien entendre. Je mets mon manuscrit dans ma poche en lui disant

Digitized by Google

que ce qu'il me refuse serait imprimé ailleurs, et je me retire fort mécontent.

Je vais trouver M. Sabot, imprimeur genevois, rue de Rive; je lui fais connaître la conduite de M. Duchamp, je lui soumets les pages refusées, en le priant de bien vouloir me les imprimer, et de terminer mon volume. Après voir lu mes pages, dans lesquelles il n'a rien trouvé d'extraordinaire, de contraire aux lois et aux convenances, M. Sabot me dit qu'il s'en chargeait, mais que je pourrais, si je le vonlais, forcer M. Duchamp à achever son travail. Je réponds que je ne veux point de procès.

Ainsi le tome IIe a passé par les mains de M. Bachet, par celles de M. Duchamp ; c'est M. Sabot qui le termine, et plut à Dieu qu'il l'eût commencé! il aura roulé un an tout entier dans diverses imprimeries ; comment n'en sortirait-il pas malade et clopin-clopant?

Mes amis, mes frères de France, qui attendez depuis trop longtemps mes deux petits volumes de mémoires, payés d'avance par quelques-uns d'entre vous, voyez mes ennuis et ne me rendez pas responsables des retards que vous éprouvés et dont je souffre plus que personne. Quand j'étais en France, je ne vous manquais jamais de parole ; mais j'en suis absent et vous savez pourquoi. Concevez donc ma peine et prenez-y quelque

Digitized by Google

part. Enfin, nous touchons au dénouement, et vous allez être satisfaits; pourrait-il, maintenant, surgir de nouveaux obstacles? Non sans doute,

---

Incidents sur incidents. Procès.

Et de nouveaux obstacles ont surgi. Disons comment.

M. Sabot avait fait la composition de: *Encore quelques mots* et de la table des matières. Il n'avait plus qu'à mettre en forme et à tirer.

M. Duchamp m'envoit à la fin l'épreuve de la *lettre à M. Bachet*. qu'il me faisait attendre depuis plus de six semaines. C'était le 18 avril 1855. Je la corrige. Deux jours après, M. Font-marcel fils, qui l'avait apportée, vient la reprendre, et me demande en même temps la table et la couverture. Je réponds que l'imprimeur qui s'est chargé de l'article censuré, le dernier du volume, achèverait nécessairement mon ouvrage; que M. Duchamp n'avait qu'à m'envoyer une seconde épreuve, à tirer

Digitized by Google

ensuite, et à me donner son compte, que j'étais tout prêt à payer.

Le volume allait paraître, je n'en pouvais douter; et j'en étais tout joyeux. Que j'étais loin de prévoir les nouvelles vicissitudes par lesquelles je devais passer !

Le 24 avril je reçois de M. Duchamp la lettre que voici :

« Genève, 24 avril 1855.

» Monsieur,

» En nous renvoyant l'épreuve de la treizième feuille de votre ouvrage (c'est la lettre à M. Bachet), vous nous faites dire que vous ferez imprimer ailleurs la table et la couverture.

» Nous ne pouvons accepter cette situation. Nous ne pouvons admettre que vous intercaliez ou que vous mettiez à la suite, sans notre assentiment, dans un ouvrage imprimé par nous, portant notre nom en tête, et dès lors sous notre responsabilité, une feuille ou plus imprimées ailleurs, peut-être sans la signature de leur imprimeur.

» Nous avons traité pour imprimer le tome IIe des *Mémoires d'un compagnon*, avec la couverture; vous n'avez pas le droit de rompre ce traité.

» D'autre part, *votre argent arrive rarement jusqu'à nous*, ou, pour mieux dire, vous n'avez donné qu'une seule fois un faible à-compte; vous savez cependant qu'en quittant un ouvrier pour s'adresser à un autre on doit régler le premier.

» En présence donc de ce qui se passe, nous vous déclarons que *nous suspendons le tirage* de la feuille 13, et que *nous faisons défense à M. Charpentier de vous livrer les feuilles qu'il a en mains jusqu'à ce que nous soyons payés*, ajoutant que si, dans *dix jours*, il n'est pas intervenu de ré-

Digitized by Google

glement entre nous, *nous nous verrons forcés de recourir à la justice.*

» Nous avons l'honneur de vous saluer,

» DUCHAMP et Ce.

« Nous vous avons imprimé jusqu'ici 8 feuilles de 36 pages, à 45 fr. l'une, soit..... 360 fr., sans préjudice de la demi-feuille in-24 composée, des ouvrages extraordinaires, tels que les tableaux, etc. »

Dès sa première lettre, M. Duchamp se plaint, en termes peu polis, qu'il a reçu trop peu d'argent, déclare m'avoir mis sous la surveillance du brocheur, et me menace de la justice, comme d'une verge toute prête à me frapper. Et qu'avais-je donc fait, grand Dieu! Un procédé si grossier me froissa singulièrement. Voici la réponse que je me hâtai de faire :

« Genève, le 25 avril 1855.

» Monsieur,

» Je réponds à votre lettre d'hier.

» Le 30 novembre 1854, j'ai mis entre vos mains mon tome IIe des *Mémoires d'un compagnon;* vous deviez me l'imprimer en un mois, six semaines au plus : nous sommes au 25 avril ; il y a donc cinq mois moins cinq jours de cela, et ce volume n'est pas encore terminé.

« Vous parlez de traité! Voilà donc un traité singulièrement exécuté.....

» Nous étions d'accord à 45 francs par feuille de 36 pages, tirée à 500 exemplaires, le tout conforme au tome Ier. Quant au paiement, vous n'avez rien demandé d'avance, et moi je ne vous ai point demandé de crédit : je ne vous en demande pas davantage aujourd'hui ; je suis prêt à vous payer; mais achevez d'abord.

» Nous mettrons à la fin des 24 pages que vous avez en-

core en mains, dont j'ai corrigé la première épreuve, et que je dois revoir : Fin de la partie de ce tome imprimée par M. Duchamp et Comp.

»Vous vous plaignez de la situation que je vous fais. Cette situation, c'est vous qui vous l'êtes faite, qui l'avez voulue : vous deviez m'imprimer et non me censurer. Vous avez voulu tronquer mon volume, je m'y suis opposé. Ce que vous avez refusé d'imprimer, je l'ai porté ailleurs : c'était mon droit, c'était même mon devoir, et l'imprimeur avec qui j'ai traité n'a rien trouvé d'extraordinaire, de compromettant pour lui dans mes pages repoussées d'autre part. Ce qu'il imprimera, il le signera sans crainte et sans se faire aucune violence.

»La couverture, vous ne pouvez l'imprimer malgré moi : je veux une couverture unie, sans aucune impression ; qui m'empêchera de suivre ma volonté ?

»Vous pourrez porter votre tableau, vos surcharges sur notre compte, mais vous n'oublierez pas que nous sommes d'accord à 33 lignes par page et non à 32; qu'ainsi il y aura à déduire la composition de neuf à dix pages. Nous ne devons rien perdre ni l'un ni l'autre, il faut un règlement exact, de la justice partout.

» Vous m'annoncez que vous avez fait défense au brocheur, M. Charpentier, de me livrer les feuilles qu'il a en mains avant que vous ayez été payé et qu'il en ait reçu l'ordre de votre part. C'est là, Monsieur, une précaution très-inutile et fort injurieuse, dont cependant je ne me fâche pas, parce qu'elle m'a tout l'air d'une taquinerie d'enfants. Aucune personne au monde ne peut me reprocher un acte d'improbité, la moindre atteinte à l'honneur ; ma vie est sans tache, et je puis mépriser la malveillance et les malveillants.

» *Conclusion.* Je ne veux point de couverture imprimée : il n'y aura à votre nom que ce qui sera véritablement votre travail ; je ne fais imprimer ailleurs que ce que vous m'avez refusé et dont vous m'avez rendu le manuscrit; vous ne m'avez pas dit qu'il fallait vous payer d'avance, je ne

Digitized by Google

vous ai point demandé de crédit et je ne vous en demande point. Tirez, après que j'aurai corrigé la seconde épreuve, les 24 dernières pages, et vous serez immédiatement payé. M. Benoit, avec une autre personne à votre choix, si vous voulez, iront régler avec vous et vous remettront toute la somme due.

» Le bon droit est de mon côté. Si néanmoins il vous plaît, Monsieur, d'en appeler à la justice pour lui réclamer je ne sais quoi, cela vous regarde et je vous attends.

» J'ai l'honneur de vous saluer,

» *Agricol* PERDIGUIER. »

Voilà donc la réponse que je fis à M. Duchamp. N'étais-je pas raisonnable? Pouvait-on être plus juste? Ma lettre, je l'envoyai par la poste, et je la recommandai, afin qu'il ne pût la nier; car j'étais menacé d'un procès, et je ne savais comment les choses finiraient.

J'attends deux ou trois jours la réponse de M. Duchamp, que je ne reçois pas. Dans mon impatience, je prie M. Benoit, mon ancien collègue aux assemblées constituante et législative de France, domicilié rue de Rive, 275, d'aller trouver l'imprimeur, pour lui répéter les propositions de ma lettre et en finir.

M. Benoit va et revient, et me dit que M. Duchamp ne suspend pas seulement le tirage des 24 dernières pages, mais qu'il refuse de les imprimer. Il me remet une lettre de l'ancien notaire, lettre fort longue, excessivement méchante, fiel et vinaigre mêlés,

Digitized by Google

dans laquelle il déclare qu'il n'imprimera pas la dernière feuille, dont j'ai corrigé l'épreuve. « Nous vous déclarons, dit-il, que le manus-« crit de la *lettre à M. Bachet* est à votre « disposition, après paiement des huit feuil-« les in-18 qui sont chez M. Charpentier, et « dont le prix s'élève à 360 fr., sauf à déduire « l'à-compte tout récemment donné. » Cet à compte était de 70 fr., et avait été versé le 24 mars; le reçu en fait foi.

Ainsi, M. Duchamp m'avait refusé mes sept dernières pages, portant pour titre : *Encore quelques mots;* il m'en avait rendu le manuscrit; ces pages, il voulait ni les imprimer, ni permettre qu'elles fussent imprimées par un autre. Il s'arrogeait le droit très-absolu, très-singulier, très-peu démocratique, très-peu libéral de les proscrire de mon volume; et parce que, malgré son opposition, je faisais imprimer ailleurs ce qu'il me refusait d'imprimer lui-même, après ce premier refus, il en faisait un second; il ne voulait plus imprimer la *lettre à M. Bachet*, lettre toute composée, toute prête à tirer.

Je dis à M. Benoit : « Allez encore une fois à l'imprimerie, et que M. Duchamp sache ceci : Nous lirons, vous et moi, la *lettre à M. Bachet;* s'il y a des expressions trop vives, nous pourrons les atténuer, les adoucir; je supprimerai même, s'il le faut, des

Digitized by Google

pages tout entières pour mettre des blancs à la place. J'avais l'intention d'écrire au bas de la dernière feuille : FIN DS LA PARTIE DE CE TOME FAITE PAR M. DUCHAMP ET Ce ; si M. Duchamp le préfère, nous mettrons tout simplement : FIN. Allez le trouver, je vous prie, et tâchez de lui faire entendre raison. »

La seconde démarche de M. Benoit ne fut pas plus heureuse que la première ; l'ancien notaire fut inflexible.

Si M. Duchamp m'eut rendu, avec le manuscrit du morceau intitulé : *Encore quelques mots*, le manuscrit de la *lettre à M. Bachet*, en me disant : je ne veux imprimer ni l'une ni l'autre de ces pièces, j'aurais, pour éviter des chicanes, des lenteurs, des tracas, des frais, tout porté à un autre imprimeur ; mais il me rend le dernier morceau, garde celui qui le précède, le compose, m'envoie l'épreuve ; il est prêt à tirer, et c'est lorsqu'il a la certitude que je fais faire ailleurs ce qu'il n'a pas voulu faire lui-même, que je ne l'accepte pas pour juge, pour censeur, qu'il ne peut tronquer mon volume ; c'est alors qu'il se ravise et qu'il déclare qu'il n'imprimera pas la *lettre à M. Bachet*.

M. Duchamp m'avait fait perdre un temps précieux ; M. Duchamp m'avait menacé de la justice : c'était à moi de l'appeler à mon aide contre les prétentions de ce singulier homme de loi.

Je vais chez M. Castoldi, je parle à M. Friderich; mon adversaire s'adresse à M. Amberny. Celui-ci m'écrit et me prie de lui porter 300 francs, pour solde d'une note d'imprimeur.

Me voilà chez M. Amberny; c'était le 28 avril. Une magnifique image de la liberté frappe mes regards, et je dis à l'énergique et laborieux avocat, duquel je connaissais quelques écrits : « L'image que je vois là n'est pas seulement gravée sur un morceau de papier, elle l'est aussi dans votre cœur. Eh bien! il s'agit ici d'une question de liberté. » Je lui raconte mon différend avec l'imprimeur; je lui communique le morceau déjà censuré, dont on avait parlé comme d'un épouvantail; je lui communique, en outre, nos lettres échangées, que M. Duchamp a toujours tenu cachées, et qui sont cependant les pièces fondamentales, les flambeaux, les lumières du procès; éclairé par elles, on ne peut méconnaître de quel côté se trouve le bon droit; et je déclare que je veux que M. Duchamp m'imprime les 24 dernières pages, que je suis prêt à le payer ensuite, et que je ne sors pas de là. M. Amberny, mieux instruit de la cause, reconnaît que j'ai cent fois raison, et refuse de plaider pour mon adversaire.

M. Duchamp fait alors une reculade : cette *lettre à M. Bachet,* qu'il voulait imprimer en

Digitized by Google

premier lieu, dont il avait ensuite suspendu le tirage, qu'il ne voulait plus du tout imprimer à la fin, il l'imprimera maintenant, c'est résolu, et dans cette pensé il adresse, le 29 avril, une lettre à M. Benoit, lettre qui doit m'être soumise et qu'on fait passer sous mes yeux. Je glisse sur une foule de choses, j'arrive au positif. Voici la conclusion de cette lettre :

« ..... Cette considération de retard préjudiciable nous détermine à passer par-dessus notre proposition de rupture immédiate, et à imprimer cette feuille (la lettre à M. Bachet), mais nous ne le ferons en tout cas que sur la certitude écrite de la main de M. Perdiguier :

» 1° Qu'il accepte tout ce que nous avons imprimé jusqu'à ce jour des *Mémoires d'un compagnon*, en l'état où il se trouve, sans aucune réserve, à 45 fr. par feuille, soit 360 fr. pour les 8 feuilles in-18 qui sont dans les mains du citoyen Charpentier.

» 2° Qu'il dépose entre vos mains, avant l'impression de ce dont il a vu une première épreuve :

a) La somme de 290 fr. faisant solde des 288 pages déjà imprimées, à . . . . . 290 Fr.

b) Celle de 30 fr. pour impression de la fin du manuscrit que nous avons entre les mains, à 30 »

Total : 320 Fr.

» 3° Qu'aussitôt après livraison à M. Charpentier de cette dernière feuille, la somme ci-dessus soit comptée sur quittance définitive de notre part.

» Duchamp et C°. »

Et voilà comment M. Duchamp se sacrifie, comment il comprend la modération, la po-

Digitized by Google

litesse, le respect que l'on se doit les uns aux autres!

Il veut m'obliger à recevoir son travail sans examen : il est donc bien mauvais, ce travail? Il veut, avant le tirage de la feuille, sans que rien m'en fasse la loi, que je dépose 320 francs entre les mains d'un tiers! Pourquoi cela? Ce tiers est probe, honnête, j'en suis convaincu, mais je suis probe, honnête comme lui!.... Aucune tache ne sâlit ma vie; personne ne peut dire de moi : cet homme m'a fait tort d'une obole. Pourquoi me suspecte-t-on ? pourquoi cherche-t-on à me froisser, à me blesser?

J'aurais accepté le travail de M. Duchamp, que je savais mauvais, mais dont je ne soupçonnais pas encore toutes les défectuosités; son compte était le mien, il n'y avait pas à contester entre nous; mais son intention de m'offenser étant manifeste, je ne pouvais me courber sous ses exigences pleines de caprices et d'injures. Il ne s'agissait plus maintenant d'une question d'intérêt, mais d'une question de dignité, d'une question d'honneur avant tout.

M. Duchamp veut que je dépose de l'argent, je m'y refuse; que je ferme les yeux sur son ouvrage, je les ouvrirai et je verrai.

Le procès suit son cours. M. Duchamp avait reçu de M. Friderich une lettre qui

Digitized by Google

l'appelait en conciliation, et dont il n'avait tenu compte : il reçoit, le 1er mai, une assignation en forme.

Je demande que M. Duchamp imprime mes 24 pages (la lettre à M. Bachet) ; s'il s'y refuse, que nos engagements soient résiliés, son travail détruit, et qu'il soit condamné à 500 francs de dommages-intérêts. S'il l'imprime, qu'il soit tenu à me donner un travail recevable à dire d'experts....

Le procès traîne en longueur ; il y a des ajournements, des renvois successifs.

Enfin, le 12 juillet 1855 nous sommes en présence devant le tribunal de commerce; M. Friderich, jeune avocat plein d'espérance, plaide ma cause avec talent et loyauté. M. Gide, vieil avocat rusé, subtil, mordant, parlant avec facilité et suffisance, est le digne défenseur de M. Duchamp. La vérité étant avec nous, toute avec nous, de quoi pouvaient donc s'armer nos adversaires ? Du mensonge, toujours du mensonge; aussi ne lui laissèrent-ils point de relâche.

A les en croire, j'avais fait prix avec eux à la fin de juillet ou au commencement d'août, pour les faire travailler en hiver, au temps des veillées, ce qui avait nui à leurs intérêts [1] ; — j'ai fait attendre le manuscrit,

[1] J'avais rencontré M. Font-marcel, c'était en octobre je crois, je lui avais parlé de mes ennuis avec mon impri-

Digitized by Google

je donnais morceau par morceau, sans quoi tout pouvait être fait en six semaines, comme nous en étions convenus[1]. — A propos de

meur de Chambéry. Sollicité par lui, je me rends à l'imprimerie où il était occupé. Je vois M. Duchamp que je ne connaissais point encore et dont je n'avais jamais entendu prononcer le nom. Je lui raconte ma situation avec M. Bachet, je lui demande ensuite combien il me ferait payer par feuille de 36 pages, si celui qui a commencé mon travail ne le terminait pas. M. Gruaz, que j'avais consulté, m'avait demandé 50 francs. M. Duchamp parla de 75 francs. En ce moment, je m'informais, je ne faisais pas un marché définitif; chacun le savait. Je me retirai sans rien offrir, sans faire aucune observation. Peu après, M. Font-marcel vint me trouver chez moi, me dit qu'ils avaient mieux calculé, et qu'ils pourraient faire à 45 francs par feuille. Je lui réponds que M. Bachet me donnait des espérances et que j'attendais encore. M. Duchamp vient à son tour, lui-même, en personne, très-poli, très-humble alors, me faire la même proposition. Je réponds que je n'ai pas rompu avec M. Bachet et que j'espère encore. Enfin, le 30 novembre, n'attendant plus rien de Chambéry, je traite définitivement avec M. Duchamp; il devait me faire mon livre en six semaines, le tout conforme au 1er volume. Voilà comment les choses se sont passées; au reste il traita avec M. Benoit à peu près dans les mêmes conditions et dans le même temps. S'informer. Lire, dans ce volume, de la page 296 à 302 ma correspondance avec M. Bachet, qui se prolonge jusqu'au 18 novembre, elle peut éclairer la question; j'invoque aussi le témoignage de M. Fontmarcel.

[1] M. Duchamp devait me faire mon volume en six semaines, et j'affirme qu'il n'a jamais attendu la copie; j'avais trop de hâte d'en finir; mais il perdit le temps à correspondre, à se coaliser, à cabaler avec des Messieurs de Chambéry, qui probablement ne l'abandonneront pas dans ses infortunes.

Digitized by Google

l'article intitulé : *Encore quelques mots*, M. Duchamp et Ce crurent, disent-ils, devoir présenter quelques observations à l'auteur, qui les reçut fort mal [1]; — il nous déclara, ajoutent-ils, faire imprimer ailleurs la table et la couverture; c'était rompre le contrat. A ce sujet, nous lui écrivîmes avec modération : « Là-dessus, longue lettre de plaintes « et de récriminations de M. Perdiguier, let- « tre couronnée par la sommation et l'assigna- « tion du 1er mai dernier [2]. » — En donnant à faire ailleurs la table et la couverture, concluent-ils, il a rompu le traité [3], etc., etc.

[1] Au sujet du refus que me fis M. Duchamp d'imprimer l'article intitulé *Encore quelques mots*, lire les détails que je donne à la page 321 de ce volume, ils sont de la plus grande exactitude.

[2] M. Duchamp prétend que sa lettre était douce, que la mienne était amère ; cet homme dit toujours l'opposé de la vérité, ce qui est terrible dans un ancien homme de loi. Sa lettre et la mienne sont reproduites page 325 et page 326 de ce volume ; qu'on les lise, et l'on verra lequel manque aux convenances, lequel avait raison, et lequel le premier fait la menace d'en appeler à la justice.

[3] M. Duchamp parle toujours de traité, de contrat. Nous avions été d'accord à 45 fr. par feuille ; il inscrivit cet accord sur son registre, sans le faire suivre d'aucune signature, voilà tout ; c'était pour nous souvenir et éviter toute erreur. Il ne fut pas dit un mot de la couverture et de son prix, et pourtant il invoque toujours le traité. Aurait-il fait un supplément à mon insu ?

Digitized by Google

Les défendeurs ne jugèrent pas à propos de parler de l'article censuré, repoussé brutalement.

Je ne pouvais concevoir sur quoi mes adversaires bâtiraient leur défense; en entendant toutes leurs insultes à la vérité, je tombai de mon haut; je ne croyais pas des hommes, et des hommes qui ont voulu remplir un rôle politique dans leurs pays, capables d'avoir recours à de semblables moyens, à des moyens si honteux. Mais on acquiert toujours quelque nouvelle expérience, aurait-on cent ans.

Suivant M. Gide, après les Mémoires d'un compagnon, j'avais donné l'itinéraire du tour de France, puis le tableau des départements, puis provinces et départements, puis une lettre à M. Bachet, puis une autre lettre à M. Bachet, et tous ces morceaux, complètement étrangers à mon sujet, je les avais donnés les uns après les autres, faisant chaque fois attendre l'imprimeur. Enfin, je donnais toujours, toujours plus de copie, et cela était capable de lasser les presses d'un département, d'un canton, à plus forte raison celles de M. Duchamp. M. Duchamp ne devait donc pas imprimer mes dernières 24 pages, bien qu'elles fussent composées, corrigées par moi, et que je n'exigeasse rien de plus de sa part.

Digitized by Google

M. Gide parlait avec sang-froid, avec aplomb, avec malice, pour choquer d'une part, pour embrouiller, pour induire en erreur de l'autre. Devant les tribunaux, tous les moyens sont bons, ce que j'ignorais. Dites la vérité, mentez, tout est indifférent. L'essentiel, c'est de conquérir le succès; la fin justifie les moyens. De là tant de jugements iniques, atroces, accablant l'innocence, faisant pleurer l'équité.

Vous êtes, M. Gide, le doyen des avocats de Genève, un brillant orateur, un sublime écrivain, un illustre vaudevilliste, un cœur chaleureux, une âme des plus élevées, un très-grand homme, l'univers ne connaît que vous! Soyez fier de toutes vos éblouissantes qualités, dont je ne suis cependant point jaloux; mais comme je ne vais point m'immiscer dans la rédaction de vos profondes œuvres, sur lesquelles vous pouvez répandre, à votre volonté, du poivre, du vinaigre, du fiel au lieu de sel; comme je respecte votre liberté, respectez aussi la mienne, et laissez-moi composer et lier mes écrits à ma fantaisie. Vous savez ce qu'il faut à votre public, je sais ce qu'il faut au mien. Faites donc pour vous, je fais pour moi; et si je veux consulter un ami, vous n'avez pas à redouter mon importunité.

M. Duchamp, pour compléter M. Gide, lut

Digitized by Google

deux fragments de ma *lettre à M. Bachet*, qu'il ne voulait pas imprimer, et dont il avait en main le macuscrit; il en conclut que j'étais un malhonnête homme; il déclara ensuite qu'il ne voulait pas imprimer mes dernières pages dans la crainte de n'être pas payé, et se sauva aussitôt comme un homme qui vient de faire un mauvais coup.

On voit par le reçu inséré page 294 de ce volume, que je dois sur le tome Ier encore quelque chose à M. Bachet, et que ce quelque chose doit être payé avec le tome II; mais on voit aussi, page 308 et suivantes, que M. Bachet a refusé de terminer ce même tome II; que, de plus, il m'a fait perdre la composition de quatre feuilles, dont la valeur est de 120 francs, sans parler des autres dommages dont il m'a surchargé, et qu'ainsi ce n'est pas lui qui est victime, mais moi. Il faut être M. Duchamp, l'homme obstiné, têtu, taquin, malveillant, plaideur outré, dépourvu de toute intelligence réelle, de tout esprit de justice, bouffi de sottise, d'orgueil, de haine, de fiel, pour oser se permettre à mon égard une aussi infâme calomnie.

Mais la méchanceté ne devait pas triompher, elle devait être vaincue, humiliée.

La cause entendue, il fut remis à huitaine pour le prononcé du jugement.

Le 19 juillet 1855 l'arrêt est rendu ; en voici le paragraphe principal : le tribunal « fixe aux défendeurs (M. Duchamp et C°) le « délai de dix jours pour qu'ils aient à don- « ner la seconde épreuve des vingt-quatre « dernières pages composées, et un autre dé- « lai de dix jours pour le tirage des dites « vingt-quatre pages, depuis la réception de « l'épreuve corrigée. »

M. Duchamp laisse passer les dix premiers jours sans envoyer d'épreuve ; il laisse encore passer le second délai sans se manifester. Sa mauvaise volonté n'était que trop évidente.

Le 9 août nous demandons le complément du jugement. M. Duchamp déclare en appeler devant la cour suprême. Si telle était sa pensée, pourquoi attendre 21 jours sans la mettre en action ?

M. Duchamp reste inactif ; point d'exploit.

Le 16 août nous reparaissons devant le tribunal de commerce. M. Duchamp déclare faire défaut. Nous sommes donc sans adversaire. Soit ; il est temps d'en finir, et nous prendrons jugement contre lui. Mais l'ancien notaire et son défenseur ne dormaient pas ; ils nous observaient, et peu d'instants après je reçois, sur les bancs du tribunal, assignation pour comparaître devant la cour d'appel le 27 août. M. Le Royer, qui remplace M. Fri-

Digitized by Google

derich absent, fait inscrire la cause pour le 20 du même mois.

Le 20, M. Duchamp obtient la remise au 27, et le même jour, conseillé, sollicité, prié par son avocat, qui lui fait comprendre, non sans peine, car il a la tête dure, le néant de ses espérances, il me fait savoir, par le canal de M. Gide et l'intermédiaire de M. Le Royer, qu'il veut exécuter le jugement rendu, imprimer la lettre à M. Bachet, et que le soir même j'en recevrai la seconde épreuve. Plus de cours d'appel! Cette épreuve me fut envoyée quelques jours après. Je pouvais la refuser, me montrer sévère, faire détruire tout son travail, c'était mon droit; je n'en fis rien, peut-être à tort.

Le 29 août, la *lettre à M. Bachet*, lettre terrible! lettre pour laquelle on avait fait tant de fracas, qu'on ne voulait pas imprimer! qu'on n'imprimerait pas! ou qu'on n'imprimerait qu'après le dépôt de 320 fr., sort enfin des presses de M. Duchamp. Pourquoi tant de bruit pour arriver à ce résultat? Pourquoi tant de perte et de temps et d'argent?

M. Le Royer, en m'envoyant un exemplaire de la dernière feuille tirée, me conseilla de déposer la somme due entre les mains de M. Gide ou entre les siennes; je m'y refusai, et je fis bien, la suite l'a prouvé: je voulais, avant tout, l'expertise.

Digitized by Google

Le 30 août nous reparaissons devant le tribunal de commerce ; M. Gide se fait dire malade, et le jeudi suivant était le jour du jeûne cantonal, fête par conséquent, ce qu'il n'ignorait pas ; la cause fut donc remise à quinzaine.

Le 13 septembre M. Friderich, de retour du camp de Thoune, reprend ma cause. Il s'agit de nommer des experts; il en faut deux représentant les deux intérêts, et ils pourront s'en adjoindre un troisième au besoin. L'avocat de mon adversaire parle d'un seul, prononce le nom de M. Fick. M. Friderich adhère à la proposition. J'exprime mes craintes. M. Friderich me parle du talent de M. Fick, de son purisme comme imprimeur, et tâche de me rassurer. M. Fick est nommé. Nous pensons qu'il pourra faire son rapport dans la huitaine ; les défendeurs parlent de quinze jours. Le tribunal leur donne raison.

Je porte à l'expert un exemplaire du travail de M. Duchamp, avec les fautes de tous genre indiquées. Cet homme me paraît froid, prévenu, partial ; je conçus des craintes, dont j'allai faire part à mon avocat.

Le 27 septembre, par des motifs que je ne veux pas approfondir, M. Fick ne s'était pas encore présenté chez le brocheur où les feuilles étaient déposées, n'avait pas fait son travail ; il fallu lui accorder huit autres jours.

Digitized by Google

Je lui fais visite avec M. Friderich ; je lui parle des nombreuses défectuosités du travail à expertiser ; je lui recommande d'examiner avec soin les feuilles une, trois, cinq, et la septième principalement, dont 162 exemplaires tombent tout-à-fait mal en registre. L'expert plaide la cause de M. Duchamp, me dit que je n'ai pas payé cher, que si je voulais un travail bien fait, j'aurais dû m'adresser à un imprimeur. Je réponds que M. Duchamp paie une patente, qu'il a une enseigne, et que j'ignorais complètement qu'il ne savait pas son état ; qu'enfin je voulais une expertise rigoureuse et juste. M. Fick me parut un peu mieux cette fois.

Je vais chez le brocheur peu de jours après. M. Fick, sans m'avertir, s'y était rendu en société de M. Duchamp ; il avait fait l'expertise, ou un simulacre d'expertise, de concert avec lui. Quelle impartialité ! quelle justice ! comme c'est là bien comprendre sa mission ! Je fus extrêmement surpris, choqué d'une telle manière de procéder.

Je fus consulter mon avocat et lui demander s'il serait permis à M. Fick de prouver que le noir est blanc, et si son témoignage, quel qu'il fût, devait faire loi. Il me répondit que nous demanderions, au besoin, une seconde expertise.

Le 4 octobre la cause ne put être plaidée,

Digitized by Google

l'expert ayant déposé son rapporl trop tard.

Que contenait ce rapport? je l'ignorais; mais j'avais la conviction qu'il m'était défavorable, l'expertise ayant été faite à mon insu, en présence d'une seule des parties, de celle surtout qui avait intérêt à dissimuler, à cacher tous les défauts, tandis que c'était le mauvais, les défectuosités, que l'expert devait voir et apprécier.

Dans ma crainte, je prie M. Sabot, imprimeur à Genève, comme M. Fick, de bien vouloir donner un coup d'œil sur ce malheureux volume, et de m'écrire son sentiment. Son sentiment fut conforme au mien: il trouvait le travail de M. Duchamp détestable et non recevable.

Je portai la lettre de M. Sabot à M. Friderich; je voulais protester contre les procédés irréguliers de M. Fick, demander une seconde expertise faite par plusieurs imprimeurs, abandonner le travail de M. Duchamp comme il le méritait, en renonçant à tout dommages-intérêts, et faire réimprimer mon volume à Paris, ou à Troyes chez M. Cardon.

Mon avocat me fit pressentir quelques difficultés pour revenir sur l'expertise faite, me parla du rapport de M. Fick, dont il connaissait la principale disposition, et me conseilla de lui laisser plaider les dommages-

intérêts. L'intrigue avait joué, le mensonge prévalait, et sur ces dommages-intérêts, portés à 200 francs, je n'y comptais plus.

Voici le rapport de M. Fick :

« Je soussigné, imprimeur à Genève, nommé expert dans la cause entre MM. Perdiguier et Duchamp, après avoir *consciencieusement* examiné les feuilles imprimées par ce dernier pour le compte de M. Perdiguier, considérant que, d'*après le premier volume*, l'ouvrage dont il s'agit est un ouvrage des plus ordinaires, estime que, pour les feuilles tombant mal en registre et celles dont le tirage est irrégulier, un rabais de 50 exemplaires est équitable pour les parties ; et que, quant aux fautes d'impression, telle que Paule pour Poulle, et Perron pour Peyrou, etc. il suffit que M. Duchamp fasse un errata à ses frais.

» En foi de quoi je signe le présent rapport.

» Genève, ce 4 octobre 1855. Jules Fick, *imprimeur*. »

Puisque j'ai donné le rapport de M. Fick, je vais le faire suivre de la lettre de M. Sabot. La voici :

« Genève, le 8 octobre 1855.

» Monsieur,

» Ayant été invité par vous pour faire la vérification de votre ouvrage imprimé chez M. Duchamp, je me suis transporté chez le brocheur où les feuilles sont déposées.

» Je vous déclare en toute conscience que cet ouvrage n'est pas recevable (je suis obligé d'employer ici des termes d'imprimerie) soit pour le registre, soit parce qu'il y a des *moines* et des lettres *pleines* à profusion, enfin pour la mauvaise impression. Quand on examine les feuilles en détail, on voit une masse de lettres et de mots qui ne marquent pas, puis des pages très-blanches d'impression à côté de

Digitized by Google

pages très-noires. Les feuilles 3, 4, 5, 7 sont principalement remarquables par la mauvaise impression. Mais le bouqnet de ce travail c'est la dernière feuille, n° 13 ; je ne puis comprendre comment un chef d'atelier laisse sortir de chez lui un ouvrage aussi mal imprimé (voyez les pages 299, 302, etc.), on ne se contenterait pas de cette impression pour un journal.

» Je déclare que pour faire un rapport consciencieux et rendre un compte exact de la nature de l'ouvrage, il faudrait trois jours pour trier et en extirper les mauvaises feuilles.

» Voilà, Monsieur, les remarques que j'ai pu faire en parcourant rapidement les feuilles chez votre brocheur, et je pourrais soutenir, même devant mes confrères, que c'est un travail qui n'est pas admissible pour livrer à la vente comme ouvrage ordinaire.

» Recevez, etc. Charles-Louis Sabot, *imprimeur*. »

M. Fick déclare avoir examiné consciencieusement les feuilles qui lui ont été soumises. Malheureusement, il n'en est rien ; il ne chercha point à approfondir toute l'étendue du mal : il remua quelques feuilles, ce fut tout. Je tiens ce fait du brocheur lui-même. « Considérant, dit l'expert, que d'après le premier volume l'ouvrage dont il « s'agit est des plus ordinaires, etc., etc. » Il ne s'agit pas ici du premier volume, qui n'est certes pas un chef-d'œuvre, mais dans lequel cependant rien ne tombe mal en registre et tout est lisible ; il s'agit du second, du second seulement, ce que M. Fick ne devait pas perdre de vue. Cette façon de s'at-

taquer à un volume pour faire passer l'autre quel qu'il soit, n'est pas sans adresse, mais est-elle juste? est-elle loyale? Habituellement, pour les in-18, on fait deux cahiers par feuille : M. Bachet n'en avait pas fait davantage, aussi le brochage du tome Ier, à Chambéry, ne coûta-t-il que quinze francs. La mise en page de M. Duchamp est mauvaise, le pliage de ses feuilles, qu'il faut couper par tout petits cahiers de huit pages pour les glisser les uns dans les autres, est difficile et fait perdre un temps infini ; il ressort de là que ce qui a coûté 15 francs à Chambéry coûtera 60 francs à Genève. Il est vrai que le tome IIe a deux feuilles de plus que le tome Ier, et qu'ici le travail est plus cher qu'en Savoie ; néanmoins, il y a dans les frais extraordinaires du brochage quelque chose qu'on devait faire supporter au maladroit imprimeur. M. Fick estime « qu'un ra-« bais de cinquante exemplaires sur tous les « exemplaires, bons et mauvais, est équita-« ble. » Mais s'il y a 50 tomes IIe mauvais, et il y en a plus, ne dois-je pas mettre de côté 50 tomes Ier, qui ne peuvent plus s'appareiller? ce qui fait 100 volumes de non vendables, de perdus pour moi. L'expert a pensé au premier volume lorsque sa réflexion devait servir M. Duchamp : il l'a complètement oublié lorsqu'il était de mon intérêt qu'on y

Digitized by Google

pensât quelque peu et qu'on en dît quelques mots. Ce n'est pas là de l'impartialité. Au reste, un expert impartial fait l'expertise en présence des deux parties ou en l'absence de toutes deux, afin de subir deux influences opposées ou de n'en subir aucune. Ce n'est pas sur ce principe que M. Fick a cru devoir baser sa conduite.

Ce livre étant privé de l'errata reconnu nécessaire, même par M. Fick, errata que M. Duchamp, d'après le rapport, eût dû faire à ses frais, je crois devoir y suppléer par les remarques suivantes :

M. Duchamp, en dépit de mon manuscrit, en dépit des corrections faites par moi sur les épreuves, me fait dire *Paule* pour *Poulle* (page 295), *Perron* pour *Peyrou* (p. 264), *Louis I* pour *Louis IX* (p. 273), et sa fleur et *ses fruits* pour et sa fleur et *son fruit* (p. 169). Je dis, page 206 : « Que ce lieu est beau ! *qu'il est frais !* qu'il est charmant ! » Il supprime les trois mots : *qu'il est frais !* Je parle, page 62, des duels au sabre, à l'épée, au pistolet; il ajoute le *canon*, comme si les armes que je nomme ne faisaient pas assez de mal. Je fais deux citations, page 241 et pages 256 et 257, avec des guilmets à tous les alinéas : il supprime tous ces guilmets ; je les rétablit sur l'épreuve, il n'en tient compte. Je voulais que les lignes fus-

Digitized by Google

sent droites, qu'il n'y eût pas des lettres hautes et des lettres basses, c'était trop exiger sans doute, voir les pages 23, 25, 29, 36, 42, 102, 111, 119, 151, 171, 207, 211, 215, 216; les chiffres du tableau, pages 284, 285, 286; les titres courants, pages 269, 275, 276, 280; le titre de la chanson, page 244; la tête des lignes, pages 39, 40, 136, 146, 172, 257.

Ces fautes, et bien d'autres sur lesquelles je passe, ont été faites malgré le manuscrit, en dépit des corrections portées par moi sur les épreuves, et dont le maître imprimeur ne jugeait pas à propos de tenir compte.

Ce volume, le plus laid que j'aie vu de ma vie, M. Fick, l'imprimeur de talent, le puriste en typographie, a cru devoir me l'imposer; il le trouve bon, il veut que je le livre à mon public, soit; qu'il se répande donc sous sa responsabilité; que son nom reste associé au nom de M. Duchamp, et que mes souscripteurs, et que mes lecteurs ne pensent jamais à l'un sans penser aussi à l'autre!

M. Sabot s'était prononcé tout autrement; sa lettre me donnait de la force; mais il y avait des préventions semées contre moi par un infatigable calomniateur, il y avait même une cabale organisée, et une seconde expertise, expertise qui devait être fatale à ce volume, pouvait m'être refusée. Je n'ai donc

Digitized by Google

pas insisté à cet égard. Et puis, lecteurs, il n'était peut-être pas prudent de se montrer plus rigoureux, de vous priver du chef-d'œuvre du notaire-avocat-imprimeur-censeur, qui sait tous les états, et pas trop mal, comme vous le voyez! Toute une histoire se rattache à ce volume; conservons-le donc.

Le 11 octobre, séance au tribunal de commerce. Etant malade, je ne m'y présente pas. M. Friderich plaide ma cause.

Le 18, le jugement est rendu. Pas de dommages-intérêts à mon profit, puisque, dit l'arrêt, les retards proviennent, non de l'imprimeur, mais de l'auteur. Mon adversaire subit un rabais de 42 fr. 50 sur son travail pour les mauvais exemplaires; il est, en outre, condamné à tous les frais d'instances, qui s'élèvent à plus de 200 francs.

M. Duchamp n'attendit jamais la copie; M. Duchamp refuse d'imprimer les 24 dernières pages qu'il a composées, que l'auteur a corrigées. Condamné par le tribunal, il s'exécute à la longue. Le tribunal le condamne une seconde fois, et l'oblige à payer son avocat, le mien, tous les frais de deux jugements. Cet homme me fait passer six mois en courses, en soucis, en attente, m'empêche de livrer mon ouvrage, de réaliser quelques bénéfices, me rend l'exil insupportable, et néanmoins c'est moi qui suis la cause des re-

tards dont je souffre... Soit! Passons sur les erreurs de la justice humaine, et croyons-nous encore heureux...

Le compte de M. Duchamp, que je n'avais point vérifié, qu'absent de l'audience du 18 octobre pour cause de santé, je ne pus contrôler, et que le tribunal, trop légèrement, a porté sur son jugement et rendu définitif, s'élève à la somme de 421 fr. 90 c.

On jugeait la cause, et la table et la couverture, portées en compte, n'avaient point été livrées; je croyais même que l'imprimeur avait renoncé de les faire. Ce fut immédiatement après le jugement que M. Duchamp les fit porter chez le brocheur.

La couverture est bonne; la table est incomplète, mauvaise, et ne servira pas. M. Duchamp le savait: ces deux objets sont cotés 25 francs.

Prix de la couverture du volume de M. Benoit: 12 fr. La mienne ne valait pas plus. J'ai payé pour deux objets 13 fr. de trop.

Aux 12 fr. de la couverture, ajoutons l'à-compte de 70 fr., plus, la somme de 290 fr. et celle de 30 fr., réclamées comme solde définitive par M. Duchamp, dans sa note du 29 avril, insérée page 332 de ce volume; c'est un total de 402 fr. S'il y a dans le travail de M. Duchamp quelques surcharges d'une part, il manque des lignes et des pages

Digitized by Google

de l'autre : le plus et le moins se balancent ; l'imprimeur lui-même l'avait hautement reconnu.

De 402 fr., le compte est monté à 421 fr. 90 c. ; c'est 20 fr. moins 10 centimes trop haut.

Pour arriver à la révision de ce compte, il fallait un second procès : fermons les yeux et passons.

Montant du compte de M. Duchamp	Fr. 421 90
du brocheur M. Charpentier.	60 —
de M. Sabot pour les dernières feuilles	75 —
Du même, pour une composition perdue.	10 —
Total. . .	Fr. 566 90

Voilà le prix du tome II, sans parler des dépenses antérieures et sans compter avec rigueur.

Prix du tome Ier : tirage et papier 127 fr. ; ajoutons 10 fr. de couvertures, 6 fr. de composition pour la table et le titre, 15 fr. de brochage, 12 fr. de port et frais de douane pour arriver à Genève, 15 fr. en frais de correspondance et renvois d'épreuves : total 185 fr. Le tome II devait coûter la même somme. Total pour les deux : 370 fr. C'est

Digitized by Google

186 fr. de moins que le seul volume fait à Genève dans d'autres conditions.

Si les messieurs de Chambéry eussent été justes, quelle différence dans ma situation ! qu'ils ont rendue intolérable.

Le tome II a coûté 566 fr. 90 c. Il y a eu un rabais d'expert de 42 fr., mais pour des exemplaires absents. C'est 1 fr. 15 c. par volume, volume que je vends 1 fr. 50. Où donc est le bénéfice de l'auteur et de l'éditeur, et la remise des libraires ?

Dernière gentillesse de M. Duchamp. En le payant, on lui a réclamé mon manuscrit ; il l'a refusé.

Enfin, mes souscripteurs, voilà donc ce volume attendu depuis un an et demi ! il fait événement dans ma vie...

Résumé et Conclusion.

Le 5 janvier 1854 j'écris au directeur du *nouveau Patriote savoisien* pour lui proposer de publier en feuilleton mes deux volumes des *Mémoires d'un Compagnon*, écrits dans l'exil. La jouissance de la composition

Digitized by Google

faite pour le journal est la seule indemnité que je réclame. Mon offre est bien reçue.

Le 7 mars 1854 la publication commence.

Le journal me paraissant menacé dans son existence, j'écris plusieurs fois pour recommander d'allonger les feuilletons et de ne pas me laisser en route. Le directeur me promet au moins huit colonnes quand il y aura abondance de matières, et plus quand on le pourra. Cette promesse est mal tenue.

Le tome Ier finit; le tome II commence dans le numéro du 13 juin. Qu'on remarque cette date: ce volume éprouvera toutes sortes d'infortunes. Le 19 juin je fais le voyage de Chambéry pour activer la publication dont les lenteurs m'épouvantaient; le 21 je paie à M. Bachet le tome Ier, moins quelques parties non achevées et de peu de prix, qui devront être payées avec le tome II.

M. Bachet m'oublie; je lui écris lettres sur lettres pour l'exciter à m'envoyer le volume payé et le presser de me tirer les feuilles composées du tome II.

MM. Rey et Delachenal vendent à M. Bachet, sans m'écrire un mot, sans stipuler pour moi, sans se soucier le moins du monde de mes intérêts, le *nouveau Patriote savoisien*. C'était à la fin de juin. A partir de ce moment, et la chose ne se faisait pas sans intention, le feuilleton ne renferme presque

Digitized by Google

plus de matière, jamais au-delà de quatre colonnes, dont la première est tronquée en haut, la dernière en bas.

Le *Patriote* tombe le 27 juillet; le 29, le *Constitutionnel savoisien* le remplace; mes *Mémoires*, dont il ne restait plus qu'un demi-volume, le quart à paraître, sont chassés du feuilleton.

Nouvelles lettres à M. Bachet, qui ne répond pas, où me fait les réponses les plus singulières. [1]

Le 22 août j'écris à M. Combier, mon ancien collègue à l'Assemblée législative, pour qu'il intervienne pour moi, me fasse envoyer mon tome Ier, fasse tirer tout ce qui a paru dans le *Patriote*, et s'entende avec M. Bachet sur le prix de ce qui reste à faire. Je reçois sa réponse.

Les quatre feuilles dont la composition m'est due me coûteront, pour papier et ti-

[1] On lit dans l'*Avenir de Nice*, du 22 juillet 1855:

« Un démocrate savoisien honorable, actif, qui croit à la liberté de la presse, a envoyé au *Constitutionnel savoisien* un article au sujet de l'exécution de la loi des couvents. Cet article avait été mis à la composition lorsqu'un ordre venu de l'avocat-général vint ordonner à M. Bachet, imprimeur, de ne pas le publier dans le journal. L'imprimeur, dit le correspondant du *Diritto*, a dû *obéir*. Pourquoi? On l'ignore, etc. etc. »

Comparez l'extrait que voilà aux deux citations faites pages 295 et 297 de ce volume.

Digitized by Google

rage, 15 fr. 90 c. chacune, un total de 63 fr. 60 c.; les quatre autres feuilles, composition, tirage et papier, M. Bachet s'engage à les fournir au prix de 39 fr. 40 c. l'une, les quatre pour 157 fr. 40 c.; c'est pour les huit feuilles un total de 221 fr. 20 c.

M. Bachet m'abreuve de promesses mensongères et de dégoûts; il n'avance à rien; plusieurs mois se perdent, je romps enfin avec lui.

Vers le milieu d'octobre j'avais vu M. Duchamp, je lui avais demandé ce qu'il me ferait payer si, rompant avec M. Bachet, je venais à lui. Nous fûmes d'accord à 45 fr. par feuille. C'était pour les huit feuilles 360 francs; 139 fr. de plus qu'à Chambéry, sans compter la feuille supplémentaire et le surcroît des frais pour le brochage, plus cher à Genève qu'en Savoie.

Dans toute cette affaire, MM. Rey, Delachenal et Peyssard ne se manifestent pas; ils devaient pourtant me garantir, à tout le moins, la composition des quatre feuilles parues dans leur journal, forcer l'imprimeur au besoin: ils n'y pensèrent pas.

Le 30 novembre, je traite définitivement avec M. Duchamp, je lui remets de la copie, mon manuscrit; je vais augmenter ma dépense, mais j'ai hâte d'en finir, et il s'engage à me faire mon volume en six semaines. Dans

ma pensée, je lui donnais deux mois, à raison d'une feuille par semaine.

Voilà le volume en train. Quel début ! Mauvaise composition, mauvaise impression, lenteur extrême dans l'exécution, impolitesse de l'imprimeur, dont je me plains à M. Benoit ; je donne un à-compte de 70 fr., dont je me repens ensuite.

Le 13 février 1855, voyant mon volume presque achevé, j'écris aux compagnons du tour de France : « Je vous propose, je leur « disais, de souscrire, comme vous l'avez fait « pour mes livres précédents.... Je n'ai fait « tirer qu'à 500 exemplaires. Le prix de cha- « cun d'eux est de 3 fr., ou de 1 fr. 50 c. par « volume. Le port restera à votre charge. Le « premier volume est prêt, le second le sera « dans huit jours. Activez-vous. » Quelle était mon erreur quand je voyais ce volume comme fini ! Peu après je dus arrêter la souscription. Quatre villes : Annonay, Châlons, Bordeaux, Marseille, m'avaient envoyé 200 fr. A l'achèvement du volume j'enverrai tout *franco* à ceux qui ne seront plus dans les villes de devoir. Ce sera pour moi la perte d'un tiers de ce qu'ils ont versé.

M. Duchamp ne se borne pas à me faire mauvaise grâce, il me refuse d'imprimer l'article intitulé : *Encore quelques mots*. Je le porte ailleurs. Il le sait, il se fâche, et ne

Digitized by Google

veut pas que je fasse faire chez un autre ce qu'il refuse de faire lui-même. Tel est son caprice, sa despotique prétention, son singulier amour de la liberté de la presse; et cet homme est républicain! Et dans cette affaire il marche de concert avec une foule d'hommes se parant du même titre.

Après son premier refus, il en fait un second : il ne veut plus imprimer la *lettre à M. Bachet,* lettre toute composée, dont j'ai corrigé l'épreuve, lettre dont depuis longtemps il connaissait le contenu, car on lit dans la défense écrite, communiquée de son avocat : « Lecture faite de ces deux pièces » (*la lettre à M. Bachet,* et *Encore quelques* » *mots),* et informations prises sur le carac- » tère des personnes qui y étaient attaquées, » MM. Duchamp et Ce rendirent la seconde, » et consentirent à imprimer la première, » qui est une lettre à M. Bachet, imprimeur » à Chambéry. » Ainsi M. Duchamp avait lu les pièces en question, avait écrit à Chambéry, pris des informations. et connaissait le caractère des personnes attaquées par moi. Éclairé de la sorte il me défendait de toucher aux uns (les avocats), il me livrait l'autre (l'imprimeur), sur lequel, à ce qu'il paraît, on ne lui avait rien appris de favorable. En agissant avec tant de soin, de précaution, M. Duchamp s'est fait mon approbateur,

Digitized by Google

mon auxiliaire dans mes attaques contre M. Bachet, ce dont celui-ci peut le remercier s'il le juge à propos.

Dans ses lettres grossières, qui me froissent, qui m'ouvrent les yeux et me font prendre l'exil en dégoût, M. Duchamp me menace de la justice. C'était à moi à l'invoquer, à l'appeler à mon aide.

M. Amberny ayant refusé de plaider la cause de M. Duchamp, celui-ci recule alors, me fait proposer qu'il imprimera la *lettre à M. Bachet,* si je veux préalablement déposer 320 fr. et me laisser déshonorer.

Le procès continue, deux jugements le terminent : M. Duchamp supporte tous les frais, la *lettre à M. Bachet* est imprimée, l'article qui la complète est imprimé ; la censure n'a pas prévalu.

M. Duchamp avait écrit à Chambéry, s'était mis d'intelligence avec MM. Rey et Delachenal, tous deux avocats : c'était trois avocats contre un ouvrier, contre un menuisier; eh bien ! le menuisier les a rabotés ; ils ont été vaincus, et mon tome II, commencé le 13 juin 1854, sera terminé à la fin de novembre 1855. Il m'aura coûté dix-huit mois de soucis, de tracas, sans parler des dépenses. Voilà donc un volume dont l'enfantement typographique a été des plus laborieux, dont l'histoire est curieuse, et que je puis appeler mon cher volume malgré sa laideur.

Pourquoi M. Duchamp a-t-il été si impoli, si grossier, si méchant pour moi ? Pourquoi a-t-il fait défense au brocheur, M. Charpentier, de me livrer les feuilles déposées chez lui, et que je ne demandais pas? Pourquoi m'a-t-il menacé de la justice? Pourquoi voulait-il me faire déposer 320 fr. qui n'étaient pas encore dûs? Pourquoi m'a-t-il lancé, devant le Tribunal, des paroles acerbes, diffamantes? Pourquoi s'est-il permis de dire à M. Charpentier que je ne le paierait jamais s'il ne se faisait payer d'avance? Pourquoi répand-il contre moi la médisance, la calomnie, sa haine et son venin? Quel est sa pensée, quel est son but? Cet homme a-t-il donc perdu la raison, le jugement?

Je méritais, dans mon exil, d'être traité avec plus d'égards, avec plus de justice, soit ici, soit à Chambéry. Fraternité! dont on parle tant, où es-tu donc?.....

Et c'est à moi qu'on ose s'en prendre? c'est à moi qu'on ose jeter de la boue! Mon cœur en est blessé, indigné, et j'éprouve le plus profond dégoût. Où sont donc les amis, les frères, les consolateurs que je devais trouver dans l'exil? Je les cherche, je ne les trouve pas. Et cependant, j'ai bien rempli ma tâche, ma vie n'a pas été oisive, banale, inutile aux autres....

Tout jeune encore, j'ai voyagé, j'ai vu, j'ai

Digitized by Google

réfléchi; j'ai entrepris une réforme dans le compagnonnage; j'ai publié des volumes à très-bas prix, j'en ai vendu, j'en ai donné. J'ai répandu dans la classe ouvrière des idées morales et fraternelles; je m'occupais d'elle avec amour, avec passion; je lui donnais mon temps, mes peines, ne songeant nullement à mes intérêts; aussi peu d'hommes ont souffert comme moi : j'ai connu la misère, l'affreuse misère.

1848 vint, et bien que je fusse resté en dehors de l'action politique, mes efforts pour réaliser le bien étaient connus, et beaucoup plus qne je ne le pensais; aussi, contre toute prévision de ma part, je fus élu, en même temps, représentant du peuple dans le département de Vaucluse où je suis né, et dans celui de la Seine où j'avais ma résidence. Je fus le seul ouvrier dans la France entière qui eût ainsi obtenu une double élection, un double mandat.

Paris me réélut en 1849.

En trois ans et demi, je touchai, comme indemnité, trente-deux mille francs. Mais c'était alors un temps de crise, le travail manquait aux ouvriers, la misère était profonde, le pain faisait défaut dans bien des familles. Mon cœur en fut ému, la souffrance des autres produisait ma souffrance, et je donnais, je donnais toujours, ne demandant

Digitized by Google

à personne quelle était sa pensée, son opinion politique ; je ne voyais que le pauvre, que les besoins à soulager, et tout mon traitement s'en alla, et je ne gardai rien pour moi.

Lorsque, à la suite du 2 décembre, après avoir passé six semaines en prison, il fallu partir pour l'exil, j'étais sans argent : je dus emprunter pour me rendre sur la terre étrangère.

Pendant que j'étais en Belgique, que je suis en Suisse, ma femme, mes trois jeunes enfants, mon vieux beau-père et ma vieille belle-mère qui habitent dans mon domicile depuis 1842 et avec lesquels je partagerai mon pain tant qu'il m'en restera le plus petit morceau, sont restés à Paris. J'ai dû me préoccuper de mon existence, j'ai dû aussi me préoccuper de la leur.

J'avais quelques biens dans le Midi, que mes parents m'ont laissé ; ces biens, je les vends, ils s'en vont d'une année à l'autre, mes ressources décroissent, deviennent minimes, mon avenir, l'avenir des miens s'assombrit, et l'inquiétude me gagne, car je ne vis pas pour moi seul.

Quelle que soit ma situation actuelle, prospère ou non, mon passé est pur, sans tache : on peut écrire, faire des enquêtes dans le pays où je suis né, dans ceux que j'ai ha-

Digitized by Google

bité, dans celui que j'habite depuis plus de trois années; les malveillants, et ce sont ceux qui devraient m'être sympathiques, ne trouveront rien qui m'accuse : je les mets au défi de produire contre moi un seul fait, un seul acte dont la probité, dont l'honneur puissent rougir.

Si maintenant que je suis encore solvable M. Duchamp, avec le concours de quelques démocrates-aristocrates orgueilleux, jaloux, pleins de morgue, mus par la haine et non par l'amour, m'abreuve de son fiel, cherche à me rendre suspect, à mettre en doute ma probité, à m'enlever toute considération, qu'en serait-il donc si mon exil se prolongeait encore deux ou trois ans et s'il ne me restait plus la moindre ressource? où serait donc alors mon recours, et que deviendrais-je avec ma famille?

Je me suis trouvé dans une position élevée, favorable; et là j'ai su m'oublier moi-même : j'ai été tout sympathie, tout amour pour les autres. Les revers sont venus; voilà quatre ans que je vis sur la terre étrangère, loin des miens, seul, isolé, souvent malade ou sans occupations, ayant besoin d'appui, d'encouragement; eh bien! malgré des frères opulents, malgré des comités constitués pour répandre la manne, jamais une visite au nom d'un ensemble ne m'a été faite, jamais un

Digitized by Google

secours, jamais un service ne m'a été offert. Oh! fraternité! voile ta face....

Démocrates de Chambéry en qui j'avais eu foi, comment m'avez-vous traité! MM. Duchamp et C°, et vous tous qui les approuvez, qui les secondez, quel cas avez-vous fait de ma liberté, de mon droit de manifester ma pensée, de mes intérêts les plus chers, de mes souffrances, d'une vie de labeur, de sacrifices, de dévouement? Aucun.

Qu'espérer donc à l'étranger?

La France est toujours la France; elle parle toujours à mon cœur: je l'aime, je crois à son avenir; elle a fait du bien au monde, son rôle n'est point fini; et ses succès, et ses progrès, et sa gloire feront la joie de mon âme..... Ses portes me sont ouvertes : rentrons donc dans le sein de cette patrie bien aimée.

Autrefois il m'était permis de publier des petits volumes, de donner des conseils de paix, de moralité à mes frères les travailleurs; c'est en France que je vais renaître à la vie de l'esprit et m'épancher de nouveau en toute liberté.

FIN.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

du second volume.

	Pages.
Mon séjour à Nantes	5
Compagnonnage. Cloutiers ; maréchaux	7
Hurlement.	10
Je tombe malade. Hôpital. La mère. Compagnons . . . . , ...	12
Voyage de Nantes à Chartres	25
Réflexions à propos de la conduite des compagnons	26
Un marchand d'hommes. Le Mans. Cidre	27
Bandes de petits mendiants. Réflexions.	28
Mon chapeau ; un brave postillon . .	29
Mon séjour à Chartres.	30
Chartres. Une mésaventure. Le messier ; le maire.	31
Nogent-le-roi ; M. Casting. Les champs. Rochetin. Compagnons	34
Je retourne à Chartres. M. Luton. Vie d'atelier.	38
Je suis *fini*. Amusements ; musique ; danse	42
Mes lectures. Je fais des chansons de compagnons	44
M. Vercasson. Un 1er compagnon. Réflexions.	50

Digitized by Google

Pages.

Une conduite en règle 52
Quatre compagnons tanneurs; ma colère; discours. 54
Je vais lutter dans un pré. 58
M. Vercasson: notre querelle; notre amitié 65
Amusements. Amour. Attachement au pays natal 68
Un incendie. Le crieur de nuit. Un brûleur. Un trompeur 70
M. Casting. Incident; gendarmes . . 77
Voyage de Chartres à Paris 81
Ma seconde chanson . . . . . —
Parc de Rambouillet; cygnes; gardes royaux 85
Versailles; gendarmes. Une jeune fille . 86
Mon séjour à Paris 88
Le brûleur. Cadet Martel. Rochetin. Particularités 90
Le cimetière. La morgue. Théâtre, inscription singulière 95
Concours entre tailleurs de pierres . . 97
Je me dispose à voyager. 107
Voyage de Paris à Châlons-sur-Saône . 109
Une rencontre . . . . . —
Pluie, orage, bonnes gens. 110
es *patacheux* bourguignons. Réflexions 111
on séjour à Chalons 114
entretien singulier . . . . . —

Pages.
Le tour de France. Prise de villes . . 115
Sur les grèves de compagnons. . . . 117
Châlons. Variétés. Départ. 121
Voyage de Châlons à Lyon. 122
Les vachers des bords de la Saône . . 123
Les Bressanes. 124
Tournus : tailleurs de pierres. . . . 125
Les bords de la Saône 126
Mon séjour à Lyon 128
Compagnonnage. Anciens dignitaires. Fêtes ; messes. 129
Elections d'un 1er compagnon. Je suis élu. Fête 131
Je suis premier compagnon. Dignitaire. 3me ordre 140
Je remplis ma fonction. Montpellier. L'amour fidèle. 133
Expulsion ; épuration de la société . . 146
Bon effet produit. Réflexions 152
Nous voulons le règne de la probité. . 157
Une admission dans la Société. Une assemblée générale. 162
Un brûleur. Grasse. Tolérance et intolérance. 167
Un condamné à mort. J'aimais à obliger. Ingrats. 171
Moynier. Un muet. Enterrement de Lyonnais l'union. 173
Bordelais le résolu. Un jugement. Je me bats. 178

Pages.
Mauvais maîtres. Ateliers défendus. Le premier compagnon. 184
Les charpentiers. Querelles. Tailleurs de pierre 188
Des ennemis réconciliés 196
Montpellier l'amour fidèle et Claudine 197
Un honnête homme sans dévouement 200
Mes goûts ; mes lectures ; théâtre. Coup d'œil sur Lyon 202
La roche qui pleure. Beautés de la nature. 205
Mes plaisirs vulgaires; rencontres; faits singuliers 208
Compagnonnage. Une assemblée relative à une réception 213
Une fête de Sainte-Anne 215
Nous commandons en règle; accueil qu'on nous fait 216
Messe; élection; banquet; bal . . . 220
Je sors de fonctions. 222
Nimois le mauvais payeur; je le malmène; réflexions 225
Lyonnais l'ami du trait. 230
Caractère des habitants de quelques villes 231
Langue d'oc et langue d'oïl. Costumes 233
L'enfant de la ville et l'enfant du village 237
Le compagnonnage. Le tour de France 239
Une générosité de ma Société. Certificat 241

Pages.
Encore Montpellier l'amour fidèle . . 242
Voyage de Lyon à Avignon. 244
La Chanson *Le retour au pays* . . . —
Vienne. Embarqué sur le Rhône. . . 246
Tain et tournon; la table de Henri IV. . 247
Valence. Compagnons de cette ville. . —
Le pont Saint-Esprit 248
Soleil, ciel du midi. 249
Le Mont-Ventoux. Ruines de châteaux —
Le pontet. Aspect de Villeneuve et d'Avignon. 250
Les porte-faix d'Avignon 251
Mon arrivée à Avignon et à Morières. . 252
La famille 253
Politique des Sociétés ouvrières. . . 254
Je remercie le Compagnonnage. Certificat d'honneur. 256
Itinéraire du tour de France. . . . 258
Tableau des départements. 284
Provinces et départements 287
Lettre à M. Bachet. 292
Encore quelques mots. 313
Incidents sur incidents; procès. . . 324
Résumé et conclusion. 353
Table des matières. 365

FIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

8 8 1925		

Digitized by Google